Prévisions atmosphériques

Nébulosité variable, un peu moins froid. Min. et max. à Québec: cinq sous zéro et 15 au-dessus.
(Voir détails en page 2)
★★★

LE SOLEIL

69e ANNEE — No 48 QUEBEC, MARDI 22 FEVRIER 1966 PRIX SEPT CENTS

Dans Le Soleil aujourd'hui

Ann. classées	28 à 31	Mots croisés	31
A Québec auj.	20	P. féminines	10 à 12
Bandes illustrées	25	Patrons	10-11
Bridge	30	Rive sud	18
Décès	33	Spectacles	20
Finance	24 et 25	Sport	21 à 23
Horoscope	8	Télévision	26 et 32

L'hon. Hugues Lapointe devient le 22e lieutenant-gouverneur

Mme Lapointe, femme active

C'est en partie grâce à madame Lapointe si M. Lapointe fut élu député de Lotbinière au Fédéral en 1940, car c'est elle qui fit sa campagne électorale alors qu'il était aux armées, faisant partie du Régiment de la Chaudière.

Mme Lapointe, née Lucette Valin, d'Ottawa, s'était d'ailleurs toujours intéressée à la politique et avant son mariage en 1938, à Ottawa, elle avait participé à la fondation de l'Association libérale du XXe siècle, devenue depuis la Fédération libérale nationale des Femmes.

Pendant la guerre, Mme Lapointe a été vice-présidente nationale de l'Association canadienne des consommateurs. Elle fut aussi très active comme bénévole de la Croix-Rouge, et des Québécois se souviendront sans doute de l'avoir vue au volant d'une camionnette, pour la Croix-Rouge.

Durant son séjour à Québec, Mme Lapointe s'intéressait déjà à ces mouvements; elle a également été la fondatrice de la Boutique de la Duchesse d'Aiguillon de l'Hôtel-Dieu, où des bénévoles confectionnent et vendent des menus articles, à l'intention des patients de l'hôpital.

Mme Lapointe, fille du Dr Eugène Valin, d'Ottawa, décédé il y a quelques années, a été élevée dans les deux langues, le français et l'anglais. D'abord élève de la Congrégation Notre-Dame à Ottawa, elle étudia ensuite au Sacré-Coeur, au Sault-aux-Récollets, près de Montréal.

A Londres, Mme Lapointe a veillé de près à la décoration de la Maison du Québec, car elle s'intéresse tout particulièrement aux vieux meubles canadiens, dont plusieurs décorent déjà leur demeure de St-Antoine de Tilly.

Cette grande et jolie femme aux cheveux châtains et aux yeux noirs est renommée pour son élégance et a aidé à propager en Angleterre la réputation de jolies femmes qu'ont les Canadiennes françaises.

M. et Mme Lapointe n'ont pas d'enfants.

En attendant la reconstruction de la résidence de Bois-de-Coulonge, le nouveau lieutenant-gouverneur de la province et Mme Lapointe habiteront au Château Frontenac, où deux suites sont mises à leur disposition.



Madame Hugues Lapointe

L'hon. Hugues Lapointe, ancien ministre dans le gouvernement fédéral libéral de Louis Saint-Laurent, a été nommé aujourd'hui lieutenant-gouverneur de la province de Québec, devenant le 22e titulaire à ce poste.

M. Lapointe est âgé de 54 ans.

Le nouveau vice-roi sera assermenté vers 5h.30. cet après-mid., à la salle du Conseil exécutif en présence de tour les membres du Cabinet.

L'hon Lapointe s'est envolé, hier, de Londres, où il était agent général pour la province de Québec. Il devait arriver à Montréal vers 3h. 55, cet après-midi pour monter immédiatement à bord d'un autre avion qui le conduira dans la Vieille Capitale.

L'hon. Bona Arsenault et le juge en chef Lucien Tremblay, de la Cour d'Appel, l'accueilleront dans la Métropole. De là, M. Lapointe et son épouse monteront à bord de l'avion DH-125 du gouvernement, pour se rendre à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette où, cette fois, le premier ministre Jean Lesage et ses ministres l'accueilleront officiellement.

C'est le juge en chef Lucien Tremblay qui présidera la cérémonie de la prestation du serment.

Au cours d'une brève déclaration annonçant cette nomination, le premier ministre Lester B. Pearson a souligné qu'elle avait été approuvée par le gouverneur général du Canada, l'Hon. Georges Vanier. On sait, en effet, que M. Lapointe deviendra à Québec le représentant de la reine et que son représentant au Canada doit approuver toute nomination de lieutenant-gouverneur.

La nouvelle de la nomination a été annoncée par un secrétaire du premier ministre durant une séance du Cabinet.

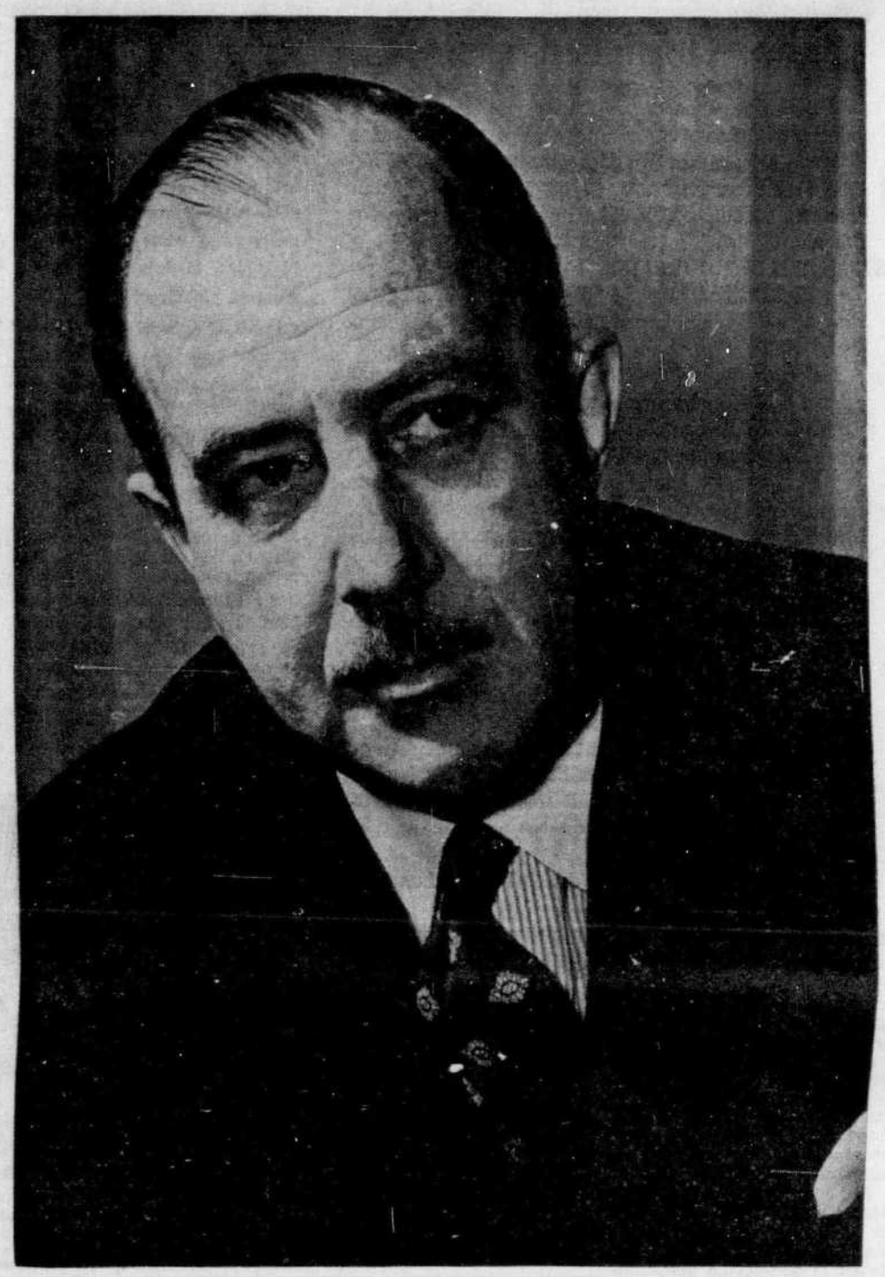
PREMIERE TACHE

Une des premières tâches du nouveau vice-roi sera de restaurer l'historique demeure de Bois de Coulonge dont l'incendie, tôt hier matin, a coûté la vie à son prédécesseur, M. Paul Comtois.

L'assermentation de l'hon. Lapointe mettra aussi fin à une véritable paralysie qui frappait le gouvernement Lesage à la suite de la mort du vice-roi.

En effet, sans lieutenant-gouverneur, la Législature ne pouvait siéger, les ordres en conseil et les décisions du Cabinet ne pouvaient être approuvées, aucun bill ne pouvait être sanctionné et le gouvernement ne pouvait officiellement accepter des obligations financières parce que personne ne pouvait entériner, au nom de la reine, les documents nécessaires aux mesures législatives.

(Suite à la page 2, 1ère col.)



L'HON. HUGUES LAPOINTE

Carrière à multiples facettes

L'hon. Hugues Lapointe, B. A., LL.L., C.P., LL.D. est né le 3 mars 1911, à Rivière-du-Loup et il est le fils de feu Ernest Lapointe et de E. Pratte.

Son père, bras droit du premier ministre libéral Mackenzie King, était ministre de la Justice au moment où il mourut au début du Deuxième conflit mondial.

L'hon. Lapointe fit ses études à l'université d'Ottawa et à l'université Laval où il obtient sa licence en droit.

Le 15 octobre 1938, il épousait Lucette, fille du Dr R.-E. Valin, d'Ottawa.

En 1939, dès le début du conflit mondial, il rejoignit les rangs du Régiment de la Chaudière et fit du service outer mer jusqu'à la fin de la guerre alors qu'il détenait le rang de major. Il fut par la suite promu au rang de lieutenant -colonel.

L'hon. Lapointe fut élu pour

(Suite à la page 2, 1ère col.)

Participation au programme fédéral de mobilité de la main-d'oeuvre

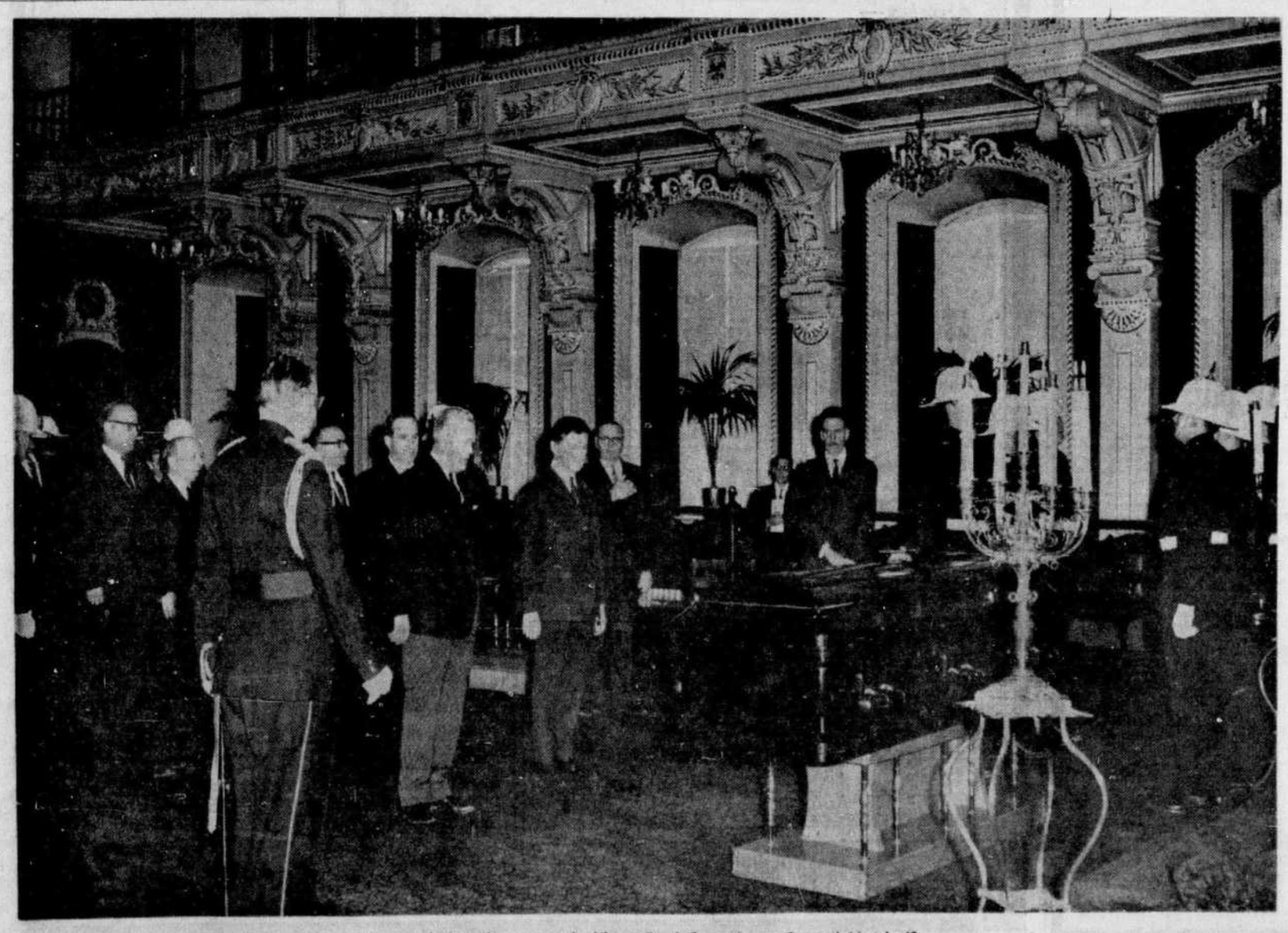
Un "non" du Québec

OTTAWA (PC) — Le ministre du Travail du Québec, M. Carrier Fortin, a déclaré hier que sa province s'opposait à la mise en application d'un programme national de la mobilité de la main-d'oeuvre parce qu'un tel programme ôterait au Québec ses travailleurs spécialisés.

Parlant devant les participants à une conférence sur la formation de la main-d'oeuvre organisée par le Conseil du travail du Canada, M. Fortin a dit qu'il fallait considérer le Québec comme un marché spécial du travail et le traiter ainsi.

Un délégué a fait remarquer au ministre que c'était une grave erreur que de considérer ainsi le problème de la main-

(Suite à la page 2, 7e col.)



La translation des restes de l'hon. Paul Comtois au Conseil législatif.

La dépouille mortelle au Conseil législatif

La dépouille mortelle du lieutenant-gouverneur, M. Paul Comtois, a été transportée, à 11 h. 30, ce midi, dans la Chambre du Conseil législatif, escorté par une garde d'honneur formée de 10 membres de la Sûreté provinciale du Québec.

La tombe scellée construite en bois d'acajou africain était portée pas six autres membres de la P.P., coiffés d'un casque blanc. Elle a été déposée sur un porte-corps au pied du trône qu'occupe le premier citoyen du Québec lorsqu'il inaugure une session de la Législature provinciale.

Le premier ministre Jean Lesage accompagné de douze membres du Conseil des ministres ont été les premières personnes à rendre hommage au regretté disparu. Les ministres du Cabinet provincial ont récité une courte prière après quoi ils se sont retirés de la Chambre tapissée de rouge.

Mme Paul Comtois et ses deux garçons suivis des autres membres de la famille de feu le lieutenant-gouverneur sont venus ensuite s'agenouiller près de la tombe du disparu. Alors que Mme Comtois éclatait en sanglots le chef du protocole, M. Joseph Couture a ordonné qu'on ferme les portes du Conseil législatif pendant quelques minutes.

On prévoit déjà que des centaines de personnes défileront aujourd'hui devant la dépouille mortelle du 21e lieutenant-gouverneur du Québec.

Une imposante gerbe de fleurs recouvre la tombe du disparu: le tribut floral est celui de la famille Comtois.

Une garde d'honneur de huit policiers et soldats demeurent au garde-à-vous près du cercueil de feu M. Paul Comtois.

(Suite à la page 2, 1ère col.)

Funérailles nationales accordées, jeudi, à S. Ex. M. Paul Comtois

Des funérailles nationales seront accordées au lieutenant-gouverneur de la province de Québec, Son Excellence M Paul Comtois, qui a péri dans l'incendie de sa résidence de Bois-de-Coulonge. L'archevêque de Québec, Son Eminence le cardinal Roy, présidera la cérémonie religieuse qui se déroulera à la basilique-cathédrale Notre-Dame de Québec, jeudi matin à 10 heures.

La dépouille mortelle du lieutenant-gouverneur, qui a été trouvée au début de l'après-midi d'hier dans les décombres de sa demeure, sera exposée en chapelle ardente dans la salle du Conseil législatif du Québec, à compter de midi, aujourd'hui.

Pendant le service funèbre qui aura lieu dans la capitale provinciale, un libera sera chanté à l'église paroissiale de Pierreville, comté de Yamaska, lieu d'origine du défunt. C'est d'ailleurs dans cette municipalité qui a déjà eu comme

(Suite à la page 2, 6e col.)



ELECTIONS — Le club libéral de Québec-Est a tenu, hier soir, ses élections annuelles. On aperçoit ci-dessus MM. Laurent Dubé, 1er vice-président ; Albert Maheux, président et J.-A. Morad, 2e vice-président.

L'Assemblée législative rendra hommage au défunt cet après-midi

L'Assemblée législative se réunira cet après-midi, à 3 heures, pour rendre hommage au lieutenant-gouverneur défunt et elle s'ajournera ensuite en signe de deuil par respect pour la mémoire de M. Paul Comtois.

Le premier ministre, M. Jean Lesage et le chef de l'Opposition, M. Daniel Johnson, uniront leurs voix, sur le parquet de la Chambre verte, pour dire les regrets des députés en face de cette tragédie qui a jeté dans le deuil la population de la province de Québec et du Canada.

Immédiatement après l'ajournement de la séance, les députés, précédés de leurs chefs respectifs se rendront au Conseil législatif prier pour le repos de l'âme de M. Comtois. Il est probable que la visite que doit faire cet après-midi S. Em. le cardinal Maurice Roy au Parlement pour présenter ses condoléances à madame Comtois coincidera avec celle des législateurs et que c'est le prince de l'Eglise qui récitera les prières, au nom des ministres, des députés et des conseillers législatifs.

Les restes mortels ont été transportés à 11 heures, ce matin, dans la salle du Conseil législatif que le ministère des Travaux publics a fait décorer de palmes vertes.

Depuis hier, les messages de condoléances affluent, tant chez les membres de la famille du regretté lieutenant-gouverneur qu'aux bureaux du gouvernement, principalement chez le premier ministre, M. Jean Lesage.

Dans l'intervalle, le chef du protocole, M. Joseph Couture, prépare les listes de préséance pour le nombreux cortège qui accompagnera les restes mortels depuis le Parlement jusqu'à la Basilique de Québec, jeudi matin. A moins que la température ne l'empêche, le cortège fera le trajet à pied, par Grande-Allée, la rue Saint-Louis, la rue du Trésor et la rue Buade jusqu'à la Cathédrale, où Son Eminence le cardinal Roy officiera au service religieux, à 10 heures.

Funérailles...

(Suite de la première page)

maire l'illustre disparu, que sera inhumée la dépouille mortelle.

PUBLIC ADMIS

Durant tout le temps que les restes mortels seront exposés dans la salle du Conseil législatif, madame Comtois et ses enfants se tiendront dans le salon de la présidence du Conseil où on pourra leur présenter ses condoléances. La salle du Conseil législatif sera ouverte jusqu'à 10 heures ce soir et demain, elle le sera de 10 heures de la matinée jusqu'à dix heures du soir. Jeudi, avant que le cortège funèbre s'ébranle en direction de la basilique, soit vers 9h30 seuls les parents, diplomates et membres du gouvernement pourront entrer dans la Chambre verte.

Une garde d'honneur, composée de membres de la maison militaire du lieutenant-gouverneur, se tiendra près du cercueil pendant toute la durée du séjour au Parlement.

Participation au programme...

(Suite de la première page)

d'oeuvre sur une base uniquement provinciale.

Ce à quoi M. Fortin a répondu qu'un programme national risquerait de drainer tous les travailleurs spécialisés hors du Québec, parce que la majorité d'entre eux est bilingue.

"Ils peuvent aller travailler dans une autre province, dit le ministre, mais le contraire ne peut se faire. Les statistiques indiquent en fait que peu de travailleurs anglophones viennent travailler au Québec."

Aussi longtemps que cette situation durera, a ajouté le ministre, le Québec ne pourra accepter un tel programme de mobilité de la main-d'oeuvre.

Le ministre de l'Immigration, M. Jean Marchand, qui deviendra plus tard ministre fédéral de la Main-d'oeuvre, avait dit aux participants à la conférence, qui se terminera jeudi, que le gouvernement d'Ottawa entendait améliorer son programme de mobilité de la main-d'oeuvre introduit l'an dernier.

En vertu de ce programme, des travailleurs qui veulent aller travailler dans une autre région peuvent bénéficier de prêts ou de subventions à cette fin.

M. Fortin a par ailleurs déclaré au cours d'une entrevue que son gouvernement croyait que les provinces devraient assumer le contrôle de leur propr programme de formation de la main-d'oeuvre. Actuellement, c'est le Service national de placement qui assume cette tâche pour tout le pays.

L'hon. Hugues Lapointe...

(Suite de la première page)

Selon l'agence de nouvelles U.P.I., le premier ministre Lesage a communiqué avec M. Pearson, à Ottawa, la nuit dernière pour discuter de la nomination d'un successeur à M. Comtois. Selon le premier ministre du Québec, "trois ou quatre noms auraient été mentionnés."

EXCELLENTE NOUVELLE

M. Lesage a qualifié "d'excellente" la nomination de M. Hugues Lapointe au poste de lieutenant-gouverneur.

Commentant la décision fédérale, le premier ministre a déclaré : "C'est un homme de grande valeur qui a eu une carrière extraordinaire au point de vue militaire, parlementaire et gouvernemental."

M. Lesage a continué : "Etant donné les liens d'amitié qui me lient àM. Lapointe depuis toujours, il m'est difficile de me lancer dans de trop grands éloges."

Le premier ministre a révélé, par ailleurs, que les travaux parlementaires suspendus par la mort de M. Comtois reprendront mardi prochain. L'assemblée législative se réunit quelques minutes aujourd'hui pour ensuite s'ajourner en signe de deuil.

M. Lapointe est un homme de haute stature, chauve, s'exprimant aisément en français et en anglais. Il s'est intéressé à la politique dès ses jeunes années. Comme député, il était très apprécié de ses confrères pour sa participation toujours distinguée aux débats.

Il était délégué général du Québec à Londres depuis 1961.

Carrière à multiples facettes

(Suite de la première page)

la première fois aux Communes pour le comté de Lotbinière sous l'étiquette libérale aux élections générales de 1940 et en septembre 1945, il devenait adjoint parlementaire du ministre de la Défense nationale, puis du secrétaire d'Etat au Affaires extérieures en janvier 1949.

En août 1949, il était assermenté membre du Conseil Privé et devenait solliciteur général du Canada. En août 1950, il obtenait le portefeuille des Affaires des Vétérans et celui des Postes en novembre 1955.

En septembre 1948, il était délégué du Canada à l'assemblée générale des Nations unies à Paris et à Lake Success en avril 1949 et en septembre 1950.

Réélu aux élections générales de 1945, puis à celles du 27 juin 1949, de même qu'en 1953, l'hon. Hugues Lapointe connut la défaite en 1957.

Docteur en droit (honoris causa) de l'université d'Ottawa où il avait obtenu son baccalauréat ès arts, l'hon Lapointe fit partie de l'étude légale de Lapointe et Fortier de 1957 à 1961.

Le 1er décembre 1961, il entrait au ministère québécois de l'Industrie et du Commerce et devenait agent général de la province à Londres.

Le nouveau lieutenant - gouverneur de la province est membre de Club de la Garnison, àà Québec, du Club Rideau, à Ottawa et du Club de Réforme de la Vieille capitale.

La dépouille...

(Suite de la première page)

Elle se compose de quatre membres de la Sûreté provinciale, de deux soldats du 22e Régiment, coiffés du casque de poil, ainsi que de deux marins. Ces derniers portent la carabine, le canon reposant par terre.

Les membres de la famille Comtois ont déjà commencé à recevoir les marques de sympathie et condoléances des nombreux visiteurs, dans le salon d'honneur attenant à la salle du Conseil législatif.

Ce sont les militaires du Royal 22e régiment qui formeront la garde d'honneur, près des restes mortels de M. Paul Comtois, jusqu'à dix heures ce soir et demain, de dix heures du matin à dix heures du soir. Seize membres du premier bataillon de ce régiment ont été désignés pour cette faction d'honneur.

Des membres de la Police provinciale en grande tenue monteront également la garde près de la tombe du lieutenant-gouverneur pendant les deux jours que les restes mortels seron texposés, dans la salle du Conseil législatif. Deux aides de camp du lieutenant-gouverneur seront également présents en permanence dans la Chambre rouge jusqu'au départ du cortège, jeudi matin.

Le major Patrick Tremblay commandera la garde d'honneur qui comprendra cent membres du 22e Régiment. Par ailleurs, tout le long du parcours, du Parlement à la Basilique, un cordon de 700 militaires fera le service d'ordre.

Au moment où le cercueil quittera le Parlement, jeudi matin, une salve de quinze coups de canon sera tirée de la citadelle par le 6e régiment d'artillerie de campagne, sous le commandement du colonel Julien Chouinard qui est aussi sous-ministre de la Justice.

Le temps

Régions de Montréal, d'Ottawa, de Québec, des Laurentides et des Cantons de l'Est: nébulosité variable, un peu moins froid, vents de l'ouest de 15 milles. Minimums et maximums à Montréal et Ottawa cinq et 15; Québec et Sherbrooke cinq sous zéro et 15 au-dessus; Ste-Agathe zéro et 10 au-dessus.

CONDITIONS DU SKI DANS LA REGION

Les conditions du ski dans la région sont idéales par suite de la fin de cette période de froid sibérien des derniers jours. Les pentes sont recouvertes d'une neige abondante en poudre sur fond dur. Les monte-pentes sont en marche et les routes sont bonnes. Le thermomètre marquait vingt degrés au-dessus au cours de la matinée au lieu de vingt en-dessous en fin de semaine dernière.

M. A. Bédard, réélu président du Club Automobile Québec

Le Club Automobile Québec, qui offre des services exclusifs à près de 63,000 membres, a réélu, lors de son assemblée annuelle M. André Bédard, de Québec, à la présidence. Il s'agit du deuxième mandat de M. Bédard.

Les autres administrateurs élus sont : MM. Jacques Arsenault, vice - président, Conrad Leblanc, secrétaire, Guy Renaud, vice-président exécutif, Ernest Ross, David Morisset, Maurice Charland, Rolland Casault, Jean Drouin, Dr Léo-Paul Dubé, Bernard Fortier, Raphaël Déry, Joseph-L. Pagé, Me François Lajoie et M. Vincent Brassard.

Le Club Automobile Québec consacre chaque année de fortes sommes d'argent à l'enseignement de la conduite automobile et le vice-président exécutif, M. Renaud, a annoncé, à cet effet, la parution prochaine d'un ouvrage en français sur l'enseignement de la conduite automobile dans les collèges, soit une adaptation du manuel "Sportsmanlike Driving" déjà largement utilisé dans les high-schools canadiens et américains.



Vichy Supreme
Une Limonade Gazeuse
PURGATIVE
Eau médicinale gazeuse aromatisée au citron! C'est un purgatif effervescent dont le goût est absolument semblable à celui de la limonade. Exigez-la de votre pharmacien.
Agent général pour le Canada: J.-Alfred Ouimet, Montréal

EAU des CARMES BOYER
FACILITE LA DIGESTION
APAISE LES NERFS
DISSIPE TOUS MALAISES
RÉCONFORTE
Agent général pour le Canada: J. Alfred Ouimet, Montréal

MOTEL-RESTAURANT à vendre
10 unités, salle à manger, bar salon. Situé à 20 milles au sud de Montréal, dans le comté de Beauharnois. Construction datant de 1961.
ECRIRE A DEPT 2090, LE SOLEIL

A la mémoire de



L'HONORABLE
PAUL COMTOIS
Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec

H. LACASSE ENR.
Trottoirs
120, Avenue Lamontagne, Québec

L'honorable Paul Comtois n'est plus...

Son règne fut sous le signe d'un dévouement admirable et d'une loyauté irréprochable à l'égard du peuple québécois et de sa tâche représentative du Trône.

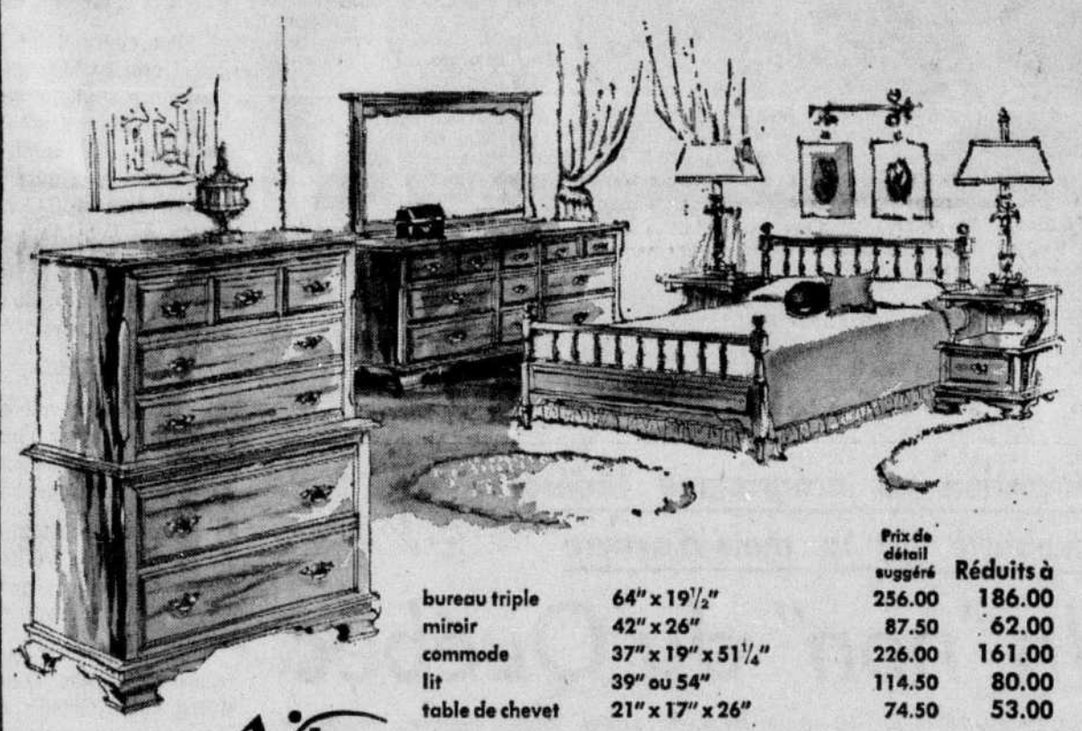
Que son âme connaisse le repos pour lequel prie tout le peuple québécois.

SIMONS'
Côte de la Fabrique

la galerie du meuble

VENTE annuelle

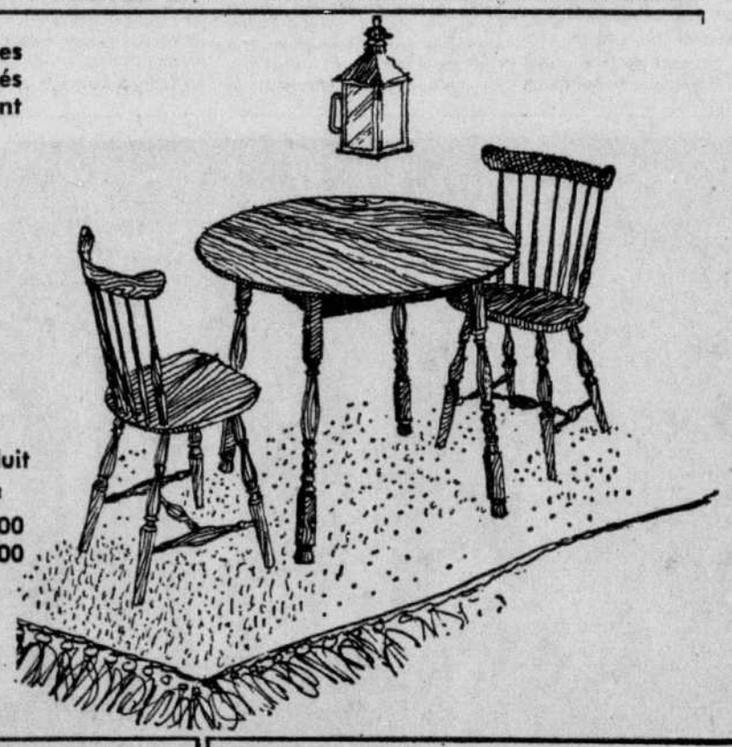
Tous les meubles de style colonial de Vilas ont été réduits pour cette vente.
Les meubles Vilas sont fabriqués d'érable massif et sont protégés par un fini synthétique très résistant —



		Prix de détail suggéré	Réduits à
bureau triple	64" x 19½"	256.00	186.00
miroir	42" x 26"	87.50	62.00
commode	37" x 19" x 51¼"	226.00	161.00
lit	39" ou 54"	114.50	80.00
table de chevet	21" x 17" x 26"	74.50	53.00

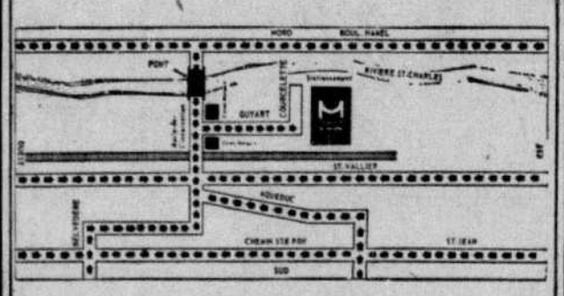
Vilas

Pour vous mieux servir, ces meubles Vilas sont présentés dans 12 pièces entièrement décorées —



	Prix de détail suggéré	Réduit à
table ronde, 40" de diamètre, extensible à 58"	102.50	71.00
chaise	32.50	23.00

Plans budgétaires —
Stationnement —



la galerie du meuble inc.
18, rue Courcelette
Québec (8). Téléphone: 681-0171
Heures d'ouverture:
De 9 hres A.M. jusqu'à 5.30 hres P.M. les lundis, mardis, mercredis et samedis, et jusqu'à 9.30 hres P.M. les jeudis et vendredis.

McGill devra prouver qu'elle n'a pas les fonds suffisants

Par Normand GIRARD

Le premier ministre Jean Lesage a fait savoir, à six heures hier soir, après un entretien de près de 90 minutes avec les autorités de l'université McGill, de Montréal, que d'autres pourparlers auront lieu lundi prochain.

Voici le texte intégral de ce communiqué remis aux journalistes par le chef du gouvernement:

"Le premier ministre, M. Jean Lesage, a rencontré aujourd'hui le Dr H. Rocke Robertson, principal et vice - chancelier de l'Université McGill.

"Il a été convenu que des représentants de cette université rencontreront, d'ici quelques jours, un groupe de fonctionnaires, notamment des ministères des Finances et de l'Education.

"Le but de cette rencontre est de déterminer s'il est exact que l'Université McGill ne peut fournir, avec les fonds dont elle dispose, et au même titre que les autres universités du Québec, les services d'enseignement supérieur qui sont nécessaires."

EN D'AUTRES TERMES

En d'autres termes, cela signifie que la position du gouvernement du Québec demeure inchangée et qu'aucune modification n'est apportée à la répartition des subventions universitaires qui a été annoncée dans le récent budget des dépenses du gouvernement pour l'exercice financier 1966 - 67.

Devant les représentations de McGill, le gouvernement demande à cette institution de faire la preuve qu'elle est incapable d'assurer les services d'enseignement nécessaires suivant les crédits dont elle dispose actuellement.

Ce ne sera qu'une fois que cette preuve aura été faite, si on y parvient, que le gouvernement étudiera la possibilité de modifier son attitude.

LES SUBVENTIONS

Selon les prévisions pour le prochain exercice financier, McGill recevrait une subvention totale de $5,494,000, au regard de $5,391,000 l'an dernier, Bishop's $486,000 au regard de $388,000 l'an dernier et Sir George Williams $2,333,000 au regard de $453,000 l'an dernier.

Le principal et vice - chancelier de McGill, le Dr Robertson, s'est immédiatement élevé contre ces prévisions, lesquelles, selon lui, témoignent d'une appréciation inéquitable des besoins de McGill en matière de développement et de dépenses courantes. Il a également donné à entendre que le ministère de l'Education avait tenu compte du critère de la langue pour faire sa répartition.

Selon les explications données par Me Paul Gérin - Lajoie dans les prévisions budgétaires du gouvernement pour le prochain exercice financier, il ressortait que l'ensemble du secteur universitaire anglais du Québec recevrait en 1966 - 67 vingt - cinq et trois dixième pour cent du total des subventions gouvernementales versées aux universités.

L'an dernier, le secteur anglais avait reçu 25.8 pour cent du total, soit environ $206,000 de plus que cette année.

LA REUNION

Outre le principal et vice - chancelier de McGill, M. George Grimson, adjoint au principal, M. Howard I. Ross, chancelier, M. Deane Nesbitt, membre de l'exécutif et Me Maxwell Cohen, doyen de la faculté de Droit, ont participé aux discussions d'hier après - midi.

M. Lesage a précisé à l'issue des entretiens que ceux - ci furent très cordiaux. Il a ajouté que ces gens n'étaient pas venus en tant que groupe de pression mais plutôt afin de répondre à son invitation.

Le premier ministre a déclaré que la réunion de lundi prochain sera présidée par M. Marcel Casavant, sous - ministre des Finances. Il a dit ignorer qui représentera l'université McGill.

"Le Winnipeg Free Press ou celui qui écrit dans le Winnipeg Free Press a trop d'imagination," répondit - il à un journaliste qui lui demandait s'il est vrai, comme le prétendait ce journal du Manitoba ,que le gouvernement du Québec avait "gelé" pour une période indéfinie les subventions aux universités à la suite des protestations de McGill.

CORPS INTERMEDIAIRES

Enfin, M. Lesage a dit ne pas savoir si d'autres corps intermédiaires de la province lui avaient fait parvenir des communications identiques à celle de la S.S.J.B. le priant de ne pas céder devant le chantage de McGill.

"Le télégramme de la Société Saint - Jean - Baptiste, dit - il, j'en ai pris connaissance sur les journaux. Je n'ai pas eu le temps de dépouiller ma correspondance à la suite de tous les imprévus qui sont survenus. On me dit que des télégrammes, j'en reçois de tous les coins du pays et du monde actuellement."



M. H. R. Robertson converse avec M. Jean Lesage.

A Ottawa

avec Amédée Gaudreault



La mort de M. Comtois

OTTAWA — La tragédie de Bois de Coulonge a eu maints échos, hier, dans la capitale canadienne où l'ancien lieutenant - gouverneur du Québec, M. Paul Comtois, ne comptait que des amis et des admirateurs. Aux Communes, le premier ministre Pearson a rappelé la générosité, l'amabilité et l'esprit de travail de celui qui fut ministre des Mines et Relevés techniques dans le cabinet Diefenbaker de 1957 à 1961 et signalé que sa disparition dans de telles circonstances rendait sa mort doublement pénible à tous ceux qui l'ont connu.

M. Diefenbaker a évoqué la modestie, la courtoisie et le dévouement de celui qui s'étonna quand on lui offrit le poste de lieutenant - gouverneur du Québec. Il a aussi fait allusion, comme M. Pearson, à son attachement inlassable à la classe agricole, qu'il avait professionnellement entrepris d'aider, puisqu'il était agronome. "C'était un homme simple, juste et bon", a dit son successeur dans Nicolet Yamaska, M. Clément Vincent. MM. Douglas (qui en a profité pour réclamer des mesures de précaution plus grandes contre les dangers d'incendie), Thompson et Grégoire ont aussi présenté les condoléances de leurs partis.

M. Comtois, que j'ai vu à l'oeuvre pendant de nombreuses années, n'avait pas d'ennemis quand il abandonna la politique active le 6 octobre 1961, pour succéder à M. Onésime Gagnon, 20e lieutenant gouverneur du Québec, décédé quelques jours plus tôt. Il accomplissait ses tâches avec tact, bonne humeur et une efficacité souvent discrète

Peu après son entrée dans le cabinet fédéral, il représenta le Canada aux fêtes de l'indépendance du Cameroun. Quand la reine Elizabeth fit une tournée au Canada en 1959, à l'occasion de l'inauguration de la Voie maritime du Saint-Laurent, M. Comtois et son épouse eurent l'honneur d'accompagner officiellement la souveraine sur son yacht, le "Britannia", de Québec à Gaspé. J'avais moi-même à l'époque assuré le compte-rendu de cette tournée à travers le pays et je puis dire que l'une des étapes qui plurent davantage à la reine fut celle où, à bord de son navire, elle conversa familièrement avec M. et Mme Comtois non pas des grands problèmes mondiaux, mais en mère particulièrement intéressée à l'éducation de ses enfants.

M. Comtois, qui fut maire de Pierreville dans son comté de Nicolet - Yamaska pendant des décennies, y avait aussi conservé sa ferme. Il fut candidat une première fois en 1930 et son adversaire libéral, M. W. E. A. Boucher, fut élu par une seule voix. Ce n'est que 27 ans plus tard qu'il devait accepter d'être de nouveau candidat, pour l'emporter, de même qu'aux élections de 1958. Incidemment, il arriva une autre fois à un candidat, le libéral J. - H. Leduc, de n'être élu que par une seule voix dans ce comté, en 1891. La circonscription ne comprenait alors que le comté de Nicolet. En rendant hommage à la mémoire de M. Comtois, M. Diefenbaker a tenu, hier, à prononcer une partie de son allocution en français.

SUCCESSION A COMBLER RAPIDEMENT

L'ancien premier ministre a aussi rappelé que le successeur d'un lieutenant-gouverneur doit être rapidement nommé, si l'on ne veut pas paralyser le mécanisme administratif d'une province. En 1961, M. Comtois fut désigné au lendemain des funérailles de M. Onésime Gagnon. Cette fois, l'Assemblée législative est en pleine session, ce qui ajoute à l'état d'urgence.

On sait que c'est le gouvernement fédéral qui nomme le lieutenant - gouverneur d'une province, mais après consultations, il va sans dire, avec les autorités provinciales. On imagine que ce sont de telles occupations qui ont empêché M. Pearson de venir en Chambre à 10 heures, hier soir, donner la réplique à M. Stanley Knowles à propos d'assurance - maladie, comme il en avait manifesté l'intention au début de la séance.

Au moment où ces lignes ont été écrites (hier soir), on prévoyait que l'identité du successeur de M. Comtois serait connue cet avant-midi, à l'issue d'une réunion du cabinet fédéral. A ce moment-là, la rumeur mentionnait une douzaine de noms, dont ceux de MM. Hugues Lapointe, chef de la délégation du Québec à Londres et ancien collègue de MM. Pearson et Lesage dans le cabinet Saint-Laurent; Maurice Bourget, ancien président du Sénat qui sera élevé au rang de membre du Conseil Privé cet après-midi incidemment; Renault Saint-Laurent, fils de l'ancien premier ministre canadien. On parlait aussi de MM. Guy Favreau, président du Conseil privé et leader du parti libéral fédéral québécois, Georges Lapalme, ancien ministre dans le cabinet Lesage et ancien chef du parti libéral provincial, et Alan Macnaughton, ancien président de la Chambre des communes dont un "lobby" sollicite l'envoi quelque part (ce qui sera probablement ailleurs).



Le Dr Antoine Larue, président fondateur du Club Fleur-de-Lys, Me Robert Cliche et le nouveau président du mouvement, M. Georges Caron.

Pour être logique, il faudrait pendre sur la place publique

(Robert Cliche)

Par Antoine LADOUCEUR

Si Me Claude Wagner veut demeurer logique avec lui-même il doit faire construire une potence au Carré d'Youville, à Québec, ou sur la Place d'Armes, à Montréal, et faire exécuter les criminels le samedi après-midi devant toute la population en prenant bien soin d'inviter les caméras de la télévision.

C'est ce qu'à prétendu, hier soir, le chef québécois du N.P.D., Me Robert Cliche, en voulant "réengager sur la bonne voie" le débat public présentement en cours au pays sur la question de la peine de mort.

M. Cliche a expliqué que les tenants du maintien de la peine de mort, y compris le ministre de la Justice du Québec, faisaient état de deux arguments majeurs dans l'énoncé de leurs points de vue sur le sujet: "la peine de mort doit servir d'exemple et elle doit prévenir le meurtre".

"Eh bien si ces gens veulent être logiques avec eux-mêmes, le ministre Claude Wagner pour un doit arrêter de faire exécuter les criminels en cachette, à Saint-Vincent-de-Paul, à minuit et une minute et reprendre la méthode des exécutions sur la place publique", a lancé à brûle-pourpoint le conférencier invité du club Fleur-de-Lys de Québec.

UN SCANDALE

L'avocat de la Beauce avait auparavant servi une mise en garde à son auditoire avant d'entrer dans le vif du sujet.... "pour discuter du problème d'une façon impartiale, il faut le soustraire à une certaine sensiblerie et à un certain attendrissement qu'on soit d'un côté comme de l'autre".

Selon Me Cliche, il est essentiel que des philosophes, des théologiens, des juristes et des psychiatres participent au débat public sur le maintien ou l'abolition de la peine de mort.

Il a d'autre part soutenu que la société formait présentement des candidats à la violence, par la télévision notamment; ces candidats à la violence ce sont de futurs prospects pour les exécutions capitales.

L'ancien candidat néo-démocrate a dit que c'était une vraie honte de constater la façon d'aborder une question comme la peine de mort et celle de la guerre au Vietnam, par exemple.

"Pourtant, la gang à Johnson sème le désastre au Vietnam, rase des villages entiers avec des méthodes barbares qui ne sont certainement pas pires que celles utilisées par les Russes en Hongrie".

La majorité des gens restent froids devant ce "génocide", a-t-il dit alors que l'autre côté on se scandalise parce que certains osent lutter contre le maintien de la peine de mort.

M. Cliche a ajouté qu'il avait hâte que nos gouvernements se scandalisent de la situation atroce qui existe au Vietnam à l'heure actuelle.

Le conférencier a aussi dénoncé la méthode utilisée par Me Wagner pour défendre le maintien de la peine de mort. Il a fait écho notamment aux deux exemples typiques soulignés par Me Wagner.... le cas Léopold Dion et le cas de Georges Marcotte.

M. Cliche a rapporté les exemples qu'il a vécus lorsqu'il fut appelé à défendre devant les tribunaux quatre citoyens de la Beauce accusés de meurtre au premier degré. "Dans chacun des cas, a-t-il dit le criminel m'a avoué que jamais l'idée de monter un jour sur l'échafaud ne lui était venue à l'esprit au moment de commettre son forfait".

DEUX INVITES DE MARQUE

S'il avait prononcé sa conférence quelques minutes plus tôt, Me Robert Cliche aurait été écouté attentivement par deux invités de marque: le juge en chef de la Cour supérieure du Québec et nul autre que le ministre de la Justice.

En effet, le juge Dorion occupait une table à quelque dizaines de pieds seulement de l'auditoire de M. Cliche tandis que Me Wagner a pris le repas du soir dans un local adjoint d'où les conversations pouvaient facilement être entendues.

Fait à noter, c'est un conseiller du ministère de la Justice qui a présenté l'orateur. Me Gérard Doyon a cependant tenu à préciser que sa présence était motivée par l'amitié qui l'unissait au conférencier.

Etude de documents

OTTAWA (PC)—La Gendarmerie royale poursuit l'étude des documents saisis au quartier général de l'Union canadienne internationale des Marins en vue d'y découvrir tout irrégularité qui permettrait de porter une accusation criminelle contre l'ex-président de l'union Hal Banks.

C'est ce que déclarait en Chambre lundi le solliciteur-général M. Larry Pennell en réponse à M. H. W. Herridge, député néo-démocrate de Kootenay West, qui avait demandé à quel point en était la Gendarmerie royale dans son examen des documents de l'U.C.I.M.

Objectifs communs, au Québec et au Manitoba

WINNIPEG (PC) — Loin de constituer deux solitudes, le Manitoba et le Québec sont au contraire "des voisins et des partenaires qui font route dans la même direction".

C'est ce qu'a déclaré hier M. Gérard D. Lévesque, ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, dans une causerie devant un groupe d'hommes d'affaires membres du Winnipeg Sales and Advertising Club.

M. Lévesque a affirmé que les deux provinces" poursuivent des objectifs communs, particulièrement dans le développement industriel et dans l'action régionale, mais par des voies différentes, par exemple, selon leur langue et leur culture propres".

Notant que le Bureau de la statistique du Québec était à la veille de produire des données inédites sur les échanges commerciaux entre le Québec et les autres régions économiques du Canada, le ministre a déclaré: "Actuellement, nous n'avons aucune information valable sur les rapports entre le Manitoba et le Québec si ce n'est qu'en 1962, les chargements et les déchargements de marchandises transportées par camions indiquent un certain équilibre commercial puisque le Manitoba a livré 36,000 tonnes de marchandises à la province de Québec et que celle-ci a expédié 35,000 tonnes au Manitoba".

M. Gérard D. Lévesque a renouvelé son intention d'élargir le réseau des échanges commerciaux entre le Québec et les autres provinces. Il a déclaré à ce sujet qu'une attention sérieuse est donnée au projet de nommer des représentants du Québec dans les principaux centres commerciaux du pays," afin de compléter de cette façon l'action des conseillers économiques du Québec postés à New York, Londres, Paris et Milan".

A titre de ministre québecois tuteur de l'exposition universelle de 1967, M. Lévesque a par ailleurs lancé une invitation personnelle à tous les Manitobains. "Déjà, a-t-il souligné, des architectes de Winnipeg ont fait les plans de la place d'accueil, qui constituera, l'entrée principale de l'expo".

Au point de vue économique, le ministre a affirmé qu'une participation active à l'Expo "67" pouvait constituer pour le Manitoba une fenêtre ouverte sur le monde".

Les demandes de l'université McGill

On en a assez de payer pour faire instruire les Canadiens anglais

(Raymond Roberge)

Par Gilbert ATHOT

Le président national des Jeunes Chambres du Canada français, M. Raymond Roberge, a vertement critiqué, hier soir, l'attitude des autorités de l'université McGill en matière de subventions gouvernementales.

On se souvient que les autorités de cette université montréalaise, de langue anglaise, ont demandé au gouvernement provincial de reconsidérer ses prévisions budgétaires en matière de subventions pour mieux la favoriser.

M. Roberge a fait sa violente sortie au cours d'une assemblée spéciale des Jeunes Chambres de la région de Québec, où il était l'invité d'honneur.

Il s'est principalement attaqué au fait que l'université McGill reçoit, en majeure partie, des étudiants qui demeurent à l'extérieur du Québec. Pour appuyer ses dires, M. Roberge a cité ceci: sur 37,000 étudiants de l'Association des diplômes de McGill, 21,000 d'entre eux résident à l'extérieur de la province, tandis que seulement 16,000 demeurent au Québec.

"On en a assez de payer pour faire instruire les Canadiens anglais, a-t-il dit. Que M. Drury ne nous prenne pas pour des imbéciles", a ajouté M. Roberge, faisant allusion aux chiffres que M. Charles Drury, du Cabinet fédéral, a rendu publics, la semaine dernière, en ce qui a trait aux subventions versées à McGill par le Conseil national de la recherche.

Touchant les subventions gouvernementales pour la recherche, accordées à McGill en comparaison de celles qui sont attribuées à toutes les autres universités de langue française du Québec, M. Roberge a cité les chiffres suivants:—

Année	McGill	Autres universités du Québec (langue française)
1962-63	$1,152,000	$ 787,500
1963-64	$1,604,000	$1,120,500
1964-65	$1,733,000	$1,557,000
1965-66	$1,422,000	$2,238,000

A la suite de ces chiffres, le président national des jeunes Chambres du Canada français a confié laconiquement que les déclarations de M. René Lévesque, ministre du Bien-être et de la Famille, ont certainement pesé dans la balance pour que, pour la première fois depuis quelques années, McGill ait reçu en 1965-66 moins que toutes les universités de langue française ensemble dans le domaine des subventions pour la recherche.

M. Roberge s'est par ailleurs dit d'avis que le gouvernement pourrait faire beaucoup plus pour l'avancement des Canadiens français en prenant toutes les mesures possibles qui permettraient que le français devienne la langue de travail au Québec.

Selon lui, les Jeunes Chambres du Canada français considèrent que la langue d'un individu est sa plus grande richesse. "Il ne faut pas s'étonner que les Jeunes Chambres fassent des pressions auprès du gouvernement pour que la langue française soit prioritaire au Québec, a-t-il dit.

"On nous traitera peut-être d'extrémistes, a-t-il ajouté; toutefois, selon lui, l'extrémisme se situe bien plus dans le fait que nous ayons accepté jusqu'à ce jour que le français ne soit pas prioritaire au Québec.

"Tout nouveau citoyen qui n'adhère pas à notre groupe (canadien-français) affaiblit notre économie, a-t-il expliqué. Nous devrions être libres de garder notre argent pour nous."

Dans le domaine des subventions, M. Roberge s'est dit d'avis qu'elles devraient être attribuées aux universités en tenant compte des étudiants demeurant au Québec.

Présentement, a-t-il dit, McGill reçoit beaucoup plus proportionnellement au nombre d'étudiants de langue anglaise que ceux des universités de langue française au Québec.

Nous payons pour tous les étudiants des autres provinces qui viennent étudier en grand nombre à McGill. "Le montant d'argent dépensé pour les étudiants ne demeurant pas au Québec devrait être utilisé pour notre groupe ethnique.

"Qu'il soit bien compris, a ajouté M. Roberge, que nous désirons que les étudiants de langue anglaise du Québec soient aussi bien traités qu'ils le sont actuellement, mais nous trouvons que c'est travailler contre l'avancement économique du groupe français que de payer pour ceux qui viennent de l'extérieur et qui sont déjà plus riches que nous."

En terminant, le président national des Jeunes Chambres a exprimé l'opinion que le gouvernement du Québec ne devrait pas verser d'argent pour les immigrants et que l'université McGill devrait demander une égalité avec les autres universités françaises, mais pas revendiquer d'être privilégiée.

Le libéralisme économique a perdu sa valeur

Selon le président national des Jeunes Chambres du Canada français, M. Raymond Roberge, le groupement qu'il représente n'a pas de pensée économique d'extrême droite ou d'extrême gauche, mais considère que le libéralisme économique est périmé.

Il a ajouté que le gouvernement doit jouer un rôle plus que supplétif dans le domaine économique. "C'est en nous imposant dans ce secteur de l'activité que nous aurons priorité de notre langue et de notre éducation", a-t-il dit, faisant allusion à une récente déclaration du ministre du Bien-être et de la Famille, M. René Lévesque.

OPTIQUE SOCIALE

Pour M. Roberge, dans le domaine social, le problème de l'heure est celui de la pauvreté. "Il faut que la population collabore pour résoudre ce problème; il n'appartient pas seulement aux sociétés Saint - Vincent - de - Paul de s'occuper de la pauvreté."

Rappelant des statistiques publiées relativement à la ville de Montréal et à sa région urbaine, M. Roberge a précisé que 38 pour cent des habitants de la ville vivaient dans la misère, la pauvreté et la privation, tandis que 33 pour cent de la population de la région urbaine de la métropole étaient dans la même situation.

Selon M. Roberge, cet état de choses provient du fait que les chefs de famille gagnent des petits salaires, qu'une part de ces derniers sont d'un jeune âge et aussi en raison de la faible scolarité.

Le président national des Jeunes Chambres du Canada français était l'invité, hier soir, des Jeunes Chambres de la région de Québec.

Voeux adoptés

Des délégués des bureaux de direction de neuf Jeunes Chambres faisant partie de la région de Québec ont adopté en principe deux voeux au cours d'une réunion spéciale tenue hier.

Le premier voeu réclame une semaine de travail n'excédant en aucun cas cinq jours de huit heures; le second demande le maintien de l'heure avancée en permanence.

Ces deux voeux présentés par la Jeune Chambre de Montmorency seront étudiés au cours des prochaines semaines, en coopération avec la Régionale des Jeunes Chambres, avant d'être présentés pour acceptation finale au congrès qui se tiendra dans le comté de Charlevoix, au printemps.

La réunion d'hier soir, qui s'est tenue à l'hôtel de ville de Montmorency, groupait des délégués des Jeunes Chambres de Baie Saint-Paul, de Pointe-au-Pic - La Malbaie - Clermont, de Lévis - Lauzon, de Loretteville, de Québec, de Québec-Ouest, de Montmorency, de Sainte-Foy et de Saint-Agapit, Lotbinière.

Cette assemblée a également permis aux délégués de reviser et d'accepter les règlements de concours régionaux, les statuts et les règlements régionaux du mouvement.

Subventions versées pour venir en aide à l'éducation, dit Pearson

OTTAWA (PC) — Le chef de l'opposition, John Diefenbaker, a une fois de plus demandé au premier ministre, hier, si les subventions versées aux provinces à titre d'aide aux universités peuvent être utilisées à d'autres fins, comme la construction de routes par exemple.

M. Pearson répondit que ces subventions ont été versées au Québec dans le but de venir en aide à l'éducation.

M. Gilles Grégoire (R.C.-Lapointe) a aussitôt demandé au premier ministre l'assurance que le gouvernement fédéral n'interviendra pas dans un domaine de stricte juridiction provinciale comme l'éducation. La question fut refusée par M. Lucien Lamoureux, président des Communes.

D'autre part, le ministre québécois de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie, et le premier ministre Jean Lesage lui-même soutiennent que ces subventions sont inconditionnelles et peuvent par conséquent être utilisées à d'autres fins.

Par sympathie pour le Québec en deuil,
LE CONSULAT GENERAL DES ETATS-UNIS
Annule sa réception pour l'anniversaire de George Washington

In Sympathy with the Bereaved People of Quebec
THE AMERICAN CONSULATE GENERAL
Has cancelled its Washington's Birthday Reception

ÉDITORIAL

Fais ce que dois

LE SOLEIL, QUEBEC, MARDI 22 FEVRIER 1966

Fin tragique de M. Comtois

L'incendie de la demeure du lieutenant-gouverneur de la province prend un caractère tragique du fait de la mort de M. Paul Comtois dans le brasier. C'est plus d'un siècle d'histoire de la province qu'engloutissent les ruines de la maison de Bois-de-Coulonge. Cet incendie marque en outre la fin la plus dramatique d'un des vingt et un lieutenants-gouverneurs qui se sont succédé dans le Québec.

Cette fin tragique contraste avec la carrière politique pausée de l'honorable Paul Comtois. Celui-ci, en effet, s'est dirigé vers la politique plutôt à la suite d'un concours de circonstances que par une décision personnelle bien mûrie. M. Comtois était un homme profondément attaché aux questions agricoles. Il préférait les données d'une science exacte aux longues envolées oratoires.

Ce sont peut-être ces qualités qui impressionnèrent l'ancien premier ministre du Canada, M. John Diefenbaker qui, généralement méfiant, a choisi M. Comtois comme l'un de ses hommes de confiance au sujet du Québec après les élections de 1957. C'est M. Diefenbaker qui par la suite, porta son choix sur l'honorable Comtois au poste de lieutenant-gouverneur de la province, à la mort de son prédécesseur, M. Onésime Gagnon, en 1961.

Les premiers contacts de M. Comtois avec la vie politique intervinrent en 1948. Il fut le maire de la paroisse de Pierreville de 1948 à 1961. En 1930, il se présenta candidat conservateur et fut défait par une seule voix de majorité. Il fut par la suite attiré par la fonction publique. De 1935 à 1936, il devint chef évaluateur de la Commission du prêt agricole de la province, puis gérant général du Crédit agricole de 1936 à 1957.

Au cours de cette dernière année, il se présenta candidat conservateur dans la circonscription fédérale de Nicolet-Yamaska sur les conseils de feu Maurice Duplessis alors premier ministre de la province, qui voyait en M. Comtois un homme susceptible de renforcer la cause des conservateurs fédéraux dans la province. Il fut élu aux élections générales du 10 juin 1957 et réélu lors des élections générales du 31 mars 1958. Auparavant, le 7 août 1957, il avait été nommé membre du Conseil privé et ministre des Mines et des Relevés techniques dans le cabinet conservateur.

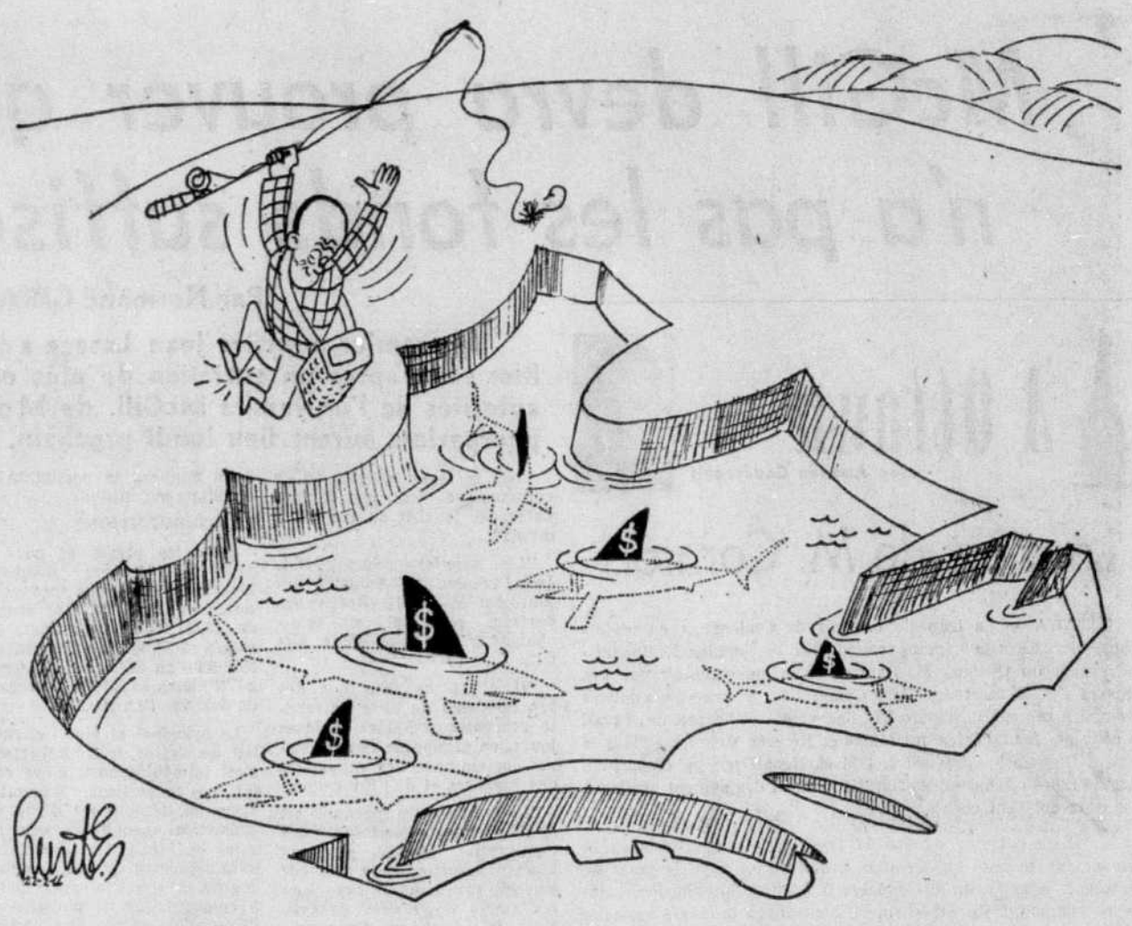
Dans sa brève carrière de politique active, M. Comtois a su déployer ses dons. Bien qu'on n'ait pas recouru à sa compétence reconnue en matière agricole, il ne tarda pas à se révéler un bon ministre aux Mines. M. Paul Comtois a été un homme politique et un ministre au jugement sûr. D'un naturel plutôt calme et préférant les gestes concrets aux grands discours (ce qui a probablement attiré l'attention de l'ancien premier ministre Diefenbaker), M. Comtois n'en restait pas moins ferme dans ses attitudes. Il déclina une première fois l'occasion de se retirer de la politique active en refusant un siège au Sénat. Il accepta par la suite sa nomination comme lieutenant-gouverneur de la province. Il y a exercé ses fonctions avec le tact et la courtoisie qui lui étaient coutumiers.

M. Comtois habitait Bois-de-Coulonge depuis le 21 octobre 1961. La demeure, construite en 1862-63, porta le nom de Spencerwood jusqu'en 1947. On lui donna alors le nom français de Bois-de-Coulonge, en l'honneur d'un ancien gouverneur de la Nouvelle-France, Louis d'Ailleboust, qui possédait un vaste domaine comprenant la partie est de Sillery, qu'il nomma "terre de Coulonge".

Le premier lieutenant-gouverneur de la province, Sir Narcisse-F. Belleau, occupa son poste à Bois-de-Coulonge le jour même de l'entrée en vigueur de la Confédération, le premier juillet 1867, alors que la province du Canada (Haut et Bas-Canada) entrait dans le nouveau régime fédératif sous deux entités distinctes le Québec et l'Ontario. Depuis, vingt et un lieutenants-gouverneurs se sont succédé à ce qui fut d'abord Spencerwood, puis Bois-de-Coulonge.

La disparition de l'honorable Paul Comtois dans l'incendie dévastateur imprime un caractère tragique aux ruines d'une maison centenaire à laquelle était attachée tant d'histoire.

Comme haut fonctionnaire de la province, comme homme politique sur la scène fédérale, puis finalement comme vice-roi au Québec, M. Paul Comtois a laissé son nom à l'histoire du pays et, plus particulièrement, de la province. Le jugement sûr et le tact qu'il n'a cessé de manifester en compagnie de Mme Comtois, dans ses hautes fonctions officielles font unanimement regretter sa disparition dans des circonstances aussi dramatiques.



RENÉ LÉVESQUE: "LE BEAU TROU!"

Relations canado-américaines

Les discussions annuelles canado-américaines sur les affaires économiques et commerciales auront lieu à Washington les 4 et 5 mars. La question des répercussions sur les filiales américaines installées au Canada des directives imposées par le gouvernement des Etats-Unis sur les investissements de ces entreprises sera l'un des sujets traités et soulèvera probablement de vigoureuses représentations. On s'occupera également du fait que certaines compagnies canadiennes dont les actions ne sont pas inscrites sur les marchés américains ont néanmoins à subir la pression des règlements des Etats-Unis sur les valeurs vendues comptant.

Avant que les délégués canadiens ne participent à ces réunions, il semble qu'Ottawa devrait réunir des représentants des ministères provinciaux ainsi que des diverses associations industrielles et commerciales qui surveillent règlements et directives en provenance des Etats-Unis et qui peuvent avoir des répercussions prononcées dans divers secteurs. Une invitation spéciale devrait être envoyée à M. Eric Kierans qui a déjà signalé les incidences de ces directives sur la crise nationale au Canada et qui s'est plaint du manque de réaction de la part des autorités canadiennes.

Il se peut, comme l'affirment certains économistes, que la compression des investissements des filiales américaines soit de nature à freiner les tendances inflationnistes dans notre pays, que les directives ne soient que temporaires et qu'elles ne touchent que le tiers des grandes entreprises américaines mais il y a là quand même un principe que le Canada ne peut accepter s'il veut vraiment être maître chez lui. Ces directives semblent fondées sur un principe selon lequel le gouvernement américain, comme l'a expliqué M. Kierans, a le droit de dicter la politique des investissements, le système des achats et les opérations financières des compagnies canadiennes dans lesquelles plus de 10 pour cent des intérêts sont américains.

Le Conseil des ministres français vient de créer un comité interministériel pour l'examen des problèmes posés par les investissements étrangers en France où, proportion gardée, ils sont bien inférieurs aux investissements étrangers (américains) au Canada. Comme chez nous il nous faut trouver les meilleurs moyens de "canadianiser" notre politique économique, les meilleurs cerveaux que l'on peut trouver au sein des gouvernements, de l'industrie et du commerce devraient être nolisés pour que des lois adéquates soient adoptées et des actes posés pour faire face au défi des directives.

La libéralisation des échanges, la disparition des barrières commerciales pourront à la longue favoriser le Canada qui possède des richesses naturelles importantes et qui dispose généralement d'un accès facile aux marchés de capitaux. L'adoption de mesures de nature à aider les industriels canadiens à faire face à la concurrence étrangère devient urgente si nous voulons conquérir notre indépendance économique. C'est la tâche des autorités gouvernementales, des chefs d'entreprises, d'associations patronales et ouvrières.

L'OPINION DU LECTEUR

La neige au Colisée

Québec, 14 février 1966

Monsieur le Maire,

La Ville de Québec, je le crois, n'est plus dans un état stationnaire et aujourd'hui, il y a tout lieu d'espérer que vous me permettrez d'attirer votre attention, sur un fait d'actualité assez frappant et qui m'agace depuis longtemps...

De la neige sale autour du "Colisée". En voulez-vous?... Il y en a...! C'est à vrai dire, à première vue, une immense "dump" de neige, d'où émerge en plein centre, un "Colisée" très mal entouré et qui a coûté assez cher aux contribuables! l'apparence en devient pitoyable!

Si nous, les citoyens de Limoilou, aimons être fiers de notre "Colisée", serait-ce trop demander, Monsieur le Maire, que de changer le décor un peu?...

Je sais que depuis votre élection à la mairie, vous avez eu plusieurs problèmes, sans doute plus importants à régler, mais tout de même, j'espère que vous m'accorderez votre bienveillante attention, et pour vous, il n'y aurait qu'un mot à dire. Je profite de la semaine du "Pee Wee" pour vous faire remarquer qu'un nombre incalculable de citoyens et de visiteurs se rendent au Colisée et qu'il est vraiment pénible pour plusieurs, surtout les étrangers, de n'avoir aucun endroit pour stationner leur auto, vu les amas de neige sale, qui occupent la moitié du terrain et déguisent un si vaste emplacement! dont nous aurions le droit de jouir, il me semble...

J'observe les compagnies bien administrées, comme à Place Fleur de Lys, par exemple, et bien qu'elles ne retirent pas les contributions d'une ville, les terrains sont dégagés des bancs de neige sale, la "dump" est en arrière et les édifices n'en sont que plus apparents et plus coquets!

J'ai remarqué à quelques reprises la manière dont on fait le déblaiement de la neige, au Colisée, après la tempête et si vous le voyiez vous-même, Monsieur le Maire, vous constateriez qu'il n'en coûterait pas beaucoup plus cher, avec toute la machinerie dont la ville dispose, pour déménager la "dump" en arrière du Colisée.

Maintenant, serait-ce trop vous demander, Monsieur le Maire, de faire allumer les lumières rouges "Colisée" au-dessus de l'édifice, tous les soirs de l'année, à la brunante? Quelques-uns diront: "Ca coûte cher, ça! Pas plus que d'autres dépenses, j'allais dire...! Et quand on pense que c'est le seul édifice public d'importance de tout le quartier de Limoilou? A-t-on le droit d'en faire un trou noir, 4 fois par semaine et plus. Les gens de Limoilou, sont-ils moins que rien?

A la haute-ville, c'est très beau! L'Hôtel de Ville est éclairé, le soir; c'est attrayant! Le Palais Montcalm est éclairé; tant mieux! La résidence du Maire est éclairée; nous en sommes heureux! Etc., etc.

Mais nous, de Limoilou, notre Colisée, noir, ignoré, sans aucune indication pour l'étranger... Aurons-nous un jour notre brin de considération?

Veuillez m'excuser, Monsieur le Maire, si j'y vais aussi simplement, mais mon seul but est de coopérer à l'embellissement de ma ville et de lui garder son cachet d'accueil pour le touriste.

Je sais qu'en ce moment vous n'êtes pas le grand responsable de cet état de chose, mais je sais aussi que vous pouvez faire beaucoup pour améliorer la situation à l'avenir, et c'est pourquoi je compte sur votre grande compréhension et votre bon jugement pour acquiescer à mes demandes, bien légitimes, j'imagine.

Je vous remercie donc, d'avance et demeure,

Votre tout dévoué

"J'enviai" Belleville

Réponse à Guy Bourdon

M. Bourdon, vous vous croyez peut-être intelligent pour avoir suggéré à maître Claude Wagner, une Sibérie canadienne, mais autant votre proposition est ridicule, autant elle est négative vis-à-vis le désir du ministre provincial de la Justice. Maître Wagner a demandé aux gens de bien vouloir s'exprimer contre l'abolition de la peine capitale, en écrivant à Ottawa : pourquoi désirons-nous la peine de mort ?

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'énumérer les raisons pour le maintien de cette sentence, car quiconque, je crois, a une tête sur les épaules, n'a pas à réfléchir très longtemps pour admettre qu'il faut débarrasser (sans remords de conscience) la société des types qui se permettent de tuer soit des policiers, gardiens de prison et même petits enfants. Ce que Me Wagner veut entendre est : pour ou contre, mais soyez positif.

Quant aux suggestions dégoûtantes, comme la vôtre, laquelle cite : Nos soldats comme étant des guerriers de salons et tavernes qui n'ont rien à défendre (ici je me dois de vous demander si vous êtes en faveur du maintien de la paix au Canada car votre lettre indique le contraire) vous devriez quand même jeter un coup d'oeil en arrière et ne pas trop parler à travers votre chapeau (soulevez-le un peu, vous verrez mieux) et vous vous apercevrez facilement que l'Armée Canadienne ne s'est pas toujours battue dans les tavernes. Je sais que les Canadiens sont de capables buveurs, mais allez faire un voyage outre-mer et vous aurez une idée de l'honneur qu'ils nous ont donné. Au cas où vous seriez trop "pâte molle" pour l'admettre, au moins excusez-vous, si un jour vous trouviez sur le chemin, disons comme exemple, l'honorable Sévigny qui, lui, pourrait certainement vous renseigner un peu plus sur l'Armée Canadienne.

Par contre, si vous continuez toujours de croire que votre proposition devrait être adressée au ministère fédéral de la Justice, eh bien, moi je crois que je devrais (car je peux aussi agir en fou lorsqu'il le faut) suggérer au ministère de la Défense Nationale qu'on fasse pression pour le service obligatoire, en sous-mentionnant, comme premier soldat, pour surveiller à la baionnette, les criminels en Sibérie canadienne, un certain journaliste dénommé Guy Bourdon.

Je crois que ça
Bourdonne chez toi

Lucien St-Hilaire

Moncton, N.-B.

P.S. Après un tel séjour je crois que vous ne seriez même plus capable de faire la guerre des tavernes.

Le monde a soif

Par suite de la poussée démographique et de l'expansion de l'industrie, les réserves mondiales d'eau douce s'amenuisent. Désormais, deux voies s'ouvrent aux savants: puiser dans le vaste réservoir des océans, et tirer parti des ressources encore inexploitées en eau douce naturelle.

Des deux explosions qui caractérisent notre époque — celle de la population et celle de l'industrie — est né un problème qui va devenir critique: le manque d'eau douce. Naguère circonscrite aux régions déshéritées, aux zones arides, cette disette est aujourd'hui quasi générale, affectant toutes les nations, grandes et petites, et les campagnes comme les zones urbaines.

La science attaque le problème sur deux fronts. Le premier est celui des océans, qui renferment 97 p.c. de l'eau du globe, mais dont l'exploitation est rendue difficile par leur haute teneur en sel. Plusieurs procédés ont été mis au point ces dernières années pour purifier l'eau de mer, et c'est pour confronter les travaux accomplis ou en cours dans ce domaine de la recherche que des spécialistes de 65 pays ont eu au mois d'octobre à Washington, un premier colloque international sur le dessalement de l'eau.

Le deuxième front de l'offensive hydrologique a pour objectif une meilleure utilisation des ressources en eau douce naturelle. Celles-ci ne constituent que 3 p.c. des réserves mondiales: les fleuves, les lacs, les nappes souterraines renferment, en effet, moins de 1 p.c. des réserves globales, et les vastes étendues glacées de l'Arctique et de l'Antarctique, environ 2 p.c., cela n'en représente pas moins un volume énorme. Or, une part importante de ces ressources est encore inexploitée faute de données scientifiques suffisantes. Les opérations sur ce deuxième front sont menacées dans le cadre de la Décennie hydrologique internationale, lancée par l'Unesco en janvier 1965 et qui doit se poursuivre jusqu'en 1974. Soixante-quinze nations participent en ce moment à cette vaste campagne. Son objectif: étendre nos connaissances sur la localisation, l'accumulation et le mouvement de l'eau sur notre planète.

Les mémoires présentés au colloque de Washington prouvent que de grands progrès ont été réalisés depuis quelques années dans les techniques du dessalement. Mais le prix de revient de l'eau douce obtenue par les divers procédés mis au point à ce jour reste relativement élevé. Quoiqu'il en soit, les installations de dessalement représentent, en certains points du globe le moyen le plus économique de se procurer de l'eau potable.

C'est le cas de la capitale de Koweit, dans le Golfe Persique, qui possède la plus grande usine de dessalement du monde. C'est le cas également de l'île d'Aruba dans les Antilles néerlandaises, et de certaines petites localités des Etats-Unis dont les municipalités ont fait construire des usines pour purifier l'eau saumâtre des lacs et des étangs du voisinage.

Il existe à l'heure actuelle trois méthodes principales de dessalement dont chacune a plusieurs variantes. Ce sont : la distillation, la réfrigération et l'électrolyse.

Dans le procédé de la *distillation*, l'eau est transformée en vapeur pour la séparer du sel, puis condensée; dans la *réfrigération*, l'eau de mer est congelée en cristaux de glace qui ne renferment pratiquement pas de sel, puis fondue; enfin, dans le procédé de l'*électrolyse*, un courant électrique extrait les sels en les faisant passer à travers les membranes en plastique qui forment les parois du réservoir.

Plusieurs autres procédés font actuellement l'objet d'expériences.

La chaleur et l'énergie électrique utilisées dans les usines de dessalement proviennent de combustibles de type conventionnel, tels que le charbon ou le pétrole. Mais des études en cours prévoient l'emploi de l'énergie nucléaire dans des installations équipées pour produire à la fois de l'électricité et de l'eau douce. Il s'agit de tirer parti des grandes quantités de chaleur, gaspillées en pure perte dans les centrales nucléaires et conventionnelles, pour distiller de l'eau de mer par un procédé d'évaporation.

Des installations de ce type seraient très utiles dans les zones fortement industrialisées qui font une grosse consommation d'eau et d'énergie. Dans les régions rurales, où l'eau sert essentiellement à l'irrigation, les besoins en énergie sont généralement trop faibles pour absorber le débit d'une pareille usine.

A l'heure actuelle, les installations les plus économiques (fonctionnant au charbon ou au pétrole) produisent environ 4,000 mètres cubes d'eau douce par jour au prix de 1,25 F. (0,25 dollar) le mètre cube. Ce coût est de deux à vingt fois plus élevé que les tarifs normalement pratiqués pour l'eau à usage domestique ou industriel, et dix fois trop cher pour l'eau d'irrigation, sauf en certains cas particuliers.

Cependant, plus l'installation est importante, plus les frais diminuent. Une étude américaine récente révèle qu'une centrale nucléaire qui débiterait 600,000 mètres cubes par jour pourrait produire de l'eau douce au prix de 27 centimes (0,055 dollar) le mètre cube, tout en produisant simultanément de l'énergie à bon marché.

Mais ce sont là des promesses d'avenir. En l'état actuel de la recherche, les techniques du dessalement sont loin de pouvoir fournir de l'eau douce à des prix abordables et en quantités suffisantes pour satisfaire les besoins mondiaux.

Dans une intervention du Colloque de Washington, M. Michel Batisse, qui dirige à l'Unesco la division des études et recherches relatives aux ressources naturelles, a mis l'accent sur deux points importants. Il a souligné, d'une part, que seule l'intensification de la recherche fondamentale peut conduire à des découvertes ouvrant la voie à la production massive et économique de l'eau douce par dessalement; et il a déclaré, d'autre part, qu'une utilisation plus judicieuse de nos ressources en eau douce naturelle reste, en général, le meilleur recours à l'heure actuelle.

"Nos connaissances sur l'eau en tant que composé chimique sont encore trop limitées, a dit M. Batisse. Si nous voulons mettre au point des procédés de dessalement vraiment efficaces, il faut encourager la recherche fondamentale sur ses propriétés à l'état liquide et solide et sur les solutions".

Il importe aussi, a ajouté M. Batisse, d'intensifier les recherches en physique, en chimie, et en biologie qui peuvent aboutir à long terme à des procédés de dessalement actuellement insoupçonnés. Ainsi, l'un des procédés les plus promotteurs aujourd'hui, celui de *l'osmose inverse*, était pratiquement inconnu il y a cinq ans : il résulte directement de l'étude d'un phénomène physico-chimique naturel — celui de l'*osmose* — grâce auquel les cellules vivantes végétales et animales font passer des substances nutritives, de l'eau et des déchets à travers les membranes qui les enveloppent.

Avec certaines membranes artificielles, on arrive à réaliser ce que font les cellules vivantes. Ce sont ces membranes, découvertes dans les années trente par un chercheur français, Mme Dobry-Duclaux, qui ont permis de mettre au point le procédé de l'osmose inverse. Ce procédé consiste à placer de l'eau contenant du sel, et de l'eau pure dans des bacs disposés de part à d'autre d'une fine membrane en plastique; lorsque l'eau salée est soumise à une pression, elle filtre à travers la membrane dans le réservoir d'eau, abandonnant ses sels dans le premier bac.

Quant aux ressources en eau douce naturelle, M. Batisse souligne que d'énormes réserves sont encore inexploitées. "Ces réserves restent notre meilleur espoir de pouvoir satisfaire les besoins en eau du monde dans un avenir relativement proche. Je pense, en particulier, aux pays en voie de développement, qui doivent se procurer de l'eau à bas prix avec un faible investissement de capitaux".

De ce souci commun est né un vaste mouvement de coopération: la Décennie hydrologique internationale. Et il est d'autres exemples. Lors du colloque de Washington, le président Johnson a annoncé le lancement d'un programme d'assistance — le "Water for Peace Program" — destiné à aider d'autres nations à résoudre leurs problèmes hydrologiques. Le Royaume-Uni a fait une offre analogue d'aide technique.

C'est dans ce même esprit de coopération que l'Union Soviétique et les Etats-Unis ont signé dès novembre 1964 un accord aux termes duquel ils s'engageaient à mettre en commun les résultats de leurs recherches en matière de dessalement; les deux pays transmettront ces informations à l'Agence internationale de l'énergie atomique, qui est appelée ainsi à devenir un centre international de documentation au service de toutes les nations.

Bruno FRIEDMAN
(Informations UNESCO)



Les pompiers viennent de découvrir le corps.

Début de l'enquête

Restes mortels retirés des décombres

Par Lucien LATULIPPE

L'enquête pour établir les causes de l'incendie qui a détruit Bois-de-Coulonge, hier, a débuté dès hier après-midi. Le Commissariat provincial des incendies et la Sûreté provinciale y participent.

M. F.-X. Perreault, le commissaire, nous disait, hier soir, que l'interrogatoire des témoins du tragique incendie est commencé. Il ajoutait que des fouilles dans les débris de la maison vice-royale seront nécessaires, mais qu'aucune date n'avait été fixée pour effectuer ce travail.

Le commissaire doit s'occuper d'une enquête à Montréal. En son absence, il sera remplacé par M. Gilles Lamothe. La P.P. est représentée par le sergent d'état-major Léo Caron qui est assisté des agents Paul Bégin et Marc Saulnier.

Les premiers témoins interrogés sont les employés de la résidence et les gardiens qui étaient présents quand l'incendie a éclaté. Mme Comtois ni sa fille n'ont reçu la visite des enquêteurs. Leur interrogatoire aura vraisemblablement lieu après les funérailles du lieutenant-gouverneur.

Selon la version de Mlle Mireille Comtois, une explosion serait à l'origine du sinistre et il s'agirait d'une explosion de la fournaise. Les fouilles permettront de l'établir. Les experts du bureau de médecine légale de Montréal participeront aussi à l'enquête.

VICTIME TROUVEE

Les restes mortels de M. Paul Comtois ont été trouvés par les pompiers, vers 2h hier après-midi. Le corps calciné et méconnaissable se trouvait sous les décombres, à environ 25 pieds de la porte d'un escalier de service sis à l'extrémité-est de la maison. Ne se sentant pas capable de sauter d'un balcon ou d'une fenêtre, M. Comtois aurait tenté de s'échapper par cet escalier de service, mais les flammes devaient le traquer avant qu'il ne puisse y parvenir. La chapelle où étaient gardées les Saintes Espèces était située dans cette partie de la résidence.

C'est en présence du premier ministre Jean Lesage, des deux fils de la victime, Pierre et Jean, que la dépouille mortelle a été recueillie. Le corps calciné portait encore des lambeaux de vêtement. Il a été transporté chez Germain Lépine Ltée et placé dans un cercueil soudé, dès hier soir.

Le Dr Richard Authier, médecin légiste de Québec, était sur les lieux et il a examiné les restes mortels de M. Comtois. Plus tard, il pouvait signer le certificat de décès, permettant ainsi d'annoncer officiellement la mort du lieutenant-gouverneur.

La date de l'enquête du coroner n'a pas été fixée. Elle aura lieu à la morgue provinciale sous la présidence du Dr Claude Drouin. Il se déroulera au moins une semaine avant qu'elle ne puisse être tenue.

Emouvant hommage de la Chambre des communes à l'honorable Paul Comtois

OTTAWA (PC)—La Chambre des communes a rendu, hier, un hommage ému à la mémoire du lieutenant-gouverneur du Québec, M. Paul Comtois.

Le premier ministre Pearson a déclaré que "tous étaient consternés d'apprendre la mort tragique de M. Comtois", et il a offert ses condoléances à la famille éprouvée.

"C'était un homme bon, honnête, courtois, a dit le premier ministre. Nous l'avons connu alors qu'il siégeait aux Communes, alors qu'il occupait le poste de ministre des Mines et des Relevés techniques sous le gouvernement conservateur."

Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, qui avait nommé M. Comtois au poste de lieutenant-gouverneur du Québec en 1961, a dit de son côté que le défunt était un homme loyal et courageux.

"Paul Comtois était mon ami, a dit M. Diefenbaker en français, je lui ai toujours porté une grande admiration et beaucoup d'estime. Sa mort subite et tragique nous plonge dans la désolation."

Le chef du Nouveau parti démocratique, M. T. C. Douglas, a uni ses condoléances à celles déjà exprimées par MM. Pearson et Diefenbaker et déploré "ce tragique incendie".

Le chef néo-démocrate a profité de ces tragiques circonstances pour demander une application plus rigide des règlements qui régissent les incendies au Canada.

"Il y a de nombreuses pertes de vie dans le feu, chaque année, au pays, dit-il, mais ce n'est que dans ces cas tragiques que nous prenons conscience de l'importance de ces pertes."

AMI DE TOUS

M. Gilles Grégoire (créditiste-Lapointe) a dit que M. Comtois avait l'estime de tous, qu'il n'avait que des amis.

"Il a rempli ses fonctions de façon admirable. Cette tragédie demeurera longtemps présente dans le souvenir de tous."

M. Robert Thompson, au nom du Crédit Social, a également offert ses condoléances à la famille Comtois.

Au nom de son parti, M. Clément Vincent (P.C.-Nicolet-Yamaska), whip adjoint de l'opposition, a signalé que la "triste nouvelle frappait de consternation la population du pays, du Québec et plus spécialement du comté de Nicolet-Yamaska".

M. Comtois était originaire de cette région.

"Pour tous ceux qui l'ont connu, M. Comtois, homme simple, juste et bon, laisse le souvenir d'une vie noble, remplie d'amour et de travail consacré au service des siens."

Ajournement au palais de justice

En signe de deuil à la suite de la mort de l'honorable Paul Comtois, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, l'honorable juge en chef Thomas Tremblay, de la Cour des Sessions de la paix, a décrété un ajournement de dix minutes, hier avant-midi.

Comme président de ce tribunal, le juge en chef a auparavant offert ses sincères condoléances à Mme Comtois et aux autres membres de sa famille, ainsi qu'au premier ministre de la province de Québec, M. Jean Lesage, que cette horrible tragédie a plongé dans la douleur.

"Nous subissons tous aujourd'hui une grande perte par la mort de l'honorable Paul Comtois. Il sut demeurer homme d'une grande humilité, malgré les talents dont il a fait montre dans plusieurs domaines et l'intelligence remarquable dont il était doué."

ON DEMANDE
Chauffeur de camion âgé de 25 à 30 ans. Bonne instruction, avancement pour homme dynamique, bénéfices sociaux. S'adresser à:
M. Jos. Paré, expéditeur
Saillant Inc. 878, St-Augustin

Vous avez un GARAGE A LOUER
UTILISEZ LES ANNONCES CLASSEES...

ANNONCE
DÉMANGEAISONS
Les défauts cutanés du visage ou du corps, eczéma, boutons, rougeurs, desquamations, démangeaisons, pied d'athlète, sont vite soulagés par NIXODERM. Action antiseptique cicatrisante. Donne une peau plus douce et un teint plus net. Demandez le savon et l'onguent NIXODERM à votre pharmacien. Revitalisez votre peau.

MAISONS A VENDRE
NEUFCHATEL ET VILLE LES SAULES
Libre immédiatement
Une seule hypothèque, $80. par mois, intérêt, capital et taxes.
$328. COMPTANT
INTERET 6 1/2%
Pour informations: 623-7086
523-9246
Gilles Drouin Ent. Général

Le conseil n'a pu se réunir à Château-Richer

L'assemblée du conseil de Château-Richer fixée pour samedi dernier par le maire Omer Laplante n'a pas eu lieu. Comme la séance de jeudi avait été levée, il fallait un avis de convocation de 48 heures pour pouvoir tenir une assemblée spéciale.

On se souvient que jeudi soir passé le maire avait levé l'assemblée par suite de violentes prises de position entre les membres du conseil qui risquaient d'en venir aux mains. La cause principale des discussions animées est la lecture du rapport de l'enquête sur l'ancienne administration municipale, qui est attendue par les contribuables depuis le 25 novembre.

Selon l'échevin Majella Verreault, la séance aurait dû être ajournée pour pouvoir être reprise samedi après-midi. Ce dernier a déclaré qu'il se pourrait qu'une assemblée spéciale soit convoquée pour vendredi.

Pour sa part le maire de Château-Richer a déclaré que rien n'est encore décidé à ce sujet et qu'il faudra quelques jours avant de prendre une décision.

Neufchatel ne prendra pas de décision avant jeudi

Le conseil municipal de Neufchâtel a dû remettre à jeudi les décisions qu'il devait prendre hier soir au sujet des travaux d'amélioration de l'aqueduc métropolitain.

Cet ajournement de la décision est attribuable au fait que les autorités municipales n'avaient pas encore reçu les plans de la réparation et que nul ne possédait suffisamment de données sûres pour agir autrement.

Les travaux que l'on projette, serviront à garantir le débit d'eau dans l'aqueduc, pour n'importe quelle période de l'année. On sait que la rivière Jacques-Cartier, dont le niveau est à la baisse durant les mois d'été, pourrait affecter considérablement le débit ordinaire de l'aqueduc.

Le conseiller Guy Martel s'est emporté au cours d'une discussion fort violente au sujet des relations qui existent entre les quatre municipalités tributaires de l'aqueduc métropolitain. Il s'est dit d'avis qu'il était préférable de laver son linge sale en famille pour éviter la publicité qui n'est pas toujours à l'honneur de la ville," a-t-il dit.

A la fin de la réunion, M. Philippe Hamel, maire suppléant de la ville de Neufchâtel, s'est dit peiné de la mort de M. Paul Comtois. Le conseil a ensuite pris la décision d'adresser une lettre de condoléances à la famille du défunt.

LES ORGANISTES PROFESSIONNELS SONT UNANIMES:
Il leur faut ! HAMMOND !
Actuellement HAMMOND vous offre:
LE PLUS GRAND CHOIX DE MODELES SUR LE MARCHE
Et voici,
LE DERNIER-NÉ de la grande famille
dans
Les orgues Hammond
LE MODELE L-111
Une merveille !...
voici pourquoi:
CLAVIERS
Swell et Grand Jeu (du haut et du bas), 44 touches chacun.
PEDALIER:
13 notes
EXPRESSION:
une pédale d'expression contrôle le swell, le grand jeu et les pédales; pourvu d'un contrôle pour volume normal ou bas.
CONTROLE DU TON:
Un jeu de 9 registres ajustables pour le clavier supérieur; un jeu de 8 registres ajustables pour le clavier inférieur; un registre ajustable pour les pédales.
Ce modèle offre de plus, des EFFETS DE PERCUSSION et REVERBERATION CONTROLEE.
Afin de contenter bien des goûts nous avons plusieurs modèles... par le fait même "bien des prix"... ceci afin de faciliter votre décision !
★ Démonstrations sur demande, en tout temps
★ Facilités de paiement
★ Stationnez à NOS FRAIS au garage côte du Palais
$1395.
LA CIE Willis LIMITEE
1095 rue St-Jean - tél.: 524-3573, Québec

In Memoriam



HONORABLE PAUL COMTOIS
Lieutenant-Gouverneur
de la Province de Québec.
M. POLLACK LIMITEE

La Reine offre ses condoléances à la famille Comtois et prie M. Vanier de la représenter aux funérailles

OTTAWA (PC) — A la demande expresse de la reine Elisabeth, c'est le vice-roi Vanier qui la représentera aux funérailles du lieutenant - gouverneur Paul Comtois du Québec, a-t-on annoncé hier à la résidence officielle du gouverneur général.

M. Esmond Butler, secrétaire du vice-roi Vanier a déclaré que dans un message qu'elle a fait parvenir du yacht royal Britannia qui est actuellement dans les Caraibes, la reine déclare qu'elle serait reconnaissante à M. Vanier s'il voulait bien la représenter aux funérailles de M. Comtois puisque ce dernier est une connaissance personnelle.

Dans un message qu'elle a fait parvenir à Mme Comtois, la Reine dit:

"Je suis profondément peinée d'apprendre la mort tragique de Monsieur Comtois et la destruction de votre maison. Mon mari se joint à moi pour vous exprimer nos plus sincères condoléances à vous et à votre famille".

La mort du lieutenant-gouverneur du Québec est un dur choc pour nous tous (M. John Robarts)

TORONTO (PC)—Le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, a déclaré, en Chambre, hier, que la mort du lieutenant-gouverneur Paul Comtois "est un dur choc pour nous tous".

Le premier ministre a offert "sa sympathie la plus profonde" non seulement à la famille de M. Comtois mais à toute la population du Québec.

Le chef de l'opposition libérale, M. Andrew Thompson, et le chef néo-démocrate, M. Donald C. MacDonald, ont joint leur message de sympathie à celui de M. Robarts.

UN GRAND SERVITEUR

Le lieutenant-gouverneur de l'Ontario, M. Earl Rowe, a exprimé sa sympathie, hier à la famille du lieutenant - gouverneur Paul Comtois, mort dans l'incendie qui a ravagé sa résidence, à Bois de Coulonge, dans la nuit du dimanche à lundi.

"Je regrette profondément la mort tragique du lieutenant - gouverneur Paul Comtois, a déclaré M. Rowe. C'est un grand choc pour sa famille et pour ses amis.

"Comme son collègue à la Chambre des Communes, j'ai eu le privilège de bien le connaître. Il était un membre compétent et estimé du gouvernement de l'époque.

"Au nom de la population de l'Ontario, j'offre toute ma sincère sympathie à sa famille et à la province de Québec qu'il a si bien servie."

A TERRE-NEUVE

Le procureur général, M. Leslie Curtis, premier ministre intérimaire en l'absence de M. Joseph Smallwood, a envoyé un message de condoléances au premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, par suite de la mort du lieutenant-gouverneur de la province, M. Paul Comtois.

"Je voudrais, au nom de mon gouvernement et des citoyens de Terre-Neuve, vous offrir à vous, à votre gouvernement, aux citoyens de la province de Québec et tout particulièrement à la famille éprouvée, l'expression de notre plus sincère sympathie à la mort de l'honorable Paul Comtois et à la perte du monument historique qu'était la résidence. Nos prières vous accompagnent en tout temps.

EN NOUVELLE-ECOSSE

Le premier ministre, M. Robert Stanfield, a déclaré, hier soir, qu'il était profondément attristé de la mort tragique du lieutenant-gouverneur de la province de Québec, M. Paul Comtois.

M. Stanfield s'est dit ému par "cette horrible tragédie" qui prenait la vie de M. Comtois hier.

"M. Comtois a toujours démontré une très grande sympathie et une sincère compréhension pour l'industrie de la Nouvelle - Ecosse lorsque ministre fédéral des Mines," a ajouté M. Stanfield.



QUELQUES MINUTES avant que l'on ne retrouve les restes du lieutenant-gouverneur, le premier ministre Jean Lesage, accompagné des fils de l'illustre disparu, MM. Pierre et Jean Comtois, se rendait parmi les décombres fumants de Bois de Coulonge avec le chef Gérard Tobin, de la Sûreté de Sillery.

Mme Comtois se rétablit

L'épouse de feu le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, Mme Paul Comtois, se serait rétablie, au cours de l'après-midi de lundi du choc qu'elle a subi lorsque sa résidence du Bois de Coulonge a été ravagée par les flammes.

Le fils de Mme Comtois, Pierre, a rapporté qu'elle se portait bien en fin d'après-midi.

Par ailleurs, un confident de la famille Comtois a abondé dans le même sens et a dit que son courage était revenu et que son moral était meilleur qu'il ne l'avait été en matinée.

Il a ajouté que la matinée avait été terrible pour l'épouse du lieutenant-gouverneur qui est mort au cours du sinistre.

quand vous dites CHIANTI exigez

RUFFINO

le nom qui a rendu le CHIANTI célèbre

Produit et embouteillé par I.L. RUFFINO (Italie)

Importations Durand, Montréal — 842-5471



Pollack

QUEBEC · SAINTE-FOY

Epargnez $2

sur les

GAINES GOLDEN* PLAYTEX*

Epargnez dès aujourd'hui $2.00 sur les gaines Golden Playtex—les gaines renommées qui vous donnent l'air d'avoir perdu cinq livres! Les panneaux magiques "doigts de fée" rentrent votre ventre comme le feraient de jeunes muscles fermes. Vous aurez une silhouette mince et svelte et vous vous sentirez à l'aise grâce à la douce et fraîche doublure de coton. Procurez-vous une gaine Golden Playtex sans tarder . . . profitez de cette offre spéciale.





Epargnez $2.00 sur les modèles de gaines Golden suivants:

		EN VENTE
MODÈLE 2797	gaine fourreau Golden XP, P, M, L	ord. $11.00 $ 8.95
MODÈLE 2795	gaine-culotte à jambes longues Golden XP, P, M, L	ord. $11.95 $ 9.95
MODÈLE 2777	gaine fourreau avec glissière Golden XP, P, M, L	ord. $13.00 $10.95
	X large	ord. $14.00 $11.95
MODÈLE 2793	gaine-culotte à jambes plus longues Golden P, M, L	ord. $13.95 $11.95
MODÈLE 2775	gaine-culotte à jambes longues avec glissière Golden XP, P, M, L	ord. $13.95 $11.95
	X large	ord. $14.95 $12.95

TEL QU'ANNONCÉ À LA TV

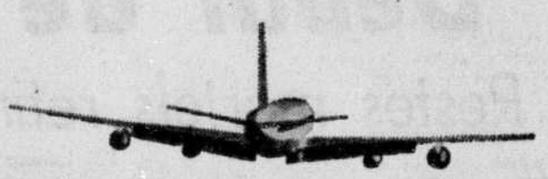
*MARQUES DE COMMERCE DÉPOSÉES • PLAYTEX LTD., PLAYTEX PARK, ARNPRIOR, ONTARIO

ECRIVEZ C.P. 1277 — TELEPHONEZ 529-9292

Québec — vêtements de base (rayons 360 et 361) — rez-de-chaussée et deuxième Sainte-Foy, étage Laurier

Montréal-Francfort

Vol quotidien!





Nouvelle destination pour le formidable vol quotidien *Europe 870* d'Air Canada.

À compter du 24 avril*, Air Canada offrira un vol vers Francfort, tous les jours, à 7:15 p.m. Vous pourrez ainsi profiter du formidable vol quotidien *Europe 870* qui vous amènera vers une nouvelle destination, en Allemagne, en plein coeur de l'Europe! Francfort est un centre d'affaires de la plus grande importance et Air Canada en a fait une nouvelle porte d'entrée sur toute l'Europe.

Et n'oubliez pas que seule Air Canada vous offre le vol quotidien *Europe 870* . . . un vol vraiment exceptionnel! L'excellence des mets servis et la qualité du service vous en convaincront.

De plus, les tarifs d'Air Canada les plus bas jamais offerts pour l'Allemagne vous permettront d'économiser sur le coût de votre billet.

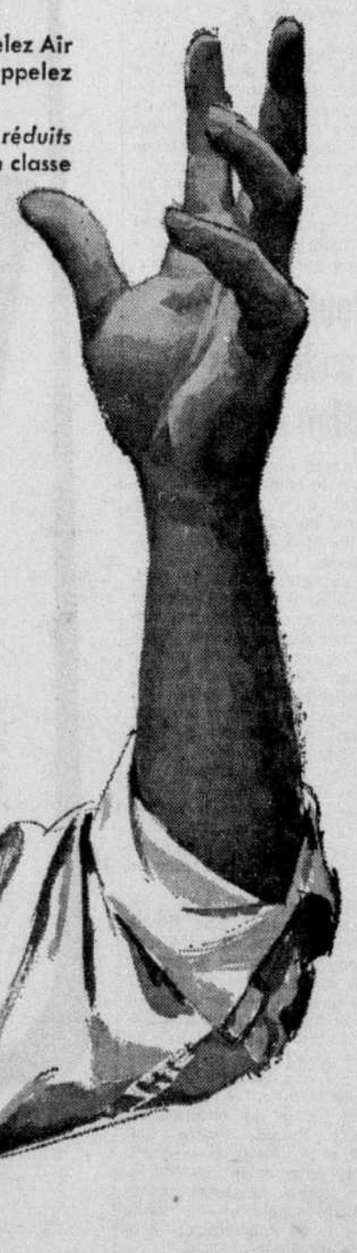
Consultez votre agent de voyages ou appelez Air Canada: 692-0770 et à Chicoutimi, appelez 543-7788.

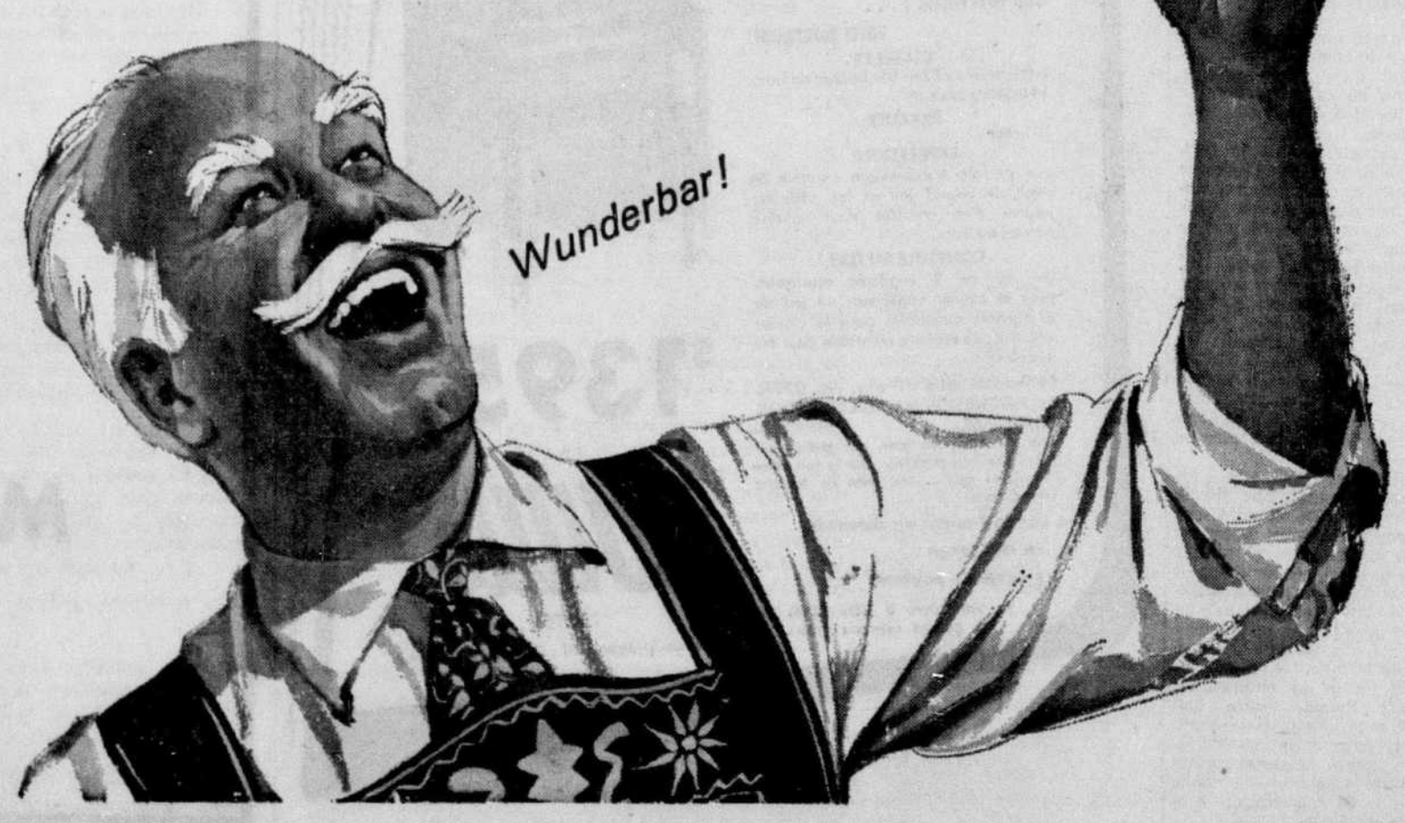
Economisez grâce aux nouveaux tarifs *réduits* d'excursion de 14-21 jours, aller-retour en classe économique.†

QUEBEC-FRANCFORT $392.

*Air Canada desservira Dusseldorf jusqu'au 23 avril.†en vigueur le 1er avril; sous réserve d'approbation gouvernementale.

AIR CANADA





La France ne fera plus partie de l'Otan en 1969 (de Gaulle)

PARIS (D'après A.F.P., P.C., U.P.I.) — Le président Charles de Gaulle a déclaré hier que les troupes étrangères qui seront encore cantonnées en France après le 1er avril 1969, devront être sous le commandement d'officiers français. En outre, le général a annoncé que le retrait de la France de l'O.T.A.N. se ferait "progressivement d'ici 1969".

Au cours de sa première conférence de presse depuis son nouveau mandat à la présidence, le général a précisé: "Il s'agit de rétablir une situation normale de souveraineté en fait du sol, du ciel et de la mer de France et tous les éléments étrangers qui se trouveraient en France, au terme du traité, soit le 4 avril 1969, ne relèveront plus que des autorités françaises".

Durant sa conférence, télédiffusée de l'Elysée, qui a duré de 9 heures à 10h10, le président a traité des conclusions à tirer de l'élection pr identielle, de l'orientation de la France face à l'Europe et au monde, de l'affaire Ben Barka, de l'Europe et du Vietnam, en plus de l'O.T.A.N.

RIEN DE NEUF

Les Etats-Unis, qui sont de toute évidence les plus visés par les propos du général de Gaulle, attendent encore que le président français mette toutes ses cartes sur la table quant à ses intentions vis-à-vis l'Otan.

A Washington, les autorités précisent qu'ils attendent encore parce que les propos tenus par le général, hier, n'apportent rien de nouveau à ce qui a déjà été dit ou présumé.

Les autorités américaines se préparent déjà depuis quelque temps à une semblable décision de de Gaulle et il est déjà prévu le transfert des quartiers généraux de l'O.T.A.N. qui sont actuellement installés à Paris.

D'ailleurs, les troupes américaines sur le territoire français ne servent pour la plupart qu'à l'acheminement de l'équipement et petit à petit ces services sont transférés depuis quelques mois au Pays-Bas.

L'AFFAIRE BEN BARKA

A propos de l'affaire Ben Barka, le général de Gaulle a dit que c'est le général Mohamed Oufkir, ministre de l'Intérieur du Maroc, qui a fomenté l'enlèvement et le meurtre de Ben Barka.

"Le ministre de l'Intérieur du gouvernement marocain a participé sur notre sol à la disparition d'un des principaux chefs de l'opposition..... Le gouvernement marocain n'a rien fait pour aider à découvrir la vérité. Il est donc inévitable que, quelque regret qu'on en ait, les rapports franco-marocains en subissent les conséquences..... Du côté français, l'affaire n'a rien "que de vulgaire et de subalterne". Rien n'indique que le contre-espionnage et la police, en tant que tels, aient connu l'opération, et à plus forte raison qu'ils l'aient couverte. S'il y a les intéressés: ce sont ceux qui se sont trouvés d'accord en 1954..... Les conditions de cette paix sont connues: fondamentalement, c'est l'entente et pour commencer le contact entre les cinq puissances mondiales".

Le général de Gaulle a ajouté: "Si la paix est conclue ce serait avantageux pour tout le monde, mais il faut constater qu'on n'en prend pas le chemin".

ET LA GUERRE

Enfin, au sujet du Vietnam, le président français a dit ce qui suit: "Il n'y a pas d'autre voie pour mettre fin à la guerre que de conclure la paix entre tous quelque chose à rectifier, c'est dans la trop grande latitude laissée à des exécutants. Le gouvernement a entamer la réforme du service de contre-espionnage et met en chantier une réforme complète de la police".

Pollack

SOURDS ? Durs d'oreille !

Présentation du

ZENITH "Royal Regent"



- 4 intensités d'audition
- 30% à 40% plus puissant
- 6 transistors et 3 diodes
- Petit et très léger
- Circuit de téléphone

ZENITH LES APPAREILS AUDITIFS AU SON VIVANT

Représentant exclusif
Québec seulement
Démonstration gratuite sur demande
ECRIVEZ C.P. 1277 —
TELEPHONEZ 529-9111 poste 337
Québec - APPAREILS AUDITIFS - rez-de-chaussée

La solution que vous attendiez...

Pollack QUEBEC · SAINTE · FOY



Ce tricot à relief reste impeccable grâce à la fibre-merveille térylène*

création SPORTEMPOS

Ravissantes teintes pastel du printemps. Influence des lignes géométriques qui font la mode de l'heure. Voici deux modèles qui seront très populaires et vous apporteront de nombreux compliments chaque fois que vous les porterez. D'inspiration "Courrèges" ou corsage découpé en 'V', ces deux modèles sont pleins de fraîcheur et respirent le printemps. Ils sont d'aspect luxueux grâce à ce merveilleux tissu infroissable et impeccable le "lana-knit". Couleurs aussi variées que celles des fleurs printanières, parmi lesquelles: banane, rose tendre, bleu "Windsor" et vert marbre. 10 à 20 ans.

chacun **29.98**

ECRIVEZ C.P. 1277 — TELEPHONEZ 529-9292

Québec — robes pour dames (rayon 531) — deuxième — Sainte-Foy, étage Laurier

Viva el poncho

Pollack QUEBEC · SAINTE · FOY

par Conrad



REVUES DE MODES
JEUDI ET VENDREDI SOIR
A 7.15 P.M.
RAYON DES ROBES POUR DAMES
AU DEUXIEME ETAGE
DU MAGASIN DE QUEBEC.
CETTE SEMAINE:
CHAPEAUX PRINTANIERS
ADMISSION GRATUITE
PRIX DE PRESENCE

Un souffle chaud de la mode du Sud! Modèles amples, étoffes bigarrées.

Les couleurs vives éclatent dans toute leur splendeur. Les imprimés géants de conception très moderne donnent à l'ensemble une note éblouissante. La coupe ample réalise un mouvement flottant et enveloppant résolument féminin. Des franges de couleurs riches mettent un accent de légèreté et de fantaisie colorée. Dans les grandeurs: P.M.G.

A. Rayonne et coton. Imprimés très vifs. Bleu, rose. **14.98**

B. Coton satiné. Imprimé géométrique à la moderne dans l'orange et blanc ou lilas et blanc, Boutons à l'avant. **8.98**

C. En ratine. De vibrants imprimés, dont les couleurs de base sont le bleu ou le rose. **12.98**

D. Arnel et coton. Couleurs arc-en-ciel. Fermeture-éclair à l'arrière. **9.98**

E. Coton imprimé à pois de différentes couleurs, sur fond noir, brun, vert ou olive. Fermoir à l'arrière. **6.98**

ECRIVEZ C.P. 1277 —
TELEPHONEZ 529-9292
Québec — lingerie pour dames (rayon 380) — deuxième Sainte-Foy, étage Laurier

A QUEBEC, 2 HEURES DE STATIONNEMENT GRATUIT AVEC TOUT ACHAT DE $2.00 OU PLUS
HEURES D'AFFAIRES: QUEBEC: de 9h30 a.m. à 5h30 p.m., jeudi et vendredi soir jusqu'à 9h30 p.m.
SAINTE-FOY: lundi et samedi: 10h a.m à 6h p.m., les autres jours jusqu'à 10h p.m.

Le procès de l'honorable Gérald Martineau s'ouvrir a le 23 mars prochain

Par André BELLEMARE

C'est le 23 mars que M. Gérald Martineau, 63 ans, conseiller législatif pour la division des Laurentides, subira son procès sous trois chefs d'accusation de conspiration pour trafic d'influence.

La date a été fixé, hier, par le juge Albert Dumontier, des Sessions de la paix, pour mettre fin à une multitude de remises dont les causes du conseiller législatif ont été l'objet depuis l'automne de 1963.

Depuis le 24 septembre 1963, en effet, des dénonciations explicites ont été portées contre M. Martineau, qui a nié sa culpabilité, le 3 décembre de la même année. Jusqu'à maintenant, les causes ont été remises à plusieurs reprises, du consentement des deux parties; mais le 23 mars, il est prévu qu'on procédera définitivement.

M. Martineau est accusé d'avoir conspiré avec Alfred Hardy, alors directeur du Service général des Achat du gouvernement de la province de Québec, et d'autres personnes, entre le 1er janvier 1955 et le 30 juin 1960, pour "exiger, accepter, offrir ou convenir d'accepter" une somme totale de $61,100 de trois compagnies différentes, au profit de tierces personnes, "en considération d'une collaboration, d'une aide d'un exercice d'influence ou acte ou omission concernant la conclusion d'affaires avec le gouvernement, ou sujet d'affaires ayant trait au dit gouvernement de la province de Québec."

Des accusations similaires ont été portées contre Alfred Hardy, journaliste de 59 ans, domicilié au 652 de Bruyère, à Sainte-Foy.

Les trois compagnies dont MM. Martineau et Hardy auraient exigé des sommes d'argent au profit des tierces personnes sont: Brandham-Henderson Ltd, Chas. Cusson Ltée, et Peinture Sico Ltée.

De Brandham-Henderson Ltd, les deux présumés conspirateurs auraient exigé une somme totale de $12,250 ainsi répartie: pour Denis Bussières ($600), pour Pierre Gagnon ($1,500), pour René Bédard ($3,000), pour Yves Morency ($500), pour Maurice Drolet ($750), pour Richard Cantin ($1,500), pour Joseph-A. Asselin ($500), pour Georges Farrell ($750), pour Paul Thomassin ($2,250), pour Edmond Hardy ($900)

De Chas. Cusson Ltée, ils auraient exigé une somme totale de $9,800 ainsi répartie: pour Maurice Têtu ($400), pour Gérard Simon ($1,000), pour Edmond Beaudoin ($1,000), pour Jean-Charles Lefrançois ($300), pour René Bédard ($1,200), pour Eugène-F. Noël ($9,000), pour Laval Couture ($3,000), pour J.-Lucien Boucher ($750), pour Pierre Boissinot ($500), pour George Farrell ($750).

De Peinture Sico Ltée, ils auraient exigé une somme totale de $39,050 ainsi répartie: Pour Robert Gervais ($1,200), pour Eugène-F. Noël ($9,000), pour Lionel Baillargeon ($800), pour René Bédard ($3,900), pour Lucien Deblois $1,850), pour Lucien Boucher ($2,550), pour Romeo Rousseau ($3,950), pour Laval Couture ($9,000), pour Joseph-Amédée Dugré ($1,100), pour Marcel Morency ($500), pour Jean-Charles Lefrançois ($750), pour Pierre Boissinot ($600), pour Joseph-A. Asselin ($450), pour Jacques Poulin ($500), et pour Georges Farrell ($2,900).

On se souvient que le 12 janvier, le juge Paul-E. Baillargeon a condamné le conseiller législatif à des peines totalisant 90 jours d'emprisonnement et à des amendes d'une somme totale de $49,000, après l'avoir trouvé coupable sous 13 chefs d'accusation de fraude envers le gouvernement de la province de Québec.

Une heure après que ce jugement fut prononcé contre lui, M. Martineau demandait au juge Garon Pratte, de la Cour d'Appel du Québec, la permission d'en appeler du jugement. Le conseiller législatif est actuellement en liberté provisoire, sous un cautionnement en argent de $1,000 en attendant que sa cause soit entendue par le plus haut tribunal du Québec.



"L'EVENEMENT" A L'HONNEUR — "L'Evénement" a obtenu un prix au concours John MacLaren pour la tenue typographique et la meilleure mise en page de sa section financière. On voit les juges examinant des pages de journaux. Parmi les juges, il y avait M. Roger Duhamel, imprimeur de la Reine à Ottawa. (Téléphoto PC)

Prix décerné à la section financière de L'Evénement

TORONTO (P.C.) — L'Evénement a obtenu le premier prix des quotidiens canadiens ayant un tirage inférieur à 25,000 exemplaires pour la meilleure mise en page et tenue typographique de sa section financière. L'Evénement a obtenu ce prix au concours John A. MacLaren parmi 95 autres quotidiens canadiens ayant un tirage inférieur ou supérieur à 25,000 exemplaires.

C'est l'édition du 10 décembre dernier qui a été choisie par les juges pour l'obtention des prix. Un autre quotidien du Québec, La Voix de l'Est, de Granby, a reçu un prix dans la catégorie des journaux tirant à moins de 25,000 copies, pour la qualité de sa première page.

Les quotidiens Toronto Globe and Mail et Brantford Expositor ont remporté les premiers prix de la catégorie des journaux tirant à plus de 25,000, pour les meilleures mises en page et tenue typographique.

Pour les journaux tirant à plus de 25,000 copies, les autres gagnants sont: pour la première page, le Toronto Telegram; pour la page éditoriale, le Regina Leader-Post; pour la page financière, le Toronto Globe and Mail; pour la page féminine, le Montreal Star, et pour la page sportive, le Hamilton Spectator. Le New Westminster Columbia, qui tire à moins de 25,000, s'est vu décerner un prix pour sa page sportive.

Il n'y a pas eu cette année de prix décerné pour la page féminine, dans la catégorie des quotidiens dont le tirage est inférieur à 25,000.

Le jury était composé de MM. Floyd Chalmers, président de Maclean-Hunter Publishing Co., Roger Duhamel, Imprimeur de la Reine, Ferdinand Eckhardt, directeur du musée de Winnipeg, et John C. Lockwood, président de Lever Bros Ltd.

L'exploitation des ressources naturelles doit être faite dans un but économique et récréatif

Dr A. Couturier

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche du Québec, a dit aux quelque 500 congressistes de l'Association québécoise des techniques de l'eau que si, au cours de l'industrialisation du territoire, le secteur domestique et récréatif avait souffert à cause de la pollution des eaux, il devenait aujourd'hui impérieux d'envisager l'exploitation de nos ressources naturelles dans la double optique de l'économique et du social - récréatif.

Le docteur Alphonse Couturier, qui présidait hier soir un banquet offert par le Québec à l'Association, a dit qu'il faudra convaincre les chefs d'industrie tout autant que les municipalités que le souci qu'ils apporteront à prévenir la pollution et le gaspillage des ressources que la population recherche à un rythme accéléré, se révélera à la longue de bonne politique pour leur entreprise; qu'un projet qui se fonde sur la mise de fonds de l'ordre de plusieurs millions de dollars ou de têtes de population n'a pas les moyens de devenir l'opprobe du public en négligeant de prendre les dispositions voulues pour sauvegarder un patrimoine qu'une généreuse providence nous a confié.

Pour sa part, M. Gérard Moisan, conseiller de la ville de Québec, qui, en l'absence du maire Gilles Lamontagne, a prononcé une conférence au déjeuner d'hier midi, a dit que la ville de Québec s'était longuement penchée sur le problème de l'eau: l'eau potable pouvait - elle encore souffrir l'addition de chlore gazeux? Est - ce que l'amélioration de la qualité de l'eau est simplement utile ou nécessaire?

Des cinq rapports que des experts ont rédigé pour répondre à ces questions, tous sont unanimes à reconnaître la nécessité de la construction d'une usine de filtration, à Québec.

Aussi, les autorités municipales actuelles ont décidé d'inclure dans le projet de bill de la ville de Québec qui sera présenté devant la Législature, pendant la présente session, le pouvoir pour cette municipalité d'emprunter une somme de $7,000,000 pour la construction d'un filtre, a rappelé M. Moisan.

Menace de l'opposition qu'il faut maintenir

OTTAWA (PC)—Les partis de l'opposition au parlement doivent maintenir "la menace de renverser" le gouvernement si ce dernier refuse de présenter les mesures que le pays réclame, a déclaré le chef de groupe du Nouveau parti démocratique, M. Stanley Knowles.

Lors d'une émission de télévision, M. Knowles a dit: "Si le gouvernement acquiert la conviction que sa position est assez sûre, que les partis de l'opposition sont effrayés et ne courront pas le risque de renverser le gouvernement à propos d'un problème important, nous pourrions nous trouver devant un Parlement qui tient bon mais qui ne fait absolument rien."

Le député de Winnipeg-Nord-Centre a ajouté: "Nos Parlements minoritaires ont été parmi nos meilleurs, et celui que nous avons présentement peut être le meilleur de tous pourvu que le gouvernement sache s'acquitter de sa tâche."

Désintéressement des jeunes du Québec pour l'Eglise catholique

TORONTO (PC) — M. l'abbé Paul Doucet, de Montréal, a affirmé à Toronto que l'Eglise catholique a perdu la loyauté des jeunes gens du Québec au profit de la "révolution tranquille".

Dans une conférence donnée au Centre d'information catholique de la Ville-Reine, M. l'abbé Doucet a dit "qu'on a des preuves innombrables que la jeune génération québécoise — les jeunes gens de 18 à 35 ans — se désintéresse de plus en plus de l'Eglise".

"Les jeunes Québécois d'aujourd'hui sont emballés par leur liberté nouvellement retrouvée et par tous les espoirs et toutes les promesses du Québec nouveau dont ils sont les témoins. Il n'y a pas à s'étonner que dans les circonstances, le scepticisme au sujet de la religion et même l'agnosticisme soient en vogue."

M. l'abbé Doucet a cependant signalé qu'en dépit des nombreuses défections au sein de l'Eglise parmi les étudiants et les travailleurs, la situation n'a pas encore atteint les proportions d'une crise.

Autopsie pratiquée sur le corps de M. John Stradin

Une autopsie doit être pratiquée, aujourd'hui, sur le corps de M. John Stradin, 50 ans, du 20 rue Garneau, Québec. Elle aurait lieu à la morgue provinciale.

M. Stradin a été trouvé sans vie, vers 8h15 hier matin, près du hangar 21 dans le port de Québec. Il était couché face dans la neige.

Des policiers québécois ont ouvert une enquête. L'autopsie révélera les causes de la mort de M. Stradin et une enquête du coroner aura lieu.

Horoscope

par Francesco Waldner

MERCREDI, 23 FEVRIER 1966

BELIER (21 mars - 19 avril) Vous êtes porté à trop en faire et par conséquent vous ne vous sentirez pas trop bien en soirée et cela affectera ceux qui vous entourent.

TAUREAU (20 avril - 20 mai) La chance continue de vous sourire et grâce à votre persévérance et à votre talent vous accomplirez beaucoup de choses tout en ayant assez de temps pour vous occuper de vos affaires personnelles.

GEMEAUX (21 mai - 20 juin) Grâce à la position actuelle de la Lune, il vous sera plus facile de faire votre travail et de régler certains problèmes. Vos amis vous aideront. Ne négligez pas votre santé.

CANCER (21 juin - 20 juillet) Ne gâchez pas ce que vous venez de terminer. Les gens ont de bonnes intentions et sont désireux de vous aider.

LION (21 juillet - 22 août) Vous pouvez faire beaucoup de progrès et avoir la chance de rencontrer des gens intéressants. Des propositions avantageuses vous seront faites. Faites attention au commérage.

VIERGE (23 août - 22 septembre) Une situation compliquée persiste et vous avez besoin de beaucoup de bonne volonté pour vous en sortir. Cependant vous profiterez de l'expérience et apprendrez beaucoup de choses.

BALANCE (23 septembre - 22 octobre) Ne vous laissez pas aller à votre mauvaise humeur parce que votre vie sentimentale ne va pas comme vous le voudriez. Ce n'est qu'une question de temps pour que tout s'arrange à votre avantage.

SCORPION (23 octobre - 21 novembre) La vie est encore excitante et vous faites affaire avec des gens qui vous stimulent grandement. Vos projets seront acceptés et il y a possibilité que votre situation financière s'améliore grandement.

CAPRICORNE (22 décembre - 19 janvier) Des événements inattendus bouleverseront vos plans mais les nouvelles pour les jours prochains sont très intéressantes. De la joie du côté du coeur.

VERSEAU (20 janvier - 18 février) Des visiteurs vous apporteront la bonne humeur et vous serez capable de faire votre travail rapidement et avoir un peu de temps pour vos loisirs.

POISSONS (19 février - 20 mars) Certains problèmes peuvent être maintenant résolus et vous sentirez que la vie prend rapidement une meilleure tournure. Une personne vous montrera son affection et soyez gentil pour elle en retour.

Sillery

Amélioration à l'équipement des pompiers

La principale décision prise hier soir par le conseil de ville de Sillery a trait à l'équipement du service des incendies ou des pompiers-policiers, pour des dépenses d'environ $7,000; une demande de subvention a été faite au Commissariat des incendies. Le conseil, présidé par le maire Jules Beaulieu, a d'abord observé un silence d'une minute par sympathie pour la famille de l'honorable Paul Comtois, lieutenant-gouverneur du Québec mort hier.

Parmi les autres décisions acceptées par les membres du conseil, il y a un projet d'éclairage à vapeur de mercure dans certains secteurs de la rue Sheppard, du Chemin Saint-Louis, de la rue Saint-Michel et de la rue Saint-Cyrille; l'achat de jeux pour près de $3,000, devant servir à la plage des Foulons, de la blanche et de la jaune, pour fins du service de circulation.

Les membres du conseil ont discuté quelque peu de l'achat d'un autobus pour la ville mais la Régie des transports demande à Sillery de spécifier l'usage qui pourrait être fait de cet autobus avant d'accorder un permis; douze soumissions sont parvenues au greffe de Sillery pour cette fourniture d'un autobus.

DES PRECISIONS

Alors que le gouvernement fédéral demande l'autorisation à Sillery pour installer deux sirènes sur des tours de 45 pieds, aux terrains de jeux de Saint-Joseph et de Saint - Colomban, les conseillers veulent connaître plus en détail l'emplacement choisi par les ingénieurs. Un délégué du ministère viendra expliquer les détails de cette installation visant à une "protection" civile à même le réseau national. D'autant plus que l'une des tours sera en "zone historique."

La ville a de plus l'intention de discuter avec le C.N. de l'achat d'un terrain attenant à l'usine de filtration.

La ville de Sillery décidera sous peu si elle installera des "tourniquets" ou des boîtes de perception à la plage des Foulons. Ce projet a été jugé incomplet par quelques échevins et il reviendra avec tous les aspects connexes de cette installation, à une prochaine séance.

Le maire Jules Beaulieu a quitté la salle du conseil, hier, en recevant des souhaits de bonnes vacances de la part des conseillers et des principaux hauts fonctionnaires de la ville. M. Beaulieu prend un repos "dans le sud."

Accusations portées contre un automobiliste

Deux accusations ont été portées en Cour municipale, hier, contre M. Gaston Tremblay, 24 ans, du 178 rue Saunders, Québec. C'est l'automobile de ce Québécois qui est entrée dans la foule de spectateurs, samedi soir dernier, sur la Grande-Allée et qui a blessé une douzaine de personnes.

L'automobiliste a été accusé de ne pas avoir été porteur d'un permis de conduire et du permis d'enregistrement de son véhicule au moment de l'accident. Les deux permis étaient chez lui.

L'accusé a plaidé coupable. Le juge Marcel Létourneau l'a condamné à $10 d'amende sur chaque chef d'accusation et à payer les frais en plus.

Lors de leur enquête, les policiers ont également constaté que le transfert des plaques du véhicule n'avait pas été fait. M. Tremblay a changé de voiture au début de février et il aurait omis de faire le transfert de l'enregistrement de son nouveau véhicule.

ANNONCE

COMMENT SOULAGER LE MAL DE DOS

Prenez des Pilules Dodd's pour les Reins pour un soulagement rapide de l'affection qui cause le mal de dos. Bientôt, vous vous sentez mieux. Vous pouvez compter sur Dodd's.



Une occasion spéciale?

En général, les occasions spéciales coûtent cher! Mais votre bureau Trans Canada peut vous prêter l'argent qu'il vous faut!

Etes-vous à court d'argent pour acheter une voiture, pour un imprévu ou pour une occasion spéciale quelconque? Alors, communiquez avec le bureau Trans Canada Credit le plus proche de chez vous. Le gérant de Trans Canada se fera un plaisir de discuter votre "occasion spéciale" avec vous et d'établir un système de remboursement par mensualités, en fonction de *votre* budget. Appelez votre bureau Trans Canada aujourd'hui même—vous vous en féliciterez.

EMPRUNTS TRANS CANADA CREDIT TCC

Des prêts pour toutes les occasions

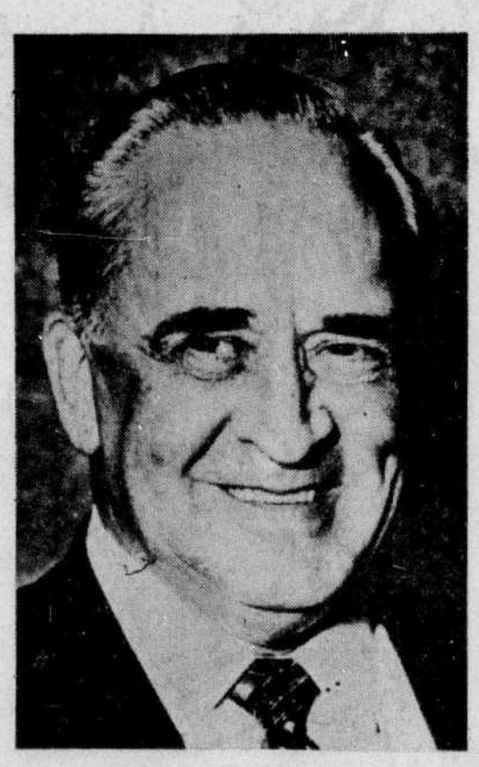
TRANS CANADA CREDIT

CORPORATION LIMITED

350 Blvd. Charest E. • Tél. 529-0031

4282 1ère • Tél. 626-3013

Québec



Nous nous unissons à toute la Province et à tout le Canada pour déplorer la mort prématurée de

L'HONORABLE PAUL COMTOIS

Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

Simpsons-Sears de Québec

L'Eglise s'est toujours souciée d'enterrer ses morts plutôt que les incinérer

Par Raymond BRANCON

Un haut bûcher de bois de santal avait été élevé près d'une rivière, sous le ciel très bleu de cette fin de janvier. Quatre hommes vêtus de grandes robes blanches — des brahmanes — déposèrent doucement le cadavre, également vêtu de blanc, de celui qu'ils portaient, au faîte du bûcher, dans le silence respectueux et recueilli de l'immense foule psalmodiante qui assistait à l'étrange cérémonie funèbre. L'un des brahmanes prit un bidon d'essence et en versa le contenu au pied du bûcher, puis il craqua une allumette... Une haute flamme ne tarda pas à s'élever dans le bois sec, embrasant bientôt l'ensemble, dans des volutes noires. M. Shastri, premier ministre de l'Inde, homme d'Etat débonnaire et sage, profondément révéré dans son pays, partait pour l'au-delà dans un grand feu clair et les odeurs parfumées du santal, et, tout à l'heure, ses cendres seraient jetées dans la rivière sacrée des hindouistes.

C'était là l'ultime image que nous donnaient les "actualités" cinématographiques de celui qui poursuivit l'oeuvre de Nehru, et tous deux fils spirituels de Gandhi.

La crémation des corps après la mort était une pratique habituelle de la Grèce antique, et elle l'est encore en Inde, où les religions sont fortement teintées de panthéisme. Dans le monde occidental, l'incinération des cadavres est chose courante dans les milieux protestants d'Allemagne, des Pays-Bas, de Suisse, de France, des Etats-Unis.

"Au point de vue biblique, il n'y a aucune proscription concernant l'incinération des corps. Suivant les lois de la nature, les corps retournent en poussière, l'âme seule survivant, selon les desseins de Dieu. La Bible, d'ailleurs, nous présente la corruption des chairs comme quelque chose d'atroce. C'est pourquoi les Eglises protestantes ne font aucune objection au principe de la crémation", nous a déclaré le Rév. Jean Cuvellier, pasteur de l'Eglise réformée de France à Québec.

Quant au monde catholique, sa position a été diamétralement opposée, du moins jusqu'à la convocation du Concile par Jean XXIII. L'Eglise catholique romaine n'a pourtant jamais condamné implicitement la crémation des corps.

Dans nos pays de tradition catholique, l'incinération, il faut bien le dire, est généralement considérée comme un usage réservé aux libres-penseurs et aux athées.

"Credo", une revue oecuménique canadienne publiée à Montréal par l'Eglise Unie du Canada, écrit : "Il est de fait que, si un catholique romain choisissait d'être incinéré, il se voyait refuser les obsèques religieuses. Toutefois, jamais la crémation ne fut interdite et condamnée ex-cathedra; tout simplement la coutume et surtout les préjugés qui voulaient que les chrétiens rejettent une méthode qui était admise par les religions païennes et dont usaient, de nos jours, les milieux anti-cléricaux.

"En ce qui concerne la sentimentalité, beaucoup s'effraient d'imaginer les corps qu'ils ont chéris réduits à quelques pincées de cendre. Serait-il donc moins démoralisant de les imaginer pourrissant dans une fosse et, dans quelques décades, leurs restes extraits peut-être par la pelle et la pioche des fossoyeurs indifférents, exhibés aux regards des passants anonymes avant d'être jetés pêle-mêle dans quelque commun ossuaire ?"

Or, voilà qu'en juillet 1963, une Instruction du Saint-Office semble assouplir la position de Rome quant à cette pratique de dissolution des corps. Il y est dit (Semaine Religieuse de Québec du 3 décembre 1964, page 238) :

"L'Eglise s'est toujours souciée d'encourager l'inhumation des cadavres, soit en entourant cet acte de rites destinés à en mettre en relief le sens symbolique et religieux, soit en prononçant des peines canoniques contre ceux qui s'insurgeaient contre une pratique aussi salutaire, et cela spécialement lorsque l'opposition était inspirée par un esprit ennemi des coutumes chrétiennes et des traditions ecclésiastiques, suscité par un sectarisme qui se proposait de substituer à l'inhumation l'incinération en signe de violente négation de nos dogmes et spécialement de celui de la résurrection des morts et de l'immortalité de l'âme. Ce dessein était évidemment un fait subjectif, né dans l'esprit des partisans de l'incinération et nullement inséparable, objectivement, de l'incinération elle-même. En effet, comme l'incinération du cadavre ne touche pas à l'âme, pas plus qu'elle n'empêche la toute-puissance divine de reconstituer le corps, elle ne contient, ni en soi ni par soi, la négation objective de ces dogmes.

"Il ne s'agit donc pas de quelque chose d'intrinsèquement mauvais ou contraire, de soi, à la religion chrétienne. L'Eglise en a toujours jugé ainsi, comme le prouve le fait que, lorsque dans certaines circonstances l'incinération était demandée en toute loyauté et pour des motifs sérieux, spécialement d'ordre public, elle avait l'habitude de l'autoriser."

"Tous les soins doivent être apportés en vue de maintenir fidèlement l'habitude d'ensevelir les cadavres des fidèles. Les Ordinaires veilleront donc à ce que le peuple chrétien refuse l'incinération des cadavres et ne renonce pas, sauf dans des cas de véritable nécessité, à l'usage de l'inhumation."

La Semaine Religieuse de Québec conclut :

"En résumé, la loi canonique reste substantiellement ce qu'elle était. Toutefois, jusqu'à hier, il fallait prouver l'honnêteté du choix pour obtenir la dispense, alors qu'à partir d'aujourd'hui l'interdiction ne sera maintenue qu'en cas d'irréligion manifeste dans les motifs invoqués."

Par cet adoucissement de pratique, l'Eglise prend acte de certaines nécessités modernes.



DES ANTAGONISTES — Trois chefs libéraux d'une époque déjà lointaine, le premier ministre Mitchell Hepburn, d'Ontario, à gauche, le premier ministre Mackenzie King, au centre, et le premier ministre Adélard Godbout, du Québec, posent pour un portrait pris lors d'une conférence fédérale-provinciale tenue il y a 25 ans, à Ottawa. La rencontre avait été convoquée pour mettre en vigueur les recommandations du rapport Rowell-Sirois lequel proposait que le gouvernement central jouisse de pouvoirs de taxation accrus. Le premier ministre Hepburn s'était violemment opposé à ces propositions qui furent cependant adoptées par la conférence. Les provinces ont subséquemment récupéré morceau par morceau leurs droits fiscaux qu'elles avaient cédés à Ottawa. (Photo PC)

La Colombie-Britannique offre l'action minière la plus animée du continent

VANCOUVER (PC)—M. Tom Elliott a pris une poignée de l'histoire fantastique du boom minier de la Colombie-Britannique.

Il avait les mains pleines de cartes d'affaires laissées par des représentants d'une grande variété d'entreprises intéressées à l'industrie minière et qui étaient venus s'enquérir des possibilités d'avenir.

Ces sociétés ont leur siège social un peu partout en Amérique du Nord et même dans plusieurs régions du globe, depuis des ateliers de mécanique jusqu'à des sociétés japonaises se spécialisant dans l'exploration minière.

"Ils étaient venus ici parce qu'ils avaient réalisé que les mines connaissent un essor sans précédent en C.-B.", d'expliquer M. Elliott, gérant de la Chambre de compensation minière de la C.-B. et du Yukon. "C'est incroyable l'intérêt suscité par cette activité minière."

La C.-B. offre actuellement l'action minière la plus animée du continent, tant sur le marché de la bourse que dans le domaine de la prospection. Un individu enthousiaste affirme que la province est devenue une grande mine à ciel ouvert.

Nombreux facteurs

Selon les autorités, cet essor sans précédent dans les annales de la C.-B. est dû à un concours de plusieurs facteurs. Le premier provient de ce que la Colombie - Britannique — et le Yukon ainsi que les Territoires du Nord - Ouest — sont situés dans l'une des grandes ceintures minérales du monde.

L'accroissement de l'industrialisation à travers le monde entier a provoqué des demandes pour les métaux avec le résultat que les pirx ont grimpé. Or, la C.-B. n'avait jamais été entièrement explorée. Les Japonais ont encouragé l'exploration en venant eux-mêmes se livrer à des recherches pour du fer et du cuivre. Voilà que ce pays importe maintenant près de la moitié autant du minerai concentré que le principal client de la C.-B., les Etats-Unis.

A ciel ouvert

L'extraction du minerai dans des mines à ciel ouvert a été importée des U.S.A. pour recueillir du minerai à faible teneur et pour lequel le percement de galerie se serait avéré trop dispendieux. C'est grâce à cette méthode que des mines aussi prospères que Bethlehem et Craigmont, des gisements de cuivre importants à l'ouest de Kamloops, dans la haute vallée, ont été exploitées. Endako, une mine de molybdenum dans laquelle des intérêts financiers ont investi $20,000,000, est également une mine à ciel ouvert comme c'est d'ailleurs le cas pour plusieurs autres.

Plusieurs prospecteurs ont examiné de vieux rapports — dont certains dataient de 1874 — à la recherche d'indices de richesses oubliées. Ces mêmes rapports conduisent encore des prospecteurs à de "nouvelles" découvertes.

Ceux qui sont versés dans l'industrie assurent qu'il n'y a pas de ralentissement en vue. L'activité minière s'est poursuivie de plus belle durant l'hiver et l'on prévoit une activité plus grande encore au printemps.

LIMONADE
ASEPTA
PRÉFÉRÉE DES ENFANTS
Agréable au goût
UN PURGATIF EFFICACE

A VENDRE
M-V "CLYDE VALLEY"

Navire présentement amarré à Sydney, N.-E., et offert en vente en son état et emplacement actuels. Caractéristiques: 174 pieds de long, 26 pieds de large, 12 pieds de profond, 475 tonnes brutes, capacité cubique 37,000. Le navire est construit en fer et est actionné par moteur diesel Vivian de 320 C.V. Bonne provision de pièces de rechange pour moteurs principal et auxiliaire à bord et comprise dans la vente. Le navire est équipé du radar, de la radiotéléphonie, d'un sondeur acoustique et d'un loran. Deux treuils à cargaison Orlean neufs actionnés par moteurs diesel Petter ont été installés en 1964. (Les treuils sont munis de tourets pivotants). Toute la machinerie est en excellent état de fonctionnement. Pour autres renseignements, s'adresser à:

LAKE SHIPPING CO., LTD.
FRASER BUILDING, WATER STREET
ST. JOHN'S, NFLD. TEL.: 578-5119



"C'est à nous, Jean! Nous avons gagné $1,153"

M. et Mme J. Bernardis, de Sherbrooke, ont gagné $1,153 en jouant "LE SEPT CHANCEUX", le concours le plus important, le plus formidable jamais organisé au Canada! $50,000 en argent chaque mois!

Formule de participation gratuite dans chaque paquet de cigarettes No 7 King Size. Plus douce, plus ferme, la cigarette No 7 fait réellement ressortir toute la saveur!



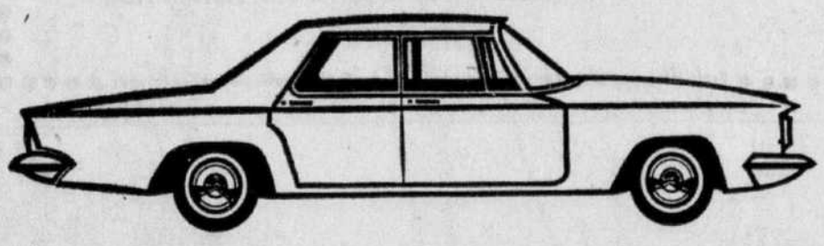
JOUEZ LE SEPT CHANCEUX

$50,000 à partager ce mois-ci!

LES COMBINAISONS CHANCEUSES POUR DÉCEMBRE 22-23-27 • ET JANVIER 31-13-10

COMMANDITÉ PAR LA COMPAGNIE ROCK CITY TOBACCO (1960) LIMITÉE, MANUFACTURIERS DES CIGARETTES NO 7 KING SIZE

A vous le choix...



...car vous avez eu d'avance un prêt économique
plan-à-Terme de la Banque Royale

Quand vous envisagez un achat important — voiture, meubles, réfrigérateur, machine à laver, sécheuse — commencez par emprunter la somme qu'il vous faut. Les prêts plan-à-Terme de la Banque Royale sont économiques, vous procurent d'avance le montant nécessaire, et vous mettent en mesure d'obtenir de meilleures conditions. Une assurance-vie protège votre succession. Il est facile d'obtenir un prêt plan-à-Terme ; les formalités sont rapides (souvent moins de 24 heures) et confidentielles. Enfin, il n'est pas nécessaire d'être client de la Banque Royale.

Comparez les prêts plan-à-Terme à ce que vous offrent d'autres organismes de prêt, et voyez comme ils sont avantageux:

Exemples de prêts:	*Remboursement en:*	*Mensualités:*
$ 500.00	12 mois	$44.02
$2,000.00	30 mois	$75.83
$3,600.00	36 mois	$116.45

BANQUE ROYALE

Adressez-vous aujourd'hui même à la plus proche succursale de la Banque Royale: il y en a une près de chez vous.

La "soldate" israélienne veut garder sa féminité

TEL-AVIV (Reuter) — Les autorités de l'armée israélienne ont finalement cédé aux demandes des femmes soldats qui veulent garder leur allure féminine même en uniforme.

De nouveaux costumes dessinés par quelques grands couturiers du pays, sont entièrement différents, y compris les sous-vêtements et les souliers, "un changement révolutionnaire", a dit le colonel Stella Levy, commandant de la section féminine.

Depuis longtemps déjà, des plaintes avaient été formulées, surtout en rapport avec les sous-vêtements faits de tissus trop rudes pour être confortables, et souvent mis de côté pour des dessous légers comme portent les femmes dans le civil.

Considérant que les Israéliennes sont tenues au service militaire obligatoire, l'uniforme est chose importante pour ces jeunes filles, à l'âge où elles s'intéressent à la question vestimentaire.

Et même l'intendant général de l'armée a finalement admis qu'il est important pour les conscrits féminins de porter un uniforme qui leur plaise.

Les chaussures informes aux lourdes semelles ont maintenant disparu pour faire place à des souliers légers et confortables, mais à talons bas. Les sandales à courroies, pour l'été, constituent la plus grande nouveauté à l'usage des femmes soldats.

Pour la saison estivale, un deux-pièces élégant remplacera la blouse et la jupe. Un comité a consulté des couturiers de renom avant de porter son choix sur la veste à manches courtes, à silhouette descendant à hauteur des hanches. Cette veste n'est pas ceinturée, mais légèrement marquée à la taille, et se porte ouverte à l'encolure.

L'uniforme pour l'hiver offre moins de changement, la différence venant de l'étoffe utilisée, soit un mélange de lainage et tissu synthétique.

Les officiers porteront la tunique descendant aux hanches, et les nouvelles recrues, l'uniforme ordinaire. Les costumes pour les femmes officiers seront faits sur mesures.



RECOUVERT DE FEUILLES — Du haut de ses six ans, le prince Andrew, qui célébrait son sixième anniversaire, samedi dernier, regarde tout souriant son petit frère de deux ans, le prince Edward, alors que sa tête seule émerge des feuilles, au moment où ils jouent tous deux dans les jardins du palais de Buckingham à Londres. Les parents des enfants, la reine Elizabeth II et le prince Philip, sont actuellement en tournée dans les Caraïbes. Cette photographie, prise par la photographe Lisa Sheridan, a été émise par le palais à l'occasion de l'anniversaire de naissance du prince Andrew.

Le Service de la Protection de la Sauvegarde de l'Enfance veille sur 2,850 enfants

Par Anne-Marie VOISARD

Au cours de l'année dernière, 774 enfants ou adolescents, confiés au Service de la Protection de la Sauvegarde de l'Enfance, ont pu retourner dans leur famille ou être placés en emploi. Sur ce nombre, 527 cas ont cessé d'être suivis parce que les problèmes, qui ont nécessité le placement en institution ou en foyer nourricier, ont été solutionnés.

Ces chiffres nous viennent du rapport annuel du Service de la Protection de la Sauvegarde de l'Enfance, dont la compilation vient d'être terminée. Ils sont éloquents si l'on considère que chacun des 527 jeunes, dont l'Agence n'a plus maintenant à s'occuper, présentait un problème sérieux lié à des troubles personnels ou à la déficience du milieu familial. Toutes ces difficultés ont été solutionnées par les travailleurs sociaux du Service de la Protection.

2,850 ENFANTS

Les efforts de cette équipe de spécialistes sont toutefois loin d'être terminés, puisque le Service de la Protection conservait, au 31 décembre dernier, la responsabilité de 2,850 enfants. Ce sont les nouveaux cas de placement enregistrés au cours de 1965 auxquels ils faut ajouter tous les jeunes placés depuis plus longtemps sans qu'on ait pu encore envisager la possibilité de leur faire réintégrer le foyer familial.

2,850 enfants à s'occuper . . .On voit tout de suite les visites et les démarches de toutes sortes qui nécessitent une telle responsabilité. D'ailleurs, le rapport annuel du Service de la Protection apporte des précisions sur ce point. "Nos travailleurs sociaux", écrit-on, "ont eu au bureau, 1,359 entrevues avec les enfants, 1,212 avec les parents, 642 avec d'autres personnes ou représentants d'oeuvres. Ils ont participé à 370 conférences de cas et ont reçu 1,519 consultations". Voilà pour le travail effectué au bureau.

DEMARCHES NOMBREUSES

On sait toutefois que les travailleurs sociaux accordent autant, sinon plus, de temps aux visites en dehors de l'agence. "L'an dernier, ils ont fait 1,850 visites aux enfants, 781 à leurs familles, 2,076 aux foyers nourriciers, 1,041 à d'autres organismes, institutions ou personnes s'occupant aussi des enfants ou de leurs parents. Ils ont participé à 595 causes entendues à la Cour de Bien-être social. Ils ont reçu 22,584 appels téléphoniques et en ont fait 14,263. De même, 10,433 lettres ont été envoyées par les travailleurs sociaux et ils en ont reçu 8,528".

LES FOYERS NOURRICIERS

Si l'on observe ces statistiques, on se rend compte que les visites aux foyers nourriciers ont accaparé une bonne partie des efforts des travailleurs sociaux. D'ailleurs, le rapport annuel explique que le placement des enfants en foyer nourricier demande plus de temps et d'attention que les placements faits en institution.

Avant d'effectuer le placement d'un enfant, il faut d'abord s'assurer que le foyer nourricier répond aux normes plus, une fois qu'on a accepté le prescrites par l'Agence. De foyer nourricier, des visites périodiques s'imposent afin que l'Agence puisse vérifier si l'enfant reçoit tout ce qu'il est en droit d'attendre.

"L'an dernier, ils ont fait 1,580 mois des enfants placés en foyer nourricier, par l'entremise du Service de la Protection, a été de 921 tandis que la moyenne des foyers nourriciers a été de 653. Il arrive que plus d'un enfant soient placés dans le même foyer.

Il est à noter que 411 nouveaux foyers nourriciers ont été acceptés par le Service de la Protection en 1965. Par contre 266 autres ont été fermés pour des raisons qui ne sont pas indiquées dans le rapport.

Voilà où ont porté, l'an dernier, les efforts des travailleurs sociaux du Service de la Protection de la Sauvegarde de l'Enfance. Il sera intéressant toutefois de voir, dans un dernier article publié demain, quel genre de services les travailleurs sociaux ont apporté à la population au cours de leurs nombreuses démarches.

Les jeunes réaffirment leur confiance dans la méthode guide de Baden Powell

Plus de 500 jeunes ont réaffirmé leur confiance dans la méthode guide telle que conçue par Baden Powell, au début du siècle. C'est au cours de réunions tenues cette année dans 18 diocèses que les guides ont répondu à un questionnaire élaboré par une travailleuse sociale, en vue de repenser leur guidisme et d'approfondir les principes d'éducation proposés par leur fondateur.

Les questions portaient sur la valeur des techniques utilisées pour véhiculer l'esprit guide. Sont-elles pédagogiques, féminines et actuelles? Voilà ce à quoi les jeunes adultes de 17 à 25 ans devaient répondre, afin de porter un jugement d'ensemble sur leur mouvement.

Les nombreuses transformations qui ont changé la face du monde depuis le début du siècle, ont amené les adeptes de la méthode scout à s'interroger sérieusement sur la raison d'être du mouvement guide, dans notre monde en pleine évolution.

PROJETS

Une rencontre nationale tenue au lac McGregor en mai, a permis à 23 jeunes adultes représentant quatre provinces de soumettre au Bureau national des guides une cinquantaine de projets et de recommandations visant surtout à améliorer la formation des chefs et à adapter les techniques guides aux méthodes actives présentement en vigueur.

Des commissions d'étude ont été formées pour approfondir ces propositions et voir à leur réalisation s'il y a lieu.

Au nombre de ces projets, on compte une participation active à l'Expo 67, en ce qui a trait à l'accueil des jeunes de tous les pays.

Jour de la pensée guide

C'est aujourd'hui le "Jour de la pensée Guide", à travers le Canada, et dans le monde entier. Elle s'inscrit dans le cadre de la semaine internationale du guidisme pour souligner l'anniversaire des fondateurs lord et lady Baden Powell.

Il ne faudrait pas se surprendre de voir un peu partout dans notre diocèse des guides portant l'uniforme, c'est leur façon à elles de rendre hommage aux fondateurs du mouvement.

Dans notre diocèse, la semaine sera célébrée par des réunions en districts. Le programme comprendra : messe, jeux olympiques intérieurs et extérieurs, technique, souper et feux de camp.

Pour se préparer à cette fraternité internationale, plus de 50 guides ont eu depuis trois ans l'occasion de camper avec des guides du secteur anglais venues de tous les coins du pays. Certaines, même, ont été déléguées à des camps internationaux tenus au Mexique et aux Etats-Unis. Chaque unité du pays travaille également à rechercher des documents en vue de publier l'histoire du Guidisme Catholique au Canada.

VITALITE DU GUIDISME

Toutes ces réalisations et ces projets témoignent de la vitalité du guidisme canadien-français et de sa présence au monde qui se veut de plus en plus réelle.

En fondant le guidisme sur la vie d'équipe et le sens de l'honneur, Baden Powell ne s'était pas trompé. Il avait misé sur deux facteurs extrêmement importants dans la vie, que ce soit pour les jeunes comme pour les adultes. Après avoir constaté que ces principes valent encore dans notre monde bouleversé par une évolution trop rapide, les guides songent à transposer l'avant-gardisme de leur fondateur dans la recherche et l'utilisation de nouvelles méthodes actives d'éducation.

BUT DU GUIDISME

Leur souci principal est d'inculquer aux jeunes des principes solidement ancrés sur des valeurs permanentes de façon à les préparer à une vie engagée et réussie. Former des citoyennes ayant le sens de leurs responsabilités, des femmes disponibles et prêtes à assumer leur rôle dans la société, voilà le but que se propose, encore en 1966, le mouvement guide en pleine expansion.

ANNONCE

Douleurs arthritiques?
Soulagement véritable grâce à DOLCIN
ou remboursement de votre argent
Pour un soulagement vraiment rapide des douleurs résultant d'arthrite, rhumatisme, sciatique, lumbago ou bursite, essayez DOLCIN. DOLCIN procure un soulagement rapide de la douleur. Dans le monde entier, des personnes satisfaites pourraient vous dire: "Procurez-vous des comprimés DOLCIN . . . ils sont vraiment efficaces!" Oui, pour un soulagement vraiment rapide, faites confiance à DOLCIN. Satisfaction garantie ou remboursement de votre argent. 65-7F

charme et personnalité

COURS DU SOIR



● Le Studio 437 vous offre le cours de CHARME ET PERSONNALITE sous la direction de Mme Nicole Germain ● Ce cours se divise en cinq sections:

● ASPECT PHYSIQUE
● ELEGANCE
● PAROLE ET PERSONNALITE
● COMPORTEMENT SOCIAL
● INITIATION A LA DECORATION D'INTERIEUR

studio 437 enr.
437 RUE CARON, QUEBEC, P.Q.
529-4961

Pour tous renseignements concernant l'admission ou l'inscription à l'un de ces cours, téléphonez à 529-4961 ou encore mieux, rendez-nous visite.

L'Ecole est ouverte aux visiteurs tous les jours entre 10h. du matin et 9h. du soir.

La prochaine série de cours débutera mardi 22 février 1966.

● ● ● ● Ecole détenant un permis en vertu de la Loi des Ecoles Professionnelles Privées ● ● ● ●

Patron-mode
par Anne Adams

No 4558

Voici le modèle tant recherché, le modèle qui plaira à toutes les dames et demoiselles! Cette blouse confectionnée dans un tissu imprimé ou uni se portera soit avec des bermudas, pantalon ou jupe.

Ce patron No 4558 est disponible dans les tailles suivantes: 10 - 12 - 14 - 16 - 18. Vous obtiendrez également les instructions nécessaires.



Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit.

SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC 1 (P.Q.)

Prix : 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explication en français, sont d'un usage rapide et facile.



Mademoiselle Jeannette Pivetta
Représentante
de
LANCÔME
sera à notre comptoir de cosmétiques
Rue Buade:
les 22-23 février
Rue St-Jean:
les 24-25-26 février

Au nom de Mlle Pivetta, nous invitons les dames et demoiselles qui auraient quelque conseil que ce soit à lui demander, concernant les soins de l'épiderme ou l'art du maquillage, à venir la consulter.

PHARMACIES JOLICOEUR
698 RUE ST-JEAN — TEL.: 529-2171
SUCCURSALE CENTRE MEDICAL JEFFREY HALE - TEL.: 681-0244
29 RUE BUADE — TEL.: 529-1341

Religieuse américaine avec une expédition en Antarctique

PITTSBURGH (PA) — Parmi les membres d'une récente expédition américaine dans les régions antarctiques, se trouvait une religieuse catholique qui, en temps ordinaire, donne des cours de biologie au Mount Mercy College à Pittsburgh.

Soeur Mary Maurice était l'une des deux femmes qui ont participé à cette expédition scientifique à bord d'un navire de 226 pieds. Elle avait offert ses services comme assistante du Dr Helen McCammon, professeur adjoint en sciences terrestres et planétaires à l'Université de Pittsburgh.

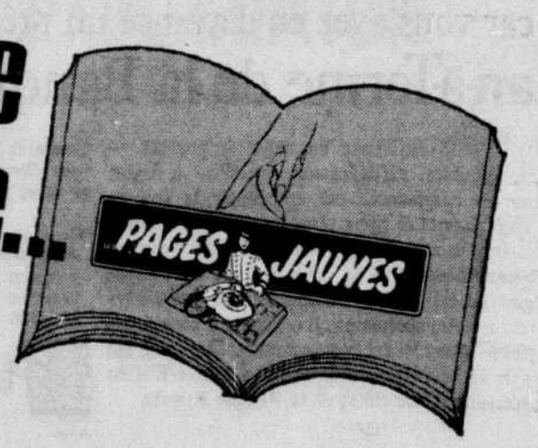
Le travail de Soeur Maurice consistait à prendre des notes relatives à la topographie, la météorologie, les vents et marées. Elle étudiait aussi la réaction sur l'existence des animaux emmenés à bord du chalutier.

Le Dr McCammon dit que soeur Maurice était aimée de tous les gens du bord qui la considéraient comme un membre de l'équipage. La religieuse estime que cette expérience sur le plan scientifique lui servira dans son enseignement.

Elle souhaiterait retourner dans les régions polaires, peut-être cette fois grâce à une bourse d'études.



Cette ville comme cet annuaire... a de tout!



Bons services. Belles boutiques.
Citoyens affables.
Pour y trouver ce que vous voulez,
faites marcher vos doigts dans les Pages Jaunes.
Cet annuaire, comme cette ville, a de tout!

Allongez le dollar du budget alimentaire

Plus le prix de la viande augmente, et plus le budget alimentaire s'avère insuffisant. Un des moyens de pallier cette difficulté est d'employer du poisson ou de la volaille hachés ainsi que de la farce de pain assaisonnée, vendue dans le commerce. Le résultat: un Pain moëlleux à la volaille ou au poisson. Nappé d'une sauce au fromage veloutés, ce mets devient non seulement plus riche en protides, mais encore se rehausse du surcroît de saveur et d'attrait qui classe un plat "an-delà de l'ordinaire".

Les Tomates aigres-douces sont l'accompagnement rêvé d'un Pain moëlleux. Par sa couleur et son goût, c'est le légume qui complétera le mieux votre menu.

Et le dessert . . ? A cette époque de l'année, pourquoi chercher mieux qu'une délicieuse tarte aux pommes de la pâtisserie, ou encore une tarte aux cerises! Avotre gré! vous ne pouvez regretter votre choix car lune et l'autre sont le dessert le plus populaire au pays.



Le pain de poisson ou de volaille vous permettra votre dollar alimentaire.

PAIN MOELLEUX A LA VOLAILLE OU AU POISSON ET SAUCE AU FROMAGE

2 tasses de poulet cui tou de thon en conserve, hachés
2 c. à soupe de poivron vert haché fin
1-3 de tasse de céleri haché fin
2 c. à soupe de poivron rouge haché fin
1 paquet (8 on.) de mélange pour farce de pain assaisonnée
2 cubes de bouillon de boeuf ou de légumes
1 1-2 tasse "eau bouillante
1-4 de tasse de beurre ou margarine
3 oeufs battus

SAUCE :

1 boite (11 on.) de soupe au fromage condensée
1-3 de tasse de lait
1-8 de c. à thé de cari quelques gouttes de sauce Worchestershire

Mélanger le poulet (ou le thon), les poivrons, le céleri, l'oignon et le mélange pour farce de pain. Dissoudre les cubes de bouillon dans l'eau bouillante et y faire fondre le beurre; ajouter au premier mélange. Incorporer les oeufs battus. Verser dans un moule à pain graissé (1 1-2 pinte). Couvrir et cuire 45 minutes à four moyen (350 degrés F.). Laisser refroidir quelques minutes et démouler sur un plat. Servir en tranches nappées de 3 cuillerées à soupe de sauce au fromage par portion.

SAUCE : Mélanger tous les ingrédients dans une casserole et chauffer en remuant de temps à autre.

Quantité: 6 à 8 portions.

TOMATES AIGRES-DOUCES

6 tomates
1-2 c. à thé de sel
1-2 c. à thé de graines de fenouil
1-8 de c. à thé de poivre
1-2 c. à thé de ciboulette hachée
1-4 de c. à thé de sauce Worchestershire
3-4 de tasse de crème sure commerciale
3-4 de tasse de mélange pour farce de pain assaisonnée

Laver et équeuter les tomates; couper horizontalement par la moitié, et mettre dans une lèchefrite. Mélanger le sel, les graines de fenouil, le poivre, la ciboulette, la sauce Worcestershire et la crème sure. Napper chaque moitié de tomate d'une cuillerée à soupe de crème sure assaisonnée; saupoudrer d'une cuillerée à soupe de mélange pour farce. Cuire à four moyen (350 degrés F.) 15 minutes ou jusqu'à ce que le dessus soit doré.

Quantité: 6 portions de deux demi-tomates.

Vocations tardives à Columbia

Une chanson du temps jadis affirmait naïvement: "le travail, c'est le bonheur" "il donne la joie au coeur".

A l'université de Columbia, (USA), on vient de redécouvrir cette variété première, qui n'a d'ailleurs pas que des partisans. Le travail constitue un bon tiers de notre existence, et même davantage si on compte pour nul tout ce temps que nous consacrons à dormir.

Or, il arrive sur le tard de se poser la question: "Ne me suis-je pas trompé de voie? Pourquoi suis-je directeur commercial alors que mon rêve de jeunesse était d'entrer dans les Chemins de Fer?" ou bien "je gagne confortablement ma vie comme épicier en gros, mais j'aurais tout donné jadis pour faire des études de médecine".

A Columbia, on a créé une section pour tenter de satisfaire ces vocations tardives. Mais comme les Américains sont des gens fort pratiques, ils n'ont pas ouvert ce centre de reclassement original pour les "canards boiteux": il faut avoir réussi dans sa profession pour avoir le droit d'en étudier une autre et trouver les facilités pour l'exercer. On nous assure que déjà le secrétariat de l'Université est débordé de demandes d'inscriptions. Cela ne doit pas étonner: comme il faut bien se résigner dans ce bas monde à travailler, encore est-ce une grande satisfaction de faire ce que l'on aime et de trouver son bonheur à ce qui vous occupe par force de majorité du temps.

Une pareille organisation est certainement difficile à réaliser dans nos pays et l'on peut considérer cet enseignement comme un véritable luxe que seule peut procurer une grande et riche université.

Pourtant, il n'y a guère de doute que c'est dans ce sens que doit aller l'éducation permanente de l'avenir, si elle veut être efficace et même si elle veut être démocratique.

On peut considérer comme une nécessité pour les jeunes de voir s'ouvrir parallèlement à un bon enseignement général, un grand nombre de classes ou d'instituts spécialisés qui les forment pour les disciplines ou les arts qui leur conviennent particulièrement. Il faut le plus possible, faire ce que l'on aime. Pour des raisons de fortune, de famille, d'insuffisance physique, on en est souvent empêché.

L'éducation même, dans une civilisation qui progresse très vite, ne doit plus se borner à la jeunesse. L'université future devra largement ouvrir ses murs, non seulement pour occuper intelligemment les loisirs des hommes, mais aussi pour inviter ses anciens diplômés à des activités de "recyclage". L'enseignement, à la façon de l'initiative prise par l'université américaine, devrait accueillir tous ceux, jeunes ou adultes, qui n'ont pas eu l'idée ou la possibilité de se diriger vers elle dans le passé, et leur offrir jusqu'à un âge avancé de nouvelles chances.

Nettoyez votre réfrigérateur avec COW BRAND!



Épongez de façon uniforme l'intérieur du réfrigérateur avec de l'eau chaude additionnée de trois cuillerées à table de Soda à Pâte Cow Brand. Les senteurs d'aliments et les taches disparaîtront rapidement, sans avoir à rincer. Pas étonnant que cette méthode soit recommandée par 22 importants manufacturiers de réfrigérateurs!

Le Soda à Pâte Cow Brand

BICARBONATE DE SOUDE PUR

POUVOIR PARLER L'ANGLAIS
en 6 mois de cours
OUI
grâce à la méthode
AUDIO-VOCALE
Résultats garantis par écrit
Informations
525-5134
suite 29
ou remplissez le coupon ci-dessous:

LES ECOLES AUDIO-VOCALES NANTEL INC.
20, rue St-Jean, Suite 29
Québec
Nom.....
Adresse.....
Tél.:..... Comté.....

AMAIGRISSEMENT
GAIN DE POIDS
CORRECTIONS
CELLULITE
Résultats garantis
Studio Santé-Beauté
DAMES - DEMOISELLES SEULEMENT
529-1787 1020 ST-JEAN

H.R. ouvert vendredi jusqu'à 9.30 p.m.
Dessiné à Paris par Louis Féraud
ensemble printanier en lainage importé



La tissure panier est le point de mire de cet ensemble costume, manteau et robe. G: Le petit manteau semi-ajusté. Crevette, marine, jade ou turquoise. 6 - 12, $139.95. D: Costume à basque étroite, jade, rose, chameau. 6 - 14. $95.

Au regret, pas de commandes postales ou téléphoniques!

Miss Renfrew — au det.
HOLT RENFREW
Place de l'Hôtel de Ville
Egalement au Centre d'Achat, Place Ste-Foy
Station. gratuit, 1 h., nouveau Garage Frontenac, 47, St-Louis

les 28 Jours ROCHETTE
EXPOSITION DE TAPIS - PRIX SPÉCIAUX
TAPIS BARRYMORE DE DUPONT EN VEDETTE

LA GARANTIE "ROCHETTE" En tout temps, vente ou pas vente, vos achats chez les spécialistes du tapis à Québec comportent l'exclusive GARANTIE "Rochette" qui vous assure une POSE IMPECCABLE de tous vos tapis ou moquettes, toujours la PLUS HAUTE QUALITE pour le prix que vous payez et un SERVICE COMPETENT qui se poursuit bien au-delà de la pose.

GRATUIT! Un pratique tapis pour la voiture est offert à tous ceux qui se présentent au magasin durant les "28 jours Rochette"
EN FORCE TOUT LE MOIS DE FEVRIER

SPECIAUX DES "28 JOURS"

Voici l'occasion de vous procurer un très bon tapis de nylon "501" BARRYMORE de Dupont. Disponible dans un choix de 10 belles couleurs. 12 pi. de largeur. 7.80 v.c.

WILTON, twist de laine de bonne durée, s'harmonisant à tous les genres et styles de meubles. 10.50 v.c.

TRES BELLE AUBAINE! Un tapis frisé nylon et laine pour un bon usage. Teinte de bleu moyen. 8.70 v.c.

TAPIS EN POIL DE CHEVRE d'un superbe bleu foncé. S'harmonisant avec les meubles de style scandinave ou colonial, là où il y a beaucoup de va-et-vient. 9.20 v.c.

LE DERNIER CRI! Tapis en poil acrylique. Effet deux tons, texture bouclée très résistante. Pour usage domestique intérieur. 12.95 v.c.

TAPIS WILTON, 100% laine. Type "Hardwist", 12 pi. de largeur, en vert seulement. A un prix très bas! 7.90 v.c.

MAGNIFIQUE TAPIS DE VELOURS WILTON, 100% laine. Teinte épice seulement. 12.50 v.c.

TAPIS "HAIR" 100% poil animal. Texture bouclée. Tissage Wilton. Couleurs: bleu aqua et vert mousse. 12 pi. de largeur. 7.50 v.c.

EN GRAND SPECIAL, un tapis Wilton 100% laine aux motifs ton sur ton. Trois teintes en stock, soit or, vert, épice. Idéal pour chambre ou petit vivoir. Largeur 12 pi. 7.60 v.c.

MAGNIFIQUE TAPIS DE LAINE très dense, pesant et moelleux, fabriqué pour vous donner un excellent service pendant des années. Bleu foncé, orange brûlé, beige "chesnut". 12.80 v.c.

TAPIS A FIBRE 100% acrylique de fabrication canadienne. Velours très épais et d'un luxe merveilleux. Tapis de prestige! Choix de 13 teintes. 14.95 v.c.

TAPIS DE TYPE AXMINSTER "CHINTZ" d'un réputé fabricant écossais. Motifs floraux dont les délicates couleurs plaisent à la vue. 8.90 v.c.

EMILIEN ROCHETTE & FILS
TAPIS - TUILES - LINOLEUMS
550 est, rue St-Vallier, QUEBEC

Votre travail à l'aiguille

par Laura Wheeler

No 698

Voici les chaussettes que vous madame, mademoiselle ou monsieur pourrez porter durant les soirées plus fraîches. De modèles différents, elles seront vraiment chaudes et confortables.

Vous obtiendrez les grandeurs suivantes dans ce patron No 698: Petit - Moyen - Large, pour madame et monsieur.



Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit.
SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC 2 (P.Q.)
Prix : 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explication en français, sont d'un usage rapide et facile.

FUTURS MARIES
Nous désirons vous informer qu'il nous reste quelques bonnes dates (les samedis pour vos réceptions de noces).
Pas plus d'une noce à la fois.
HOTEL-MOTEL NEPTUNE Inc.
Rond-Point, pont de Québec
Rés.: 653-4941



L'hôtesse du
Welcome Wagon Service
frappera à votre porte avec ses cadeaux et ses souhaits de la part des marchands et hommes d'affaires sympathiques de votre ville à l'occasion de la naissance d'un bébé, fiançailles et aux nouveaux résidents.
Les hôtesses sont:
Mme Noëlla Tremblay Tél.: 681-1505
Mme Lucille Tremblay Tél.: 524-1867
Mme B. Doherty Tél.: 653-3902
Mme Rolande Nadeau Tél.: 527-1581
Mme Rolande Cloutier Tél.: 661-5959
Mme Denise Demers Lévis—839-9575

H.R. ouvert vendredi jusqu'à 9:30 p.m.
Seulement chez H.R. . .



MANTEAUX PRINTANIERS IMPECCABLES, D'ANGLETERRE

. . faits exclusivement pour H.R. Gauche: tweed de laine bleu pâle ou cerise. Droite: flanelle de laine grise. Les deux sont garnis de soie finement piquée. Tailles 2 - 6X (avec tissu pour le chapeau), $29.95; tailles 7 - 12 (manteau seulement), $35.95.

HOLT RENFREW
Place de l'Hôtel de Ville
Egalement au Centre d'Achat, Place Ste-Foy
Station. gratuit, 1 h., nouveau garage Frontenac, 47, St-Louis

C'est la mode à Paris

Des griffes célèbres dans la rue



4.— Jean DESSES : "Eldorado", ensemble en soie imprimée pain brûlé, blanc et noir des tissus Jacques Fath. Blouse en mousseline blanche.



1.— Jeanne LANVIN : "Gondole", pyjama brodé de paillettes en Barbacane imprimée bleu, vert et mauve.



2.— Guy LAROCHE : "Hardi", tailleur en lainage rose de Léonard.



3.— Jeanne LANVIN : "Géraldine", ensemble en lainage pied-de-coq corail et turquoise de Léonard.



5.— Jacques HEIM : "Flocon", ensemble en façonné dentelle bleu et blanc de Labbey.

PARIS (AFP) — Si la Haute Couture ne descend pas dans la rue, la griffe de la plupart des grands couturiers peut se promener parfois sur des toilettes accessibles à beaucoup de femmes. Il s'agit du prêt-à-porter de cinq couturiers, exécuté pour cinq d'entre eux par **Maria-Carine**, et pour quelques autres par Charles Mendes (Castillo, Jean Patou, Maggy Rouff).

Sur des dessins inédits créés spécialement pour elle par les modélistes de la haute couture, mais avec des tissus qui sortent de chez les plus grands drapiers de Paris, Maria-Carine met au monde deux fois par an une mode raisonnable, classique et élégante, digne d'habiller les femmes les plus exigeantes sans grever leur budget.

La voici, toute neuve, prête à habiller notre prochain printemps. La souplesse est partout, qui donne à la silhouette, l'aisance et le mouvement.

Jules-François Crahay chez **Jeanne Lanvin** a dessiné pour son prêt-à-porter ce pyjama charmant, ultra-moderne, mais sans excentricité. L'ampleur évasée du bas, l'étroitesse du haut sur les hanches font qu'il est aussi seyant et aussi facile à porter qu'une jupe d'hôtesse. Le petit corselet largement décolleté, à bretelles étroites minimise le buste pour donner aux jambes le plus de longueur possible. Ce pyjama est réalisé dans un tissu de Staron, une Barbacane imprimée bleu, vert et mauve et toute brodée de paillettes. (fig: 1).

La sobriété hardie de **Guy Laroche** se retrouve ici sur ce tailleur d'après-midi en lainage rose de Léonard. La veste est à peine ceintrée, soulignée au dos par un noeud-martingale et à col semi-classique ouvert sur un gros boutonnage. Des surpiqûres soulignent les découpes centrales de la jupe en forme. Les manches sont longues et montées. Le chapeau est de Guy Laroche. (fig: 2).

Racé, élégant, très parisien, ses est en soie imprimée dans les tons pain brûlé, blanc et noir. La veste à empiècement droit et manches raglan se boutonne juste sous l'encolure ras du cou par un gros bouton et reste entr'ouverte pour montrer la blouse en mousseline blanche à col roulé. La jupe est en forme (fig: 4).

Frais comme un ciel de printemps, puisque réalisé en bleu et blanc dans un façonné dentelle de Labbey, cet ensemble pour sorties élégantes est de **Jacques Heim.** La robe faux-deux-pièces est à jupe droite et haut blanc appuyé au buste par deux découpes partant des entournures, Son encolure est droite. Le façonné dentelle se retrouve en blanc sur les revers des manches longues et montées du manteau, ainsi qu'en parements sur le col classique. Le manteau adopte la même découpe que la blouse. Le chapeau est de Jacques Heim (fig: 5).

fidèle au style **Jeanne Lanvin** créé par Jules-François Crahay, cet ensemble robe et veste est en lainage pied-de-coq corail et turquoise de Léonard. La robe s'ouvre sur le côté par un plissé en creux. Ceinture nouée en lainage uni. La veste très souple est à double boutonnage, encolure ras du cou et manches longues montées. Le chapeau est de Jeanne Lanvin (fig: 3).

Réalisé dans un tissu à dessins originaux de Jacques Fath ayant pour thème les "échaffaudages", ce tailleur de **Jean Des-**

Au volant des mastodontes

LONDRES (U.P.I.) — Les fameux autobus à deux étages de Londres seront peut-être conduits par des femmes à l'avenir. Ce serait un précédent en Grande-Bretagne.

Le "London Transport", autorité locale dans le domaine du transport, en a fait la proposition pour répondre à sa pénurie de personnel. Il y manque 4,000 employés, dont la plupart des chauffeurs d'autobus.

Le Syndicat des employés du transport, qui compte 28,000 membres, s'y oppose, mais la compagnie de transport va peut-être faire suite à son projet et essayer d'engager des femmes comme chauffeurs d'autobus, rapporte-t-on.

DOULEURS du RHUMATISME

Cherchez-vous le soulagement contre les douleurs du rhumatisme et de l'arthrite? Des milliers de personnes obtiennent un soulagement rapide à leurs souffrances en prenant T-R-C. Ne soyez plus handicappé par des douleurs lancinantes ou des élancements douloureux. Essayez les T-R-C de TEMPLETON dès aujourd'hui. Seulement .85c et $1.65 partout où l'on trouve des produits pharmaceutiques.
T65-6F

Un Secret de Beauté

Il est très facile, selon Margaret Merril, d'avoir le joli teint des Anglaises. Pour obtenir ce teint de pêche, elle suggère d'imbiber une serviette avec de l'eau que vous aurez gardée au réfrigérateur et de la presser doucement sur votre visage durant quelques minutes, une ou deux fois par jour. Pour conserver l'effet embellissant de l'eau froide, appliquez un peu d'huile d'Olay. Cette huile tropicale est assez rare et coûteuse mais votre pharmacien pourra vous en fournir une petite quantité,

LA COIFFURE...

le point de mire de votre personnalité



SERVICES
*ESTHETICIENNE: massages faciaux, soins de beauté, etc.
*COSMETIQUES
*PERMANENTE "PERMABEL" permanente tiède convenant à tous les types de cheveux et aux personnes allergiques.
*MANUCURE

SALON DE COIFFURE
LE MONTMORENCY
165 est, rue Grande-Allée - Tél.: 529-1647
Edifice Le Montmorency, Suite 106

RESTAURANT Bastogne
RECEPTIONS
BANQUETS
ASSEMBLÉES D'AFFAIRES
MARIAGES
HOTEL Laurentides
350 boul. Ste-Anne. 663-7881

Mme Gilles Bernier,
431 rue Richelieu, app. 5, Québec 4, Qué.



GAGNANTE DU
GRAND PRIX CRINO

du mois de décembre
une magnifique Barracuda, modèle'66

. . . et toutes ces autres personnes se sont méritées un splendide couteau électrique G.E.

Mme Joseph Bachand, St-Jean, Qué.
Mme Brock Barrow, Moncton, N.B.
Mme J. Babington, Montréal 28, Qué.
Mme K. Bateman, Ottawa 3, Ont.
M. Gaétan Bazinet, St-Hyacinthe, Qué.
Mme Carson Beaver, Dartmouth, N.E.
Mme Thérèse Bédard, St-Léonard P.M.
Mme R.M. Bell, Strathmore, Qué.
Mme Rose Bélanger, Rimouski, Qué.
Mme R.A. Bellavance, Rimouski, Qué.
Mlle Jocelyne Bernard, Rimouski, Qué.
Mme Lionel Berthold, Sherbrooke, Qué.
Mme Albert Bilodeau, Québec 8, Que.
Mme S. Bissonnette, Markstay, Ont.
Mme H. Bond-Jones, Nouvelle-Ecosse.
Mme Leon Bouchard, Cté Roberval, Qué.
Mlle Doris Boucher, Québec 6, Que.
Mme P.E. Boucher, Sillery, Québec 6.
Mme Germaine Bouré, Limoilou, Qué.
Mlle Marguerite Bourgeois, Ville de Laval, Qué.
Mlle Muriel Bousquet, Candiac, Qué.
Mme Marina Brochu, Granby, Qué.
Mme Darrel Bruce, Nashwaaksis, N.B.
Mme Madeleine Brunelle, Montréal 11, Qué.
Mlle Betty Butts, Dartmouth, N.E.
Mme Yolande Chamberland, Lachine, Qué.
Mme Normand M. Clavet, Cté Mad., N.B.
Mme Meda Cook, Digby, N.E.
Mlle Mireille Cormier, Montréal 4, Qué.
Mme Pierre-Georges Côté, Québec 10, Qué.
Mme Jean-Louis Cloutier, Normandin, Lac St-Jean, Qué.
Mlle Louise Cossette, Batiscan, Cté Champlain, Que.
Mme P. Courtois, Montréal, Qué.
Mme M.F. Davidson, Sydney, N.E.
Mlle Andrée Desjardins, St-Jérôme, Cté Terrebonne, Que.
Mlle Margot Demers, Boucherville, Qué.
Mlle Yvette Desbiens, Lévis, Qué.
Mme Thérèse Di Lalla, Pont-Viau Laval, Que.
Mme Lucien Dion, Ste-Méthode, Comté de Roberval.
Mme John Dollard, Giffard, Québec 5, Qué.
Mme Marie-Jeanne Dostie, Thetford Mines, Qué.
Mme E. Douaire, Tracy.
Mme Jos. M. Drapeau, Cté Rimouski.
M. Alcide Dubé, Cté Rivière-du-Loup.
Mme Joan M. Duffey, Moncton, N.B.
Mme Cyrille Dumas, Cté Montmorency, Qué.
Mme René Emard, St-Antoine des Laurentides, Qué.
Mme Frank J.R. Ervin, Oromocto, N.B.
Mlle Jacqueline Fortin, Jonquière, Qué.
Mme Benoit Gallant, Sayabec.
Mme D. Fletcher, Châteauguay, Qué.
Mme Henri Garneau, St-Thuribe, Cté Portneuf, Qué.
Mme André Garneau, Ville St-Michel.
M. L.A. Gaudette, St-Jean, Qué.
Mme A. Gencher, St-Laurent, Qué.
M. Victor Gibbs, Ottawa 1, Ont.
Mlle Janette Godin, Cté Portneuf.
M. Réal A. Godin, Sept-Iles, Qué.
Mme Monique Gohier, Chomedey, Qué.
Mme Fernande Gingras, Bois des Filion, Qué.
Mme Paul Girard, St-Hyacinthe, Qué.
Mme C.K. Goudie, Montréal 36, Qué.
Mme Claude Goulet, Luceville, Cté de Rim.
Mme Charles Guindon, Montréal 12.
Mme Jean-Marie Gaudreau, Cap Chat, Qué.
Mme Paul Hart, Trois-Rivières, Qué.
Mme A. Hay, Montréal, Qué.
Mme Huguette Hébert, Ste-Foy, Québec.
Mme J. Hilliard, Montréal 25, Qué.
Mme Claire Houde, Montréal, Qué.
M. Benoit Hubert, Montréal 20, Qué.
Mlle Louise Jean, Cté Matapédia, Qué.
Mlle Gabrielle B. Jinchereau, Québec 6, Qué.
Mme F. N. Julien, Adamsville, Qué.
Mme Lucien Labelle, Montréal 34, Qué.
Mme Olivette Lacasse, Ste-Claire, Que.
M. Lacoursière, Montréal 18, Qué.
Mme B. Ladouceur, Ville St-Michel, Qué.
Mme Andrée Lafleur Auger, Montréal, Que.
Mme Raoul Lajoie, Charlesbourg, Québec 7, Qué.
M. Roger Lafontaine, Matane, Qué.
Mme Camille Lambert, Asbestos, Qué.
M. Justin Lambert, Shawinigan, Qué.
Mme Adrien Langlois, Rouyn.
Mme E. Lapierre, Montréal 5, Qué.
Mme Anne Lapointe, Naughton, Ont.
Mme Ls. Philippe Larouche, Alma, Qué.
M. Yves Laurier, l'Assomption, Qué.
Mme Roland Leblanc, Montmagny, Qué.
Mme André Letendre, Lucerne, Qué.
Mme Rita Lessonins, Montréal 15, Qué.
Mme Léonard Lévesque, La Rédemption, Qué.
Mme Luce Lévesque Garon, Matane, Qué.
Mme Liguori Lord, R.C.A.F. Senneterre, Qué.
M. Vance Luttrell, Charlottetown, I.P.E.
Mme Harold MacKenzie, Wolfville, N.E.
Mme Marie-Ange Headne, Rimouski, Qué.
Mme B. Marchand, Ottawa 5, Ont.
Mlle Yvette Matte, Québec, Qué.
Mme Gérard Mercier, Lyster Co. de Mégantic.
Mme Liguori Michel, Port-Daniel, Qué.
M. Frank Miousse, Lawrencetown, Nouvelle-Ecosse.
Mme Jeanne Monette, Ville St-Michel, Qué.
Mme W. Mott, Dartmouth, N.E.
Mlle Pat Muzzerall, Chatham Head, Nouveau-Brunswick.
Mme Elliette Ouellet, Albanel, Qué.
Mme Jacques Ouimet, Sabrevoir, Qué.
Mme Omer Paquette, Ville St-Michel, Montréal 38, Qué.
Mme Pauline Paquet, Ancienne Lorette, Qué.
Mme Adrienne Paquin, Montréal 34, Qué.
Mme Lise Parsons, Ste-Foy, Québec 10.
Mlle Paulette Parson, Dorval, Que.
Mme André Perreault, Kénogami.
Mme Virginie Petosa, Guigues, Qué.
Mlle Marguerite C. Phaneuf, St-Jean, Qué.
Mme Marcelle Picard, Québec 10, Qué.
Mme Omer Pion, Montréal 34, Qué.
Mme Jeanne Plouffe, St-Jérôme.
Mme Yvon Pouliot, La Baie, Shawinigan.
Mme Jean-B. Pronovost, Lac-à-la-Tortue, Qué.
Mme Roger Pronovost, Rivière aux Rats, Qué.
Mme R. J. Quinn, Oromocto, N.B.
Mme Fernand Pellicelli, Normandin, Qué.
Mme M. Purvis, Verdun, Qué.
M. Ovila Racine, Loretteville, Qué.
Mme Paul Rainville, Normandin, Cté Roberval.
M. J.G. Raymond, Rivière-du-Loup, Que.
Mme Laurence Rioux, Québec 7, Qué.
Mlle Gladys Rinta, Sudbury, Ont.
Mme Normand Rivard, Matagami, Qué.
Mme Daniel Roberge, Black Lake, Cté Mégantic.
Mme Conrad Roberge, Verner, Ont.
M. E.J. Robichaud, Newcastle, N.B.
M. Chs. Eugène Ruest, Rimouski, Qué.
Mlle Jeanne Ross, Montréal 12, Qué.
Mme J. D. St-Jean, Verdun.
Mme Rémi Savard, Baie St-Paul, Qué.
Mlle Ruth Savard, Village St-David, Falardeau.
Mme Jacques Searle, Longueil, Qué.
M. Fernand Severin, Québec 10, Qué.
Mme Denise Tellier, Trois-Rivières, Qué.
M. Roger Thériault, Lac Lemoyne, Qué.
Mme G. Thisdale, St-Michel, Montréal, Qué.
Mme Gaston Tousignant, Trois-Rivières, Qué.
Mme Madeleine Tousignant, Ville St-Michel.
Mlle Doris Tremblay, St-Siméon, Cté Charlevoix.
M. Cyrille Trépanier, Jonquière, Qué.
Mme Marcel Vallières, Québec 10, Qué.
Mme R. Valiquette, Montréal, Qué.
Mme A. Vandal, Ste-Thècle Station, Qué.
Mme Florence Vigeant, St-Mathias, Qué.
Mme L. E. White, Dartmouth, N.E.
Mme J. Wesley Wood, Moncton, N.B.
M. G. Walker, Montréal, Qué.
M. Clifford D. White, Armdale, Halifax, Nouvelle-Ecosse.
Mme Eliz Young, Thetford Mines, Qué.
Mme Freeman W. Young, Shelburne, N.E.
Mme Rita Zack, Outremont 8, Qué.
Mme André Rousseau, St-Bruno, Co. de Chambly.

il reste encore
5 autres Barracudas à gagner
Tous détails à la TV et sur les emballages Crino

Bonne Chance...
CRINO

En achetant de l'Aspirin* où l'on vous donne des timbres Pinky, vous recevrez bien plus que de l'acide acétylsalicylique.



Voici ce que Pinky vous offre:

Caméra Petri, balance Health Queen, chaise pivotante "Cleopatra" de Sheres, scie Sandvik et 1700 autres cadeaux utiles que les timbres Pinky vous offrent.

Joignez l'utile à l'agréable! Débarrassez-vous d'un mal de tête tout en collectionnant les timbres Pinky. Tout achat effectué dans un magasin qui fait partie de la grande famille Pinky vous aide à obtenir gratuitement des cadeaux de la meilleure qualité. Des centaines d'articles, fabriqués par des manufacturiers renommés, vous sont offerts. Vous serez émerveillés de voir comme les timbres Pinky s'accumulent vite. En peu de temps, vous serez prêtes à choisir un cadeau magnifique. Commencez dès aujourd'hui! La meilleure façon de soulager un mal de tête est d'acheter votre Aspirin là où l'on vous donne les timbres Pinky!



*Marque déposée Bayer

STEINBERG

Révélation-choc d'un témoin surprise au procès de M. Bernier

SHAWINIGAN (PC) — "Bernier, en substance, a admis avoir tué Denise Therrien. Il m'a également dit avoir montré aux policiers l'endroit où il avait enterré le corps de l'adolescente".

Cette révélation-choc a été faite par un témoin surprise de la Couronne hier après-midi à la sixième journée du procès de l'ancien fossoyeur du cimetière St-Michel, au Palais de Justice de Shawinigan.

Le caporal Roland Labissonnière, de la Sûreté provinciale, attaché au bureau de Rimouski, a provoqué l'étonnement général lorsqu'il a raconté à la Cour et aux membres du jury ce que l'accusé Marcel Bernier lui avait confié à travers les barreaux de sa cellule, le 2 juin 1965, alors que le policier était lui-même détenu dans une cellule voisine sous un nom d'emprunt.

Précisant qu'il avait pris soin de se déguiser pour avoir l'air "bum", le témoin a expliqué qu'il voulait éviter tout soupçon possible sur son identité véritable.

Interloqué par ce témoignage, l'accusé Bernier n'a guère bronché, si ce n'est qu'il a longuement suivi du regard son ex-compagnon de détention, lorsque celui-ci est entré dans la boîte des témoins puis lorsqu'il a quitté l'enceinte du tribunal. Visiblement en colère, Bernier s'est mordu les lèvres et a même hoché la tête à un moment donné comme s'il voulait nier les affirmations du policier.

Après que la conversation fut entamée pour de bon entre eux, Bernier confia, en réponse à une question de son voisin de cellule, Labissionnière alias Bisson, que cette affaire ne lui faisait plus grand chose car après trois ou quatre ans c'était vague dans son esprit.

"Tu dois pourtant t'en souvenir puisque tu as indiqué où était le corps "lança alors le caporal Labissionnière à Bernier, toujours dans le but de lui tirer les vers du nez.

"Je peux avoir une explication à ça", répondit l'ex - fossoyeur. "A titre d'exemple, dit Bernier, l'on ne doit pas conclure que si quelqu'un trouve quelque chose dans sa cour, c'est nécessairement lui qui l'a mis là. En fin de compte, ça ne veut pas dire que j'avais caché Denise à cet endroit".

En conclusion à cette conversation rapportée en substance par le témoin devant la Cour, le caporal Labissionnière alias Bisson a rappelé avoir alors réfuté l'exemple de Bernier en lui soulignant qu'il n'était pas justifiable.

Au début de son interrogatoire par Me Jean Bienvenu, avocat de la Couronne, le caporal Labissionnière a spécifié que même ses confrères policiers qui l'ont escorté jusqu'aux cellules de la Sûreté provinciale à Montréal n'étaient pas au courant de sa véritable identité.

Depuis son départ de Rimouski, le 31 mai 1965, il s'était laissé pousser la barbe. Quant à ses papiers d'identification, Labissionnière n'en avait aucun sur lui. Vêtu d'un pantalon usé et d'une chemise, il était méconnaissable et les agents qui sont venus le cueillir lui ont passé les menottes.

A la demande de l'inspecteur Richard Masson, on conduisit le détenu Roger Bisson au bureau chef de l'escouade des homicides. Hors de la présence de ses gardiens, Labissionnière apprit alors le véritable but de sa mission et fut écroué dans une cellule de la section des femmes. Il était alors 2h 20 de l'après-midi, le 2 juin. Bernier vint l'y rejoindre quelque 15 minutes plus tard, dans la cellule voisine.

Dans son témoignage, le policier a précisé que l'accusé Bernier lui a adressé le premier la parole en lui demandant une cigarette.

Tous les efforts sont voués à l'échec si la population refuse de collaborer

Lucien Bouchard continue aujourd'hui son reportage touchant le rapport de M. Marcel Laliberté sur les problèmes de la circulation à Québec.

"Un règlement ne vaut qu'en autant qu'il est observé" écrivait fort judicieusement M. Marcel Laliberté dans le 11e chapitre de son rapport sur la circulation à Québec.

Cet énoncé de principe peut sembler à plusieurs une lapalissade, mais elle n'est pas superflue à la suite de la description que l'ingénieur en circulation fait de la situation dans la ville de Québec.

Les autorités auraient beau installer quantité de feux à trois phases, doter les intersections des installations les plus "dernier cri", multiplier les feux intermittents, établir une synchronisation progressive des signaux, adopter les commandes électroniques par détection magnétique, installer pour les piétons des commandes par boutons-poussoirs, centraliser les feux sous le contrôle d'un ordinateur électronique, doter les rues de meilleurs panneaux de signalisation, marquer plus efficacement le paysage, améliorer la configuration des carrefours...

...si la population ne collabore pas et ne respecte pas les règlements de la circulation, les efforts et les déboursés de l'administration demeureront vains.

UN PROBLEME HUMAIN

M. Laliberté a d'abord compris que le problème de la circulation à Québec en est un de portée humaine "un problème de manque de compréhension et de respect envers autrui et la chose publique."



De façon générale, a fait observer l'ingénieur en circulation, les automobilistes et les piétons ne respectent pas les lois de la circulation dans la province de Québec.

"Les Québécois, ajoutait-il, ne font pas exception sous ce rapport, à preuve le chiffre d'accidents mortels de 17 en 1964, ce qui place la ville de Québec à un rang très peu enviable par rapport aux autres villes canadiennes de même population."

"Le tempérament québécois bien digne du 'latin' s'accommode assez mal, comme on le sait, du harnais de l'autorité, des règlements et de l'ordre établi. Il se manifeste de façon continuelle par son égoisme caractérisé et donc, par conséquent, son peu de sens civique", écrivait-il encore.

DES CHIFFRES

Une enquête menée par le Club Automobile de Québec a révélé une situation troublante: 17 piétons ont été tués à Québec au cours de 1964 comparativement à une moyenne de 4 pour les villes canadiennes d'une population de 50 à 200,000 habitants.

Par ailleurs, 297 piétons ont été blessés alors que la moyenne nationale était de 110. Ces chiffres proviennent d'une enquête effectuée au niveau des municipalités canadiennes et américaines en tenant compte tant du nombre de piétons tués ou blessés dans des accidents de circulation que des mesures d'ordre technique ou éducatif mises en oeuvre pour le mieux protéger.

Cent dix villes canadiennes ont participé au programme pour l'année 1964 dont 46 dans la province de Québec. En poursuivant la lecture du rapport, on constate que les piétons représentent 71 pour cent du nombre total de personnes tuées dans des accidents de la circulation à Québec en 1964. De ce nombre, 60 pour cent au moins étaient âgées de plus de 65 ans. Chez les piétons blessés, les enfants âgés de 5 à 9 ans constituaient le plus grand nombre.

Selon le Club Automobile de Québec, c'est dans cette province que les piétons respectent le mons les lois de la circulation et c'est aussi au Québec que l'application des lois touchant le piéton est la plus relâchée.

"Le conservatisme et le traditionalisme, dit M. Laliberté, sont encore beaucoup trop apparents dans le comportement des automobilistes et des piétons sur les chaussées de la ville.

"Ce comportement semble devoir continuer d'ignorer sans cesse les changements survenus dans la circulation depuis l'époque de la voiture à traction animale.

"De plus, les habitudes relatives à la livraison des marchandises, à la construction et l'excavation dans les rues ainsi qu'à l'enlèvement des ordures ménagères sont restées à peu près les mêmes, en dépit d'une circulation quintuplée depuis la guerre, et peu de changement dans les rues".

OPERATION "ESCALADE"

Aussi l'ingénieur en circulation croit-il que l'action la plus urgente à entreprendre en est une d'éducation populaire et d'une sévirité progressive dans l'observance des règlements. C'est dans cet esprit que M. Laliberté se propose de suggérer aux autorités municipales de lancer l'opération "Escalade".

"Il faudra, écrit M. Laliberté, entreprendre des campagnes d'éducation populaire relatives à la circulation et à la sécurité des automobilistes et des piétons.

"Il faudra intensifier la surveillance de l'application des règlements de la circulation, tant pour les automobilistes et conducteurs de véhicules que pour les piétons.

"Il faudra recourir à la sévérité pour empêcher le stationnement en double et en triple, les arrêts aux endroits interdits et dans les espaces réservés aux arrêts d'autobus. Il ne faudrait pas hésiter à recourir au remorquage pour libérer les rues à grande circulation, surtout aux heures de pointe, des véhicules stationnés en contravention avec la loi.

"Il faudra empêcher la pratique courante des arrêts d'autobus et de taxis au milieu de la rue et les obliger à respecter la loi à cet égard.

"Il faudra faire respecter le règlement qui prohibe le chevauchement des voies sur les grandes artères.

"Il faudra user de sévérité à l'égard des automobilistes et des piétons qui traversent sur le feu rouge.

"Il faudrait augmenter le nombre de policiers affectés à la circulation pour qu'il n'y ait pas de relâche dans l'observance des règlements de la circulation.

"Il faudrait plus de policiers pour diriger la circulation aux intersections difficiles, en attendant des améliorations par de nouveaux contrôles ou aménagements.

"Il faudra, dit-il, persuader la population que la réglementation est faite pour le bien de la collectivité et que pour cela, il ne doit pas y déroger impunément.

"Nos Québécois, dit-il, devraient délaisser leurs habitudes indolentes de l'ère de la calèche et acquérir la diligence, la vivacité pour percevoir et réagir rapidement, caractéristiques nécessaires aux gens qui ont choisi de se déplacer en automobile.

"Il faudra apprendre aux gens à se comporter dans les rues de Québec comme dans une grande ville dans laquelle la circulation est très intense et exigeante et où le réseau physique, peu approprié à recevoir ces flots de circultaion ne peut être transformé du jour au lendemain."

C'est plus qu'un programme, c'est tout un mode de vie que l'ingénieur Laliberté propose aux Québécois, automobilistes ou piétons. On conçoit avec lui que devant l'ampleur de la tâche, l'éducation populaire devrait se faire sur une base permanente.

Une fois ce programme d'éducation bien engagé, alors pourraient être entreprises des études pour reviser les règlements et les adapter aux conditions modernes et améliorer les aménagements et la signalisation dans les rues de la Capitale.

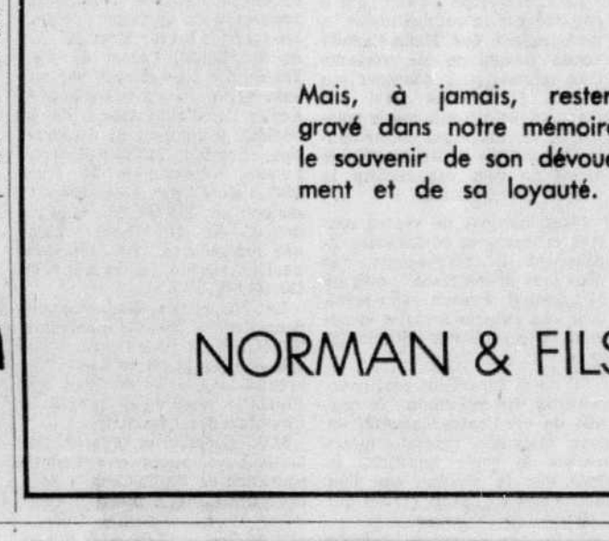


Les règlements de la circulation ne sont pas respectés, témoin ce camion stationné sans vergogne à demi sur le trottoir, à moitié dans la rue, sans égard pour l'obstruction causée à la circulation.

EDUCATION

En plus de ces mesures coercitives, l'ingénieur recommande

LE TONNERRE DE DIEU
AURA UN SUCCES DU TONNERRE

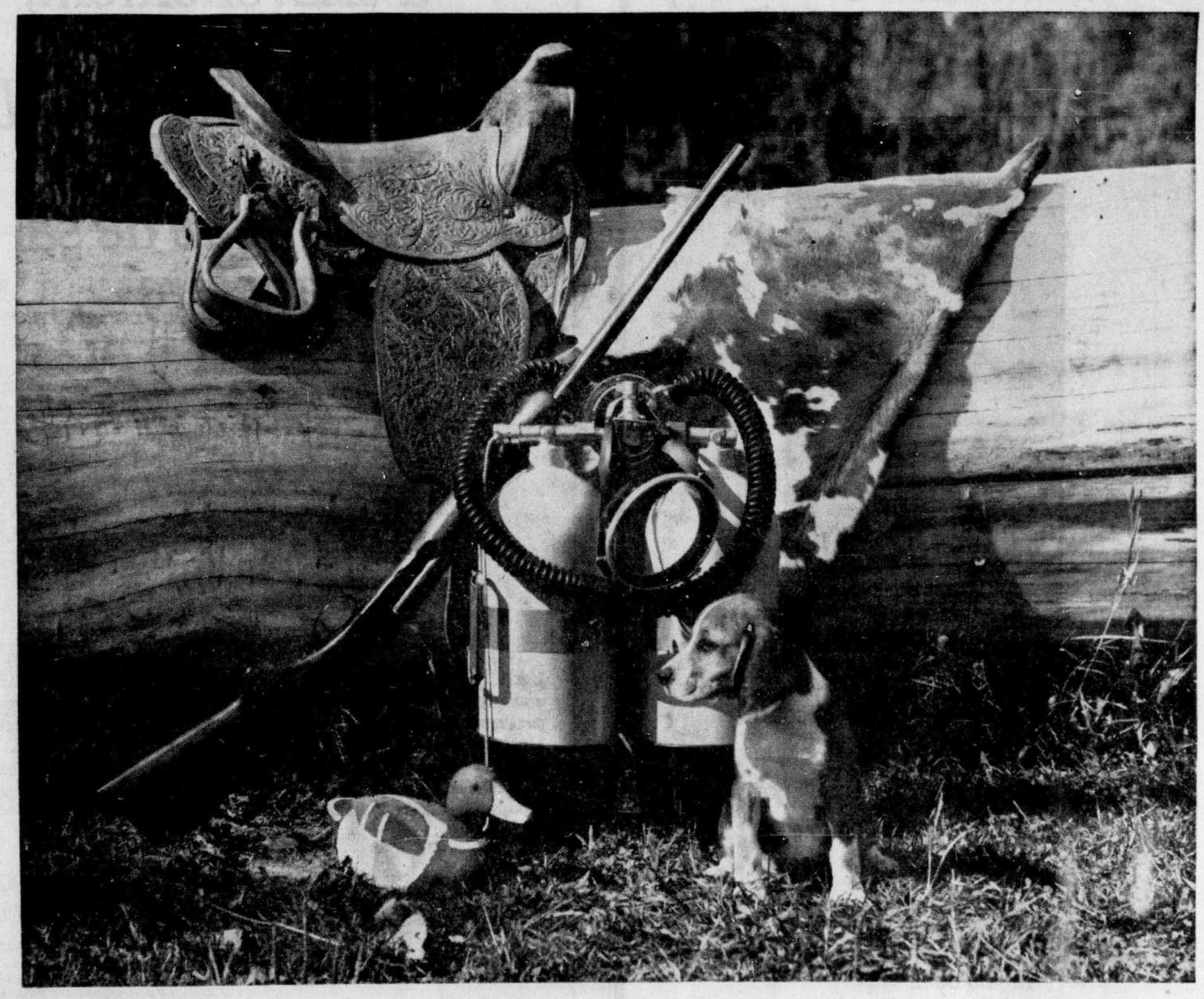


L'Honorable Paul Comtois

Lieutenant-Gouverneur
de la Province de Québec,
N'est plus...

Mais, à jamais, restera gravé dans notre mémoire, le souvenir de son dévouement et de sa loyauté.

NORMAN & FILS LTEE



Un compte d'épargne
pour ces choses précieuses qu'on ne pourrait s'accorder autrement...

Visitez sans délai la
BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

LE RAPPORT HENDERSON SOUS LE MICROSCOPE

Deux anciens ministres réclament une enquête, mais Radio-Canada proclame son efficacité administrative

Un groupe de députés ministériels, dont fait partie le ministre associé de la Défense, M. Léo Cadieux, a entrepris l'étude des observations du vérificateur général du Canada touchant Radio-Canada. Le ministre n'a pas voulu préciser la portée de cette étude, dont les résultats seraient utilisés ultérieurement à la Chambre des communes quand les députés seront appelés à discuter des crédits de la société d'Etat.

Aujourd'hui, nous verrons ce que dit le vérificateur général du Canada au sujet de la société Radio-Canada. Nous ferons également état de quelques témoignages recueillis au cours d'une enquête qui nous a mené auprès d'anciens ministres, de hauts fonctionnaires et d'administrateurs de la société d'Etat, à Québec, dans Lotbinière, à Montréal et à Ottawa.

Par Benoit HARVEY

Alors que deux anciens ministre sconservateurs, MM. Raymond O'Hurley et Pierre Sévigny, réclament une enquête élaborée sur la gestion des services de radiodiffusion et de télévision appartenant à l'Etat, les administrateurs de Radio-Canada affirment que cette société atteint un degré d'efficacité assez élevé; dans certains cas, disent ces derniers, les dépenses improductives seraient moins élevées, toutes proportions gardées, que dans certains grands réseaux américains.

"Il y aura toujours des dépenses improductives, a déclaré l'un des vice-présidents de Radio-Canada, M. Guy Coderre, même si nous nous efforçons toujours de les comprimer. Les remarques du vérificateur, M. A.-M. Henderson, ne sont pas une révélation pour nous, puisque nous en tenons une stricte comptabilité.

"Le Rapport cite les cas de Montréal et de Toronto, où ces dépenses furent de $450,000 pour un an. Ce n'est pas une constatation foudroyante quand on sait que cela représente à peine 3.2 p.c. des salaires versés à cette catégorie d'employés dans les deux centres de production".

M. Coderre signale que certaines recommandations des commissions Glassco et Fowler touchant la radio-télévision d'Etat ont été appliquées déjà. Le rendement des centres de production d'émissions de Toronto et de Montréal est entravé, dans une certaine mesure, par l'éparpillement des installations que l'on tente de regrouper. Il faut en outre compter avec les impondérables de l'actualité nationale et internationale, sans oublier que la production d'émissions n'a aucun lien de parenté avec les lignes d'assemblage d'une usine moderne. Chaque type d'émission requiert son personnel; on ne peut remplacer le réalisateur parce qu'il a terminé son quart de travail, pas plus qu'on est en mesure de remplacer un comédien par un autre, dans le même cas.

RECLAME INSUFFISANTE?

La Commission Fowler, qui a enquêté sur la radiodiffusion, a recommandé que Radio-Canada vende davantage de réclame commerciale pour diminuer son déficit. La Société n'est pas d'accord, et affirme que le volume de ses messages commandités atteint une limite acceptable si on ne veut pas réduire la qualité des émissions.

"Nos services de ventes sont très efficaces et remplissent fidèlement le programme que nous leur avons tracé", affirme M. Ronald Fraser, vice-président aux affaires sociales et adjoint au président de Radio-Canada.

"Il ne m'appartient pas, poursuivait-il, de commenter le rapport du vérificateur général du pays. Mais pour répondre directement à votre question, je crois que la division que l'on fait de nos émissions (celles qui sont accessibles à des commanditaires et celles qui ne le sont pas) est trop artificielle.

"De fait, il y a les émissions vendues, celles qui ne sont pas à vendre (nouvelles, affaires publiques, etc.), et celles que l'on ne peut vendre parce qu'elles n'atteignent pas un public suffisant pour intéresser un annonceur. Faudrait-il sacrifier ces dernières? Nous ne le croyons pas parce qu'il est du devoir de Radio-Canada d'atteindre ce public choisi".

"Nos émissions, poursuit M. Fraser, sont vendues au prix fort, de telle sorte que nous n'avons pas l'impression d'entrer en concurrence avec l'entreprise privée. Mais il y a une limite, au Canada, à la capacité de payer des annonceurs, en raison des auditoires qu'ils peuvent atteindre. Allons-nous refuser les vingt mille dollars du commanditaire pour une émission qui en coûte vingt-cinq, alors que nous devons produire cette émission?"

Dans son rapport, le vérificateur Henderson établit à $59,252,000 le coût de la réalisation et de la diffusion d'émissions propres à la réclame; comme les recettes brutes n'ont été que de $32,872,000, l'écart de $26,380,000 dut être comblé par une subvention gouvernementale. Les frais d'exploitation de la Société, y compris la dépréciation, furent de $123,840,000 pour l'année terminée le 31 mars 1965, alors que les revenus étaient de $33,449,000, d'où le déficit de $90,391,000. L'année précédente, les dépenses avaient excédé les revenus de $82,448,000.

Le budget de Radio-Canada pour l'année 1965-66 apparaît à $99,444,000, et pour l'exercice de 1966-67, à $113,484,000, selon les prévisions que le ministre des Finances vient de déposer à la Chambre des communes.

MM. Coderre et Fraser admettent volontiers que l'administration de Radio-Canada peut faire des erreurs, mais ils affirment que la gestion de la Société n'est pas laissée au hasard. "Nous avons pu, à l'occasion, envoyer une équipe trop nombreuse pour assister à des événements qui ont pris moins d'ampleur que nous le croyions, ajoute M. Fraser, mais c'est le risque de l'actualité que les autres moyens d'information réalisent chaque jour. Je puis vous assurer que nous cherchons à réduire dans toute la mesure du possible les dépenses relatives à des missions de ce genre".

"SOCIETE AUTOCRATIQUE"...

"Radio-Canada, c'est toujours la même histoire! Il est inconcevable que la Société ne puisse opérer de façon plus efficace quand l'entreprise privée fait un argent fou dans ce domaine".

M. Pierre Sévigny, ancien ministre associé de la Défense nationale, ne chérit pas cette entreprise d'Etat, et réclame une "enquête extraordinaire" sur la gestion de la Société, qui, selon lui, constitue un "abus phénoménal", "un contraste vivant" avec l'entreprise privée. M. Sévigny affirme que les gouvernements n'osent pas toucher à l'administration de Radio-Canada pour "je ne sais quelle raison".

Un autre ancien ministre, M. Raymond O'Hurley, titulaire à la Production de défense dans le cabinet Diefenbaker renchérit:

"S'il est un service où une enquête s'impose, c'est bien Radio-Canada! Ses administrateurs ne rendent pratiquement compte à personne, et manifestent une indépendance absolument autocratique.

"Toutes les sociétés de la Couronne devraient être soumises au véto du ministre responsable devant le Parlement. Il n'y a pas de dialogue qui s'établit avec le président de Radio-Canada comme il en existait de mon temps avec les présidents d'autres sociétés comme Polymer, Air-Canada, le Canadien-National et autres".

PROFITS ET SERVICES...

Un expert en matière d'institutions politiques, qui désire conserver l'anonymat en raison de son statut de fonctionnaire de l'Etat, est d'avis que le cas de Radio-Canada est différent des autres.

"Vous ne pouvez juger de l'efficacité de cette Société selon les mêmes critères qui valent pour l'entreprise privée. Cette dernière à des préoccupations de profits, alors que l'autre est instituée en fonction de services à donner. Disons qu'un rapprochement des deux objectifs est souhaitable".

Cette personne nous cite une expérience personnelle: "il y a trois ans, Radio-Canada m'a demandé de préparer le schéma d'une série d'émissions dans le cadre du programme des affaires publiques. J'ai été rémunéré pour ce travail, bien qu'une partie seulement de mes suggestions aient été acceptées, et celà, il y a quelques mois seulement. C'est le genre de "risques" que la société d'Etat doit prendre, et ces dépenses ne sont pas nécessairement toujours productives à brève échéance".

Il est certain que Radio-Canada, une entreprise subventionnée par les deniers publics, continuera à faire l'objet de critiques, et celà n'est que logique. Mais une visite au siège social de la Société, à Ottawa, nous permet de constater l'inquiétude des administrateurs en rapport avec la "mauvaise impression" que ces critiques laissent dans le public.

"Radio-Canada doit conserver un haut standard dans sa programmation au coût le plus bas possible": C'est l'objectif que nous cherchons à atteindre, ont conclu les vice-présidents Coderre et Fraser.

Pas d'enquête sur le crime organisé

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Justice, M. Lucien Cardin, a fait savoir hier que son ministère n'avait pas l'intention de créer une commission d'enquête sur le crime organisé et sur ses causes.

Le ministre répondait à une question écrite du député indépendant conservateur de Sherbrooke, M. Maurice Allard.

Ne craignez pas le Québec, déclare le maire de Québec

HALIFAX (PC) Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne a déclaré hier que les Canadiens ne doivent pas avoir peur de la "révolution tranquille" au Québec.

"N'ayez pas peur du Québec", a déclaré M. Lamontagne à un groupe d'étudiants de l'université Dalhousie en inaugurant une semaine du Canada français à cette institution. "Notre province ne fait qu'exprimer ses opinions d'une manière franche."

"Et ne nous critiquez pas à moins de comprendre nos problèmes" a-t-il ajouté.

Alliance mutuelle-vie

AUGMENTE DE 12%
SES DIVIDENDES AUX ASSURÉS
ET ACCORDE 5¼%
SUR LES DIVIDENDES EN DÉPÔT

En 1966, les dividendes aux assurés de l'Alliance Mutuelle-Vie augmenteront de nouveau. En même temps, les assurés bénéficieront d'un taux d'intérêt porté à 5¼% sur leurs dividendes laissés en dépôt. Ces augmentations, de même que le progrès constant de la compagnie, font foi d'une direction compétente et d'une saine administration.

EXTRAITS DU RAPPORT ANNUEL 1965

BÉNÉFICES VERSÉS *Augmentation de 17%*	$ 5,240,164
NOUVELLES ASSURANCES INDIVIDUELLES *Augmentation de 11.45%*	89,551,700
ASSURANCE EN VIGUEUR *Augmentation de 10.80%*	768,300,486
PRIMES D'ASSURANCE COLLECTIVE *Augmentation de 13.58%*	2,994,322
ACTIF TOTAL *Augmentation de 10.80%*	55,180,180
TAUX NET DU RENDEMENT	5.86%

Un exemplaire du rapport annuel 1965 sera adressé à tous les assurés. Toute autre personne intéressée à le recevoir, est invitée à en faire la demande au siège social de la compagnie.

ALLIANCE COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE
Siège social: 680 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 2.

Hommage à l'Honorable
PAUL COMTOIS



Toute la population québécoise est affligée de la tragique disparition de Son Excellence l'Honorable Paul Comtois et rend hommage à cet homme intègre et admirable qui fut à la hauteur de sa tâche de vice-roi jusqu'au bout.

Syndicat de Québec

Félicitations à L'Evénement, gagnant du Prix John A. MacLaren pour l'excellence graphique de sa page financiére

Les Prix John A. MacLaren sont attribués, chaque année, par l'agence de publicité MacLaren Advertising Co. Limited pour l'excellence de la présentation de la mise en page et de la maquette typographique des quotidiens du Canada.

Les Prix sont attribués pour l'apparence générale et pour les meilleures pages et les journaux sont jugés par un jury composé de Canadiens éminents assistés de conseillers techniques spéciaux.

Au moment de prendre leurs décisions, les juges firent mention des hauts standards de qualité atteints par tous les journaux cette année— gagner un Prix John A. MacLaren est donc un véritable accomplissement. Nous renouvelons nos félicitations à L'Evénement.

MacLaren
MACLAREN ADVERTISING CO. LIMITED



UN JOUET EXTRAORDINAIRE — Le député conservateur de Northumberland, M. George Hees, admirait, hier, l'un des jouets les plus organisés de la 26e exposition annuelle de la foire du jouet canadien qui se tient présentement à Montréal. M. Hees présidait l'ouverture officielle de cette exposition. (Téléphoto PA)

L'Irlande obéit à une mesure économique quand elle refuse de participer à l'Exposition '67 de Montréal

DUBLIN (PC)—En annonçant qu'elle ne participerait pas à l'Exposition de Montréal, l'Irlande obéissait à une mesure économique de son gouvernement et son geste ne découlait nullement de la saisie au Canada de billets de loterie, a affirmé un haut fonctionnaire irlandais.

Il apportait cette précision après la publication dans les journaux de Montréal de rapports voulant que l'Irlande ait décidé de ne pas ériger de pavillon sur le terrain de l'Expo '67 en signe de représailles parce que les autorités canadiennes avaient saisi d'importantes quantités de billets de "sweepstake", dont la vente est illégale au Canada.

Le représentant irlandais a indiqué qu'il était au courant de ces saisies mais qu'elles n'inquiétaient pas du tout son gouvernement. La grande loterie irlandaise est administrée par une compagnie privée et, quand ses organisateurs glissent des billets à l'étranger, c'est à leur propre risque.

"Nous nous proposions en effet de construire un pavillon à l'Exposition de Montréal, mais juste avant Noël, le gouvernement a décidé d'annuler ce projet, parce que, devant faire face actuellement à des difficultés économiques, nous devons réduire nos dépenses le plus possible," a précisé le haut fonctionnaire.

Le gouvernement irlandais a d'ailleurs pris cette décision avec grand regret, a-t-il ajouté. Quand le gouvernement canadien a été informé, il a demandé à l'Irlande de ne pas annoncer immédiatement son retrait et de songer à la possibilité de tout de même participer à l'Expo '67, peut-être avec un pavillon plus petit.

Le cardinal Léger et Gérin-Lajoie à la Semaine de l'Education

L'ouverture de la Semaine de l'Education qui se fera à Montréal, le 5 mars prochain, sera rehaussée par la présence de Son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, et par celle du ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie.

Cette manifestation du 5 mars, qui débutera à midi et trente, à l'hôtel Mont-Royal, dans la Métropole, sera présidée par Mlle Thérèse Baron, présidente de l'Association d'éducation du Québec, responsable pour la province de Québec de la Semaine de l'Education.

La conférencière sera Mme Livia Thur, professeur à la faculté des Sciences sociales à l'université de Montréal. Elle traitera du thème de la semaine, "Education et sens social", qui se terminera le 13 mars 1966.

Des représentants de toutes les associations d'éducateurs et de tous les groupements de parents ont été invités à participer à cette réunion qui a pour but de mettre en évidence la Semaine de l'Education et d'inciter les citoyens de la province de Québec à s'interroger sur leur participation à l'effort collectif consenti pour revaloriser l'éducation chez nous.

Suggestion prise en considération

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Pearson a promis de prendre en considération la suggestion du Conseil canadien des femmes professionnelles d'instituer une commission royale d'enquête sur le divorce.

COMMISSION DU SALAIRE MINIMUM

AU PUBLIC, AUX EMPLOYEURS ET SALARIES ASSUJETTIS A L'ORDONNANCE GENERALE No 4, 1965

de la

Commission du Salaire minimum

Avis est donné qu'en vertu de l'article 20 de la Loi du salaire minimum, la Commission soumettra, à l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, l'ordonnance d'amendement susmentionnée, en temps opportun pour qu'elle entre en vigueur le 1er avril 1967. Cependant elle avise le public, les employeurs et les salariés ou leurs représentants qu'elle recevra les objections des intéressés dans le délai fixé du 1er octobre 1965 au 1er mars 1966.

Ces objections et observations devront être soumises sous forme de mémoire par écrit dans le délai susmentionné et à l'expiration de ce délai la Commission fixera les endroits et les dates pour entendre les parties selon les circonstances.

ORDONNANCE D'AMENDEMENT à l'ORDONNANCE No 4, 1965

La Commission du salaire minimum, en exécution de la Loi du salaire minimum (S.R.Q., 1941, c. 164 et amendements),

Ordonne et décrète, par la présente ordonnance d'amendement, ce qui suit:

1 - L'article 16 de l'ordonnance no 4, 1965 est abrogé et remplacé par le suivant:

16. Salaire minimum: Les salariés régis par la présente ordonnance ont droit aux taux horaires de salaires suivants, selon leur fonction:

	Régions I	Régions II
a) Les salariés âgés de moins de dix-huit ans (l'heure)	$0.85	$0.80
b) Les salariés à l'essai durant les soixante premiers jours ouvrables (l'heure)	0.95	0.90
c) Tous les autres salariés (l'heure)	1.05	1.00
d) Les gardiens logés gratuitement, (par semaine)	55.00	50.00

2 - La présente ordonnance d'amendement entrera en vigueur le 1er avril mil neuf cent soixante-sept.

Faite et signée en la cité de Québec, ce troisième jour du mois de septembre mil neuf cent soixante-cinq.

COMMISSION DU SALAIRE MINIMUM
282 est, rue St-Joseph, Québec

GOUVERNEMENT DU QUEBEC

LE Syndicat DE QUÉBEC

La couturière trouve tous ses accessoires au rez-de-chaussée avec 'DRITZ'





Mlle Andrée Toussignant,
de l'économie domestiques,
sera à notre comptoir
le 23 fév. de 11½h. à 5½h.
et les 24 et 25 fév. de midi à 9½h.

A. Mannequin en métal à plusieurs positions. 39.50

B. Marqueur en poudre pour la longueur des jupes. 2.39

C. Papier à tracer, 10 feuilles. .49

D. Roulette à tracer. .39

E. Marqueur de boutonnières, facile à utiliser. 1.69

F. Boutons en métal pour recouvrir de tissu, grandeur 18 à 45. .39

G. Mitaine à presser, idéale pour collet. .98

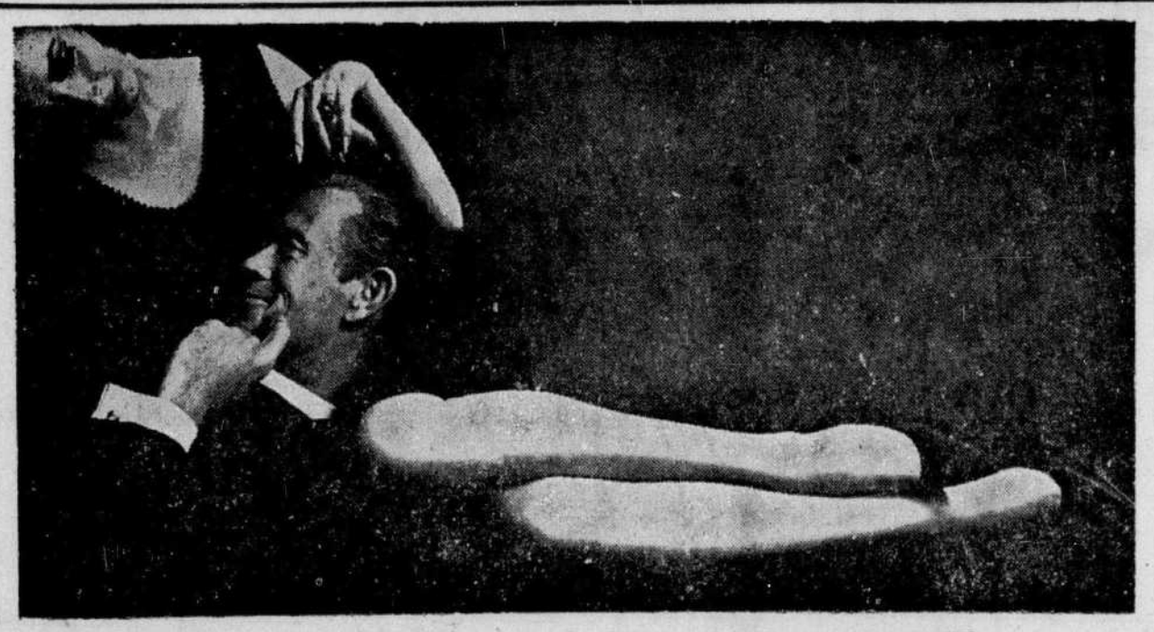
H. Support à repasser les manches. 4.98

I. Pour repasser les coutures de toutes sortes, bloc en bois. 6.95

REZ-DE-CHAUSSEE C.P. 1217, QUEBEC 2.
TEL.: 529-7351.


H


I



nouveau Tempo le bas de support pour les jambes jeunes

le mariage parfait de la subtile élégance et du véritable support dans les deux sens
Une transparence si charmante que vous ne les croirez des bas de support, jusqu'à ce que vous les enfiliez. Les nouveaux bas Tempo sont d'une transparence si élégante qu'ils se prêtent à toutes les occasions . . . parfaits pour la femme active et jeune d'esprit. De plus, ils offrent un véritable support dans les deux sens! Jouissez de la transparence exquise et du véritable support d'un bas qui a été façonné dans un style jeune, expressément pour vous. Aussi, ils se procurent dans une forte gamme de nuances!

5.95 paire

LE Syndicat DE QUÉBEC

EN VENTE A ST-ROCH ET A LA PLACE LAURIER.

L'A.Q.T.E.

Demande d'affiliation à un syndicat américain

L'Association québécoise des Techniques de l'eau, qui a présentement le statut de "section de la section canadienne" de l'American Water Works Association, a décidé, hier, de se détacher de la section canadienne et de demander son affiliation à l'A.W.W.A.

Consulté sur cette question, le président de l'association américaine, M. Sam Baxter, a dit qu'il appuiera la demande québécoise auprès du bureau de direction de l'A.W.W.A., mais il a admis que, parmi les quelque 35 membres du bureau de direction, il pourrait y en avoir qui divergent d'opinions avec lui.

Parmi les motifs qu'invoquent l'A.Q.T.E. pour réclamer son autonomie de la section canadienne, citons le fait qu'à l'origine, en 1962, une quarantaine d'ingénieurs canadiens-français avaient demandé à la section canadienne l'autorisation de former une section québécoise afin de faire profiter leurs confrères de langue française des enseignements et des avantages de l'A.W.W.A.

Or, depuis cette époque, l'A.Q.T.E. a pris une ascension telle (près de 500 personnes sont inscrites au congrès qui se tient présentement à Québec) que ses membres se sont dit, hier, qu'il y aurait intérêt "à réformer les cadres constitutionnels de l'organisation nationale sur une base plus représentative et plus démocratique où les sections des Maritimes, du Québec, de l'Ontario et possiblement celle de l'Ouest auraient des garanties assurées".

C'est de façon unanime que les congressistes ont accepté de choisir l'autonomie face à la section canadienne, en se rappelant que la quote - part que la section canadienne perçoit de l'association mère est de 20 pour cent et que le partage entre la section canadienne et la sous - section québécoise serait inadéquat pour les besoins de cette dernière.

Or, selon les membres de l'A.Q.T.E., l'association québécoise a besoin d'un budget perçu de la cotisation de la totalité de ses membres pour avoir en main un budget à la hauteur de ses besoins.

En rapport avec la possibilité d'affiliation directe avec l'A.W.W.A., on a mentionné que cette association comprenait 32 sections dont 31 américaines.

Sept de celles - ci ont moins de 175 membres, tandis que la section québécoise comptait 270 membres, en mars dernier.

Cependant que les nouveaux directeurs de l'A.Q.T.E. feront les démarches nécessaires pour obtenir un nouveau statut avec l'A.W.W.A., on a décidé qu'une assemblée générale spéciale aura lieu dans les 120 jours, afin que les membres soient informés de la situation de façon à ce qu'ils puissent prendre une décision éclairée.



A QUEBEC POUR LA PREMIERE FOIS — Ce navire russe, le "Angarges", est arrivé à Québec dimanche soir et repartira demain à destination de l'Europe, dans les ports du Havre et d'Amsterdam. Il transportera dans ses cales plus de 2,500 tonnes de marchandises générales, soit du papier, de l'amiante et de l'aluminium. C'est la première fois que ce navire se rend à Québec et son commandant, le capitaine Andrey Tatarchin, nous a dit que pour lui, "La navigation d'hiver sur le Saint-Laurent, n'était pas tellement difficile" Il est à remarquer cependant que le capitaine Tatarchin possède une expérience de plus de 20 ans de pilotage à travers les glaces.

Les annonces politiques à la T.V.

M. René Lévesque remet une pétition signée par lui et M. J.-J. Bertrand

MONTREAL (PC)—Le ministre de la Famille et du Bien-être, M. René Lévesque, a déclaré hier soir que les annonces politiques payées à la télévision contaminaient l'influence.

Il a remis aux membres du club Optimiste de Villeray, devant qui il adressait la parole hier soir, une pétition qui, a-t-il dit, devrait être signée par tous et envoyée aux députés fédéraux de Montréal.

La pétition, qui est appuyée par M. Lévesque et par M. Jean-Jacques Bertrand de l'Union nationale, mentionne que la société Radio-Canada devrait augmenter substantiellement ses allocations gratuites de temps et que les réseaux privés de télévision devraient accorder un nombre respectable de périodes gratuites aux candidats.

La télévision privée, ajoute la pétitition, ne devrait pas pouvoir accepter des annonces politiques de la part de partis ou d'individus.

M. Lévesque a tracé les grandes lignes des objectifs de son ministère dans le domaine du bien-être social, et a souligné que le Québec devrait contrôler ce domaine plutôt que de partager avec le fédéral certaines responsabilités, ce qui occasionne un gaspillage des fonds publics.

Il s'est aussi attaqué aux individus qui s'en prennent aux économiquement pauvres en demandant des frais de 55 pour cent sur des emprunts.

A TRAVERS LE QUÉBEC

Nouvelle zone

DONNACONA — Les commissaires régionaux, les dirigeants de la Commission des Sports et Loisirs et les autorités municipales de Donnacona ont décidé de former conjointement un comité d'étude des besoins de chacune des parties en cause pour l'aménagement de la zone institutionnelle dans la municipalité.

Cette zone institutionnelle (qu'on appelait autrefois cité des jeunes) sera aménagée en fonction des besoins scolaires, éducationnels et de loisirs. Cette expérience de l'intégration des édifices scolaires et municipaux dans un même complexe institutionnel et complexe est une des premières expériences du genre à être tentée dans la province de Québec.

La taxe scolaire et l'industrie

KENOGAMI — A la suite d'une recommandation du rapport Bélanger et aussi d'une longue étude comptable, le conseil de ville de Kénogami sous la direction de M. Alonzo Gravel, maire, a pris la décision d'abolir la taxe scolaire sur la machinerie, dans les limites de cette municipalité. Des arrangements ont été pris avec la Compagnie Price, qui opère dans la ville, pour remplacer cette taxe.

La F.E.L.Q. et les contraceptifs

MONTREAL (PC) — Peu de temps avant de mettre fin aux discussions de son septième et dernier congrès annuel, la Fédération des étudiants libéraux du Québec a étudié et adopté une résolution souhaitant la rédaction au plus tôt d'une loi sur les produits contraceptifs.

Des étudiants de Sir George Williams ont soumis une résolution demandant l'installation de signaux bilingues partout sur les routes de la province. Leur demande a reçu l'appui de la majorité des quelque 60 délégués.

Budget approuvé

COTE-NORD — Le ministère de l'Education a approuvé le budget de la commission scolaire régionale de la Côte-Nord pour l'exercice scolaire 1965-66. Les dépenses totales d'opération s'élèveront à $1,976,665.00. De façon à pouvoir équilibrer ce budget, la commission scolaire régionale a réussi à obtenir près d'un demi-million de dollars en subventions gouvernementales.



Pour la jeune élégante, la tenue parfaite

'A chaque robe, son manteau'

Cette année, la mode favorise les jolis ensembles robe et manteau. Partout, ils sont favoris. Les fillettes le portent avec grand chic. Voyez les versions-mode 66.

A. Pour la fillette, robe en flanelle poil de chameau et manteau appareillant en flanelle grise. 4 à 6 ans x...24.98 7 à 12 ans...29.98 et 8 à 14 ans x...34.98

B. Pour les jeunes, coquet modèle en pied-de-poule avec revers marine et robe garnie d'un liséré pied-de-poule. 7 à 12 ans...29.98 et 8 ans x à 14 ans x...34.98

C. L'adolescente portera avec goût un manteau en flanelle grise et marine et accompagné d'une robe à taille longue et jupe à mouvement. 29.98 et 34.98

4e ETAGE ET PLACE LAURIER. COMMANDES ACCEPTEES. C.P. 1217, QUEBEC (2). TELEPHONE: 529-7351.

Le Syndicat DE QUÉBEC

ST-ROCH: 9H. A 5H. 30, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9H.30, PLACE LAURIER: 9H. 30 A 5H. 30, MARDI, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9H. 30.

Des nouvelles de partout, voilà votre contact avec le monde
★★★

LE SOLEIL

Une annonce dans votre journal assure le succès de votre entreprise

69e ANNEE — No 48 QUEBEC, MARDI 22 FEVRIER 1966 PAGE DIX-SEPT

Rôle d'évaluation de $28,411,909, à Ville de Duberger

Le rôle d'évaluation de Ville de Duberger, déposé la semaine dernière, s'établit au total à $28,411,909, soit $23,887,709 en biens imposables, et $4,524,200 en biens non imposables. L'homologation officielle du rôle aura lieu le 24 mars prochain.

Au cours d'une séance du conseil municipal, présidée hier soir par le maire Joffre Powell, ont été adoptés divers amendements au plan de division par secteurs, en vue de créer un nouveau secteur industriel, qui sera réuni à celui déjà existant. Plusieurs industries auraient manifesté l'intention de s'installer à Duberger. En ce qui conserne la compagnie Sani-Métal, le conseil municipal juge que, dans l'état actuel des choses, sont inacceptables les conditions posées par cette firme pour son établissement à Duberger; la Ville maintient ses positions, à savoir que le remboursement du capital investi et des intérêts devra s'effectuer sur une période de cinq années, alors que la compagnie exige que l'opération se fasse en trois ans.

AQUEDUC

Sur la question de l'aqueduc régional, intéressant les municipalités de Duberger, Neufchâtel, Villes-les-Saules et Charlesbourg-Ouest, Ville de Duberger a décidé hier soir d'accepter les changements nécessaires à la prise d'eau de la rivière Jacques-Cartier, à la condition expresse que Neufchâtel se rende aux conditions générales fixées. Rappelons que la quote-part des quatre municipalités est de 6 millions de gallons d'eau, mais que la capacité actuelle de l'aqueduc ne permet d'attribuer à chacune d'elles que 2,500,000 gallons.

EN BREF. . .

Ville de Duberger compte actuellement une population de 7,500 âmes. Aussi le conseil a-t-il décidé d'engager un ingénieur civil ayant 4 à 5 ans d'expérience dans les travaux publics municipaux. Le maire Powell a souligné que l'embauchage d'un ingénieur est absolument indispensable dans une ville en pleine expansion, comme c'est le cas de Duberger, et que celui-ci fera économiser de l'argent à la ville par une meilleure surveillance des travaux et un rendement accru du personnel. "Nous vivons à l'heure de l'efficacité" dit-il, citant ce qu'a fait Courville dans un même domaine.

La Ville a maintenu sa décision d'annuler l'achat d'un camion GMC 1964, le vendeur n'ayant pu honorer à temps la commande qui lui avait été faite.

L'inspecteur municipal, M. Léo Fontaine, a soumis au conseil un rapport sur des réparations urgentes à effectuer au garage municipal et dans les locaux de la police. Le conseil va y voir au plus tôt, a dit le maire.

Plusieurs citoyens présents dans la salle ont élevé certaines critiques à propos de l'administration des trois terrains de jeux de la ville, allant jusqu'à juger "exagérée" la subvention municipale annuelle de $20,000. Ce à quoi le maire Powell a répondu que sans le travail dynamique de plusieurs personnes bénévoles à l'O.T.J., il faudrait un montant annuel de $40,000. Il a cité la ville de Giffard (12,000 habitants) qui accorde une subvention annuelle de $80,000 à ses terrains de jeux et de loisirs et, de plus, vient d'engager récemment un directeur des loisirs au traitement de $8,000 par an.

Toutefois, le conseil municipal a admis que Duberger devra être dotée, tôt ou tard, d'un stade (aréna) ou d'un patro, comme aussi d'une commission municipale des loisirs. Un comité spécial a été chargé d'étudier ces possibilités et d'en faire rapport au conseil.

Demande d'enquête sur les incidents survenus devant l'édifice Coca-Cola

M. Magella Perron, président du Conseil du travail du Québec a déclaré hier soir que le C.T.C. enverra une lettre au comité exécutif de la ville de Québec demandant qu'une enquête soit instituée sur les incidents qui, selon lui, sont survenus devant les édifices de la compagnie Coca-Cola hier soir et vendredi soir passé, à Limoilou.

La police municipale a déclaré qu'hier soir un gréviste a été arrêté alors que les manifestants immobilisaient la circulation sur la 1re Avenue à Limoilou et qu'ils auraient voulu renverser une automobile de la police.

M. Perron a affirmé qu'en plus d'un gréviste arrêté, un autre a été blessé quand la police a foncé sur un groupe de manifestants. L'enquête qui sera demandée devra aussi porter, selon M. Perron, sur l'usage de gaz qu'aurait fait la police municipale vendredi soir pour disperser les manifestants qui traversaient la 1re Avenue.

Drapeaux en berne

WASHINGTON (AFP) — Le président Johnson a ordonné hier que tous les drapeaux soient mis en berne sur les bâtiments gouvernementaux et sur les navires américains jusqu'aux funérailles de l'amiral Chester Nimitz, décédé dimanche.

Il s'agit d'une marque de respect pour la mémoire de l'ancien commandant en chef de la flotte du Pacifique, a déclaré le président Johnson.

Clubs Vente-Publicité en visite à Québec

Le Club Vente-Publicité de Québec, ayant à sa tête son président, M. Pierre Robitaille, a accueilli hier après-midi, à la gare du Palais, un fort groupe mixte de membres des clubs Vente-Publicité de Montréal, New York, Toronto, Drummondville, Edmonton, Ottawa, etc, dans le cadre des visites interclubs et à l'occasion des dernières festivités du Carnaval d'hiver de Québec, qui prendra fin ce soir à 8h par un grand défilé de personnages travestis, à partir du Patro Roc-Amadour, sur la 1ère Avenue, jusqu'au Palais de glace, sur la Place d'Armes.

Les hôtes du Club Vente-Publicité de Québec ont reçu un vibrant et chaleureux accueil de la part des Québécois, à leur descente du train, hier. Dans l'après-midi, ils ont visité en autobus spécial les principaux monuments historiques de la capitale provinciale, le Palais de glace et les diverses attractions carnavalesques.

A la fin de l'après-midi, la Ville de Québec offrait une réception aux visiteur: canadiens et américains. Ceux-ci firent une longue promenade en traîneau, emmitouflés sous les fourrures, avant de se rendre à un grand restaurant de la ville où un vin d'honneur leur fut offert par notre journal; puis il leur fut servi un dîner typiquement canadien, avec tourtières et pattes de cochon.



RECEPTION A L'HOTEL DE VILLE — Les membres des Clubs Vente-Publicité ont signé, hier, en fin d'après-midi, le livre d'or à l'hôtel de ville, puis ont été l'objet d'une réception dans les salons. Sur notre photo : MM. Pierre Robitaille, président du club de Québec ; Harry Woodley, de Montréal, secrétaire de l'Association des clubs Vente-Publicité ; les conseillers municipaux Armand Trottier, J.-A. Charland et Charles Morency.



DICTIONNAIRE — Le recteur de l'université Laval a présidé le lancement du "Dictionnaire biographique du Canada", édité et préparé conjointement par les Presses de Laval et celles de l'université de Toronto. La photo prise hier soir au cours de la cérémonie montre Mgr Louis-Albert Vachon avec MM. Marsch Jeanneret, de "University of Toronto Press" ; M. l'abbé Lorenzo Roy, vice-recteur de l'université Laval et directeur des "Presses" ; M. André Vachon, directeur adjoint aux "Presses" et secrétaire général du "Dictionnaire".

Lancement du "Dictionnaire biographique du Canada"

Par Monique Duval

Mgr Louis-Albert Vachon, recteur de l'université Laval, a présidé, hier soir, au lancement officiel du "Dictionnaire biographique du Canada" édité et préparé conjointement par les "Presses" de l'université Laval et celles de l'université de Toronto.

C'est le 10 mars 1961 que l'idée de ce dictionnaire fut lancée. Après cinq ans d'un travail qui a nécessité la collaboration de quelque cent personnes, du Canada français et du Canada anglais, le premier tome du dictionnaire paraît et est distribué dans le public.

M. Marsch Jeanneret, directeur de "University of Toronto Press" était présent, hier soir, à cette séance et il a manifesté sa satisfaction devant l'accomplissement de ce travail.

Ne cachant pas la part primordiale jouée par les "Presses" de Laval dont le directeur-adjoint, M. André Vachon agit comme secrétaire-général de la publication, il a déclaré: "Les "Presses" de Laval ont assumé, de main de maître, la direction et la rédaction du "Dictionnaire"; nous, à Toronto, avons été les élèves...."

M. Jeanneret faisait allusion, en cela, à ce qu'il a appelé "le manque de connaissances des Anglo-canadiens en ce qui touche l'histoire du régime français au Canada".

"Les connaissances et l'érudition de nos collègues canadiens-français ont donc été d'une importance primordiale", a-t-il ajouté.

Selon lui — c'est d'ailleurs là un des buts poursuivis par ceux qui ont pensé et fait cet ouvrage — le "Dictionnaire biographique du Canada" "stimulera et facilitera la recherche dans le domaine de l'histoire de la Nouvelle-France, tout particulièrement chez les Anglo-canadiens.

On sait que cet ouvrage, qui sera suivi de plusieurs autres — le prochain paraîtra dans quatre ans — a été fait conjointement en anglais et en français. Les textes français ont été traduits à Toronto alors que les textes anglais le furent à Québec.

"Le Dictionnaire biographique du Canada" "Dictionnary of Canadian Biography" couvre la période de temps qui va de 1000 à 1700.

Il concerne non seulement des personnes nées au Canada mais aussi d'autres qui, bien qu'ayant vécu à l'étranger, ont joué un rôle dans l'histoire de notre pays.

Ce premier volume contient 594 biographies dont 330 sont de langue française.

Un grand nombre de collaborateurs sont des professeurs actuels ou anciens de l'université Laval. M. Marcel Trudel, anciennement de Laval et aujourd'hui directeur de "Institute of Canadian Studies" à Carleton, Ottawa, est le directeur-adjoint.

C'est grâce à un important legs d'un industriel de Toronto, M. James Nicholson, qu'une oeuvre de cette envergure a pu être entreprise. Ce legs étant fait sous forme de fondation, le "Dictionnaire" sera toujours financé.

Selon M. l'abbé Lorenzo Roy, directeur des "Presses" de Laval, une telle réalisation symbolise la compréhension et la bonne entente qui peuvent exister entre les deux élémeents principaux de notre pays et font une oeuvre "canadienne" dans ce que ce terme a de plus vrai.

Un projet de municipalisation du Centre paroissial, à Loretteville

Le conseil municipal de Loretteville a hier soir approuvé, un projet d'entente avec la Fabrique de la paroisse pour municipaliser le Centre paroissial.

Ce projet d'entente, qui fait suite à l'application de la nouvelle loi des Fabriques, fut rédigé, à la lumière de nombreux pourparlers avec les autorités municipales, par la Fabrique de la paroisse de Loretteville.

Aux termes de ce projet, la Fabrique consentirait à céder l'établissement du Centre paroissial à la municipalité, mais à deux conditions;

1) La première de ces conditions est qu'elle continuerait d'occuper les locaux servant actuellement à des activités religieuses.

2) La seconde est que la municipalité de Loretteville devrait assurer pendant 25 ans les frais de chauffage et d'éclairage pour ces locaux.

Aux dires des échevins, le projet semble très sérieux et permet à la municipalité de Loretteville une économie relativement forte, si l'on calcule qu'il n'y a pas d'achat direct.

En l'absence du maire Johnny Parent, les échevins ont approuvé à l'unanimité le projet d'entente.

HAUSSE DU TAUX D'INTERET

Au cours de la même séance de conseil, les échevins ont approuvé une hausse du taux d'intérêt sur les arrérages. Le taux d'intérêt, qui était de 5 pour cent, sera maintenant de 6 pour cent.

Le maire suppléant, M. J.-G. Durand, a déclaré à cet effet que cette hausse était normale puisque la municipalité paie des intérêts de 6 pour cent sur tous ses emprunts.

COMMISSION DES LOISIRS

Le projet d'engagement des moniteurs et monitrices pour la saison d'été dans les parcs du Service des Loisirs de Loretteville a aussi été approuvé hier soir à l'unanimité.

Selon les échevins de la municipalité, ce projet fut étudié plus tôt que d'ordinaire pour éviter tous les problèmes que pourrait causer à la dernière heure l'engagement de moniteurs ou de monitrices compétents.

Le secrétaire du conseil, M. Cantin, a souligné qu'il n'y aurait aucune différence budgétaire pour les loisirs durant l'année 1966, mais que les augmentations statutaires par degrés d'ancienneté des moniteurs seraient accordées.

ELECTIONS LE DIMANCHE

Considérant les avantages qu'offrent les élections un dimanche au lieu d'un jour de semaine, les échevins ont approuvé un avis de motion pour changer le règlement concerné.

Les élections se feraient donc le premier dimanche de novembre au lieu du premier lundi de novembre.

Parmi les avantages énumérés, citons que le vote serait plus considérable, que les débits de boissons seraient fermés et que plus de responsables compétents seraient disponibles dans les bureaux de scrutin.

CONDOLEANCES

Les échevins ont adopté à l'unanimité une résolution pour exprimer leurs sympathies à la famille du lieutenant-gouverneur de la province, M. Paul Comtois.

Le monde de la finance

Par Marcel Boutin, rédacteur financier

Une légère baisse de la cote accompagnée d'un ralentissement de l'activité a été le fait saillant de la matinée à la Bourse de Montréal. La fermeture du marché de New York à l'occasion de la fête de George Washington explique, semble-t-il, l'apathie du monde des investisseurs. Incidemment, le volume des transactions industrielles n'a atteint que 44,100 actions au cours des 90 premières minutes de la séance comparativement à 58,700 durant la même période hier.

A 11 heures et trente, les pertes avaient prédominance sur les gains alors qu'un grand nombre de valeurs marquaient le pas. Sur un total de 70 stocks transigés, 15 ont monté, 24 ont décliné et 31 demeuraient inchangés. Parmi les valeurs à la baisse, on remarquait Zellers dont la cote a fléchi de $1.00 à $26.00. Ce recul fait suite à une baisse identique enregistrée au terme de la séance d'hier. Par ailleurs, Alliance Credit s'inscrivait à $2.90, une baisse de $0.10. Pas moins de 5,000 actions de cette entreprise ont changé de mains en matinée.

Les actions des manufacturiers de formules commerciales ont fait preuve de vigueur. Ainsi, Moore Corporation et R.L. Crain ont progressé chacun de $0.75, se transigeant respectivement à $79.00 et $33.50. A la Bourse Canadienne, les valeurs minières ont suscité peu d'intérêt ainsi que le démontre le virement des 90 premières minutes de la séance. Les échanges ont porté, en effet, sur 293,900 actions à comparer à 416,500 en matinée, hier.

A la Bourse de Toronto, les valeurs industrielles étaient modérément à la baisse au milieu de la matinée alors que leur moyenne marquait un recul de 0.16 de point à 170.80. Les mines d'or ont emboîté le pas avec une baisse de 0.26 à l'indice. Par ailleurs, les huiles de l'Ouest ont perdu un peu de terrain après avoir tenu la vedette, hier. Great Canadian Oil Sands et Scurry Rainbow ont battu la marche avec une baisse de $0.25 à l'ouverture de la Bourse. Chez les valeurs minières spéculatives, Bankeno a monté de 4 cents à $0.67 et Black Hawk de 2 cents à $1.75. D'Eldona a cédé 2 cents pour se transiger à $1.06.

DANS LA METROPOLE

Crain R. L.	$33.50	+ $0.75
Moore	79.00	+ 0.75
Denison	38.50	+ 0.50
Hud. Bay M.	82.00	+ 0.50
Steinberg A	26.00	+ 0.50
Brinco	6.00	+ 0.12½
Zellers	26.00	— 1.00
N. S. L. & P.	36.25	— 0.50
Dofasco	26.50	— 0.37½
Molson B	32.62½	— 0.37½
B. A. Oil	31.00	— 0.37½
Alliance C.	2.90	— 0.10

Prévisions budgétaires de Sainte-Foy

Augmentation des dépenses de 18.2 p.c.

Par Jacques DUMAIS

Des dépenses susceptibles de s'élever à quelque $5,080,000, soit une augmentation de $784,485 sur celles de 1965, une évaluation portée de $178,000,000 à $190,000,000 et une taxe foncière inchangée, tels sont les points saillants des prévisions budgétaires pour 1966, déposées hier soir à Sainte-Foy.

Le président du comité des finances, le conseiller Roland Beaudin, a révélé au cours d'une séance du Conseil, que "l'augmentation des dépenses dans une proportion de 18.2 p.c. par rapport aux dépenses de 1965 est équilibrée par une augmentation normale des revenus et des contributions diverses prévus pour 1966, dont la taxe de vente, les subventions diverses des gouvernements fédéral et provincial..."

Ces déboursés sont de $3,703,000 pour la section générale du budget et de $1,377,000 pour la section Utilités publiques.

L'augmentation des dépenses sur le résultat des opérations de 1965 s'explique ainsi: l'administration de la ville coûte environ $79,012 de plus que l'an dernier; la protection publique ($132,336 de plus); les travaux publics ($173,562 de plus); la salubrité et l'enlèvement des ordures ($39,776 de plus): l'hygiène ($5,259 de plus); l'assistance sociale ($423 de plus); le service récréatif ($52,930 de plus); la section utilités publiques ($95,492 de plus); le service de la dette ($251,345 de plus) et l'appropriation-déficit antérieur ($45,650 de plus).

La taxe foncière malgré toutes ces augmentations demeurera la même que celle qui a été fixée en 1965, soit à 80 cents du cent dollars d'évaluation. Cette taxe globable se répartit comme suit: Taxe générale (54 cents); taxe générale-spéciale à la section générale du budget (15 cents); taxe générale-spéciale à la section utilités publiques (11 cents).

L'évaluation des biens fonciers s'établit à quelque $250 millions comparativement à $200 millions l'an dernier. La valeur des biens imposables, par contre est de l'ordre de $190 millions mais pourrait a-t-on dit, atteindre les $195 millions prochainement. L'augmentation de $12 millions sur celle en vigueur l'an dernier est motivée uniquement par l'apport de la construction domiciliaire qui n'a cessé de croître tout au cours de 1965 et qui s'annonce bien pour 1966, si l'on s'en tient aux statistiques compilées pour le mois de janvier courant.

SECTION GENERALE

A la section générale du budget les revenus et les dépenses s'établiront à quelque $3,703,000 comparativement à des prévisions de $3,190,000 en 1965.

Les revenus anticipés ont trait aux articles suivants: Taxe foncière ($1,311,000); Semi-imposable et intérêts ($80,000); Taxes spéciales pour pavages et chaînes ($310,000); Taxe de vente ($1,050,000); Taxe de vidanges ($220,000); Taxe d'affaires ($330,000); Licences diverses ($5,000); Taxe d'amusements ($70,000); Permis de construction ($25,000); Amendes ($40,000); Loyer et Concession ($8,000); Municipal Grant Act ($20,000); Travaux publics ($17,000); Contributions diverses ($175,000); Autres revenus ($42,000).

Les dépenses prévues pour cette section sont : Administration ($571,550) Service de protection ($777,550); Travaux publics ($605,000); Salubrité et enlèvement des déchets ($326,400); Hygiène ($52,000); Assistance sociale ($17,000); Service récréatif ($272,000); Service de la dette ($1,081,500).

UTILITES PUBLIQUES

A la section "Utilités publiques" d'autre part, les revenus et les dépenses s'équilibrent à $1,377,000. Dans les prévisions faites pour l'exercice financier 1965, ce chiffre était le $1,100,000.

Les recettes de la municipalité à cette section du budget sont les suivantes: Taxe foncière ($209,000); Abonnement ($175,000); Consommation d'eau $547,000); Taxe d'égout ($180,000); Taxe spéciale ($242,000); Divers ($24,000).

Les déboursés se détaillent comme suit: Opération du système ($532,500) Service de la dette ($844,500).

A-côtés du budget prévu

Les membres du conseil étaient très satisfaits du budget prévu pour 1966. Le premier magistrat, M. Noël Carter, a fait remarquer que l'adoption du règlement 1075 avait été rapide si l'on considère que l'an dernier un tel règlement n'avait été déposé sur la table du conseil qu'au début du mois de mai.

Tout en presentant leurs prévisions pour l'année en cours, les édiles ont fait remarquer que l'exercice financier 1965 s'était soldé par un excédent des revenus sur les dépenses de $150,000. Ce montant serait approximatif car il faudra donner le temps aux vérificateurs de compléter un bilan précis de l'année. Il semble néanmoins que ce surplus financier pourra au moins atteindre les $140,000.

M. Carter croit qu'un surplus sera également enregistré au cours de 1966 si l'on tient compte du fait que nombre de projets connus ou en voie d'être connus dans le domaine de la construction de conciergeries et d'édifices à bureaux, constitueront une source de rentabilité.

Le premier magistrat a déclaré aussi qu'en dépit des augmentations de salaires auxquelles l'administration de Sainte-Foy aura à faire face en 1966, il a été possible de trouver les sources de revenus suffisantes pour équilibrer revenus et dépenses.

Au sujet du rôle d'évaluation, M. Carter a lancé là que le chiffre de $12,000,000 constituant l'augmentation de la valeur des biens imposables comparativement à l'an dernier, était assez "conservateur" et qu'il ne reflétait aucune "exagération".

Deux architectes choisis pour la bibliothèque

Les autorités municipales de Sainte-Foy ont franchi hier une autre étape en vue de l'érection de la bibliothèque municipale en confiant aux architectes Gauthier et Guité les plans et devis de ce futur édifice.

On sait que l'immeuble devant être à proximité de l'hôtel de ville, rue de l'Eglise, coûtera quelque $275,000 à la municipalité. Le comité de Sainte-Foy pour le centenaire de la Confédération canadienne, pourrait obtenir pour le promoteur un octroi de l'ordre de $133,000 afin de réaliser ce projet.

Cette bibliothèque devra contenir au début, 7,200 volumes. Cinq ans plus tard, soit en 1972, le nombre de bouquins atteindrait les 24,000 et l'on prévoit en acquérir 5,000 nouveaux à chaque année.

Le soleil

Lever	Coucher	Long. du jour
6.40	5.19	10.39

Les marées

Basse 3 h. 02 a.m.
Haute 7 h. 48 a.m.
Basse 3 h. 06 p.m.
Haute 8 h. 02 p.m.

Les Saints

L'Eglise célébrera, demain, le mercredi des Cendres.

BUREAUX A LOUER
435 Grande-Allée Est, près Parlement. Stationnement privé. Idéal pour médecins, ingénieurs ou associations.
M. ROY — 529-2949

Dr Robert Noël
Optométriste
Examen de la vue — Verres de contact
529-9841 Loc. 243
(Heures d'affaires du magasin)
SIMPSONS-SEARS
Place Fleur de Lys

GROS GIN MARCHAND

Soirées d'informations au profit d'entrepreneurs de transport et de conducteurs d'autobus scolaires

Trois soirées d'informations viennent de se dérouler, organisées par le régisseur des Transports de la régionale Louis-Fréchette, M. Benoît Lemieux, au profit des entrepreneurs de transports de cette régionale et des chauffeurs qui conduisent les autobus scolaires.

Ces réunions, qui successivement se sont tenues à Lévis, Saint-Anselme et Saint-Damien, ont été préparées avec la collaboration de M. Bernard Goulet, du ministère des Transports et Communications, et ont groupé au total quelque 125 personnes, soit la presque totalité des intéressés.

Le but de ces manifestations était de rappeler aux propriétaires et chauffeurs d'autobus scolaires, les normes de sécurité et de confort qu'ils doivent respecter, en même temps que leur faire part des exigences du ministère de l'Education, qui a formé une équipe d'experts chargés du contrôle et de la vérification des moyens de transport utilisés. Après qu'un exposé eut été fait, des discussions ont eu lieu, au cours desquelles l'assistance était invitée à poser des questions et à présenter des suggestions et recommandations.

Bien que les conducteurs de véhicules scolaires aient reconnu qu'en général les routes étaient bien entretenues durant l'hiver, on a noté qu'il y avait encore à faire en ce domaine, à certains endroits.

Enfin, nombreux ont été les chauffeurs qui remarquent quotidiennement qu'il y a encore des conducteurs de véhicules automobiles qui ne respectent pas les règlements, et doublent les autobus scolaires lorsque ceux-ci sont à l'arrêt.

Il a été rappelé à ce sujet que le fait d'agir de cette façon constitue un grave délit et que leurs auteurs s'exposent à de fortes peines d'amende.

Mlle Clémence Gosselin est couronnée reine du carnaval

Mlle Clémence Gosselin vient d'être couronnée reine du carnaval de Saint-Jean Chrysostome, lors d'une manifestation pour le moins originale, puisqu'à cette occasion, les quatre duchesses ont fait leur entrée à bord d'un avion qui, parti de l'Ancienne-Lorette, a atterri à l'aéroport Bel-Air.

C'est d'ailleurs cet aéroport qui a été le point de ralliement du carnaval et qui continuera de l'être jusqu'au soir du mardi gras, où se déroulera un grand sleigh-ride, et pour finir un bal masqué.

Plus de 1,000 personnes assistaient au couronnement de la reine, malgré le froid intense.

Pour ajouter encore à cette atmosphère "aérienne" du carnaval, des concours ont eu lieu, dont les premiers prix consistant en des survols aériens de la région, offerts par la direction de l'aéroport Bel-Air.

Création d'une ligue de balle-molle

Une nouvelle ligue de balle-molle, de catégorie Senior, vient d'être créée sur la Rive-Sud, et comprendra vraisemblablement huit équipes du comté de Lévis.

Le président de cette "Ligue régionale de balle-molle senior" est M. Fernand Julien, les vice-présidents, MM. Benoit Lemieux et Jean-Marie Carlos, tandis que MM. Roland Marcoux et Roger Guay occupent respectivement les fonctions de trésorier-statisticien et secrétaire-publiciste. Les directeurs enfin, sont MM. Paul-Henri Vien et Julien Bussière.

Un responsable de cette nouvelle organisation sportive nous a dit que la ligue sera d'un fort calibre, puisqu'elle groupera en un seul circuit les meilleurs éléments qui se puissent trouver.

Jusqu'ici en effet, à l'orée de chaque saison, une multitude de ligues diverses étaient constituées avec des équipes plus ou moins complètes et plus ou moins équilibrées, si bien qu'en fait, le jeu pratiqué était de second plan, et les assistances décroissaient régulièrement.

C'est donc avec la volonté de modifier cette situation, que la ligue régionale a été fondée.

Enthousiasme au carnaval de Sainte-Croix de Lotbinière

SAINTE-CROIX — La population de cette localité du comté de Lotbinière a connu des heures joyeuses avec la tenue d'un carnaval et a su faire preuve d'un grand esprit d'enthousiasme aux différentes manifestations, qui ont eu lieu dans le village.

A l'ouverture des fêtes, M. le maire Arthur Tardif a remis la clef de la municipalité au Bonhomme Carnaval. Le geste symbolique fut posé en présence des trois duchesses: Noëlla 1ère (Laverdière), Denise 1ère (Lemay) et Claire 1ère (Lemay). Par la suite, il y eut un défilé dans les rues du village et des danses populaires en plein air.

Un peu plus tard, au cours d'une réception civique, le livre d'or de la municipalité fut signé par le Bonhomme Carnaval, la reine de 1965, Sa Majesté Nicole 1ère (Lemire), les trois duchesses, les autorités religieuses et civiles, les directeurs de l'O.T.J. et les membres des différents comités du carnaval.

Maurice Bourget au Conseil privé

M. Maurice Bourget, de Lévis, sera assermenté cet après-midi à Ottawa à titre de membre du Conseil privé de la Reine pour le Canada, en présence du gouverneur général Vanier et du premier ministre Pearson.

En rendant hommage au sénateur Bourget, le gouvernement observe une tradition selon laquelle les anciens présidents du Sénat sont appelés à faire partie du Conseil privé.

RIVE-SUD
NOUVELLES—
LA REDACTION
525-7131 JOUR
525-7136 SOIR
ABONNEMENT—
GASTON TURGEON,
81A Boul. Jacques-Cartier
Lauzon, 837-5936.
Bureau de 8 h. 30 a.m. à 6 h. p.m.
Samedi 8 h. 30 à 12.00

La Commission scolaire de Saint-Jean Chrysostome demande son retrait de la régionale Louis-Fréchette et son admission à celle de Tilly

A l'unanimité de ses membres, la commission scolaire de Saint-Jean Chrysostome a résolu d'adresser au ministère de l'Education une lettre faisant part de la résolution adoptée hier soir, résolution demandant le retrait de la régionale Louis-Fréchette et l'admission dans celle de Tilly.

Comme ce fut le cas il y a quelques jours pour la commission scolaire de Saint-Romuald, celle de Saint-Jean considère qu'il y a intérêt pour les élèves du secondaire de cette municipalité scolaire d'être intégrés au système de la régionale de Tilly, et de faire partie du secteur No 4 qui grouperait alors les municipalités suivantes: Charny, Saint-Jean Chrysostome, Saint-Nicolas, Saint-Rédempteur, Breakeyville, Saint-Lambert et Saint-Romuald.

On se souviendra qu'actuellement Saint-Jean Chrysostome et Saint-Romuald forment le secteur "B" de la régionale Louis-Fréchette et que par suite du retrait de ce secteur de la commission scolaire de Saint-David, l'effectif scolaire n'a pas paru devoir être suffisant pour justifier la construction à Saint-Romuald d'une école polyvalente.

La régionale Louis-Fréchette n'avait pas jusqu'à une date toute récente précisé ses intentions quant à l'aménagement de ce secteur, tandis que la régionale de Tilly a fait savoir sa décision de construire, dans de brefs délais, une école polyvalente à la limite des territoires de Charny et de Saint-Romuald.

Un cas sans précédent au Québec

(M. V. Chagnon)

C'est là un cas sans précédent dans la province, et c'est en fin de compte le ministère de l'Education qui le tranchera", nous a dit M. Vincent Chagnon, président de la Commission scolaire régionale Louis-Fréchette, alors que nous lui demandions de commenter les récentes décisions des commissions scolaires de Saint-Romuald et de Saint-Jean-Chrysostome de quitter cette régionale et demander leur adhésion à la Commission scolaire régionale de Tilly.

M. Chagnon a de plus ajouté qu'il lui semblait pour le moins normal que les commissions scolaires intéressées saisissent de cette question la régionale Louis-Fréchette à laquelle elles appartiennent.

Toujours aux dires du président Chagnon, si la décision finale du ministère donnait suite aux demandes que l'on sait, cela apporterait à la régionale Louis-Fréchette des modifications importantes quant à la présentation et au partage du territoire scolaire.

"De plus, a conclu M. Chagnon, une telle situation aurait d'inévitables implications dans le domaine financier".

Loin des petits

Les allumettes sont très dangereuses entre les mains des enfants. Gardez donc les allumettes et les briquets hors d'atteinte des plus petits.

Femmes-chauffeurs

LONDRES (AFP) — Les femmes vont peut-être remporter une nouvelle victoire en Angleterre.

La direction des transports urbains envisage en effet de leur confier le volant des grands autobus à Impériale afin de remédier à la pénurie actuelle de personnel. Seul obstacle: le syndicat des conducteurs qui est masculin à cent pour cent.



EN HOMMAGE
A LA MEMOIRE DE

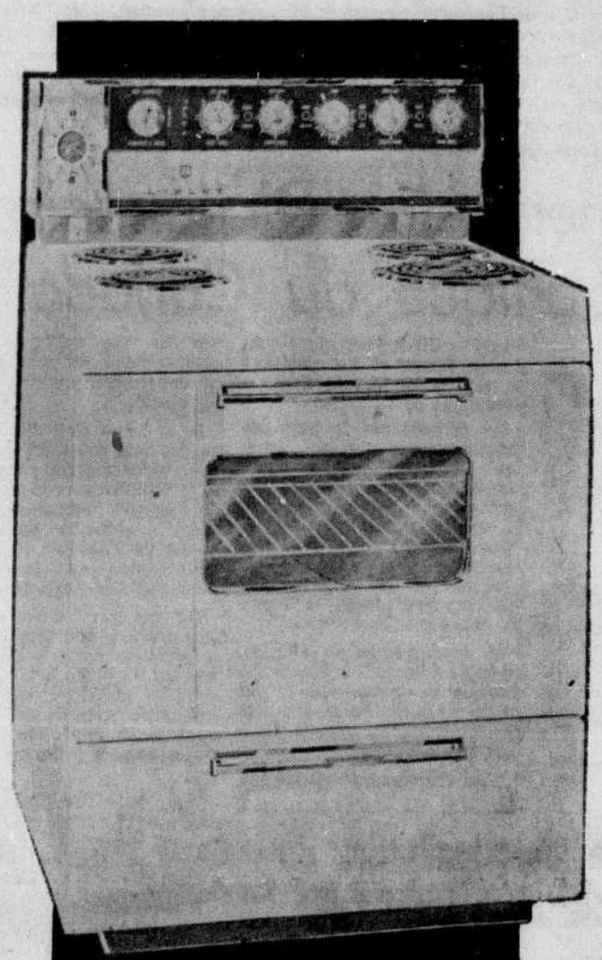
L'honorable Paul Comtois

Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec

Sa vie durant, il s'est mérité la confiance, le respect et l'admiration de tous.

J.-B. LALIBERTE LIMITEE

G.-J. LEMIEUX VOUS PRESENTE LES PRODUITS L'ISLET



LA CUISINIERE
modèle Vulcain 200

Commutateur à chaleurs infinies. Four commandé par cadran. Eclairage dans le four. Tablettes de four amovibles. Un grand élément de dessus. Trois éléments réguliers. Coupe-circuit magnétique.

AUTRES MODELES à partir de $169.00



LA CUISINIERE
modèle Consort 400

Commutateurs à chaleurs infinies. Four commandé par cadran. Eclairage dans le four. Tablettes du four amovibles. Veilleuse pour les éléments. Un grand element. Trois éléments réguliers. Fini extérieur porcelaine très résistant. Eléments détachables.

ENSEMBLE 3 PIECES
comprenant 28 MORCEAUX

- Le mobilier de salon de deux meubles de haute qualité, plus
- Table de centre, Table étagère, Lampe sur pied et Lampe de table
- Le mobilier de chambre à coucher qui comprend trois (3) meubles, plus
- Sommier, Matelas, Oreillers, Dessus de lit, Tableau mural, plus
- Table de nuit au même fini que le mobilier et 2 jolies lampes
- Le mobilier de cuisine de style moderne avec 4 chaises, plus
- Table extensible à 6 pieds
- Le poêle électrique de 30" de marque "L'Islet" De Luxe et enfin
- Le réfrigérateur de 14 pi. cu. de marque "L'Islet" à 2 zones de froid.
- Une lessiveuse de capacité de 11 lbs avec minuterie automatique.

UNE VALEUR DE $1,600.00 POUR $996.00

AUTRES ENSEMBLES à partir de $699.

LA LAVEUSE
modèle LT-2

Grande cuve d'une capacité de 11 lbs. Minuterie automatique. Dessus et égouttoirs de l'essoreuse chromés. Pompe automatique robuste. Solides rouleaux de 2". Mécanisme silencieux dans un bain d'huile sans embrayage ni transmission. Moteur de 1/4 de force lubrifié à vie, monté sur caoutchouc.



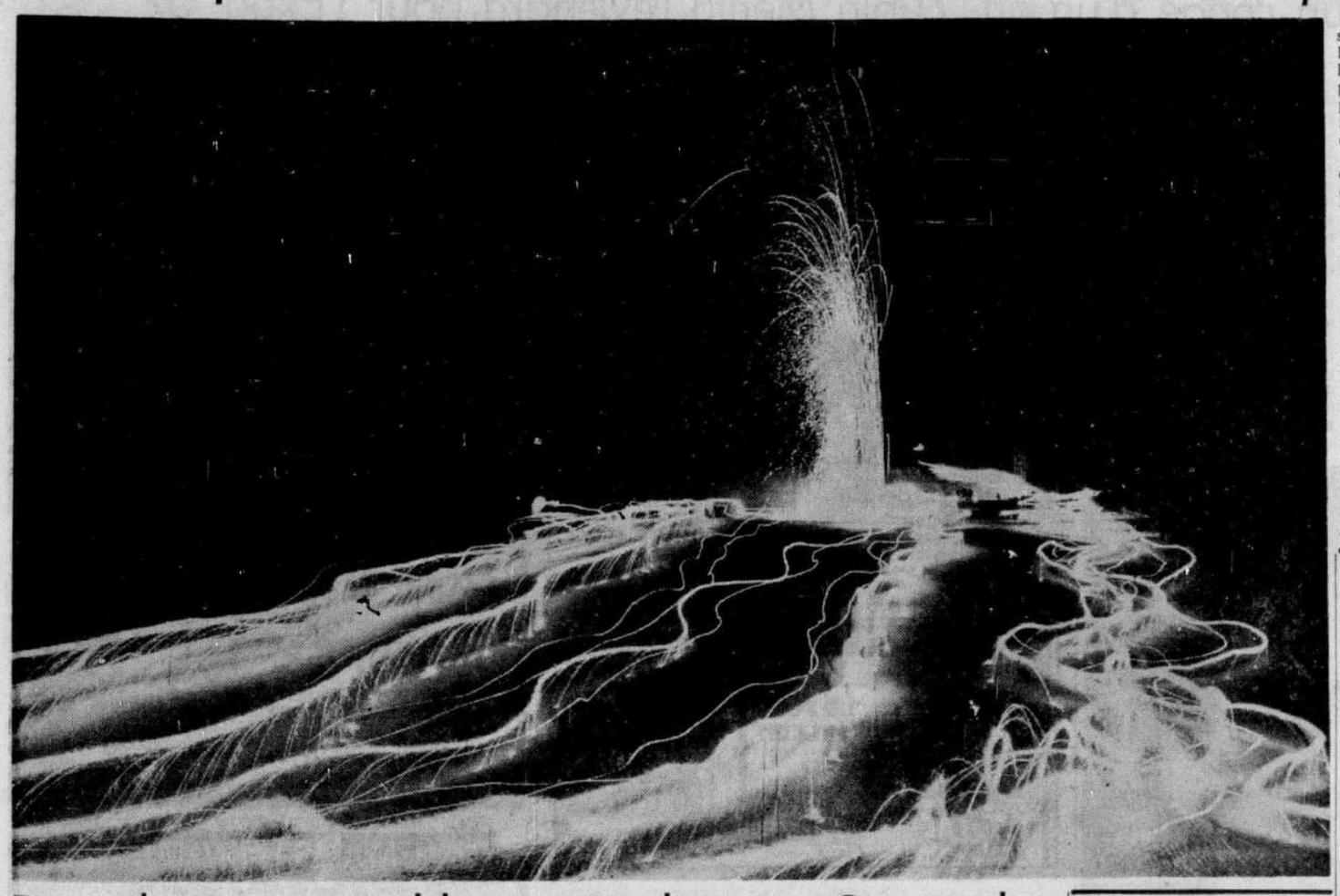
AUTRES MODELES à partir de $109.

- Conditions faciles de paiement jusqu'à 36 mois pour payer.
- Membre du centre des achats de Lévis.
- Membre des magasins "Prestige".
- Stationnement à l'arrière du magasin.

G.J. Lemieux LTEE.. AMEUBLEMENT

15 rue St-Louis, Lévis — 837-8821

Une cinquantaine de skieurs contribuent à monter un spectacle féerique au Lac Beauport



Une cinquantaine de jeunes skieurs du centre Le Relais, au Lac Beauport, ont démontré hier soir que les skis ne servent pas uniquement au sport, mais peuvent aussi contribuer à donner un spectacle d'une haute qualité.

Ce spectacle: la fête de nuit du 12e carnaval de Québec . . . qui a attiré encore une fois cette année des milliers de spectateurs qui étaient venus constater "de visu" ce que plusieurs personnes qualifient de la plus belle démonstration de toute la durée du carnaval.

En dépit de l'absence du Bonhomme Carnaval, dont on avait contremandé la sortie par respect pour la mémoire de l'honorable Paul Comtois, la soirée d'hier était digne de se ranger au côté des plus grands événements de ces jours de festivité.

ENSEMBLE PARFAIT

Dans huit numéros différents, les participants ont fait preuve d'un ensemble parfait fruit de longues heures de répétition . . .

Au signal de départ, donné en faisant éclater une pièce pyrotechnique, les spectateurs ont pu admirer le slalom double, une figure classique, qui montre deux longs lacets de torches zigzagant d'un côté à l'autre de la piste . . .

Le "laçage" a ensuite permis aux skieurs de mettre leur habileté à l'épreuve. Cette figure comprenait toujours les deux longs cordons de torches multicolores, mais qui se croisaient une à une, cette fois, tout en ondulant de chaque côté de la descente.

On a dans le numéro suivant évoqué le douzième carnaval de Québec. Douze participants tenaient au bout d'une longue perche un Bonhomme Carnaval enflammé et la démonstration souleva les cris d'admiration et les applaudissements de la foule.

Dans les numéros qui furent ensuite présentés, on put voir le croisé, les grandes perches, et les soucoupes volantes. Ce dernier exercice est particulièrement difficile, puisque les participants, tout en effectuant leur descente, doivent faire tournoyer au bout d'une longue corde une torche allumée.

La grande finale mettait en piste tout les participants éclairant la nuit de lueurs féériques.

Chaque numéro était séparé par des salves de feux d'artifice.

Des adieux mémorables au Bonhomme Carnaval

Par Michel TRUCHON

C'est ce soir que les Québécois diront au revoir à leur Bonhomme Carnaval pour une douzième année consécutive.

Cette année, l'organisation du carnaval a voulu marquer cette dernière journée de festivités d'une façon spéciale, pour que les gens puissent se souvenir longtemps du carnaval 1966.

Dès 8h, un immense défilé s'ébranlera du Patro Roc-Amadour, sur la 1ère avenue, pour se diriger vers le palais de glace. Il empruntera les rues suivantes: 1ère avenue, rue Dorchester, côte d'Abraham, rue Saint-Jean, côte de La Fabrique, Buade, du Fort, jusqu'à la Place d'Armes où se fera le démembrement.

Une innovation, ce défilé de clôture du carnaval est ouvert à tous et on ne pose qu'une seule condition: que les participants soient travestis. "Nous acceptons tous les déguisements ... même les chars allégoriques de fabrication domestique tirés par une paire de boeufs", a souligné le président du carnaval, M. J.-Arthur Bédard.

PRIX EN ARGENT

Ce défilé, qui remplace le bal populaire, est l'occasion pour les participants de mériter des prix en argent dont le total approche les $3,000.

La seule condition pour être éligible à ces prix en argent, c'est de s'être enregistré en tant qu'individu, couple ou groupe, et d'avoir obtenu un numéro que pourront relever les juges répartis un peu partout sur les rues du parcours.

Une date limite avait été fixée pour cet enregistrement des participants au défilé du Mardi Gras, mais elle a été dépassée. Les personnes désireuses d'obtenir un numéro de participation n'auront qu'à se présenter au patro, avant l'heure de départ.

Tous les chars allégoriques qui formaient les deux défilés précédents, ceux du 12 et du 19, seront également de la partie, de même que plusieurs corps participants.

CEREMONIE DE CLOTURE

Tout de suite après l'arrivée du défilé au palais de glace, on procédera au tirage des nombreux prix qui ont été offerts tout au long des dernières semaines.

Viendront ensuite les différents discours du Bonhomme, de la reine, des duchesses et du président, et les adieux...

Auparavant, on aura procédé à la descente du drapeau du carnaval, qui flotte sur la tour est du palais de glace depuis le 10 février. A cette occasion, on observera une minute de silence par respect pour la mémoire de l'honorable Paul Comtois qui, en tant que lieutenant-gouverneur du Québec, avait hissé ce drapeau et procédé à l'ouverture du carnaval.

Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967

RON ENGINEERING AND CONSTRUCTION (QUEBEC) LIMITED

DOSSIER No 200-545-1

PROJET: Système électrique de la Place des Nations sur l'Ile Ste-Hélène, Montréal, P.Q.

Des soumissions sous enveloppes cachetées, portant à l'extérieur mention du contenu, et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.N.E.)

LE VENDREDI 4 MARS 1966

On peut consulter les plans, devis et formule de soumission aux bureaux de l'Association des Entrepreneurs en bâtiment, à Montréal, Québec, Sherbrooke, Ottawa, Toronto, Kitchener, ainsi qu'à la salle des plans de la C.C.E.U. à Montréal. Les entrepreneurs en électricité peuvent s'en procurer auprès du Service des Plans de la C.C.E.U., au 24e étage de la Place Ville-Marie à Montréal, ou du Service des Plans, 225 rue Metcalfe à Ottawa 4, moyennant le versement à la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 d'un dépôt remboursable de $100.00.

Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionné dans les formules de soumission.

La Compagnie ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

RON ENGINEERING AND CONSTRUCTION (QUEBEC) LIMITED
a/s JEAN-CLAUDE DELORME.
Secrétaire.

C.C.E.U.
24e étage
Place Ville-Marie,
Montréal, Qué.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GTA-66-10020
pour 10h.30 a.m. (h.n.e.)
le mardi 8 mars 1966
FOURNITURE
"D'ACIER D'ARMATURE"

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.45 p.m. l'endroit suivant :

Direction des Contrats,
Bureau No 809,
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de cinq mille dollars ($5,000), chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 18 février 1966.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
AMY-66-10004
pour 10h.30 a.m. (h.n.e.)
le mardi, 8 mars 1966
FOURNITURE DE
"CABLE PILC"

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats,
Bureau No 809,
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de six mille dollars ($6,000), chèque visé payable à sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 18 février 1966.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention : **"SOUMISSION POUR SERVICE D'ENTRETIEN, AGENCE DE LA MARINE, 101, RUE CHAMPLAIN, QUEBEC, P.Q."**, seront reçues jusqu'à trois (3) heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le 8 mars 1966.

On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise de :

Monsieur R.-L. Charpentier,
Gérant Régional,
Gestion des Immeubles,
Travaux publics du Canada
Gare Maritime Champlain
Anse-au-Foulon,
Québec 2, P.Q.

et on peut les consulter aux bureaux de poste de St-Roch, St-Sauveur, Limoilou, Haute-Ville, Station B, Terminus Postal.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

R. BOUTET,
Chef de Bureau

Québec, le 22 février 1966.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-66 10019
pour 10h.30 a.m. (h.n.e.)
le mardi, 15 mars 1966
Région de Montmorency
FOURNITURE DE CINQ
(5) DISJONCTEURS
A 69 kV, 1200 A, 3500 MVA

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats,
Bureau No 809,
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de sept mille dollars ($7,000), chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 18 février 1966.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
AMY-66-10003
pour 10h.30 a.m. (h.n.e.)
le mardi 8 mars 1966
FOURNITURE
DE "REVERBERES A
VAPEUR DE MERCURE"

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de dix mille dollars ($10,000.) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent exclusivement de la main-d'oeuvre et des matériaux canadiens et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 18 février 1966.

CITE D'ARVIDA

APPEL D'OFFRES

Modifications — Usine de filtration

Des soumissions scellées dans des enveloppes portant l'inscription "SOUMISSION - CONTRAT 66-3" ou "CONTRAT 66-4" et adressées à l'ingénieur-gérant de la Cité, Hôtel de Ville, Arvida, seront reçues, jusqu'à 4:00 heures p.m. H.N.E., lundi le 7 mars 1966, pour les travaux ci-dessous décrits :

Contrat 66-3: Modifications - Usine de filtration - bâtisses seulement.
Contrat 66-4: Modifications - Usine de filtration - mécanique seulement.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les ingénieurs-conseils MORIN & DOUCET, 372 rue St-Dominique, Jonquière desquels on obtiendra les formules de même que les plans et devis moyennant un dépôt de cent dollars ($100.00) en argent ou en chèque visé, pour l'un ou l'autre des contrats

Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis dans les 6 jours qui suivront l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque à charte ou une caisse populaire et payable à la Cité d'Arvida pour un montant égal à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission.

Les soumissions seront ouvertes lors d'une assemblée spéciale qui sera tenue lundi le 7 mars 1966, à 7:30 heures p.m. H.N.E. et les soumissionnaires sont invités à assister à leur ouverture.

Le présent avis est donné en conformité des articles 609b et suivants de la loi des Cités et Villes.

La Cité d'Arvida ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'encourra aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

DONNE A ARVIDA, P.Q., ce 22e jour de février 1966.
GEORGES-E. CARRIER, Secrétaire-trésorier.

CITE DE QUEBEC

Québec, le 15 février 1966

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées : "SOUMISSION POUR DES MODIFICATIONS A ETRE EFFECTUEES AU POSTE ABAISSEUR D'ENERGIE DE 12 KV AU PARC DE L'EXPOSITION PROVINCIALE A QUEBEC" et adressées au greffier de la cité, hôtel de ville, Québec seront reçues d'hui à mardi le 1er mars 1966, à 3 heures p.m. (heure normale de l'est).

Les plans et devis de même que la formule de soumission peuvent être obtenus au bureau des ingénieurs-conseils Painchaud et Picard, 1075 rue Vincent-Massey à Québec, moyennant un dépôt en argent ou un chèque visé au montant de $50.00.

LS-P. DESJARDINS
Greffier de la cité

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DES OFFRES

MINISTERE DE LA VOIRIE

Projet 8219-66 -

Revêtement en béton bitumineux du chemin Kingsey Falls, dans les municipalités de Kingsey-Falls et canton Kingsey, comté de Drummond. Longueur de 5.230 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés d'Arthabaska, Bagot, Nicolet, Drummond, Richelieu, Saint-Hyacinthe et Yamaska.

Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $5,500.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 23 mars 1966.

Projet 8220-66 -

Revêtement en béton bitumineux du chemin du 10e Rang et route Ployart, dans les municipalités de Durham-Sud, l'Avenir, Lefebvre et le village de Durham-Sud, comté de Drummond. Longueur de 2.528 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés d'Arthabaska, Bagot, Nicolet, Drummond, Richelieu, Saint-Hyacinthe et Yamaska.

Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $2,800.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 23 mars 1966.

Projet 9207-66

Construction d'un ponceau en béton armé sous la nouvelle route no 3, le chemin Fort Saint-Louis et la voie ferrée du Canadien-National, dans la ville de Boucherville, comté de Chambly.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.

Un versement de $25.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $22,000.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 9 mars 1966.

Projet 9211-66 -

Revêtement en béton bitumineux de divers chemins, dans les paroisses de Sainte-Théodosie, Sainte-Anne de Varennes et Saint-François-Xavier-de-Verchères, comté de Verchères. Longueur de 8.63 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Chambly, Rouville et Verchères.

Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $11,000.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 23 mars 1966.

Pour ces projets les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le Sous-ministre
Roger LaBrèque.

SERVICE GENERAL DES ACHATS

Projet no 513

1 machine à aléser horizontale.
Institut de Technologie,
Cité des jeunes, Vaudreuil,
Ministère de l'Education.

Clôture des soumissions: 11.00 hres H.N.E. 8 mars 1966.

Projet no 514

1 Fraiseuse Verticale
Ecole de Métiers (section est) Montréal
Ministère de l'Education

Clôture des soumissions: 11.00 hrs H.N.E. 8 mars 1966.

Projet no 515

1 Tour d'atelier d'ajustage 18"
Ecole de métiers Cité Jacques-Cartier
Ministère de l'Education.

Clôture des soumissions: 11.00 hrs H.N.E. 8 mars 1966.

Projet no 516

6200 pds Boyau à incendie double enveloppe 1½".
3650 pds Boyau à incendie double enveloppe 2½"
Protection Civile
Ministère des Affaires Municipales.

Clôture des soumissions: 11.00 hrs H.N.E. 8 mars 1966.

Projet no 517

4 Pompes à incendie (portatives)
Protection Civile
Ministère des Affaires Municipales.

Clôture des soumissions: 11.00 hrs H.N.E. 8 mars 1966.

Projet no 518

340 Classeurs verticaux acier
Section de l'Ameublement (Québec)
Ministère des Travaux Publics

Clôture des soumissions: 4.00 hrs H.N.E. 8 mars 1966

Projet no 519

Mobilier de bureau (bibliothèques, pupitres, tables, etc.) chêne.
Section de l'Ameublement (Québec)
Ministère des Travaux Publics.

Clôture des soumissions: 4.00 hrs H.N.E. 8 mars 1966

Projet no 520

300 Chaises de bureau, en chêne, trois modèles différents.
Section de l'Ameublement (Québec)
Ministère des Travaux Publics.

Clôture des soumissions: 4.00 hrs H.N.E. 8 mars 1966.

Projet no 521

200 Fauteuils empilables
160 chaises salle à manger
40 Tables salle à manger
Centre d'Accueil de Drummondville Inc.,
Ministère de la Famille et du Bien Etre Social

Clôture des soumissions: 4.00 hrs H.N.E. 8 mars 1966.

Projet no 522

304 Fauteuils
Centre d'Accueil de Drummondville Inc.,
Ministère de la Famille et du Bien Etre Social.

Clôture des soumissions: 4.00 hrs H.N.E. 8 mars 1966.

Projet no 523

Contrat d'impression pour:
1,000,000 formules PF-11 -
Permis de circulation (en liasses-snapsets)
Ministère Terres et Forêts - Québec;

Clôture des soumissions: 11.00 a.m. H.N.E. 4 mars 1966.

Projet no 524

Contrat d'impression pour:
475,000 Résumés des règlements de la pêche au Québec 1966
Ministère Tourisme, Chasse et Pêche - Québec.

Clôture des soumissions: 4.00 p.m. H.N.E. 4 mars 1966.

Projet no 525

Contrat d'impression pour:
78,000 Chemises-Classeurs avec attache-feuille.
Ministère de la Justice - Québec

Clôture des soumissions: 4.00 p.m. H.N.E. 7 mars 1966.

Projet no 526

5 - Fourgonnettes à panneaux vitres -
Ministère de Transports et Communication, Sécurité Routière - Québec, Qué.

Clôture des soumissions: 11.00 a.m. H.N.E. 4 mars 1966.

Projet no 527

Pneus et chambres à air
Ministère de la Voirie,
St-Hyacinthe, Cté St-Hyacinthe, Qué.

Clôture des soumissions: 11.00 a.m. H.N.E. 9 mars 1966.

Pour tous ces projets, les documents nécessaires sont obtenus au Service général des Achats, Bureau des appels d'offres, 871 Chemin St-Louis, Québec.

Le Directeur,
Georges Bussières.

UN FIACRE S'EN VA TROTTINANT!



Voyons donc!
Soyez de votre temps!
Un cheval, c'est bien, mais...
un cheval-vapeur,
c'est mieux...
Allez donc chez
FOURNIER!

VOUS Y TROUVEREZ TOUT UN CHOIX DE VOITURES NEUVES ET USAGEES DE PREMIERE QUALITE...

Fournier AUTOMOBILES
ROND-POINT, LEVIS - TEL.: 837-2411

CHRYSLER
PLYMOUTH
SATELLITE
BARRACUDA
VALIANT

A Québec aujourd'hui

Arts

Théâtre populaire le Petit Champlain: Revue "On l'prend pas" avec Clémence Desrochers, Yvon Deschamps et Gilbert Chenier, à 8h30 et 10h30.

Expositions: Six collectionneurs québécois au Musée de Québec, ainsi que photographies d'art de Jean Horvath.

Cercle Goethe: Conférence de M Gérard Weiner. Projection de deux films sur ses voyages au Moyen-Orient et au Canada. Pavillon des Sciences Humaines. 8h30 p.m. Salle 0231.

Convocations

Service des relations publiques: Conférence du Révérend Père Ernest Fortin — Faculté de philosophie Salle 2239 — Pavillon des sciences humaines; à 10h30 a.m. Sujet: "Philosophie et foi chrétienne au Ve siècle."

Conférence de Mme Claude Loucheux — Faculté de médecine — Amphithéâtre d'anatomie —Pavillon Vandry à 4h30 p.m. Sujet: "Mécanisme de la polymérisation en chaines polypeptidiques des anhydrides de leuch".

Conférence de M. Claude Loucheux à 5h. Salle 1216 — Pavillon Vachon au département de Chimie. Sujet: "Caractérisation des polymères par diffusion de la lumière".

Le Cercle Goethe de Québec: Conférence du Dr K.-W. Maurer à 8h.30 p.m. Salle 0231 — Pavillon des sciences humaines.

Ministère de l'industrie et du commerce: Inauguration d'un important centre de distribution et de vente de produits marins à Duberger dans la banlieue de Québec.

A l'école secondaire Marguerite Bourgeois: Couronnement de la reine de la 8e année et de la 9e année, par le Bonhomme Carnaval et ses duchesses à 3 hres p.m. à cette école, 375 Ave des Oblats.

Club Rotary de Québec: Déjeuner-causerie au Château à 12.30. Conférencier: M. Guy Viau. Sujet: "La Place des arts dans l'enseignement".

Association Québécoise des techniques de l'eau: 2e journée du congrès au Château Frontenac.

Chez les dames

Ligue de la Jeunesse Féminine: Réunion chez Mme Demers à 3h.

Cabarets

A la Porte Saint-Jean: Michèle Richard — Suzi & Paul Judy — Steve & Patrice — Jane Louis Armel — Marius — Piet Cooman. Ce soir: 10 h., 12 h. 30.

A l'Italia: Groupe de chanteurs et musiciens italiens. Ce soir :8 h. à 2 h.

Au Bal Tabarin: Miss Denmark — Birdie Fontaine — Evonne-Sylvia Paris. Ce soir: 10 h. 30 et 12 h. 30.

Au Baril d'Huîtres: Les Delta Rythm Boys — Gloria Marcon. Aujourd'hui: 5h., 10 h. 30, 12 h. 30.

Au Coronet: Ginette Reno — Bianca Barillo — Marcel Tardif. Ce soir: 10 h., 12 h.

Cabaret Panorama: Spectacle 4 h. 6h. 10h. 12h. a.m. avec 3 danseuses.

Château Frontenac: Salle Jacques - Cartier : Roland Martel. Salle Terrasse: Bob Paradis 9h. 30 à la fermeture.

Chez Gérard: "Toy Oriental Playgirl Revue" — Bob Vocelle. Ce soir: 10 h. et 12 h. 30.

Congress Inn - Auberge des Gouverneurs: Pierre Roche au piano Bar. 10 h. à la fermeture.

Lafayette: Claude Landré — Line Robert — Trio de Berthe McGrath — Paul Touzin. Ce soir: 10 h. 15, 12 h. 30.

Le Colonel : Marc Drolet et son ensemble. A partir de 9h.

Méditerranée: "Los Tres Compadres".

Motel Admiral: Marcel Robitaille - Jacques Auger - Spectacle continuel de 9h. p.m. à 2h. a.m.

Motel Bois-Joli: A partir de 9 h. Les Daltons.

Motel Le Voyageur: A la salle Rendez-vous. Les Belvédères. Ce soir: de 9 h. 30 à la fermeture.

Nouvelle - Orléans: Marc Gélinas — Vickey Dale — Beverly Sydor — Trio Roger Lachance. Ce soir: 10h.30 — 12h.30.

Club Shamrock: Fritz Pereira et son ensemble. Ce soir de 9 h. à 3 h.

Sirène Tropicale — Hôtel-Motel Neptune: Los Suspiros: 10h., 12 h. 30.

Waikiki Casino: Jacques Côté à l'orgue — Les Hawaiens — Les Tip-Tops. Spectacle continuel.

Cinéma

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie par l'Office catholique national des techniques de diffusion sur les films tels qu'approuvés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme, si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T — Films qui peuvent être vus par tout le monde.
AA — ADULTES et ADOLESCENTS : Films qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).
A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine, à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.
AR — ADULTES AVEC RESERVES : Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.
D — A DECONSEILLER : Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.
P — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

Bienville: Sous le plus grand Chapiteau du monde (A) Technicolor 7h.30; La dernière torpille (AA) Cinémascope Couleurs 9h45.

Capitol: — Représentation continue de 1h.00 à 11h.00: "Goldfinger" (R) (108 min.) Couleurs. Version française 1h.35; 4h.05; 6h.35; 9h.10; Courts métrages dont: "Le Tour du Saint-Laurent" 1h.00; 3h.30; 6h.00; 8h.30.

Cartier : — "The Spy who Came in from the Cold" (A) 1h.05; 3h.15; 5h.15; 7h.15; 9h.10; Sujets courts: 1h.00; 3h.05; 5h.05; 7h.05; Dernier spectacle complet à 9h.00.

Cinéac : — "Le pont vers le soleil" (—) 1h.20; 4h.32; 8h.34; "Choc en retour" 3h.12; 6h.44; (A) Sujets courts: 1h.00; 8h.24; FIN: 11h.00.

Cinéma Canardière: — "Je ne suis qu'une femme" (AR) 1h.30; 4h.40; 7h.55; "Angélique Marquise des Anges" (D) 2h.40; 6h.00; 9h.10; Continuel de 1h.30 à 11h.10.

Cinéma de Paris: — "Hôtel la Cigarra" (—) 12h.10; 3h.30; 6h.35; 10h.00; "Le gendarme de St-Tropez" (A) 1h.35; 5h.00; 8h.00.

Classic : — "Trois bébés sur les bras" (AA) Technicolor: 1h.30; 5h.20; 9h.20; "Certains l'aiment chaud" (D) 3h.25; 7h.25.

Empire : — "Le Corniaud" (A) 1h.00; 3h.00; 5h.00; 7h.00; 9h.00.

Impérial : — "Le train de Berlin s'est arrêté" (A) 12h.45; 4h.16; 7h.47; "La charge de la 8e brigade" (A) 2h.17; 5h.45; 9h.16; Sujets: 4h.13; 7h.41; FIN: 11h.12.

Lairet : — Nouvelles: 4h.22; 7h.45; "Défi à Gibraltar" (AR) 1h.00; 4h.29; 7h.52; Programmes à venir: 2h.44; 9h.36; "Les Don Juan de la Côte d'Azur" (D) 2h.50; 6h.13; 9h.42; FIN: 11h.14.

Comédie: "La revanche Québécoise du Sicilien" (AR) 5h.30; 9h.40; "Invasion secrète" (A) 7h.20; Sur scène: Concours de danse: 9h.00; Nouvelles: 9h.30; FIN: 11h.30.

Cinéma Lévis: X-3, Agent Spécial (AR) (couleurs) Th.30. La Stripper (AR) 9h.

Cinéma Lido: Cette étrange tendresse (D) 7h.40. De l'amour (P) 9h.15.

Cinéma Saint-Romuald: La blonde de la station six (D) 7h.30. Hercule à la conquête de l'Atlantique (AA) 9h.20.

Cinéma Ste-Foy: — Salle Alouette — "The Sound of Music" (T) 8h.15. FIN 11h.10.

Cinéma Sainte-Foy: — "The Sound of Music" (T). En matinée à 2h.15. En soirée à 8h.15.

Pigalle : — "Le Gendarme de St-Tropez" (A) 12h.10; 3h.30; 6h.35; 10h.00. "Hôtel la Cagarra (D) 1h.35; 5h.00; 8h.00.

Princesse : — "Le lion" (A) 12h.35; 5h.55; "Les boucaniers" (AA) 2h.16; 7h.36; "L'aîné des ferchaux" (AR) 4h.13; 9h.35; Sujets: 2h.10; 7h.30; FIN: 11h.15.

Rialto: — "Citoyen de nulle part" (AR) 3h.04; 7h.08. Sujets courts: 1h.00; 5h.04; 9h.08; Nouvelles et annonces: 1h.10 5h.14; 9h.18; "Les Maléfices" (AR) 1h.22; 5h.26; 9h.30; FIN: 11h.12.

Cinéma Sillery: Hold-up au quart de seconde (—) 7h.30; Trahison sur commande (A) (couleurs) 9h.10. Fin 11h.30.

Victoria : — Sujets: 1h.05; 5h.05; 7h.05; "Les Maléfices" (AR) Dyaliscope 1h.25; 5h.25; 9h.35; "Citoyen de nulle part" (AR) CinémaScope 3h.15; 7h.35; Continuel de 1h.05 à 11h.20.

Studio 9 : "Un été avec Monika" (—) film d'Ingmar et Bergman (version française) 7h.30; 9h.45.



ADJUDICATEUR — Mme Jeanine Beaubien, fondatrice et directrice de "La Poudrière", troupe de théâtre montréalaise, a été choisie pour juger le festival régional d'art dramatique de l'Est de l'Ontario qui se tiendra cette année du 23 au 26 mars à Deep River.

A l'Orchestre Symphonique de Montréal

Après un congé d'un an, Zubin Mehta reviendra pour l'Expo '67

Par THERESE BERNIER

MONTREAL (PC) — Le chef d'orchestre Zubin Mehta après une année de congé, reviendra dans la métropole en juillet 1967 pour diriger des concerts et opéras dans le cadre de l'Expo, et reprendra probablement sa place au pupitre de l'Orchestre Symphonique de Montréal pour la saison 1967-68.

Ce musicien d'origine indienne, âgé de 29 ans, faisait part de ses projets au cours d'une conférence de presse.

M. Mehta termine sa cinquième saison comme directeur artistique de l'O.S.M., et précédemment en 1960, il était venu comme chef invité.

Durant ces années, il a l'impression d'avoir "grandi avec la ville en regard du vaste essor culturel marqué durant cette période", et de ce fait il garde un attachement pour la métropole et son orchestre.

L'inauguration de la Grande Salle de la Place des Arts a suscité un intérêt parmi le grand public, et a permis la présentation de grands spectacles, a souligné M. Mehta, en ajoutant que de prestigieux orchestres y donnent des concerts.

Durant ce congé prolongé Zubin Mehta dirigera trois opéras au Metropolitan Opera pour une saison de trois mois. Il consacrera à peu près le même temps au pupitre de l'Orchestre de Los Angeles, et il passera un mois et demi à La Scala de Milan.

Chef invité de l'Orchestre d'Israël, il participera aussi au Festival de Vienne.

Du 16 au 31 octobre prochain, il dirigera l'Orchestre Symphonique de Montréal au cours d'une tournée européenne des pays francophones comprenant entre autres les villes de Paris, Lyon, Marseille, Genève, Strasbourg, Bâle et Bruxelles.

Les solistes qui accompagneront l'orchestre seront la chanteuse Maureen Forrester, et le pianiste Ronald Turini, lauréat du concours de Bruxelles. Parmi les oeuvres inscrites au programme figureront deux compositions canadiennes de François Morel et de Pierre Mercure.

Cette tournée est organisée sous les auspices du ministère des Affaires extérieures du Canada, et coordonnée par le Centre National des Arts.

Pour la saison régulière 1966-67 les concerts seront dirigés en grande partie par Franz-Paul Decker. Charles Munch viendra en janvier 1967. La liste comprend aussi les noms de Hans Swarowsky, Roberto Benzi, Thomas Schippers, Colin Davis, Raphael Fruhbeck, ainsi que les pianistes Wilhelm Kempff, Bruno Gelber, John Browning, André Watts, les violonistes Mstislav Rostropovitch, Isaac Stern, les ténors Pierre Duval et Sandor Konya, entre autres.

L'opéra "Rigoletto" de Verdi, sera monté au complet en décembre prochain, sous la direction du chef d'orchestre Hans Swarowsky, et une distribution canadienne, sauf pour le soprano Reri Grist, une jeune New-Yorkaise qui vient d'obtenir un succès en Europe, et fait ses débuts cette semaine au Metropolitan.

En annonçant le programme de la prochaine saison, Zubin Mehta a précisé que les musiciens de l'orchestre travailleront sous la direction de chefs qui possèdent un métier sûr.

Pour sa part, M. Pierre Béique, administrateur de l'Orchestre Symphonique de Montréal, en soulignant le talent dont Zubin Mehta avait fait preuve comme chef attitré de cet ensemble orchestral, a précisé que son départ ne signifie pas un adieu, et l'événement n'implique aucun élément de tristesse puisqu'il reviendra.



Richard Burton à l'Université d'Oxford

OXFORD, Angleterre (Reuter) — L'acteur Richard Burton "vend son âme au diable" et obtient un baiser de sa femme, Elizabeth Taylor, dans la production du "Dr Faustus" que l'université d'Oxford, en Angleterre, présentait lundi soir en première.

Personnifiant Hélène de Troie dans cette pièce de Christopher Marlowe, Liz Taylor joue un rôle bref et sans parole, consistant à embrasser Burton qui incarne le personnage légendaire de Faust.

Au Playhouse Theatre de l'université, dont les recettes sont destinées à venir en aide à la troupe de théâtre de cette maison d'enseignement, alma mater de Burton, certains billets d'une valeur de $7 avaient été vendus à cinq fois leur prix pour de spectacle qui tiendra l'affiche durant sept jours.

Burton et sa femme ne reçoivent aucun cachet pour jouer dans cette pièce. Pour l'acteur gallois, c'est sur le plan sentimental qu'il revient à l'université, berceau de sa carrière à la scène et à l'écran du monde anglophone.

IMPERIAL
EN COULEURS:
"LA CHARGE DE LA 8e BRIGADE"
TROY DONOHUE et SUZANNE PLESHETTE
"LE TRAIN DE BERLIN S'EST ARRETE"
NICOLE COURCEL et JOSE FERRER

PRINCESSE
TROIS FILMS EN COULEURS
"L'AINE DES FERCHAUX"
JEAN-PAUL BELMONDO et MICHELE MERCIER
"LES BOUCANIERS"
YUL BRYNNER et CHARLTON HESTON
"LE LION"
WILLIAM HOLDEN et CAPUCINE

classic
Voici la mère de l'année!
JERRY LEWIS
"TROIS BEBES SUR LES BRAS"
Technicolor
MARILYN MONROE
son film le plus comique, le plus osé
"CERTAINS L'AIMENT CHAUD"
avec
TONY CURTIS et JACK LEMMON

CASINO VARIETE LAUZON
Soirée spéciale du
★MARDI GRAS★
Venez terminer le Carnaval dans la gaieté.
PAT METIVIER à l'orgue
et son ensemble
Ballons - Flûtes - Prix de présence.
Tél.: 837-7700 - 837-4526

LE RECIT QUI MERITAIT D'ETRE CONNU
Carroll Baker dans "LE PONT VERS LE SOLEIL" (Bridge to the Sun)
JAMES SHIGETA
CINEAC PL. LAURIER
LE PONT VERS LE SOLEIL 1.20h. - 4.50h. - 8.50h.
CHOC EN RETOUR 3.10h. - 6.45h.
2e FILM
SUSAN HAYWARD - PETER FINCH
"CHOC EN RETOUR"
DIANE CILENTO - CYRIL CUSACK

CINEMA ST-ROMUALD
3 milles du Pont de Québec Tél.: 839-7553 - A l'affiche
Carroll BAKER
LA BLONDE DE LA STATION SIX
Hercule
A LA CONQUETE DE L'ATLANTIDE
Technicolor
Technirama

EMOTIONS, VIOLENCE ET GRANDEUR FORMIDABLES!
"LES MALEFICES"
avec JULIETTE GRECO
Une réalisation Paramount
2e FILM
LAURENCE HARVEY
VICTORIA
27 côte du Palais — 522-8465
"Citoyen de Nulle Part"
Dernier spectacle complet: 7.35h.
NUYEN-HYER
RIALTO
198, 4e Rue - 524-2510

CINEMA LIDO
Centre d'Achats Rond-Point, Lévis
Tél.: 837-2272
LE FILM QUI CHANGERA VOTRE VIE AMOUREUSE!
UN DON JUAN MODERNE PROJETTE SES MEMOIRES INTIMES
2e FILM
DE L'AMOUR
CETTE ETRANGE TENDRESSE

"La Comédie Québécoise"
Ancien Cinéma Laurier
(face au Centre Durocher)
2 films merveilleux
"La Revanche du Sicilien"
avec
Elisabeth Montgomery, Henry Sylva
et en cinémascope et couleurs
"EVASION SECRETE"
avec Granger, Valone, Rooney, etc.

Bourvil et Louis de Funès aux prises, c'est deux heures de gags ininterrompus dont vous vous souviendrez longtemps.
BOURVIL • LOUIS DE FUNES • "LE CORNIAUD"
en couleurs et scope
Cinéma Empire
24 Côte de la Fabrique 524-2880
A 1H., 3H., 5H., 7H., 9H.

CINEMA PARIS & PIGALLE
3e SEMAINE
L'histoire d'amour du siècle.
HOTEL LA CIGARRA
Egalement à l'affiche
Louis de Funès, Geneviève Grad
LE GENDARME DE SAINT-TROPEZ
CinémaScope - Couleurs

Sièges réservés seulement
2e SEMAINE
Invitation spéciale aux visiteurs du Carnaval
RODGERS and HAMMERSTEIN'S
THE SOUND OF MUSIC
ROBERT WISE
Julie ANDREWS
Christopher PLUMMER
Guichet ouvert de 1h. à 9h. p.m.
Mercredi - Samedi, 2.15h. $1.50
Dimanche, 2.15h. $2.00
Tous les soirs, 8.15h. $2.00
Pour vente en groupe, contacter le gérant 656-0593
CINEMA Ste-FOY
SALLE ALOUETTE 656-0595

STUDIO 9
523-9740
9 rue St-Louis
Un film inédit de: INGMAR BERGMAN!
UN ETE AVEC... Monika!
avec HARRIET ANDERSON
● Le meilleur des Bergman! François Truffaut
7h.30 - 9h.45 version française

TRAHISON SUR COMMANDE
avec WILLIAM HOLDEN et LILI PALMER
Technicolor
HOLDUP AU QUART DE SECONDE
avec PAT O'MALLEY
CINEMA SILLERY

LE TONNERRE DES ACTEURS DU TONNERRE DE DIEU

DERNIER GRAND FILM ANGLAIS
(Bientôt "Les Amants" film français)
PARAMOUNT PICTURES présente
RICHARD BURTON
CLAIRE BLOOM
OSKAR WERNER
"THE SPY WHO CAME IN FROM THE COLD"
A MARTIN RITT PRODUCTION
SAM WANAMAKER
GEORGE VOSKOVEC • RUPERT DAVIES • CYRIL CUSACK
PETER VAN EYCK
Dernier spectacle au complet à 9h.
Cinema CARTIER
1019 ave Cartier, 525-9340

PREMIERE FOIS EN FRANCAIS
2e SEM.
ALBERT R. BROCCOLI
HARRY SALTZMAN
SEAN CONNERY AGENT 007
réalisé IAN FLEMING
"GOLDFINGER"
TECHNICOLOR
CAPITOL
UN THEATRE FAMOUS PLAYERS
972 RUE ST-JEAN, TELEPHONE 522-6300
Continu de 1h. à 11h.
Goldfinger 1h.35 - 4h.05 - 6h.35
9h.10. Courts métrages 1h. - 3h.30
6h. - 8h.30.

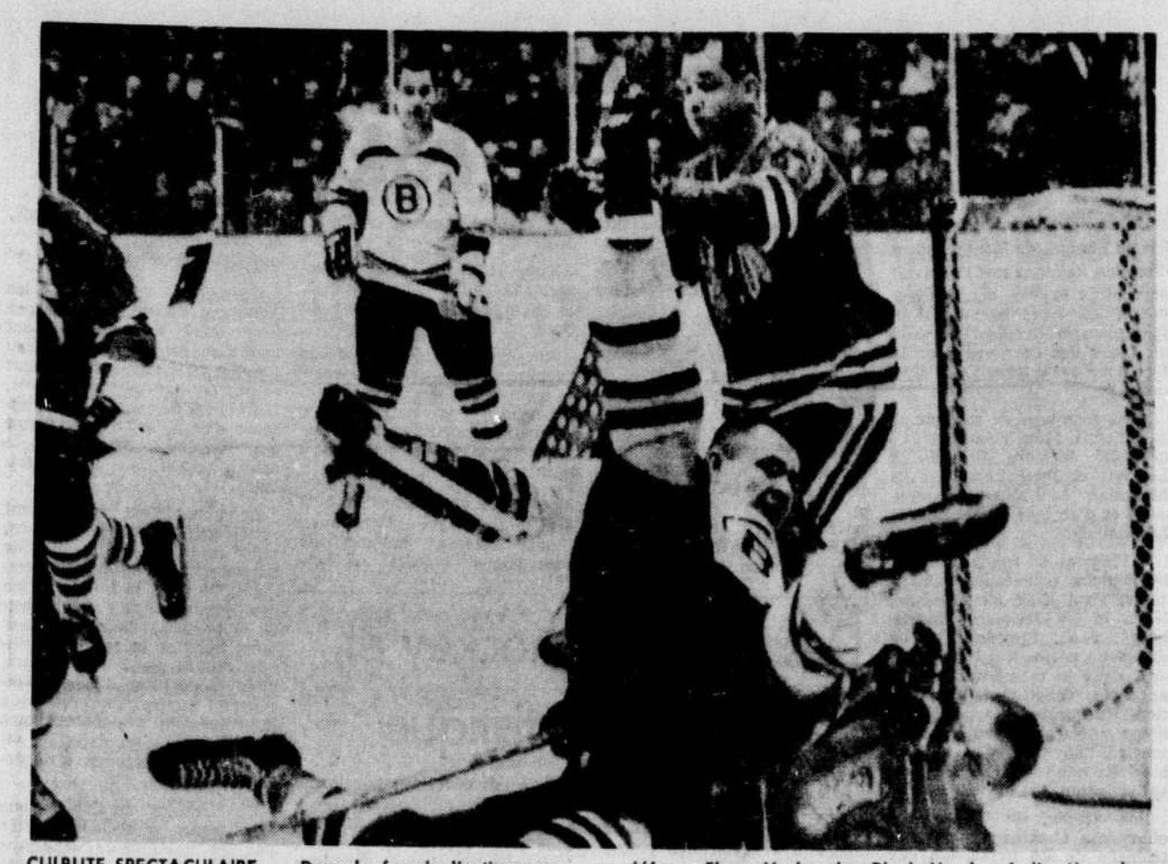
A LA CAVE DU RESTAURANT
Le Colonel
1600 BOUL. HAMEL
DANSE
TOUS LES SOIRS AVEC ★ MARC
DROLET
ET SON ENSEMBLE
"MARDI GRAS"
avec Chapeaux - Ballons - etc.
Pour réserver: 681-7844

théâtre populaire le petit champlain
39, PETIT CHAMPLAIN - RES.: 692-1919
DEUX DERNIERES CHANCES DE VOIR
CLEMENCE DESROCHERS
YVON DESCHAMPS — GILBERT CHENIER
22 FEVRIER
SPECTACLES: 8h.30 - 10h.30
"Clémence Desrochers, c'est pas du monde!"
Jean Royer, L'Action
"Un spectacle fou - fou - fou avec Clémence Desrochers"
C. Brunelle, Le Soleil.

PARADIS DES FEMMES!
Les Don Juans de la Côte d'Azur
avec CURD JURGENS
RICCARDO GARRONE
en COULEURS et SCOPE
2ième GRAND FILM
DUEL A MORT!
Défi à Gibraltar
MASON PALMER
SALLE CHAMPLAIN Cinéma STE-FOY
Centre d'achats Ste-Foy 656-0593
Cinéma LAIRET
1044, 3e Avenue 523-5050

LE POINT DE MIRE DE TOUT QUEBEC!
9e Semaine Angélique!
IL N'Y A PAS UNE FEMME AU MONDE QUI N'AIT RÊVÉ D'ÊTRE ANGÉLIQUE
IL N'Y A PAS UN HOMME AU MONDE QUI N'AIT RÊVÉ D'ANGÉLIQUE
EN COULEURS
ANGÉLIQUE
Marquise des Anges
Aussi:
MARIA SHELL (en couleurs) JE NE SUIS QU'UNE FEMME...
Salle climatisée stationnement gratuit
CINÉMA CANARDIERE
Tél.: 661-8575 Situé au centre d'achats de La Canardière

La Nouvelle Orléans
MARC GELINAS
chanteur
aussi
VICKEY DALE et BEVERLY SYDOR
danseuses
MUSIQUE: ROGER LACHANCE
RES.: M. Ch. Chouinard, 656-1632
BOUL LAURIER



CULBUTE SPECTACULAIRE — Dans le feu de l'action, au cours d'une mêlée devant le but de Glenn Hall, John McKenzie (10) des Bruins culbute par-dessus le joueur de défense Elmer Vasko des Black Hawks. A l'arrière-plan, John Bucyk des Bruins, surveille la scène. (Téléphoto P.A.)

Rousseau a grimpé au 5e rang chez les compteurs

MONTREAL (PC) — Les Canadiens de Montréal ont recueilli quatre points dans leurs deux joutes de fin de semaine, mais ils n'ont quand même pu rattraper les Black Hawks de Chicago en tête. Le mieux que les Canadiens ont pu faire a été de s'emparer en exclusivité de la deuxième place dans le classement. Ils ont deux points de moins que les Hawks et deux de plus que les Red Wings de Detroit. Si ça peut être considéré comme un avantage, les Canadiens ont deux parties de plus que les Hawks et les Wings à jouer.

HULL EN TETE

Hull a recueilli un but et une assistance dimanche, portant son total de points à 77. Il détient une avance quasi insurmontable dans la course au championnat. Son plus proche rival, Norm Ullman, des Red Wings de Detroit, en a accumulé 64.

Bobby Rousseau, des Canadiens, est monté en cinquième place chez les compteurs avec 56 points. Il a devancé Alex Delvecchio, de Detroit, qui n'a pu obtenir un seul point en deux parties.

Stan Mikita, de Chicago, s'est maintenu en troisième place avec 62 points, suivi de Gordie Howe, de Detroit, qui est quatrième avec 60 points.

Derrière Delvecchio, sixième avec 54 points, viennent Jean Béliveau, de Montréal, avec 52, et Henri Richard, un autre Canadien, qui est huitième avec 51 points.

Les prochaines joutes auront lieu demain soir, alors que les Bruins seront à Montréal, les Maple Leafs à Chicago et les Red Wings à New York.

Les meneurs:

	B	A	Pts	Pun
Hull, Chicago	47	30	77	60
Ullman, Detroit	28	36	64	29
Mikita, Chicago	24	38	62	48
Howe, Detroit	25	35	60	67
Rousseau, Mtl	20	36	56	18
Delvecchio, Det.	23	31	54	12
Béliveau, Mtl	19	33	52	36
Richard, Mtl	18	33	51	39
Nevin, N. Y.	24	24	48	10
Ratelle, N. Y.	20	24	44	8
Pulford, Tor.	22	21	43	38
Provost, Mtl	15	28	43	32
Smith, Det.	17	25	42	16
Marshall, N. Y.	18	23	41	6
Hay, Chicago	13	28	41	16
Mahovlich, Tor.	22	18	40	60
Henderson, Det.	20	20	40	26
Esposito, Chi.	19	21	40	41
Oliver, Boston	15	25	40	22
Bucyk, Boston	17	22	39	8

Morissette avec les As

La direction des As de Québec a fait savoir hier soir que le gardien de but Jean-Guy Morissette défendrait la cage des As contre les Clippers à Baltimore ce soir.

Morissette, un gardien de but de l'organisation des Canadiens de Montréal originaire de Causapscal, sera de nouveau entre les poteaux de l'équipe locale demain soir, à Pittsburgh, pour la rencontre contre les Hornets.

Dans la dernière joute de la longue tournée à l'étranger des troupiers de Bernard Geoffrion, à Cleveland, samedi soir, le jeune Rogatien Vachon du Thetford, sera employé par les As.

Le cerbère régulier des Québécois, Gary Bauman, est présentement dans la vieille capitale, et se rend de temps à autre à Montréal pour y subir des traitements.

Le joueur de défense Don Johns qui souffre d'un "charley horse" ne portera pas l'uniforme ce soir à Baltimore.

L'équipe locale revient devant ses partisans, au Colisée, dimanche soir prochain. Le club Hershey sera le visiteur.

Compteurs de l'Américaine

	B	A	Pts
Gamble, Rochester	35	38	73
Courcy, Cleveland	21	45	66
Pappin, Rochester	28	37	65
Labossière, Québec	25	39	64
Ehman, Rochester	28	34	62
Hicks, Québec	27	39	60
Blackburn, Québec	28	31	59
Melnyk, Buffalo	12	47	59
Horvath, Rochester	23	35	58
Walton, Rochester	26	32	58
Gendron, Québec	24	31	55
Hall, Pittsburgh	22	33	55
Szura, Cleveland	33	21	54
Schinkel, Baltimore	19	32	51
Morrison, Québec	19	32	51
Caron, Buffalo	34	16	50

Le testament d'un boxeur

LONDRES (UPI) — Le testament de Freddie Mills a montré hier que l'ancien champion milourd était presque sans le sou lorsqu'il s'est suicidé l'an dernier.

Mills avait été trouvé sans vie, le corps criblé de balles dans une automobile près de son club de nuit de Londres. Son testament a révélé que ses biens se chiffraient à seulement $1,083 au moment de son décès.

Mills avait enlevé le titre milourd à Gus Lesnevich par décision en quinze rondes à Londres le 26 juillet 1948.

AU CARREFOUR DES SPORTS



PAR CLAUDE LAROCHELLE

BOBBY HULL L'AVAIT PREVU

Bobby Hull l'avait prévu au cours d'un arrêt à Montréal il y a trois semaines. Il nous avait dit au sujet de ce record de francs buts:

"Le pire est à venir. Plus je vais m'approcher du record plus ils vont intensifier la surveillance et plus ils vont me faire la vie dure. Je vais avoir un gars sur le dos tout le temps. Il aura des instructions de ne pas me laisser un pouce pour prendre mon élan."

Hull parlait de ces jours à venir comme d'une chose normale. Un joueur sur le point d'exécuter un exploit voit les embûches se multiplier autour de lui dans quelque sport que ce soit.

J'aurais bien aimé voir quelle sorte de balles les lanceurs servaient à Roger Maris quand il s'approchait du record de Babe Ruth, commenta Hull. Il ne devait pas avoir les meilleurs lancers à frapper."

Hull, qui a enfilé son 47e filet dimanche et qui est assuré de vaincre le record à moins d'une catastrophe, goûte à une médecine de plus en plus amère comme il l'avait prévu. Mais ce n'est pas lui qui s'emporte mais son coach Billy Reay.

Samedi soir, surveillé par Claude Provost, il n'a pas exécuté un tir sur le filet montréalais, ce qui est chose rare. Dimanche, contre Boston, il a enregistré un but en dépit d'une surveillance exagérée d'Ed Westfall, surveillance qui a soulevé l'ire de Billy Reay.

Reay a prétendu que c'était honteux de voir le joueur le plus coloré de la ligue Nationale ainsi paralysé illégalement.

"Westfall accroche constamment Bobby avec son bâton, dit-il, et Bobby est tellement fort et excellent qu'il ne tombe pas et que les arbitres n'infligent pas de punitions."

La solution serait peut-être que Bobby prenne un plongeon. Reay lui en a parlé, mais Hull, dit-il, est trop fier pour agir ainsi.

Il nous semble réentendre les mêmes complaintes d'il y a 15 ou 20 ans alors que Maurice Richard était à son sommet et qu'il avait accroché à son dos de véritables brutes comme Bill Ezinicki. Ce n'est pas une légende que le Rocket a compté un but à cette époque en remorquant deux joueurs rivaux dans sa course.

C'est la rançon de la gloire, il faut croire, et ce 51e filet sera d'autant plus méritoire.

CAMPBELL PASSE ENCORE A COTE

Avant même que les six clubs de l'expansion aient été désignés, Clarence Campbell répondait sans chercher à esquiver les journalistes à des questions qui parfois étaient de véritables pièges.

Mais depuis la grotesque assemblée de New York, Clarence Campbell est littéralement assailli. Mais cette fois il ne s'agit pas de pièges ni de questions difficiles. Campbell doit faire face à des questions dont tout le monde connaît à l'avance les réponses. Quand on demande par exemple au président pourquoi St. Louis a été désignée dans l'expansion, il ne peut répondre que ce choix a été imposé par Jim Norris qui y possède un amphithéâtre que certains qualifient de grange antique et démodée à vendre pour l'incroyable somme de $4,500,000.

Campbell doit trouver autre chose, une réponse contribuant à redonner du prestige à la ligue Nationale. Des bévues de taille ont été commises dans cette expansion qui a permis aux Etats-Unis de prendre le contrôle de notre hockey puisque le hockey majeur a des ramifications jusqu'à la base du hockey mineur.

Un avocat, M. Campbell, grâce à des pirouettes, se tire passablement d'affaires dans la situation intolérable dans laquelle les magnats l'ont jeté.

Au cours d'un programme de télévision, Campbell a eu ces mots au cours du rejet de Vancouver: "C'est une tempête dans un verre d'eau. Nous sommes touchés dans notre fierté de canadiens. Mais ce n'est pas une attitude réaliste. C'est une grave erreur d'accorder des franchises sur une base sentimentale."

Il a ajouté que personne ne songeait à obliger nos professeurs d'université et ingénieurs à rester au Canada et personne ne devrait obliger un joueur de hockey à gagner $7,500 à Winnipeg alors qu'il peut gagner $21,000 à Chicago.

Mais ce que M. Campbell ne dit pas est que les meilleurs salaires de la ligue Nationale sont précisément versés dans les villes canadiennes de Montréal et de Toronto et que les joueurs des quatre villes américaines ont le rêve secret de jouer un jour pour les Leafs ou les Canadiens, en territoire canadien. Ce que M. Campbell ne dit pas non plus, c'est que le hockey a une telle importance au Canada que les revenus dérivés du hockey proviennent en majeure partie de notre pays. Un exemple: Gordie Howe qui travaille l'été pour un important magasin à rayons du pays.

A Vancouver, un joueur vedette se transformerait en héros et serait assuré de faire plus d'argent qu'à San Francisco ou Philadelphie. Même en rejetant tout sentiment et toute fierté pour s'incliner devant la "piasse", M. Campbell passe à côté.

C'est un argument sans fond.

CA BARDE A VANCOUVER

Ca barde à Vancouver et Frank Selke y a une mission fort délicate à accomplir... Selke est-il sincère quand il invite la population de cette ville de "se démener comme le diable pour obtenir une franchise" pour l'inviter ensuite à ne pas faire de démonstrations afin de ne pas irriter les magnats? ... Un homme d'affaires de cette ville de la Colombie-Britannique lance une idée originale en invitant le gouvernement fédéral à imposer une taxe de $25,000 par joueur aux équipes américaines employant des joueurs canadiens.

Les As de Québec étudient toujours la possibilité d'un échange pour un gardien de but... Le skieur Pierre Lebrun était tellement énervé samedi et dimanche qu'il dit qu'il n'a rien vu du mont Sainte-Anne... Il est retourné à Beaupré hier afin de voir comment la montagne était aménagée... Deux des joueurs que Toronto a laissés aller il y a deux ans pour obtenir Bathgate et McKenney vont très bien... Avec cinq buts en fin de semaine dernière Dickie Duff a porté son total à 15... Bob Nevin a maintenant 24 buts...

L'Autrichienne Christl Haas est une skieuse solidement bâtie à un tel point que le robuste skieur Claude Brunelle a été pris pour elle en deux ou trois circonstances en fin de semaine dernière... De nous dire Claude: "La seule différence est que je ne skie pas aussi bien qu'elle"... David Molson en a étonné plusieurs quand il a dit que deux autres franchises du grand circuit seraient peut-être accordées dans deux ans.

Nancy Greene classée parmi les skieuses les meilleures au monde d'après la F. I. S.

BERNE, Suisse (PC) — La Fédération Internationale de Ski a placé Nancy Greene, de Rossland, C.-B., parmi les meilleures skieuses au monde, dans sa liste de classification publiée hier.

Dans cette liste, Mlle Greene partage la première place dans le slalom spécial et le slalom géant pour dames et occupe la 12e place pour la descente.

Dans la classification du slalom spécial, la jeune Canadienne partage la première place avec l'Américaine Jean Saubert, les Françaises Christine et Marielle Goitschel, l'Autrichienne Traudl Hecher et l'Allemande Heidi Schmid-Bieble.

Dans le slalom géant, elle partage la première place avec Marielle Goitschel et Madeleine Bochatay.

Les classifications sont basées sur les performances de la saison jusqu'à la fin de janvier. Elles détermineront l'ordre de départ dans les futures épreuves internationales, soit celles de la fin de la saison de ski, conduisant aux épreuves de championnats mondiaux de 1966, qui seront présentées à Portillo, Chili, au cours de l'été.

Le Canada éprouvé à la fin du tournoi

LONDRES (PC)—L'équipe de hockey nationale du Canada rencontrera sa plus forte opposition vers la fin du tournoi pour le championnat mondial de hockey amateur, du 3 au 13 mars à Ljubljana, en Yougoslavie.

Il s'agit d'un tournoi à la ronde et le Canada, qui est en quête de son premier championnat depuis 1961, jouera ses trois dernières parties contre la Tchécoslovaquie, la Russie et la Suède. Chacune de ces trois équipes a fini en avant des Canadiens dans les trois derniers tournois mondiaux.

D'après le calendrier tracé pour les huit équipes qui se disputent le championnat du monde, le Canada jouera trois de ses parties en soirée, deux en matinée et deux dans l'après-midi.

Ljubljana est en avance de six heures sur la zone de l'heure normale de l'est et la plus tardive partie des Canadiens commencera à 2h.30 p.m., HNE.

D'après le calendrier, aucune joute ne sera présentée les 4 et 7 mars. Les Canadiens seront au repos les 9 et 12 mars, en plus des deux autres jours de congé du 4 et du 7.

Les joutes du Canada (à l'heure normale de l'est):

Le 3 mars, contre les Etats-Unis, à 2h.30 p.m.; le 5 mars, contre la Pologne, à 4h. a.m.; le 6 mars, contre la Finlande, à 7h.30 a.m.; le 8 mars, contre l'Allemagne de l'Est, à 2h.30 p.m.; le 10 mars, contre la Tchécoslovaquie, à 7h.30 a.m.; le 11 mars, contre la Russie, à 2h.30 a.m.; le 13 mars, contre la Suède, à 5h. a.m.

Le 13 mars est la dernière journée du tournoi. Outre cette partie entre le Canada et la Suède, la première de la journée, il y aura, à 10h. a.m., la joute entre la Russie et la Tchécoslovaquie. Ces deux dernières équipes sont favorites pour remporter les honneurs du tournoi mondial de 1966.

Lorne Worsley à l'hôpital

MONTREAL (PC) — Gump Worsley, le gardien de but des Canadiens de Montréal, demeurera à l'hôpital jusqu'à demain au moins, a déclaré hier un porte-parole de l'équipe.

Worsley, atteint d'un virus, s'est plaint d'étourdissements et de nausées dans la troisième période de la joute de samedi soir, au Forum, contre les Black Hawks de Chicago. Il s'est retiré de ses filets après avoir alloué deux buts et les Canadiens l'ont emporté par 5-2.

Worsley a été hospitalisé dimanche et c'est Charlie Hodge qui a gardé les filets des Canadiens dimanche soir à New York.

Tirage de la série Davis

MELBOURNE (AFP)—Le tirage au sort de la zone américaine de la coupe Davis a eu lieu hier à Melbourne et a donné les résultats suivants:

Etats-Unis: exempts.

Antilles britanniques contre Venezuela.

Argentine contre Chili.

Mexique: exempt.

D'autre part, la Fédération australienne de tennis a annoncé que son équipe de coupe Davis aura un nouveau capitaine-entraîneur cette année. Il s'agit de Cliff Soroule, ancien joueur de coupe Davis avant la guerre, qui prend ainsi la place qu'Harry Hopman occupait depuis de nombreuses années.

Calendrier sportif

CURLING

Club Etchemin: Autres rencontres dans le tournoi Benoit Bilodeau, 7h30 p.m.

HOCKEY

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Québec à Baltimore
Ligue Nationale
Aucune joute
Ligue de l'Ouest
Portland à Los Angeles
Ligue de l'Est des Etats-Unis
Johnstown à New Jersey
Long Island à Charlotte
Knoxville à Jacksonville
Ligue Junior de l'Ontario
Kitchener à London
Ligue Junior du Québec
Shawinigan à Trois-Rivières
Sorel à Saint-Jérôme

LIGUE AMERICAINE

Section Est

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	53	35	14	4	227	160	74
Hershey	50	25	21	4	179	147	54
Springfield	52	23	28	1	153	189	47
Baltimore	50	18	30	2	138	171	38
Providence	50	14	33	3	124	203	31

Section Ouest

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Rochester	52	35	13	4	211	151	74
Pittsburgh	52	29	22	1	176	151	59
Cleveland	52	27	24	1	166	180	55
Buffalo	53	19	31	3	146	183	41

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicago	52	29	17	6	192	143	65
Detroit	52	28	18	6	178	140	62
Montréal	51	28	16	7	171	132	63
Toronto	50	23	20	7	149	140	53
Boston	52	18	31	6	128	204	36
New York	53	13	32	8	153	209	34

LIGUE DE L'OUEST

	PJ	G	P	NPP	PC	Pts
Portland	50	31	14	5	188	131	67
Victoria	51	29	18	4	185	163	58
Vancouver	14	25	26	3	[illegible]	18	53
Seattle	50	21	28	1	153	175	43
Los Angeles	56	19	36	1	181	246	39
San Francisco	49	18	29	2	145	172	38

LIGUE CENTRALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Oklahoma City	52	23	20	9	138	151	55
Minnesota	52	23	21	8	164	153	54
Saint Louis	52	22	22	8	160	157	52
Memphis	53	22	23	8	150	166	52
Houston	51	22	22	7	173	176	51
Tulsa	52	20	24	8	160	182	48

LIGUE DE L'EST DES E.-U.

DIVISION NORD

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Long Island	61	40	18	3	253	179	83
Clinton	60	34	23	3	230	174	71
Johnstown	59	31	27	1	258	247	63
New Haven	61	23	36	2	241	309	48
New Jersey	61	21	36	4	209	234	46

DIVISION SUD

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Nashville	61	37	18	6	248	152	80
Charlotte	61	35	26	0	250	212	70
Greensboro	61	31	26	4	240	221	66
Knoxville	61	27	32	2	221	229	56
Jacksonville	62	11	48	3	189	306	25

LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Peterborough	43	23	11	9	193	151	55
Niagara F.	42	22	12	8	193	141	52
Oshawa	43	20	14	7	156	149	47
Montréal	42	20	15	7	172	138	47
Hamilton	44	21	18	5	188	19	47
Toronto	44	17	18	9	185	200	43
Kitchener	42	12	21	9	138	163	33
S. Catharines	43	14	23	6	165	207	34
London	45	11	28	6	136	223	28

LIGUE PROVINCIALE SENIOR

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Hyacinthe	36	21	11	4	142	120	46
Sherbrooke	37	22	15	0	171	138	44
Drum'ville	37	16	18	3	126	136	35
Victoriaville	38	11	26	1	142	188	23

LIGUE JUNIOR A DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Shawinigan	45	36	8	1	294	141	73
Thetford	44	27	16	1	194	137	55
T.-Rivières	44	18	26	1	196	128	37
St-Jérôme	45	15	30	0	172	233	30
Sorel	46	15	30	1	162	269	31

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	14	11	2	81	105	42	23
Western	14	10	2	2	67	45	22
Waterloo	13	9	3	2	71	54	20
Laval	14	8	5	1	72	52	17
McMaster	14	6	8	0	62	80	12
Queen's	15	5	10	0	67	63	10
McGill	14	4	9	1	66	82	9
Montréal	14	4	10	0	64	65	8
Guelph	14	2	11	1	39	76	6

LIGUE JUNIOR QUEBEC-DISTRICT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
C.T.R.	28	21	3	4	123	64	46
Québec-O.	28	12	12	4	111	93	28
Lévis	28	10	17	1	81	122	21
Montmorency	28	6	17	5	85	121	17

Essayez d'en trouver autant!

moteur:
de 105.2 pouces cubes, développant 69.5 cv. Vilebrequin à cinq paliers, assurant un roulement plus souple et plus silencieux, donc une fiabilité plus complète.

transmission:
quatre vitesses au plancher, toutes synchronisées ou automatique à console, à l'américaine.*

rendement:
l'accélération rapide et souple vous donne jusqu'à 60 milles à l'heure en 16.5 secondes. La vitesse maximum est de plus de 85 milles à l'heure.

manutention:
le volant léger et positif répond immédiatement. C'est un jeu de stationner.

économie:
les frais de fonctionnement sont minimes. Il n'est pas nécessaire de lubrifier le châssis. Pièces ordinaires SAE.

confort:
quatre portières très pratiques, intérieur de peluche ainsi qu'amplement de place pour toutes les jambes. Sièges baquets avant bien rembourrés.

sûreté:
disques de freins avant, freins arrière autoajustables. Pare-brise panoramique et grande glace arrière. Construction unitaire.

équipement réglementaire:
tableau et pare-soleil rembourrés, chaufferette-dégivreur de grand rendement, joints étanches, lave-pare-brise, compartiment arrière familial.

Le
Sunbeam 1725 Sedan
vous donne tout cela pour moins de
$2000
*Port d'entrée de la côte de l'est: $200 de plus pour la transmission automatique.



Vous n'avez pas à nous croire sur parole!
Venez nous rendre visite et jetez un coup d'oeil sur le nouveau modèle sedan 1725 Sunbeam. Donnez un bon coup de pied aux pneus. Regardez sous le capot. Détendez-vous dans les sièges baquets bien rembourrés. Demandez-en le prix. Faites ensuite passer une épreuve de conduite au sedan Sunbeam. Mais faites-nous une faveur! Faites de sorte, qu'au cours de votre épreuve de conduite, vous visitiez quelques autres salles de montre — faites ensuite passer une épreuve de conduite à l'une de leurs voitures. Et ramenez-nous alors notre sedan Sunbeam. Vous comprenez pourquoi? Nous voulons vraiment que vous compariez. De cette façon seulement, vous pourrez apprécier combien la Sunbeam est une voiture exceptionnelle.

L'un des produits de la famille Sunbeam de grand rendement
● IMP ● SEDAN ● ALPINE ● RAPIER ● TIGER

UN PRODUIT ROOTES
Rootes Motors (Canada) Ltd., 25 rue St-Jacques, Ville St-Pierre, Montréal, Québec
Renseignez-vous au sujet de nos modes de livraison outre-mer
SUNBEAM

Un vrai GROS GIN du pays



LA PORTE SAINT-LOUIS
Tout comme la Porte Saint-Louis fait l'admiration des visiteurs de la Vieille Capitale, BEAU GESTE s'est imposé à l'admiration des connaisseurs.

UN PRODUIT DU QUEBEC par Les Distillateurs du Québec Ltée., Valleyfield

Laplante Automotive Enr.
1590 De la Canardière,
Québec — 529-7430 — 529-2463

Emile Truchon & Fils Enr.
R.R. No 1, Matane-Sur-Mer,
Matane, Qué. — 562-0245

Garage Nelson
71 Boul. Taschereau,
Jonquière, Qué. — 542-6981

David Omer Heppell
515 Boul. Jessop,
Rimouski est, Qué. — RA 3-4975



ACCIDENT MORTEL A LAKE PLACID — Cette scène prise au moment où l'équipe de quatre hommes conduite par Gil Jones de Plattsburg, New York, perd la maitrise de son bobsleigh et va s'écraser contre le parapet de la piste de Lake Placid, fut suivie d'un accident identique quelques minutes plus tard. C'est dans ce deuxième accident, au même endroit, dans le tournant Van Hoevenberg, que fut tué Sergio Zardini de Montréal, en bas à droite. Ces deux accidents ont entrainé l'arrêt du concours international Diamond. (Téléphoto P.A.)

Le "roi du bobsled" Sergio Zardini se tue à Lake Placid

LAKE PLACID, N.Y. (PC)— Sergio Zardini, de Montréal, l'as d'origine italienne que l'on avait surnommé le "roi des bobsledders", est mort hier dans un spectaculaire accident survenu au cours des épreuves pour le trophée "International Diamond."

Deux membres de son équipe canadienne, Mike Young, de l'Université Western Ontario, à London, et Paul Lévesque, de Montréal, souffrent de contusions et d'ecchymoses et ont été hospitalisés.

A l'hôpital se trouvent également deux bobsledders américains, Paul King, de Massena, N.Y., et Gil Jones, de Plattsburgh, N.Y., blessés dans un deuxième accident qui s'est produit dans le même virage peu après le début de la compétition. Ils faisaient partie de l'équipe américaine à quatre hommes. A l'hôpital, on a rapporté hier soir que leur condition était satisfaisante.

Bob Storey, de Toronto, le quatrième Canadien à bord du traineau de 800 livres, n'a pas été hospitalisé. Roy Taliman, surveillant de la piste, a déclaré que Storey s'est rendu à pied jusqu'au bas de la descente après l'accident. Quelques spectateurs l'ont aidé un peu.

VICTOIRE LA VEILLE

Zardini, dont l'âge est d'environ 37 ans, était mort à son arrivée à l'hôpital. Il était directeur des pistes de luge, de bobsled et de ski d'un centre de Ste-Adèle, dans les Laurentides.

Dans l'accident fatal, le "bob" à quatre piloté par Zardini a dérapé dans un virage, au sommet duquel il s'est écrasé contre une palissade en bois. Un autre membre de l'équipe canadienne, Peter Kirby, de Montréal, était dans la métropole canadienne au moment de l'accident.

Kirby et Zardini avaient remporté, la veille, à Lake Placid, le championnat d'Amérique du Nord de bobsleigh à deux.

Sur la recommandation de l'arbitre des épreuves, la course pour le trophée International Diamond a été suspendue après les deux accidents et il est peu probable qu'elle ne soit jamais terminée.

Zardini était marié et père de deux enfants. En 1963, il avait conduit l'équipe italienne au championnat mondial de bobsleigh à quatre, à Innsbruck, en Autriche.

VIRAGE DANGEREUX

L'accident impliquant les Américains a été le premier à se produire. Le bob américain heurta la palissade de bois au sommet du virage extrêmement raide, un arc de 180 degrés. L'accident fut suivi d'une descente d'essai, puis vint le tour des Canadiens. Ils ratèrent le même virage que les Américains.

La palissade est généralement recouverte de neige et de glace, mais le dégel de la semaine dernière l'avait lavée complètement. De plus, le froid sibérien des derniers jours avait rendu la piste elle-même extrêmement dure et la conduite difficile. Sur la glace du parcours, dans les épreuves d'hier, les dirigeants avaient remarqué que les bobsleighs avaient tendance à glisser de côté dans les virages au lieu d'épouser les courbes de la piste.

Des témoins ont déclaré que les casques protecteurs portés par les bobsledders canadiens ont volé dans les airs lorsque le bob canadien a frappé le rempart. Le traineau a tourné sans dessus dessous et a dévalé jusqu'au bas de la piste, où il a franchi la ligne d'arrivée sans équipage, à un mille de la tragédie. Les spectateurs à la ligne d'arrivée n'étaient nullement conscients de l'horrible drame qui s'était déroulé un peu plus haut.

C'était la deuxième tragédie à frapper le monde du bobsleigh en un mois. Anton Pensberger, le pilote de l'équipe de l'Allemagne de l'Ouest, est mort à Cortina d'Ampezzo, en Italie, lorsque son bob a quitté la piste durant sa première descente des épreuves de championnats mondiaux. Il était âgé de 26 ans. Sa mort avait entraîné la suspension des épreuves de championnat à quatre.

Des cours de hockey et de patinage artistique

Les jeunes de la région qui s'intéressent au hockey et au patinage artistique peuvent s'attendre à recevoir des conseils de toute première valeur au Colisée, au cours de la prochaine fin de semaine. Le Club Athlétique des Jeunes de Steinberg Limitée tiendra en effet des cliniques spéciales sur ces deux sports le 25 février, de 4 heures à 10 heures du soir, et le 26 février, de midi à 6 heures.

"Le but de ces cliniques", a déclaré le représentant du club, M. Paul Lemire, "est de faire bénéficier les jeunes sportifs québécois - garçons et filles - de l'instruction et de l'entrainement donnés par des experts." M. Lemire est d'avis que nos jeunes possèdent l'enthousiasme qui fait les grands athlètes.

"Pour toutes sortes de raisons", a ajouté M. Lemire, "beaucoup de jeunes fort bien doués ne peuvent pas suivre l'activité des groupes amateurs organisés ou des ligues mineures. Les cliniques comme les nôtres contribuent à combler cette lacune."

Les cliniques sont gratuites et l'on peut se procurer des formules d'inscription au magasin à rayons "Steinberg, Miracle Mart" de centre commercial de la Place Sainte-Foy.

Les instructeurs sont des personnalités bien connues des milieux sportifs locaux. Mentionnons (pour le hockey) MM. Gerry McNeil, Phil Renauld, Bob Chevalier, Jean Marois, Jacques Pichette; (pour le patinage artistique) M. Serge Gilbert, Mlles Jeannette Lessard, Micheline Côté et Lucille Bolduc, ainsi que M. André Montambeau.

Doug Barkley opéré jeudi

BOSTON (U.P.I.) — Le joueur de défense Doug Barkley a subi hier un examen préliminaire à un centre médical pour le traitement des yeux et des oreilles et a appris qu'il devra se soumettre jeudi à une délicate intervention chirurgicale à un oeil.

Un oculiste de renom, le docteur Charles L. Schepens a fait l'examen et a jugé que le joueur de défense choisi sur la deuxième équipe d'étoiles de la ligue Nationale, devait subir une telle intervention.

Barkley fut envoyé à ce centre médical à peine une semaine après avoir été blessé dans une collision au cours d'une joute des Wings, et dans laquelle la rétine de l'oeil s'est détachée.

Barkley avait été blessé par le bâton de l'ailier Doug Mohns des Black Hawks, à Detroit. Il avait déjà subi une opération d'urgence à Detroit et fut renvoyé au centre du Massachusetts le 15 dernier.

Dans le monde du Sport



par LEONCE JACQUES

LA COURSE ENTRE AS ET ROCHESTER

En étudiant la course au grand championnat de la saison régulière dans la ligue Américaine de hockey, on a souvent insisté sur le fait que les As, par exemple, tiraient de l'arrière par une couple de points mais avec deux parties de plus à jouer que les Americans de Rochester ou encore, on dira comme la situation se présente aujourd'hui, que les deux équipes ont l situation se présente aujourd'hui, que les deux équipes ont le même nombre de points dans le classement mais que Rochester a une partie en main.

C'est un point sur lequel il faut nécessairement compter pour avoir une meilleure idée de la lutte que se livrent les deux équipes mais le fait demeure qu'à la fin de la soirée du 10 avril prochain, les As et les Americans auront disputé le même nombre de parties.

Il y a quelques jours, les As semblaient vouloir se sauver en avant de leurs grands rivaux mais une série de blessures et d'accidents a ralenti l'allure des Québécois qui n'ont réussi qu'à remporter deux victoires au cours de leurs sept dernières rencontres pendant que les Americans y allaient de cinq victoires et d'un match nul dans leurs six dernières parties.

A l'heure actuelle, la lutte demeure très contestée mais il faut se rendre à l'évidence et admettre que le calendrier favorise légèrement l'équipe de Joe Crozier. Les Americans ont encore vingt parties à jouer, soit dix à l'extérieur et dix à Toronto où ils termineront la saison en cours. Par contre, les As ont encore dix-neuf parties à jouer dont dix à l'extérieur et neuf au Colisée.

De plus, parmi les joutes que les Americans ont encore à disputer comme club visiteur, il y en a quatre contre des équipes de la ligue de l'Ouest et on peut prendre pour acquis que Crozier et ses hommes conserveront une moyenne supérieure à .500 — celle conservée par les As — durant leur séjour sur la côte du Pacifique.

Un autre point qui milite en faveur des Americans est celui des matches encore à jouer et par les Americans et par les As contre les Barons de Cleveland, un club qui a connu la victoire dans 14 de ses 17 dernières parties et qui fait actuellement la pluie et le beau temps tant à Cleveland, que sur la route. Rochester n'a plus qu'une seule rencontre à jouer contre les Barons et elle sera disputée à Toronto alors que les As les affronteront encore à quatre reprises dont deux fois à Cleveland même.

Il y a quelques jours, même si son club tirait de l'arrière, Crozier déclara qu'il n'était pas trop inquiet parce qu'il était favorisé par le calendrier. Les événements sont-ils en train de lui donner raison?

ICI ET LA DANS LE SPORT

Selon des rumeurs qui viennent de Baltimore, Terry Reardon, gérant général et instructeur par intérim des Clippers, serait loin d'être satisfait du rendement fourni par le joueur de défense Doug Harvey et on affirme que Doug sera tout simplement libéré à la fin de la campagne en cours...

Bob Courcy, un athlète que l'on a déjà vu dans l'uniforme des As de Québec, occupe actuellement le deuxième rang chez les compteurs de l'Américaine et cela grâce à la magnifique récolte de buts et d'assistances qu'il a connue samedi soir quand les Barons ont humilié les Reds 9-1 à Cleveland... Dans cette rencontre, Courcy a réussi le tour du chapeau en plus de recueillir quatre assistances...

Les As n'ont plus qu'une seule partie à jouer contre un club de la ligue de l'Ouest alors que les Maple Leafs de Victoria seront les visiteurs au Colisée le 20 mars prochain...

Dans la ligue Junior A d'Ontario, André Lacroix poursuit sa course vers le championnat des compteurs et les derniers chiffres officiels démontrent qu'il avait une avance d'une douzaine de points sur Bobby Orr, des Generals d'Oshawa...

Jackie Leclair, joueur-instructeur du club New-Haven de la ligue Eastern, est le deuxième meilleur compteur de son équipe... C'est le cas de dire qu'il prêche par l'exemple... On pourra lire dans une nouvelle venant de Vancouver que les amateurs de hockey de l'endroit sont loin d'être contents du sort que l'on a réservé à la demande faite par cette ville en vue d'obtenir une franchise dans la ligue Nationale... Les échos des protestations peuvent être entendus jusqu'à Montréal... Cliff Pennington a été libéré dernièrement par les Blades de Los Angeles... Au rancart avec une blessure à un genou, Marcel Pronovost retournerait au jeu en fin de semaine prochaine... Quand Emile Francis a décidé de remplacer Red Sullivan comme instructeur des Rangers, il espérait améliorer la tenue générale de l'équipe mais c'est le contraire qui s'est produit et les chances qu'ont les Rangers de terminer la saison dans la cave du circuit sont "meilleures" que jamais... Il y avait plus de 7,000 personnes au War Memorial Auditorium de Rochester dimanche soir à l'occasion de la dernière joute des Americans dans cette ville cette saison... S'il vous arrivait de dénicher quelque part un bon gardien de but en liberté, empressez-vous de communiquer avec le bureau des As de Québec au Colisée...

Floyd Patterson jugé en condition pour faire un retour dans la boxe

NEW YORK (U.P.I.) — L'ancien champion poids-lourd mondial Floyd Patterson, a été jugé en parfaite condition physique par des médecins, pour faire un retour dans la boxe, selon ce qu'a déclaré hier son conseiller Al Bolan.

Patterson avait été mis hors de combat le 22 novembre dernier, à la douzième ronde de son combat avec Cassius Clay, et il avait déclaré après cette bataille qu'il avait été affecté par une blessure au dos. Il a suivi des traitements et avait laissé entendre plus tard que son retour dans l'arène dépendrait de l'opinion des médecins.

"Les médecins ont trouvé qu'il était en bonne condition physique après une période de repos" de déclarer Bolan. Patterson est demeuré inactif depuis son dernier match avec Clay. "Il fera un retour dans la boxe", de continuer Bolan, "mais nous n'avons encore bâclé aucune entente à savoir quand et où".

Bolan a agi comme copromoteur dans plusieurs combats de Patterson.

Patterson avait déclaré le mois dernier, que s'il tentait retour, il serait intéressé à commencer en Suède, pays qu'il considère comme son "deuxième pays d'adoption".

Son frère Ray, un autre poids-lourd, demeure maintenant en Suède, et Floyd a proposé que Edwin Ahlquist soit le promoteur du combat.

Préparatifs du tournoi canadien de badminton

Les préparatifs du 39e tournoi canadien de badminton vont bon train. Une telle classique exige une bonne équipe qui assumera les directives à suivre pour cet événement. Le succès de 1966 repose sur les épaules de Mac Tessier à titre de président de l'organisation. L'expérience de Tessier aidera certainement à mieux diriger les hostilités. Le tournoi du 29 mars au 2 avril, sur les courts du Quebec Winter Club, est tenu de concert avec l'Association Canadienne de Badminton et l'Association Provinciale de Badminton.

En ce moment, tous les comités sont formés. Ce n'est pas la première fois que Québec est l'hôte des titres canadiens. Après avoir feuilleté les autres concours, on pouvait voir qu'ils furent disputés en 1931, 1938, 1951 et 1959. En 1959, les amateurs de Québec avaient été gâtés puisque l'Association Canadienne permit l'inscription des pays étrangers pour la première fois dans son histoire.

Depuis ce temps, le tournoi est ouvert à tous les joueurs étrangers. Une innovation a été apportée il y a trois ans pour préparer un tournoi réservé aux raquettes du pays, afin de trouver un champion en simple et en double. Les deux premières journées du prochain tournoi amèneront les compétiteurs du Canada.

Les participants qui atteindront la ronde quart de finale, quels que soient les résultats, deviennent éligibles pour le tournoi omnium. Les joueurs étrangers feront leur entrée dans la compétition seulement le jeudi 31 mars. Dans les deux cas, les amateurs assisteront à deux grandes finales. Ce sera une semaine achalandée. Les meilleurs espoirs juniors seront à Québec pour disputer les titres juniors canadiens fermés. On prévoit l'inscription de 125 juniors de 19 ans et moins. Il y aura aussi la classe vétéran de 40 ans et plus, et finalement la ronde consolation pour ceux qui seront éliminés en première ronde.

Cette grande semaine de badminton réserve aux spectateurs des émotions de toutes sortes. L'annonce de la venue des meilleures raquettes internationales sera communiquée sous peu. Le palmarès des athlètes en question en dit long, car pour eux le badminton n'a plus de secret.

Des mesures nécessaires ont été prises pour accommoder le plus de spectateurs possibles. Pour ce faire, le court no 1 du Q.W.C. fera place à des estrades. Les inscriptions doivent être reçues d'ici le 8 mars.

Début du tournoi provincial de curling mixte, aujourd'hui

Le Championnat de Curling Mixte O'Keefe du Québec 1966 se mettra en marche ce soir à 8h., sur les glaces du Winter Club et du Club de curling Québec, selon le calendrier de cette compétition de cinq jours, émis par Marc St-Hilaire, secrétaire de l'Association de Curlers de la province de Québec et directeur provincial de la série de Bonspiels mixtes.

Dans la première division de cette double série-rotation, ce soir, on verra l'équipe de Port-Alfred de Roland Janelle, région Saguenay-Lac-St-Jean contre l'équipe de Ron Phillips (Rosemere) de la région Montréal-Laurentides; l'équipe de Duke Doucet (Windsor Mills), région des Cantons de l'Est, contre l'équipe d'Antoine Pineault (Matane), de la région du Bas-St-Laurent, et l'équipe de Perry Bedbrooke (Hudson), de la région Montréal - Lakeshore contre l'équipe d'Elmer Black (Howick) de la région sud-ouest du Québec.

Dans l'autre division, au Quebec Winter Club, les équipes suivantes se rencontreront: Art Lobel (Lachute), de la région ouest du Québec contre Larry Marshall (St-Lambert), de la région rive sud de Montréal; Guy Germain (Cambrai), de la région Québec et district, contre Fernand Therrien (Goldfields-Malartic), de la région nord-ouest du Québec et Ken Weldon (Caledonia), de la région centrale de Montréal contre Gratton Crosby (Sherbrooke) de la région des Cantons de l'Est.

Le tirage au sort a décrété que les équipes de John Saunders (Shawinigan), de la région de la Mauricie et Oliver McKinley (Baie Comeau), de la région de la Côte-Nord n'auront pas à jouer, ce soir, dans chaque division respectivement.

Les joutes entre les 14 équipes championnes régionales se continueront dans les deux sections, sur les glaces des clubs Québec, Victoria, Jacques-Cartier, Cambrai et Winter Club, à 2h. l'après-midi et à 8h. dans la soirée à tous les jours, jusqu'à vendredi inclusivement.

Les gagnants de chaque division se rencontreront au Winter Club, samedi après-midi à 2h30 dans un match final pour le championnat mixte provincial et le droit de représenter Québec au championnat national à Fort William, du 22 au 26 mars.

Le calendrier complet de ces deux séries-rotation durant les quatre jours est le suivant:

CE SOIR
8 HEURES

Section 1 — Club Québec
Montréal-Laurentides vs Saguenay-Lac-Saint-Jean.
Cantons de l'Est-Nord vs Bas Saint-Laurent.
Sud-ouest du Québec vs Montréal-Lakeshore.

Section 2 — Winter Club
Québec-Ouest vs Montréal-Rive-Sud.
Nord-ouest du Québec vs Québec et district.
Montréal-central vs Cantons de l'Est-sud.

MERCREDI 2 H. P.M.

Section 1 — Jacques-Cartier
Vallée du Saint-Maurice vs Montréal-Laurentides.
Saguenay-Lac-Saint-Jean vs Cantons de l'Est-nord.
Bas Saint-Laurent vs Sud-ouest du Québec.

Section 2 — Club Victoria
Côte nord vs Québec-ouest.
Montréal-Rive-Sud vs Nord-ouest du Québec.
Québec et district vs Montréal-centre.

8 H. P.M.

Section 1 — Club Victoria
Cantons de l'Est-nord vs Vallée du Saint-Maurice.
Saguenay-Lac-Saint-Jean vs Bas Saint-Laurent.
Montréal-Laurentides vs Montréal-Lakeshore.

Section 2 — Club Cambrai
Nord-ouest du Québec vs Côte nord.
Montréal-Rive-Sud vs Québec et district.
Québec-ouest vs Cantons de l'Est-sud.

JEUDI — 2 H. P.M.

Section 1 — Winter Club
Vallée du Saint-Maurice vs Saguenay-Lac-Saint-Jean.
Montréal-Lakeshore vs Cantons de l'Est-nord.
Sud-ouest du Québec vs Montréal-Laurentides.

Section 2 — Club Québec
Côte nord vs Montréal-Rive-Sud.
Cantons de l'Est-sud vs Nord-ouest du Québec.
Montréal-centrale vs Québec-ouest.

8 H. P.M.

Section 1 — Club Québec
Montréal-Laurentides vs Bas Saint-Laurent.
Saguenay-Lac-Saint-Jean vs Sud-ouest du Québec.
Montréal-Lakeshore vs Vallée du Saint-Maurice.

Section 2 — Club Jacques-Cartier
Québec-ouest vs Québec et district.
Montréal-Rive-Sud vs Montréal-centre.
Cantons de l'Est-sud vs Côte nord.

Vendredi — 2 H. P.M.

Section 1 — Club Victoria
Bas Saint-Laurent vs Montréal-Lakeshore.

suite à la page suivante le col.

bon dehors bon dedans



GIN VEUVE SEVERY

LE GENIÈVRE DU CENTENAIRE

40 oz No. 168-C | 25 oz No. 168-B | 10 oz No. 168-A

Si vous avez le goût de l'aventure,
Vous êtes de ceux qui vont de l'avant.
Si vous voulez jouir des bonnes choses de la vie,
Vous êtes de ceux qui vont de l'avant.
Si vous cherchez à réaliser votre idéal,
Vous êtes de ceux qui vont de l'avant.





Une idée moderne de
TORONTO-DOMINION
La banque où le personnel crée toute la différence.

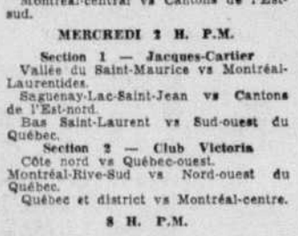
G.-H. Henrichon, gérant, succ. Haute-Ville, 100 D'Youville
C. Thomas, gérant, 505 Boul. Charest, succ. St-Roch
P.-E. Bergeron, gérant, rue St-Pierre
L. Tardif, gérant, ave St-Sacrement, 1295 de la Jonquière, Québec
L.-R.-N. La Frenière, gérant, succ. Lévis

CONTRACTEURS, ENTREPRENEURS EN EXCAVATIONS ET FORAGES, CITES ET VILLES,

LES COMPRESSEURS A AIR, PORTATIFS,

CANADIAN BLOOMWADE

SONT ECONOMIQUES...



DISPONIBLES DANS LES CAPACITES SUIVANTES: 85'-130'-160'-210'-380'-630' cubes.

TYPES A GAZOLINE & DIESEL.

DEMANDEZ NOS PRIX.

VENTE - SERVICE
LOCATION - PIECES

Talbot
Equipement Ltée
205 RUE ST-PAUL, QUEBEC
TEL.: 692-1645



SEULEMENT 175 minutes pour aller à MONTRÉAL

8 voyages "EXPRESS" par jour

VOITURES À AIR CLIMATISÉ AVEC TOILETTES À BORD

VOYAGEUR PROVINCIAL INC

Renseignements:
GARE CENTRALE D'AUTOBUS
225 est, boul. Charest
TEL.: 524-4692

Arnold Palmer, le golfeur le plus prospère de l'heure

PALM BEACH GARDENS — (PA) — Arnold Palmer est de beaucoup le plus prospère des golfeurs professionnels de l'heure, ayant fini parmi les cinq premiers dans chacun des tournois auxquels il a pris part cette année. En fait, Palmer fait plus que doubler les gains de ses plus proches rivaux.

Les statistiques publiées hier par l'Association des golfeurs professionnels font voir que Palmer a fini en première place une fois et s'est classé parmi les cinq premiers concurrents dans quatre autres tournois. Il a gagné depuis le début de l'année un grand total de $32,438, y compris $14,412 dans des tournois officiellement sanctionnés par la PGA. Joe Campbell a gagné $12,100 dans les tournois officiels et un grand total de $15,102 depuis le début de l'année.

Bill Casper a un grand total un peu supérieur ($15,346) à celui de Campbell, mais ses gains dans les tournois officiels ne sont que de $10,899.

Viennent ensuite: Gene Littler, $10,468; Ken Venturi, $10,250; Dudley Wysong, $10,990; Frank Beard, $10,062; George Archer, $9,742; Miller Barber, $9,058; Dave Ragan, $8,066.

Ouverture des épreuves de patinage en Suisse

DAVOS, Suisse (PC et AFP) — En fin d'après-midi, tandis que la pluie tombait sur Davos, s'est déroulée, dans le grand et magnifique salon de l'hôtel de ville la cérémonie d'ouverture des championnats du monde de patinage artistique. Les compétitions débuteront aujourd'hui avec, à partir de 11 heures, l'épreuve imposée du championnat par couples, laquelle sera suivie, dès le début de l'après-midi, par les deux premières figures obligatoires du championnat masculin. Le tirage au sort pour l'ordre de passage sur la glace ainsi que celui du groupe de figures à accomplir ont été effectués immédiatement après que les édiles de Davos eurent souhaité la bienvenue aux concurrents et officiels.

A la tête du contingent canadien se retrouvent quelques noms très familiers dans le monde du patinage artistique. Il y a d'abord Petra Burka, la jeune Torontoise de 19 ans qui défend son championnat mondial en solo. Il y a également Donald Knight, 18 ans, de Dundas, Ontario, le champion senior canadien qui s'est classé troisième l'an dernier, dans les épreuves de compétition masculines, en solo.

Dans les simples pour dames, il y a également Valerie Jones et Roberta Laurent, deux jeunes Torontoises de 17 ans. Dans les simples pour messieurs, on relève les noms du Dr Charles Snelling, de Toronto, et de Jay Humphrey, 17 ans, de Vancouver.

Ce matin, ce sont les Autrichiens Schonbauer-Bietak qui, les premiers, se présenteront devant les juges. Les tenants du titre, les Soviétiques Delousova-Protopopov passeront en sixième position. Pour la compétition masculine, l'Américain Visconti a tiré le peu envié no 1. Il sera suivi par l'Italien Abbondati, le Français Pera et par le Japonais Sato. L'Américain Scott Allen a tiré le no 10, le Français Dureville le no 12 et l'Autrichien Danzer le no 22.

Montréal veut l'escrime '67

NEW YORK (AFP)—La candidature de Montréal pour l'organisation des championnats du monde d'escrime 1967 sera très certainement soutenue par la Fédération française de la prochaine assemblée générale de la FIE, a-t-on appris de bonne source à New York.

Les championnats du monde 1966 auront lieu en juillet à Moscou.

Curling

CLUB ETCHEMIN

Voici les résultats des matches joués hier dans le tournoi pour le trophée Benoit Bilodeau: Jean Roberge 10, Loys Boucher 6; Guy Boucher 11, André Laplante 8; Gaston Fecteau 5, Bernard Lafrance 7; Louis Falardeau 6, Roger Drouin 9. Le tournoi se continue ce soir à 7.30 heures.

CLUB JACQUES-CARTIER

Voici les résultats des matches d'hier dans le tournoi pour les trophées Hervé Robert et Saillant: Pierre Amyot 8, Jacques Girard 1; Georges Mainguy 8, docteur A.D. Beaudin 5; Rodolphe Huot 8, François Doré 6; François Pouliot 7, Dominique Labbé 4; Ginette Thibault 13, madame Rita Huot 3; madame A. Beauchamp 8, madame J. Drapeau 6; madame A.D. Duggan 6, Jacqueline Carreau 5.

TOURNOI INTERSCOLAIRE

SAINT-JEAN, Terre-Neuve (C.P.) — Voici les résultats de la deuxième ronde du tournoi canadien de curling interscolaire, ainsi que le classement général:

C.-B.	110 101 030 1— 8
N.-B.	001 030 102 0— 7
Alberta	100 100 100 0— 3
Ontario	010 022 013 2—11
T.-N.	000 021 101 1— 6
Ontario-N.	312 000 010 0— 7
Manitoba	011 211 000 0— 6
Québec	000 000 013 3— 7
N.-Ecosse	010 203 100 20—9
Saskatchewan	401 000 022 01—10

CLASSEMENT GENERAL

	PJ	G	P
Ontario	2	2	0
Saskatchewan	2	2	0
Alberta	2	1	1
Col-Britannique	2	1	1
N.-Brun.	2	1	1
Nouv.-Ecosse	2	1	1
Québec	1	1	0
Ontario-N.	1	0	1
I.-P.-E.	2	0	2
Manitoba	2	0	2
Terre-Neuve			

Début du tournoi...

(suite de la page précédente)

Vallée du Saint-Maurice vs Sud-ouest du Québec.
Cantons de l'Est-nord vs Montréal-Laurentides.

Section 2 — Club Cambral

Québec et district vs Cantons de l'Est-sud.
Côte nord vs Montréal-central.
Nord-ouest du Québec vs Québec-ouest.

8 H. P.M.

Section 1 — Club Cambral

Sud-ouest du Québec vs Cantons de l'Est-nord.
Montréal-Lakeshore vs Saguenay-Lac-Saint-Jean.
Bas Saint-Laurent vs Vallée du Saint-Maurice.

Section 2 — Club Jacques-Cartier

Montréal-central vs Nord-ouest du Québec.
Cantons de l'Est-sud vs Montréal-Rive-Sud.
Québec et district vs Côte nord.

SAMEDI — 2h30 P.M.

WINTER CLUB

Partie finale pour le Championnat Provincial

Gagnants sec. 1 vs Gag. sec. 2

LISTE DES EQUIPES

Zone Club Skip

Bas Saint-Laurent, Matane, Antoine Pineault.
Côte nord, Baie-Comeau, Oliver McKinley.
Saguenay-Lac-Saint-Jean, Port-Alfred, Roland Janelle.
Québec et district, Cambral, Guy Germain.
Nord-ouest du Québec, Goldfields, Fernand Therrien.
Québec-ouest, Lachute, Art Lobel.
Vallée du Saint-Maurice, Shawinigan, John Saunders.
Cantons de l'Est-sud, Sherbrooke, Gratton Crosby.
Cantons de l'Est-nord, Windsor Mills, Duke Doucet.
Sud-ouest du Québec, Howick, Elmer Black.
Montréal-centrale, Caledonia, Ken Weldon.
Montréal-Rive-Sud, St-Lambert, Larry Marshall.
Montréal-Laurentides, Rosemere, Ron Phillips.
Montréal-Lakeshore, Hudson, Perry Sadbrooke.

Amateurs de hockey de Vancouver furieux

VANCOUVER (UPI) — Au commencement Dieu créa le ciel et la terre. Une autre décision prise au début des temps décréta que Vancouver n'obtiendrait jamais une franchise de la Ligue Nationale de hockey pour la saison 1967-68.

Même s'il apparaît aujourd'hui que tout le monde possédant une position d'autorité était au courant de ce fait, la population et les amateurs de hockey de cette ville canadienne de la côte ouest furent les derniers informés.

L'élimination de Vancouver des plans d'élargissement de la NHL a provoqué les plus violentes protestations de l'histoire de cette ville.

Les citoyens menacent d'avoir recours à des représailles économiques en refusant d'acheter la bière manufacturée par une compagnie propriété du Sénateur Molson des Canadiens de Montréal. Quelques-uns ont retourné leurs cartes de crédit à une importante compagnie d'huile canadienne, le co-commanditaire des parties de hockey télévisées.

Le député de la Colombie-Britannique au parlement, Davie Fulton, voudrait que le gouvernement fédéral enquête sur l'aspect anti-trust de l'exclusion de Vancouver de l'expansion.

Un homme d'affaires de Vancouver a demandé au gouvernement fédéral d'imposer une taxe de $25,000 par joueur aux clubs installés aux Etats-Unis et employant des joueurs canadiens.

Frank Selke qui agit comme vice-président des Canadiens de Montréal est arrivé à Vancouver hier avec la mission d'apaiser la colère de Vancouver avec la promesse d'une franchise probable de la Ligue Nationale dans deux ans. Mais le président Clarence Campbell de la Ligue Nationale a dit qu'il faudrait dix ans.

Un immense rassemblement est prévu pour jeudi soir alors qu'on fera circuler une pétition dans l'espoir de recueillir 100,000 signatures. On a invité pour la circonstance le maire Jean Drapeau et plusieurs politiciens d'Ottawa.

Certains prétendent qu'il y a des raisons de sympathiser avec Vancouver mais d'autres ne sont pas d'accord. Pour comprendre ce problème il faut connaître les faits passés.

La présente Ligue Nationale à six clubs a fonctionné pendant des années, réalisant d'importants profits, alors que la plupart des équipes jouaient à guichets fermés.

Il n'était pas facile de répondre à la question suivante: "Comment pourraient-ils faire plus d'argent?" Vous ne pouvez fabriquer la rondelle que d'une certaine grosseur et c'est pourquoi on trouvait disproportionnée la construction de patinoires de 25,000 fauteuils.

Certains étaient d'avis que chaque club pouvait ouvrir une succursale dans d'autres villes de la ligue. Mais déjà Jim Norris avait été mis en garde contre les monopoles dans le sport (il y en a qui désignent la NHL sous le nom de Norris House Laegue). La réponse était dans la télévision.

Les clubs de la Ligue Nationale ouvrirent de grands yeux avides quand ils entendirent parler de l'argent que la Ligue Nationale de football recevait aux Etats-Unis des droits de la télévision ($37,000,000 pour deux ans sans compter les revenus des éliminatoires).

Il fut décidé d'engager un homme pour enquêter sur la télévision du hockey à l'échelle nationale aux Etats-Unis.

A ce moment-là personne n'avait encore annoncé officiellement les plans d'expansion.

Mais des clubs de la Ligue de hockey de l'Ouest tels que Los Angeles et San Francisco faisaient des efforts pour obtenir le statut de villes majeures.

Le président de la Ligue de l'Ouest Al Leader faisait de son mieux pour retenir les villes de la Californie

Mais il y a un an, la Ligue de l'Ouest fit part de son projet d'un calendrier interligues avec la Ligue Américaine de hockey (un autre circuit soumis à la Ligue Nationale). Il s'agissait du premier pas par les deux ligues mineures vers un statut de ligue majeure recherchant un contrat de télévision à l'échelle nationale. La Ligue Nationale était acculée au pied du mur.

Quelques heures après le dévoilement d'un calendrier interligues entre l'Américaine et la Ligue de l'Ouest, le grand circuit fit connaître ses plans d'élargissement.

Los Angeles et San Francisco étaient toujours prêts à se hisser au niveau de clubs majeurs par elles-mêmes, d'expliquer Leader. Et ces deux villes désiraient que Vancouver les suive dans cet effort.

Mais la NHL lança un os en direction de Vancouver faisant savoir à cette ville qu'elle était considérée dans ses plans d'agrandissement.

Cependant des connaisseurs près du hockey révélèrent à l'époque que Vancouver ne ferait jamais partie du programme d'expansion de 1967-68.

La ligue Nationale savait qu'elle vendrait l'ensemble des revenus de télévision qu'elle venait de découvrir à des téléspectateurs américains. Et pourquoi un annonceur américain voudrait-il dépenser une partie de ses millions pour faire connaître son produit aux Canadiens?

Los Angeles, San Francisco et des villes du centre comme Minneapolis et Saint-Louis (où la patinoire est la propriété de Jim Norris et où une franchise a été accordée même si personne ne l'a demandée) apparaissaient comme de meilleures villes que Vancouver pour la télévision américaine.

Quand il fut mis au courant de ces faits, Cyrus McLean qui faisait une demande pour Vancouver affirma: "Peut-être pourrons-nous vendre le territoire de Vancouver à un annonceur canadien". Ainsi Vancouver pourrait obtenir sa part des revenus de la télévision.

Mais cet aspect présentait un autre problème. Les Maple Leafs de Toronto et les Canadiens de Montréal avaient déjà cédé leurs droits à une importante agence de publicité canacienne pour la télévision d'un océan à l'autre. Ajouté à la radio, au programme et aux autres sources de publicité, cela signifie un revenu additionnel de $1,500,000 par année au Maple Leafs de Toronto.

Il y a 24 joutes du samedi et 14 joutes du mercredi télédiffusées à travers le Canada chaque saison. Même si Vancouver ne fait pas partie de la ligue, ces joutes sont en tête pour la cote d'écoute de la télévision dans cette ville.

Le représentant de l'agence qui possède les droits de Montréal et de Toronto a fait remarquer: "Le calendrier du hockey télévisé est très chargé présentement." Toronto et Montréal se sont opposés à la demande de franchise de Vancouver.

Si la ligue entreprenait de vendre les droits de télévision dans son ensemble comme le fait la Ligue Nationale de football, Vancouver ne ferait qu'entamer une partie du gros gâteau que se partagent Toronto et Montréal.

Ceux qui ne sont pas peinés pour Vancouver se recrutent parmi ceux qui se souviennent de l'opportunité qu'elle a eu de marcher aux côtés de Los Angeles et San Francisco.

Ceux qui sont peinés se recrutent parmi ceux qui considèrent le hockey comme le sport national des Canadiens. Le nombre d'Américains qui jouent dans le circuit majeur pourrait être compté sur lees doigts d'une seule main.

Et ils se souviennent du jour où Lester Patrick, le roi du hockey, quitta la région de Vancouver-Victoria pour mettre sur pied la Ligue Nationale telle qu'on la connait aujourd'hui.

Herb Capozzi, le directeur-gérant des Lions de la Colombie-Britannique a résumé le problème de façon brillante en disant:

"Cela prouve que le hockey n'est plus le sport national du Canada. Mais nous pouvons ressentir une certaine satisfaction en pensant que les Américains nous ont enlevé le hockey avant les Russes".

Les espoirs américains compromis par l'armée

NEW YORK (U.P.I.) — Le capitaine de l'équipe américaine de la coupe Davis, George MacCall de Los Angeles, a déclaré hier que le service militaire américain pourrait anéantir les sérieux espoirs de l'Amérique pour reconquérir cette année le trophée international de tennis tant convoité.

Trois des cinq membres de l'équipe américaine sont susceptibles d'être appelés sous les drapeaux et un sixième joueur-étoile, Cliff Richey de Dallas, âgé de 19 ans, a déjà quitté les rangs de l'équipe pour retourner aux études supérieures.

Arthur Ashe de Richmond, Virginie, membre d'une unité de réserve d'officiers d'entraînement à l'U.C.L.A., doit se joindre à un camp militaire en juin. Clark Graebner de Beachwood, Ohio, et Marty Riessen d'Evanston, Illinois, sont tous deux considérés comme candidats 1-A pour le recrutement.

Seul Dennis Ralston de Bakersfield, Californie, le joueur américain numéro 1, et Chuck Pasarell de Porto Rico sont exempts du recrutement pour le moment, selon MacCall.

"Ralston est marié et deviendra bientôt père de famille" a-t-il ajouté. "Pasarell a encore une année à faire à l'U.C.L.A.".

Si l'un de ces joueurs susceptibles d'être appelés demande une dispense temporaire, l'Association de tennis des Etats-Unis pourrait donner son appui pour qu'elle soit acceptée.

"Mais nous devons nous en tenir à un plan flexible à savoir qui sera en mesure de jouer dans la série", de dire MacCall. "Il faut s'attendre d'être obligé de puiser dans nos joueurs de réserve".

Le deuxième groupe en ligne comprend Jim McManus de Berkeley, Californie, Stan Smith de Pasadena, Californie, Bob Lutz de Los Angeles et Herb Fitzgibbon de Garden City, New York.

"Nous tenterons certainement de tirer Chuck McKinley de sa demi-retraite", de dire MacCall, en parlant de l'ancien champion de Wimbledon, maintenant endeur d'obligations à Wall Stret.

Concours annulés

FRANCFORT, Allemagne UPI — Le temps doux persistant a obligé les organisateurs à annuler les championnats mondiaux de toboggan de cette année en Allemagne de l'Est, selon ce qu'a annoncé hier l'agence de nouvelles ADN.

VOUS AVEZ UN LOCAL A LOUER! UTILISEZ LES ANNONCES CLASSÉES

Ici et là

HOCKEY MOSQUITO

Un tournoi de hockey mosquito aura lieu à Loretteville samedi prochain. Toutes les équipes qui désirent prendre part à ce tournoi doivent faire parvenir leur inscription avant jeudi soir en s'adressant à Réjean Trépanier ou Roger Savard à Loretteville.

LIGUE LAURENTIDE

Les éliminatoires se continuent dans la ligue intermédiaire Laurentide Québec-Rive-Sud.

Le Beauport a causé une surprise dimanche en disposant du Tanguay, 2-1. C'était le deuxième revers consécutif des Lévisiens qui sont maintenant acculés au mur. Le Tanguay avait remporté le championnat de la saison régulière en remportant 18 victoires en 20 joutes, mais il semble bien que le Beauport en aura finalement raison. Dans la joute de dimanche, Gilbert Laforest fut de nouveau à l'honneur en comptant le point de la victoire. Rocky Drouin a marqué l'autre but des vainqueurs. La série se continuera dimanche prochain à Montmagny.

Dans l'autre duel, le Montmagny a facilement vaincu l'Institut de Technologie de Lauzon, 6-1. André Gagnon réussit un autre tour du chapeau pour se révéler l'étoile de cette série semi-finale.

Ce soir, l'Institut tentera de survivre à l'élimination en rencontrant pour une troisième fois les porte-couleurs de Montmagny.

LAURENTIDE
présente un nouveau
SERVICE DE PRÊTS ÉCONOMIQUES!

POUR UN PAIEMENT MENSUEL DE	VOUS POUVEZ OBTENIR				
	pour 12 paiements	pour 18 paiements	pour 24 paiements	pour 30 paiements	pour 36 paiements
$ 55	591.67	858.74	1,111.37	1,355.73	1,529.28
$ 65	702.97	1,021.65	1,327.63	1,567.97	1,807.34
$ 75	814.65	1,186.60	1,507.75	1,809.19	2,085.39
$ 80	870.53	1,269.71	1,608.26	1,929.81	2,224.41
$ 90	982.56	1,437.10	1,809.30	2,171.03	2,502.46
$105	1,151.68	1,650.24	2,110.85	2,532.87	2,919.54

Prêts jusqu'à $5,000 remboursables en 5 ans.

Laurentide vous invite à comparer ses taux à tous les autres.

LAURENTIDE

Qui embellit votre foyer?





Sale vos chips?

Garde votre lait frais?





Domtar . . . qui vous offre un monde de produits à la mesure du monde : les lamellés décoratifs "Arborite", le sel "Sifto", les contenants pour le lait et autres liquides.

Mais ce n'est là qu'un îlot dans ce monde de produits. Les marques Domtar sont connues à travers tout le Canada : l'eau de Javel concentrée "Javex", par exemple, les briques "Cooksville-Laprairie", l'adoucisseur de tissus "Fleecy", les panneaux "Vinyl-Kote", l'empois "Glide", les papiers fins "Howard Smith", les panneaux "Gyproc", les tuiles acoustiques "Donnacousti", le détersif liquide "Gay".

Le monde des produits Domtar s'étend des produits chimiques aux emballages, des matériaux de construction aux produits de consommation courante, des pâtes et papiers au papier-journal.

Domtar est une société canadienne dont la presque totalité des 41,000 actionnaires sont domiciliés au Canada. De Victoria à Halifax, Domtar compte 283 usines et établissements commerciaux où travaillent 21,000 Canadiens de tout âge et tout métier.

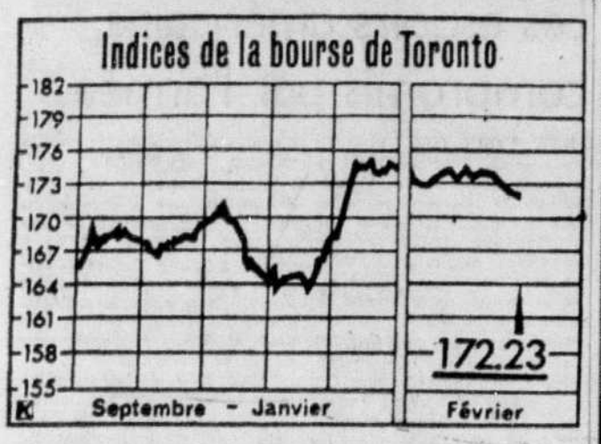
Domtar est une société canadienne dont le champ d'action est à la mesure du monde. L'an dernier, Domtar a exporté pour plus de 100 millions de dollars de pâtes et papiers et autres produits, sur les marchés mondiaux.

Partout au Canada, partout au monde, les produits Domtar rendent votre vie plus agréable.

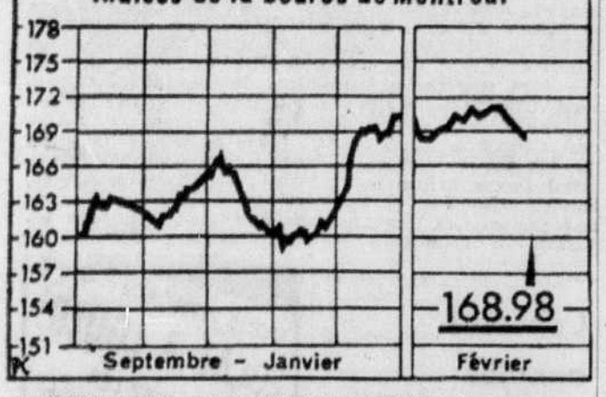
Et gagne de l'argent à l'étranger pour le Canada?

Un monde de produits à la mesure du monde **DOMTAR** DOMTAR LIMITED

Indices de la bourse de Toronto



Indices de la bourse de Montréal



LES PRINCIPAUX INDICATEURS A LA BAISSE — Les moyennes des valeurs industrielles sur les Bourses de Toronto et de Montréal ont fléchi au cours de la semaine dernière pour atteindre leur plus bas niveau depuis le début de janvier. A Toronto, l'indice s'établissait à 173.23 à la fermeture du marché vendredi, soit une baisse par rapport au niveau de 174.18 à la fin de la semaine précédente. Au cours de la même période, la moyenne des valeurs industrielles à la Bourse de Montréal est passée de 170.98 à 168.98.

BOURSE DE MONTREAL

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Frm.	Chan.
Abitibi	2808	$12¼	11¾	11¾	— ½
Algoma	275	$70	70	70	+ ¾
Alliance	10405	325	295	300	—25
Alumin	2983	$36⅝	36¼	36¼	— ¼
Alumin pr	100	$43¼	43¼	43¼	— ¼
Alcan 2 pr	200	$45⅝	45⅝	45⅝	— ⅝
Arg Pr	225	$13⅜	13¼	13½	— ⅛
Atl Sug	230	$27⅞	27½	27½	— ⅜
Bank Mont	50	$63⅜	63⅜	63⅜	+ ⅜
Bank NS	169	$72⅞	72½	72½	
Banq CN	111	$68½	68½	68½	— ½
Bp d'Epar	510	$16¾	16	16	— ⅜
Banq PC	75	$48	48	48	— ½
Bell Phone	1670	$58	57⅝	57⅝	— ⅜
Brazil	2923	$10¾	10½	10½	— ¼
BA Oil	512	$31⅛	31¼	31⅜	— ⅛
BC Forest	300	$22¾	22⅝	22⅝	—¼
BC Phone	275	$76¼	75½	76½	+ ½
Brinco	11066	$6	5⅞	5⅞	— ⅛
CAE	425	$11⅛	11¼	11¼	
Cal Pow	480	$28	27⅝	28	+ ¼
Can Cem	205	$44	44	44	+¼
Can Cem pr	165	$28¾	28¾	28½	— ⅜
Can Iron	1185	$21⅜	21⅜	21⅜	— ⅛
CSL	25	$39	39	39	
Cdn Brew	3325	$8¾	8	8¼	
Cd nBrew pr	105	$44¼	44¼	44¼	
C Br Alum A	900	$19	18¾	19	+ ¼
C Imp Bk C	552	$68	67¾	67¾	— ⅛
CIL	402	$18½	18½	18½	— ½
CI Pow	45	$29½	29	29	— ¼
CI Pow pr	478	$19	19	19	
C Marconi	110	$6⅝	6⅜	6⅜	— ⅛
CPR	1290	$62⅛	62	62	— ⅛
CPR pr	1600	$9¾	9¼	9¼	
Cdn P Fina	1355	$12⅜	12¼	12⅜	
C Refract	600	$17¼	17¼	17¼	
C Vickers	100	$20	20	20	
Cent Del	700	$13	12⅞	12⅞	
Chemcell	1205	$13⅜	13¼	13½	— ⅛
Col Cell	150	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
Con MS	1340	$54⅛	45	45½	— ½
Con Paper	610	$39⅛	39¼	39½	— ¼
C Glass	200	$12⅜	12¼	12½	
Con Can	100	$80½	80½	80½	+2¾
Coronatn	1000	230	230	230	—15
Cr Zell A	450	$27¼	27¼	27¼	+ ¼
Crush Int	120	$15⅝	15⅝	15⅝	
Denison	400	$39	38	38	— ¼
Dist Seag	680	$38⅛	38⅛	38⅛	
D Bridge	400	$27½	27	27½	— ¼
Dofasco	600	$27	26½	26⅝	— ⅛
D Glass	400	$14½	14½	14½	— ¼
Desco	200	$16½	16¼	16¼	— ¼
Dom Text	1200	$38	37½	37⅝	— ¼
Domtar	3250	$20	19⅞	19⅞	— ¼
Donohue	2000	$8½	8¼	8¼	— ⅛
Du Pont	50	$44	44	44	
Dupuis A	175	$8½	8½	8½	+ ¼
Fam Play	225	$27⅜	27⅜	27⅜	— ¼
Fleetwood	25	$27	27	27	— ¼
Fraser	150	$29½	29½	29½	+ ¼
GL Paper	100	$23⅝	23⅝	23⅝	
Herne PF	10	315	315	315	
Hud Bay	400	$82¼	81¼	81¼	— ½
H B C	2060	$15¼	15	15	— ⅜
Husky Oil	350	$15	15	15	
Imp Oil	10060	$53⅝	53¼	53½	+ ¼
Imp Toh	2863	$15⅝	15¼	15⅜	+ ⅛
Imp Toh pr	5000	$6	6	6	
Ind Accep	175	$22½	22¼	22¼	+ ⅛
Int Nickel	2660	$106¼	105½	105½	—1½
Int Util	1650	$31½	31¼	31½	+ ⅛
Inter PL	50	$86	86	86	— ¼
Inv Grp A	100	$14¼	14¼	14¼	— ⅛
Int Util pr	200	$34¼	34¼	34¼	+ ¼
Laur Fin	350	$12¾	12	12¼	— ⅜
Lau Fin 200 p	500	$29½	29½	29½	
Loblaw A	1000	$11¼	11¼	11¼	
Loblaw B	700	$11½	11⅜	11⅜	
Loeb M	100	$16⅝	16⅞	16⅞	+ ¼
MB PR	1205	$27⅜	27½	27½	— ½
Maritime E	230	$23¾	23¾	23¾	+ ⅛
Maritime T	653	$22½	22	22	— ¼
Mass F	2580	$31⅞	31¾	31¾	+ ⅛
McAllister	2000	$9	9	9	
Miron 6 pr	100	$10½	10½	10½	
Mitch R A	200	$13⅛	13½	13½	+ ½
Molson A	649	$31	30⅝	30⅝	+ ⅜
Molson B	60	$33	33	33	+ ⅛
Mont Loc o	400	$14½	14½	14¼	
Mont Trst	400	$20⅜	20¼	20¼	— ⅛
Moore Cp	145	$79⅜	78¼	78¼	—1
Morse A	200	$20½	20¼	20¼	+ ¼
Mussens	750	$9⅞	9¾	9⅞	— ⅛
Nfld Light	460	$12	12	12	
Norandx	2116	$52⅜	52⅛	52⅛	— ⅛
Nor Cent G	200	$32½	32½	32½	
NS Light	328	$37	36¾	36½	— ⅛
Ogilvie	335	$15	15	15	
Pac Pete	1250	$13	12¾	12¾	
Phillips C	300	$53	53	53	+ ½
Pow Corp	260	$13⅜	13½	13½	+ ⅛
Price Br	225	$41½	40⅝	40⅝	— ⅝
QN Gas	1365	$13⅜	13½	13⅜	+ ⅛
Que Phone	125	$25	25	25	—1
Reitman	400	$13¼	13⅛	13¼	
Rio Algom	435	$21½	21	21	— ⅝
Rolland A	600	$13⅛	11⅞	11⅞	
Rolland B	100	$13	13	13	+ ⅛
Ronalds F	100	$12	12	12	— ⅛
Rothmans	555	$26	25½	25⅝	
Royal Bank	258	$77	76½	76½	— ½
RI Cem A	100	$35	35	35	
Saladin F	200	$10⅛	10⅜	10⅜	— ⅛
Shell In P	5000	$28	28	28	
Shop Save	310	$15⅝	15½	15½	— ⅛
Sicard	200	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
Soc Gen	125	$8½	8¼	8½	+ ⅛
Sogemines	190	$12¼	12¼	12¼	— ⅛
SS Steel	200	$13	13	13	
Steel Can	3535	$25⅛	25½	25⅝	— ⅜
Steinbg A	503	$26⅜	25½	25½	—⅝
Steinbg pr	10	$102	102	102	+2
Texaco Can	200	$58	58	58	
Tor Dom	50	$65⅛	65⅜	65⅜	— ⅜
T Fin A	950	$12	12	12	
Tr C Corp	110	$9	9	9	+ ⅛
Tr Can PL	845	$37⅛	36½	36⅝	— ¼
Tr Mt PL	1125	$17⅞	17⅝	17⅞	— ⅛
Un Carbide	215	$26⅜	26⅜	26⅜	
U Auto A	200	$18½	18½	18½	
Walk GW	1485	$34⅜	34⅜	34⅜	— ⅛
WCoast Tr	755	$25	24½	24½	— ½
Weston B	100	$24½	24½	24½	— ⅛
Zellers	285	$27½	27	27	—1

BOURSE CANADIENNE

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Frm.	Chan.
Alax	1000	9¼	9¼	9¼	
Alscope	1600	189	180	185	—4
Alsif	3100	10¼	10	10¼	
Anthonian	6500	18	18	18	—1
Augustus	3000	47	47	47	+6
Agnasix	180000	35	33½	34	
Bateman	37000	35	33½	34	
Black Riv	6050	23½	23	23	—1
Blus Bon	1400	345	340	340	—5
Bluewtr	1750	27	27	27	—3
Borcite	5500	6¼	6¼	6¼	
Bruce Pre	81500	14	14	14	—¼
Bruneau	4500	26	25	26	+1
Burnt Hill	13500	38	35	38	+1
C Maxelte	500	66	66	66	
C Secur A	1000	350	340	350	+10
Cessland	850	595	580	580	—20
Chemaloy	3200	139	131	139	—1
Chib Co p	2000	6	6	6	— ⅛
Chipman	12500	16	14½	15	+1
Coastal M	8000	23	22½	23	
Comodore	600	175	165	175	+5
Cmodor A w	200	37	37	37	—5
Cominga	14000	17	16	17	+1
C Canora	300	24	24	24	
Cmml Metha	1600	40	30	40	+4
C New Pax	3000	42	42	42	
C Qu Smelt	5700	62	60	60	
Copstrm	2000	10	10	10	
Couvrette A	500	8⅝	6	6	
Cbridge	4500	31	31	31	
Crusade	1500	25	24½	24½	— ½
Delta Elect	200	225	225	225	
Doisan	16800	50	46	46	—2
D Explorer	500	15½	15½	15½	+ ½
D Lease	10000	24	22	22	—1½
D Oilcloth	100	$35¾	35¾	35¾	+ ¼
Dumont	24800	44	40	41	+1
Dynam P	1260	425	425	425	+50
East Sull	200	885	880	880	—20
E Ventures	1000	27	26½	26½	+1¼
Emp Oil	1300	7	7	7	
Equity Ex	38700	82	75	76	—6
Furlong	100	500	500	500	
Fab	33000	26½	22	26	+4
Fano	1000	8	8	8	
Fontana	3000	8	8	8	+ ½
Ft Relia	2500	50	48	48	—2
Fox Lake	14000	25	23	23	—2
Frigistars	3850	50	47	50	+2
Funday	3500	6	6	6	+ ⅛
Futurity	8800	88	86	86	—1
Furlong pr	100	87¼	7¼	7¼	
Garney	12500	72	68	72	
G Autotron	1400	40	30	30	—12
Ghislau	9000	22	20	22	+1
Gilchrist	100	375	375	375	—5
Glen Lake	2300	142	135	140	—5
Gr W MS	8850	195	181	195	+8
Greenbg	100	5½	5½	5½	
Grissel	1000	40	40	40	
Inspiratn	1300	185	180	180	
Int Dredg	8000	17	16	16½	+ ½
Inv Fnd	200	$52	52½	52½	— ½
James B	59200	50	47	47	—1
Jubilee	3100	295	280	290	+7
Keltie	6500	33½	32	32	— ½
Kiena	2500	50	49	50	+2
Kodiak F	1527	310	300	305	—10
Kontiki	1000	10	10	10	
Ladubero	500	45	45	45	
Lingside	5000	5½	5	5½	— ⅛
Louanna	43000	20	17	18	—1
M Hygrade	3500	12	11¼	11¼	
Matach C	6700	55	55	55	
Mer Chip	3000	10¾	10¼	10½	— ¼
Merrill	66500	100	92	100	+9
Midespa	18370	650	635	645	+25
Mire	11000	23	22	23	+2
Mistango	12000	21	20	21	—1
Monpre	3000	8½	8½	8½	
Mt Pleast	9600	48	44	47	+2
Mr Dairies	1735	200	200	200	—10
Mr Rice	100	$16¼	16¼	16¼	
N Aut Vend	100	150	150	150	
Native M	500	17	17	17	
N Imperial	4150	141	138	141	+1
Newrich	1500	17	17	17	
Nocana	2000	8	8	8	
NA Rare	3200	52	49	50	
NW Canik	2000	13	12	12	
Opem Expl	500	12	12	12	
Pat Silver	70250	73	69	69	—3
Peace River	2040	830	830	850	
Pennbec	144100	37	32	33½	—4¼
Peso Silver	5226	175	175	175	
Phoenix C	12267	204	190	200	+6
Pitt Gold	6000	6	5½	5½	—1¼
Porcupi	12500	16½	15	16	
Que Ascot	3500	10	9	9	— ½
Que Cobalt	1200	285	255	285	+30
Que In Min	33700	20	17	17	
Que Ph 50	125	$20	20	20	
Queenston	3000	12	11	11	
Rancheria	8000	53	51	51	+4
Rexspar	18500	5	5	5	
RA Pete B	1900	145	137	137	—10
Rusty Lake	29500	31	28	28	+5
StL Colum	1500	235	225	235	+10
St Lucie Ex	3000	23	22	22	—1
Sapawe	12600	32	30	32	—1
Select Fin	2050	350	340	345	
Silv Reg	4000	27½	26	27½	
Silver Sum	24500	20	18½	20	
Silver T	5500	32	32	32	—1
Sobey	225	$20½	20½	20½	+ ½
Soena	780	13	12	13	
S Dufault	8000	12	11	11	— ½
Spartan	3000	38	35	37	
Sprtan Wts	1500	3½	3½	3½	— ⅛
Stairs Expl	2900	46	45	45	—1
Std Gold	1000	44	43	43	—2
Suriuga	2000	90	78	85	+4
Tache	2000	11	11	11	—1
Talisman	6000	55	55	55	—4
Tib Expl	1000	6	6	6	
Titan	500	8½	8½	8½	—1
Transtere	3200	37	35	36	—1½
Van D Hout	1000	310	305	310	
Vanguard	6000	4½	4½	4½	
Westairs	3000	28	27	27	—2
West Tin	11500	64	61	62	—2
Wiscons	37500	41	38	39½	—1½

Volume des ventes: 1,332,200 actions comprenant 149,600 industrielles et 1,202,600 minières et pétrolières.

Transactions entre Américains

Que Cobalt	200	260	260	260
Jubilee	100	320	320	320

Valeurs américaines non inscrites

Amer	100	$37	37	37	
Amer Cyan	500	$31½	90⅜	90⅜	
Beauxit C	400	$32⅞	32⅝	32⅝	
Cerro	100	$51⅞	51⅜	51⅜	
Collins	200	$30⅝	30½	30⅝	
Cities Ser	1000	$50⅛	50⅛	50⅛	
Columbia B	200	$42⅞	42½	42⅝	
Cheap Oh	100	$81⅝	81⅜	81⅜	
E J Korvet	800	$27	27	27	
Fairchild C	100	$188½	188½	188½	
FMC Corp	600	$81¼	81¼	81¼	
Gen Tel	500	$44⅝	44⅜	44⅜	
Grumanan	100	$38¼	38¼	38¼	
Mattel	200	$16⅝	16⅜	16⅝	
Magnavox	600	$103½	103¼	103¼	
Ogden	250	$19½	19½	19½	
Purex	300	$24⅝	24½	24⅝	
Pan Amer	200	$58½	58¼	58¼	
Reynolds	500	$55½	55½	55½	
Sears	200	$59½	59	59½	
Std Oil NJ	401	$78⅛	78⅛	78⅛	
Texas Gulf	400	$118	116½	116½	
U Carbide	200	$67⅞	67¾	67⅞	
Ward	500	$23⅛	23	23	
Zenith	100	$148¾	148¾	148¾	

NOUVEAU PRÉSIDENT DU CONSEIL CANADIAN BREWERIES LIMITED



M. A. BRUCE MATHEWS

M. A. Bruce Mathews, C.B.E., D.S.O., a été élu président du Conseil d'administration de Canadian Breweries Limited pour succéder à M. E. P. Taylor, C.M.G., qui continue à titre d'administrateur de la compagnie. M. Mathews, auparavant vice-président du Conseil de la compagnie, est président du Conseil de l'Excelsior Life Insurance Company, vice-président et administrateur d'Argus Corporation Limited et administrateur de nombreuses autres compagnies canadiennes importantes. —

Déclaration de M. R. Winters

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral du Commerce, M. Robert Winters, n'est pas au courant de la possible venue au Canada d'une délégation du gouvernement français pour discuter de la vente d'uranium canadien à la France.

Le ministre a fait cette déclaration en réponse à une question de M. Gilles Grégoire (RC Lapointe).

Les variations des cours des obligations

TORONTO (P.C.) — Voici les principaux changements survenus, hier, sur le marché canadien des obligations:-

EMISSIONS DES PROVINCES Y COMPRIS LES EMPRUNTS GARANTIS

Titres		Off.	Dem.
Que.	5¼ 15 octobre 1990	95.50	96.50
Sask.	5½ 1er septembre 1983-85	95.00	96.00

Prix canadiens des métaux

MONTREAL (P.C.) — Voici les prix de gros des métaux exprimés en fonds canadiens pour des quantités de 100 livres F.A.B. Montréal.

Lots formant une tonne — Etain, $202.75 ; plomb, $17.50 ; cuivre en lingots $60.00 ; zinc d'une teneur élevée, $17.50.

Lots formant cinq tonnes: — Etain, $197.25 ; antimoine d'une teneur élevée (99.6 pour cent) $60.00.

Lot d'un wagon: — Plomb, $15.50; zinc prime western, $14.50; zinc d'une teneur élevée, $15.10; d'une teneur spéciale, $15.50; aluminium en lingots (99.5 pour cent), $26.00; cuivre, $45.25.

A la Bourse des céréales

WINNIPEG (PC) — Le marché à terme a oscillé dans un faible rayon hier au cours d'une séance plutôt terne à la Bourse des grains de Winnipeg.

Le prix de la graine de colza était inchangé en dépit de la vente de 1,300 tonnes de cette céréale au Japon.

Voici les prix des options sur le marché à terme aux Grands Lacs:—

AVOINE

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. pr.
Mai	93¼	92⅜	93¼	93
Juil.	91⅝	91⅛a	91⅛b	91 ⅛
Oct.	— —	— —	89¼b	89¼b
Déc.	— —	— —	86¾nnt	86¾nnt

ORGE

Mai	138½	138½	138⅝	138⅞
Juil.	137¼	137	137 b	137⅝a
Oct.	— —	— —	134½n	134½a
Déc.	— —	— —	133¼n	133¼n

Lin

Mai	312⅛	311¼	311⅝	312 b
Juil.	308⅛	307½a	308 b	308⅝
Oct.	309⅝	309¼a	309½	310
Déc.	— —	— —	306¾b	306¾b

SEIGLE

Mai	140¼	139¼	139½	140⅝
Juil.	139¾	139	138⅝	139¾b
Oct.	— —	— —	140½a	141½a
Déc.	— —	— —	141¾nnt	141¾nnt

GRAINE DE COLZA

Mars	281½	275½	278¾b	281½
Mai	276¼	271	273¼	273-273¼
Juil.	267¼	265	265	266¾-267

NNT signifie prix nominal, pas de transaction.

GRAINS COMPTANT

AVOINE: 2 cw 91½; ex 3 cw 90⅛; 3 cw 90; ex 1 four., 89⅝; 1 four., 88⅛; 2 four., 85¼; 3 four., 82¼; fourrage mixte, 64.

ORGE: 1 et 2 cw 6-rangs, 1.0-⅛; 1 cw 2-rangs, 1.35⅝; 2 cw 2-rangs, 1.33⅜; 3 cw 6-rangs, 1.33⅞; 3 cw 2-rangs et 1 four., 1.32⅜; 2 four., 1.31⅛; 3 four., 1.28⅛.

SEIGLE: 1 et 2 cw 1.36⅝; 3 cw 1.31⅜; 4 cw 1.20⅝; "ergoté" 1.14⅝; sur rails, 1.36⅝.

LIN: 1 cw 3.06⅜; 2 cw 3.00⅝; 3 cw 2.67⅜; sur rails, 3.06⅝.

GRAINE DE COLZA: No 1 canadienne 2.78⅝; No. 2 canadienne 2.68⅝.

WINNIPEG (PC) — Voici les prix de la Commission canadienne du blé pour les ventes locales; les ventes aux termini sujettes à confirmation:—

AVOINE: 2 cw 90⅝; 3 ex cw 91½; 3 cw 90⅜; 1 ex four., 90⅛; 1 four., 88⅛; 2 four., 85⅝; 3 four., 82⅝; fourrage mixte, 64; grain mixte, 77⅝.

ORGE: 1 et 2 cw 6-rangs, 1.47; 1 et 2 cw 2-rangs et 3 cw rangs, 1.45; 3 cw 2-rangs, 1.41; 1 four., 1.34½; 2 four., 1.33⅛; 3 four., 1.30⅛; 3 grain mixte, 1.25⅛.

Voici les prix du blé de seconde catégorie pour l'exportation aux pays en dehors de l'accord international:—

1 NOR 2.02; 3 1.99; 3 1.90; 4 1.85; 5 1.80; 6 1.75; 1 DURUM 2.02; 2 1.99; 3 1.92. Prix selon l'accord et prix en vigueur au pays: 1 NOR 2.02; 2 1.99; 3 1.90; 4 1.85; 5 1.80; 6 1.75; 1 DURUM 2.02; 2 1.99; 3 1.92.

MARCHE DU LIN A MONTREAL

PRIX COURANTS.—1 cw 83.06⅝; 2 cw 3.00⅝; 3 cw 2.67⅜; sur rails, 3.06⅝. Graine de colza, no 1 canadienne, 2.78⅜; no 2 canadienne, 2.68⅛. Prix du lin aux commerçants: — 18 cents de moins que l'option de mai.

Vive réaction des cours à la Bourse de New York

NEW YORK (PA) — La cote a subi sa plus forte baisse depuis sept mois hier à Wall Street, portant ainsi à six sa série de fléchissements consecutifs. La séance a été animée. Le virement a été de 8,520,000 actions au regard de 8,490,000 vendredi. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a cédé 8.75 points à 966.48. Les titres de premier choix ont été durement frappés par ce fléchissement. La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a cédé 3.3 points à 360.6. Il s'agit de la plus forte baisse enregistrée depuis le 20 juillet dernier, alors que cette moyenne avait perdu 4.3.

MONTREAL (PC) — Le mouvement de régression s'est poursuivi hier en Place locale. Les pertes avaient prédominance sur les gains dans la proportion de 106 contre 68. L'indice composé a cédé 1.08 point à 160.73. Le virement industriel a été de 149,600 actions et celui des mines et pétroles de 1,202,600. Parmi les papeteries, Price a cédé 3-4 à 40 3-4, cependant que Abitibi et MacMillan Bloedel and Powell River ont baissé de 1-2 à 11 3-4 et 27 1-2 respectivement.

Parmi les industrielles, Moore Corp. a cédé un point à 78 1-4 et CIL 1-2 à 18 1-2. L'indice des services publics a cédé 1.09 point à 151.27, un nouveau bas. Québec-Téléphone a perdu un point à 25 et Bell Telephone 5-8 à 57 3-8. L'indice des banques est tombé à un nouveau bas de 126.36 par suite d'une baisse de 0.12 de point. Toronto-Dominion a perdu 3-4 à 63 3-4 et Provinciale 1-2 à 48.

TORONTO (PC) — Les pétroles de l'Ouest ont pris la vedette hier à la Bourse de Toronto, qui affichait par ailleurs une allure terne. Les pétroles de l'Ouest ont néanmoins été l'objet d'une prise de bénéfices de dernière heure. Banff s'inscrivait à 16, une hausse de 3-4 de point en clôture. Charter a gagné 55 cents à $5.55, Dynamic 30 cents à $4.15, Mill City 9 cents à 1.92 et Canadian Homestead 15 cents à $2.65. Canadian Gridoil s'inscrivait à $6.00 après avoir atteint jusqu'à $7.00 à l'ouverture. Parmi les valeurs industrielles, Aluminium a cédé 7-8 à 36. Chez les métaux non ferreux, Inco a perdu 1 1-4 à 105 11-2 et Noranda 3-8 à 52 3-8. Parmi les valeurs spéculatives, D'Eldona a cédé 17 cents à $1.08. Le virement a été de 4,466,000 actions au regard de 4,915,000 vendredi.

Les cours des obligations tendent vers la baisse

TORONTO (PC) — Les cours des titres à revenu fixe manifestaient une tendance générale vers la baisse même si l'activité était restreinte, hier, sur le marché canadien des obligations. Cependant, les fonds d'Etat canadiens se sont signalés par leur stabilité; l'émission portant intérêt à 3 3-4 pour cent et échéant le 1er octobre 1967 a fermé à $97.60 à l'offre et à $97.70 à la demande. Par ailleurs, les obligations fédérales à longue échéance de même que les émissions des provinces ont fléchi d'une fraction. Le taux des bons du trésor est demeuré le même; les bons venant à échéance dans 91 jours ont rapporté 4.66 pour cent et ceux de 182 jours, 4.88 p.c. Enfin, le taux des prêts d'accommodation s'établissait à 4 pour cent en fermeture, ce qui représente une légère hausse par rapport à celui en vigueur vendredi dernier.

MONTREAL (PC) — Les fonds d'Etat canadiens à court et à long terme, les émissions des provinces et celles des sociétés étaient stables, hier, sur le marché des obligations de Montréal.

NEW YORK (PA) — Les obligations du Trésor américain et les émissions industrielles sont demeurées généralement inchangées hier.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la Presse Associée et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Frm.	Chan.
ACF Ind	xd 4000	50⅛	49⅝	49⅞	— ⅜
Address	36600	66¾	64⅞	66⅝	+1⅞
Allegany	20200	15	14½	14½	— ⅝
Allis Ch	23100	36	34⅝	35¼	— ⅝
Alum Ltd	14700	34⅝	34	34	
Amerada	7000	76	74½	74⅝	— ⅜
Am Can	13500	59⅝	58⅜	59	— ⅛
Am Cyan	6400	91⅞	90½	90⅝	—1⅜
Am Home	16200	82	80½	80⅝	—3
Am Mot	23900	10	9¾	10	+ ⅛
Am Smelt	2700	79⅞	79	79¼	+ ¼
Am Std	5700	21	20½	20⅝	+ ⅛
Am Sugar	4900	32½	31⅞	32⅛	+ ⅛
Am T Tel	118700	60⅝	59⅞	60¼	— ⅛
Am Tob	7000	39⅝	39¼	39½	— ⅛
Amsted	2700	48⅜	47⅝	47⅜	— ⅛
Ancnda	10900	94½	92¾	92⅝	+ ⅛
Armco Stl	4300	66½	65⅛	65⅝	—1⅛
Armstg CK	4000	58½	57	57	+ ⅛
Avco Corp	23200	26⅝	25⅝	25⅞	— ⅛
Babcock	9300	38	37¼	37⅜	— ⅛
Balt Ohio	300	44	43½	43½	—1
Bell How	30700	44¼	43⅝	43⅝	— ⅝
Beth Steel	26900	37⅞	37⅛	37⅛	— ⅝
Borden	9600	40⅝	39½	39½	—1⅛
Borg War	6700	49	48¼	48⅜	— ⅛
Bos Edison	1800	42¼	41½	41½	— ⅝
Brunwk	24000	10¼	10¼	10¼	
Bucy Erie	1700	74	72	72½	—2
Burl Ind	7500	47⅜	47	47⅜	+ ⅛
Burrghs	34400	62⅞	60⅝	62½	+ ⅛
Calumet	3000	32⅜	31⅞	32⅜	+1
Camp RL	2300	21⅝	21¼	21⅜	
Camp Soup	7000	34⅞	34⅜	34⅞	+ ⅛
Can Dry	2000	30¼	30¼	30¼	— ¼
Cdn Brew	500	8⅛	8	8⅛	+ ⅛
CPR	800	58½	57⅝	57⅝	— ⅝
Case JI	11100	30⅝	30¼	30½	+ ⅛
Cater Tr	11100	47⅝	46¼	46⅞	+ ⅝
Celanese	31600	79¼

BOURSE DE TORONTO

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Frm.	Chan.
MINES					
Acad Uran	2125	6	6	6	
Accra	6500	18	18	18	
Acme Gas	2000	22½	22¼	22½	
Advocate	150	485	485	485	— 15
Aetna Inv	1700	136	128	128	— 7
Agnico	2517	140	136	137	+ 3
Akaitcho	800	62	62	62	+ 2
All Pitch	2400	19	19	19	+ ½
Am Larder	6500	27	24	24	—3
AAm Moly	4400	170	165	165	— 4
Ang Ruyn	4500	261	257	257	— 3
Ang U Dev	$300	103	96	98	— 2
Ansil	5500	15½	14½	15½	+ ½
Area	z300	80	78	78	
Arjon	7500	11½	11	11	
Armora	1910	28	26½	28	+ ½
A Arcadia	6000	28½	27	27	—1
A Ared Bw	14000	3½	3	3	— ½
Argosy	1700	38	38	38	—1
Atl C Cop	4200	166	164	165	
Aunor	250	330	330	330	
Bankeno	144	71	62	63	— 8
Bankfield	23500	16	14½	15	—1
Barnat	1600	65	65	65	
Bary Expl	2000	32	32	32	
Baska	18500	16	15	15	
B-Dqu	700	17	17	17	—1½
Belcher	600	48	48	48	—2
Belletere	4700	33	32	32	—1
Bethlm	2550	600	590	600	+ 5
Big Nama	1000	52	52	52	
Black Bay	17500	14½	13½	14	—1
BL Hawk	19160	190	170	173	— 12
Bralorne	2000	410	405	405	
Broul Reef	2000	19	19	19	+1
Brunswk	3200	$15½	14⅞	15	— ½
Bounty Ex	1419	27	26	26	+1
Bunker H	10500	33	32	32	+1
Cadamet	8500	10	9½	9½	— ½
Cam Mine	2264	18	18	18	
Camflo	4700	330	315	325	+ 5
Camp Chib	1410	785	750	750	— 25
C Tung	15350	248	235	240	— 5
C Dyno	945	165	165	165	
C Faraday	360	310	300	310	+ 10
C Jamieso	4550	160	153	155	+ 5
Cdn Keely	12000	14	13	13	— ½
C Lencourt	3500	19	18	18	—2½
Candore	10783	16½	14½	14½	—1
Cantre	55575	48	46	48	
Captain	18400	23	21	21	—1
Cariboo	1500	50	48	50	
Cassiar	745	$15	14¾	15	+ ¼
Cent Pat	4400	168	157	157	— 8
Chester	29600	23	22	22	—1½
Chib Kay	15800	27	26	26½	+ ½
Chib M	5000	60	60	60	— 3
Chimo	2000	159	153	158	+ 6
Chrom	300	185	185	185	+ 5
Cochi Will	11138	585	575	575	
Coin Lake	40650	73	68	68	— 5
Comb Met	5333	26½	25	25	—1
Coniagas	2200	96	91	91	— 5
Conigo	z200	24	24	24	
Con-Key	5000	12	12	12	—1
Con Shaw	96921	59	53	57	+ 4
C Bellek	27333	61	15	15	— ½
Cons Brew	2718	24	23	23	—1
C Callinan	1000	9½	9½	9½	— ½
CG Arrow	5500	24	23	23	
C Hall	20300	60	57	57	— 3
C Marben	2950	425	415	425	+ 10
C Mogul	3250	380	375	375	— 5
C Morrian	3000	220	216	220	+ 1
C Mosher	200	110	110	110	
Con Negus	3000	18	17	17	
Con Nichol	1000	12	12	12	—1
C Rambler	4900	240	235	237	— 2
C Red Pop	12583	16	15	15½	—1
Conwest	1775	700	695	700	+ 5
Cop Corp	8200	78	74	75	+ 1
Cop Fields	8649	164	156	157	+ 1
Cop Man	16500	14½	14	14	— ½
Coulee	19200	55	51	54	
Courvan	z149	21	21	21	
Cowich	5700	92	83	83	— 11
Craigmt	2300	$13¼	13	13	
Cstland	1016	28	28	28	
Crowpat	1000	7½	7½	7½	— ½
Daering	65875	18	17	18	+ ½
D'Aragon	2500	18	17	17	— ½
Deer Horn	500	35	35	35	
D'Elda	252733	125	107	108	— 17
Delhi Pac	500	16	16	16	—1
Denison	2995	$39	38	38	
Dicknan	200	500	500	500	
Discovry	1300	270	265	270	— 4
Dome	167	$42½	42½	42½	+ ¼
Donalda	42700	19	16	16½	—1½
Dunraine	6500	44	42	43½	— ½
Duvan	71000	21	17	20	+2
E Amphl	6000	6	5½	5½	
East Mal	100	160	160	160	+ 10
East Sull	5655	895	875	875	— 20
F'west T	11860	16	15	15	— ½
F Mar	1000	460	450	460	+ 10
Frobex	2200	92	90	91	+ 3
Genex	9200	44	43	44	—1
Gnt Masct	500	115	115	115	— 4
Giant Yk	z30	$14¼	14¼	14¼	
Glacier	1000	12	12	12	
Glenn Exp	11500	14½	14	14	
Goldray	634	60	60	60	
Goldrim	1800	31	31	31	—1
Gortdrm	1600	320	310	310	— 5
Granisle	720	475	470	470	— 5
Granduc	1350	425	400	400	— 20
Grandroy	z25	20	20	20	
Green Pnt	17100	89	85	87	
Gulch	2000	10	10	10	
Gulf L	8500	10	10	10	
Gunnar	920	206	201	204	— 1
Hallnor	1000	275	275	275	
Hard Rock	500	11½	11½	11½	—1
Hasting s	1600	250	245	245	— 5
Hdway	100000	19	18½	19	
Heath	10000	8	7½	7½	
High-Bl	800	880	840	870	— 25
Hollinger	1520	$27½	27¼	27¼	— ¼
Huds Bay	715	$82¼	81½	81½	— ½
Hydra Ex	4075	24	23½	23½	
Int Bibis T	900	118	117	117	+ 2
I Kenville	3500	29½	28	29½	— ½
Irish Cop	z300	24	22	22	
Iron Bay	6100	260	250	250	— 8
Iso	2800	192	190	190	
Jaye Exp	16500	24½	23	23	
Jelex	6500	33½	32	32½	+ ½
Joburke	13500	8	7½	7½	
Joliet	16000	30	28½	28½	—1½
Jonsmith	54000	26½	25	25½	— ½
Joutel	3000	110	109	110	— 1
Jowsey	4898	71	65	65	— 10
Kerr Add	7705	$11½	11	11¼	— ¼
K Anacon	2158	258	252	255	— 3
Kirk Min	1000	13	13	13	— ½
Kopan	1500	13	12½	13	+ ½
Lab Min	340	$32	32	32	
L Dufault	1191	$13¾	13½	13½	— ½
Lakehead	5000	33½	32	33	+3
Lake Lyn	2100	27	27	27	
L Osu	500	16	16	16	
L Shore	495	275	275	275	+ 5
La Luz	2362	$23⅝	23⅜	23⅜	— ⅛
Langis	2200	35	32½	35	+1
Latin AM	3800	11	10½	11	+1
Leitch	1750	585	575	585	+ 5
Liberian	254	$18	18	18	+ ½
Louviert	10500	34½	33	33	—2
Macassa	500	262	262	262	
Macdon	28000	49½	45	48	+3
Madsen	2900	210	210	210	
Malartic	z300	80	80	80	
Man Bar	4670	21½	21½	21½	— ½
Manok MS	3000	14	13	14	+1
Marchant	500	235	235	235	— 5
Marcon	5000	9	8½	8½	—1
Martin	8750	56	55	55	— 1
Matach	3000	11	10½	10½	—1
Mattgmi	930	$17	16⅞	16⅞	— ⅛
Maybrun	13000	25	23	23½	—1
Mc Intyre	140	$99	99	99	— ½
Mc Adam	13450	120	115	115	— 4
McKen	700	9	9	9	
McWat	9400	67	62	63	— 4
Mentor	28600	83	76	77	— 6
Merril	198900	102	94	95	+ 4
Meta Uran	2500	12½	12½	12½	
Metal Min	2550	160	150	150	— 6
Midrim	23000	40½	37	40	+4
Min-Ore	19500	15½	14½	14½	
Moneta	1500	110	106	106	— 5
Mt Wright	3700	42	41	41	
Multi-M	78800	165	155	162	+ 12
Nat Expl	14500	18	17½	17½	
New Ath	3000	26	26	26	
New Bid	22500	9	8	8	+ ½
New Cal	1500	70	68	70	
Nconex w	2450	330	320	320	— 15
N Goldvue	5000	7½	7½	7½	
N Harri	16500	19	16	19	+3
N Hosco	3300	267	250	252	— 8
New Jason	3500	8	7	7	—1
N Kelore	5000	11½	11	11	
Newlund	6000	21½	20½	21	— ½
N Mylama	14000	23½	23	23½	+ ½
Newnor	1000	12	12	12	
N Que Ragl	1250	490	475	490	+ 35
N Senator	35100	28	26	26	
New Taku	1000	41	40	40	
Nick Rim	525	15½	15½	15½	
Nisto	16500	16	16	16	— ½
Nor Acme	5500	14½	14	14	—1
Norbeau	2800	145	141	141	— 4
Norgold	6770	14	13	14	+ ½
Norlex	44500	25	23½	23½	— ½
Normetal	1050	465	460	460	— 5
Norpax	5000	14½	14	14	
N Bordu	1200	13	13	13	— ½
N Coldstm	12500	94	93	93	— 2
N Rank	2600	38	38	38	—1
N Rock	4500	33	32½	32½	+ ½
Northcal	7050	35	32	33	
North Exp	1600	99	99	99	+ 4
North Can	200	195	195	195	+ 10
Northgat	3920	815	800	810	+ 10
Norsp A w	7800	55	53	53	— 6
N Beauc	500	45	45	45	—4
Obaska	10500	14	13	13	— ½
O'Brien	400	135	125	125	
O'Leary	3500	9½	9	9½	+ ½
Opemska	4986	$10½	10	10¼	— ½
Orchan	200	445	445	445	— 10
Osisko	2000	42	40½	42	+1
Pamour	2500	195	185	195	+ 5
Paramaq	15000	14½	14	14½	+ ½
Patino	882	$11¾	11½	11½	
Pax Int	22000	37	32	32	—3
Pce Expl	16500	28	26	26	—2
Peerless	10000	12	10½	10¼	— ½
Perron	1000	10	10	10	— ½
Pick Crow	652	34	34	34	
Pine Point	1235	$60	57½	57½	—2
Placer	575	$28½	27⅝	27⅝	— ⅜
Porc Pay	1266	29	29	29	
Pow Rou	1000	41	41	41	+1
Preston	2165	$12¼	11¾	11⅝	— ⅛
Probe M	6500	41	38	39½	— ½
Purdex	7200	13½	13	13	
Que Chib	1200	15	15	15	—1
Que Man	7000	29	27	28	—3
Que Sturg	500	40	40	40	—5
Quemont	531	$10⅜	10¼	10¾	— ¼
Quonto	18000	9½	9	9	— ½
Radiore	13050	120	113	113	— 3
Rayrock	15500	125	114	125	+ 13
Renable	600	175	170	170	— 20
Rio Algom	4380	$21½	20⅜	21	— ⅛
Rix Athab	4100	31	29	31	— 1
Rockwin	5000	69	68	68	
Roman	2400	830	820	830	+ 10
Rowan Cn	13500	8	6½	6½	— ½
Ryanor	19500	23	21	21	— ½
Sarimco	1400	22½	22	22	
Satellite	50450	39	35	36	—3
Sherritt	3347	600	590	590	— 10
Sil Eureka	900	125	125	125	
Silvrfids	1225	360	350	350	
Silvrmag	77975	39	36	37½	+ ½
Sil Miller	13925	20	19	19½	
Sil Stand	500	124	122	122	— 2
Siscoe	450	244	244	244	
Starratt	8500	5½	5	5	
Stee pR	4210	650	640	640	— 5
Sud Cont	13500	32	30	30	—2
Sullivan	1060	600	580	580	— 25
Sunburst	4000	12½	12	12½	— ½
Teck Corp	5808	600	585	600	+ 15
Teck Corp	5808	600	585	600	+ 15
Territory	???	15	15	15	
Texmont	7100	120	117	117	— 1
Texore	1625	36½	36	36	
Tex-Sol	5100	38	37	37	—1
Thom L	11600	60	55	57	+ 3
Tombill	24300	150	143	143	— 2
Torbrit	8900	93	90	90	+ 2
Tormont	6000	17	16	16½	+ ½
Towag	782	13	13	13	+1½
Tribag	6900	335	325	325	— 10
Trin Chib	500	11	11	11	— 1
U Mining	1000	29	29	29	
U Asbestos	400	285	283	283	+ 4
U Buffadn	18700	81	76	77	— 3
UCL Mine	2000	22½	21½	21½	— ½
Un Keno	1500	540	530	540	+ 10
Un Macfie	1000	16	16	16	
U Mindam	1000	19	19	19	+1
Utd Porc	4000	17	16	16	—1½
Upp Can	1300	156	151	151	— 9
Urban Q	26000	22½	20½	22	+1
Vespar	1000	30	30	30	+ ½
Violam	12215	415	405	410	
W Beaver	833	16	16	16	—2
West Mine	5175	595	585	590	
W Surf I	1500	14	14	14	—1
White Star	3000	39	38	38	
Wilco	46500	52	46½	46½	— 5
Willroy	16950	185	177	179	— 4
Winch	7000	7	7	7	
Windfall	13500	33	31	31	—3½
Win-Eld	4100	28½	25	25	—2
Wr Harg	1000	81	80	80	— 1
Yale Lead	12500	21½	19	19	—2
Yk Bear	2985	180	175	175	— 5
Young HG	3000	8	8	8	
Yukeno	29876	11	9½	9½	— ½
Yukon C	1000	76	75	76	+ 1
Zenmac	8000	37	36	36	—1
Zulapa	1300	24½	24	24	—1
HUILES					
All Rox	10000	22	22	22	—3
Alminex	2215	465	455	460	
Am Leduc	25533	21½	20½	20½	+ ½
Asamera	800	233	231	233	+ 6
Banff	9380	$16	15¼	16	+ ¾
Bralsa	1000	72	72	72	+ 4
Calvert	8500	34	32	32	—2
CS Pete	7300	292	280	280	— 7
C Dehi	1125	305	300	305	+ 5
C Ex Gas	82275	535	495	495	
C Gridoil	26905	700	575	600	
C High Cr	27500	61	56	61	+ 6
C Homestd	14337	275	250	265	+ 15
C Ll Pete	3727	23	22	23	+1
Cdn Sup O	3921	$24⅝	23½	24¼	+ ⅝
Cent Del	3501	$13⅛	12⅞	13	
Charter O	23226	565	530	555	+ 55
C East Cr	500	65	65	65	— 5
C West P	1200	164	155	164	+ 4
Dev-Pal	100	145	145	145	
Dome Pete	830	$18⅝	18¼	18½	— ⅛
Dynam	340200	425	395	415	+ 30
Fargo	1300	335	325	325	
French Pt	1300	450	440	450	+ 10
Gr Plains	925	$12⅝	12½	12⅝	—1⅛
Gt C Oilsds	965	$12⅜	12¼	12⅜	+ ½
Int Hellum	3700	150	147	148	— 1
Midcon	3000	58	57	57	— 1
Mill C	210812	200	186	192	+ 9
Nat Pete	300	280	270	270	— 20
N Davies	12500	26	24	24	
N Americn	11300	60	60	60	
NC Oils	220	405	400	400	+ 5
NCO pr	z10	$41½	41½	41½	
Northld	3000	14	13½	13½	—1
Numac	1900	166	158	158	— 8
Numac wt	8200	45	39½	39½	—5½
Okalt a	3000	28	26	26	+1
Permo	61340	36	33½	34½	— ½
Petrol	2350	80	80	80	+ 1
Place G	11375	205	197	199	— 6
Ponder	1100	50	50	50	
Prairie II	400	350	335	350	+ 5
Provo Gas	19870	287	271	272	— 10
Ranger	1600	225	222	225	
Scurry Rn	3136	$24⅛	23¼	23¼	— ¾
Spooner	72000	66	60	65	+ 2
Stanwell	z66	36	36	36	
Triad Oil	6300	265	260	260	+ 2
Union Oil	770	$26⅞	26¾	26¾	
Unispher	7000	19	18	19	+ ⅛
U Canso	1625	390	385	390	
Un Reef P	2000	30	30	30	+1
Vandoo	21500	10½	9	10	
Wespac	1400	15	19	19	— ½
Wstates	2881	680	660	675	+ 25
Wsburne	300	120	110	120	
W Decalta	$375	420	410	410	— 15
W Decit w	930	240	228	230	+ 5
Wilshire	1700	650	630	635	+ 15

Fonds mutuels

Cours fournis par A. M. Kidder & Co. et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Off.	Dem.
Adanac	3.02	3.30
Andreae Equity	3.38	3.69
All Cdn Com	7.39	8.10
All Cdn Div	9.61	10.53
American Growht	6.0	36.59
Assoc Investors	5.90	5.96
Beaubran	41.71	45.29
Canada Growth	6.21	6.82
Canada Security	4.94	5.43
Cdn Gas Energy	10.34	11.33
Cdn Investment Fund	4.16	4.57
Cdn Trusteed	4.89	5.34
Canafund	54.73	57.47
Champion Mutual	7.59	8.25
Collective Mutual	6.44	7.00
Commonwealth Intl	10.90	11.95
Commonwealth Intl Lev	10.33	11.34
Corporate Investors	5.91	6.45
Diversified Income A	30.35	——
Diversified Income B	.607	6.67
xDividend Shares	3.87	4.24
Dominion Compound	4.46	4.85
Dominion Dividend	3.43	3.73
xDreyfus	26.87	29.33
Dominion Equity	24.60	25.64
Entarea Investment	15.11	15.26
European Growth	6.78	7.41
Federated Financial	5.15	5.63
Federated Growth	7.22	7.89
First Oil and Gas	6.10	6.69
Fonds Collectif A	7.3	98.03
Fonds Collectif B	5.46	5.81
Fonds Collectif C	8.61	9.35
Fraser	10.94	10.99
Group Inc	4.39	4.80
Growth Equity	5.43	5.93
Growth Oil and Gas	15.04	——
Guardian Growth	4.55	4.25
Investors Growth	9.51	10.34
Investors Intl Mutual	6.18	6.71
Investors Mutual	5.18	5.64
xKeystone Cust S-1	24.92	27.16
xKeystone Cust S-4	7.26	7.86
xKeystone Cust K-2	7.18	7.84
Molson M Fund	8.26	8.54
Mutual Bon d	8.32	8.72
Mutual Accumulating	5.52	5.82
Mutual Bif	5.59	5.86
Mutual Income	6.58	7.20
One William Street	16.78	——
Le Fonds P.E.P.	4.33	4.70
Le Fonds Desjardins A	5.08	——
Le Fonds Desjardins B	4.94	——
Prêt et Revenu Mutuel	7.33	8.01
Provident Mutual	6.37	6.93
xPutnam Growth	12.70	13.88
Raddison	4.92	54.1
Regent Fund	8.46	9.24
Research Investment	16.43	17.96
1962 Exec Fund of Cda	7.02	7.69
xTV Electronics	10.53	11.48
Timed Investment	6.69	7.48
United Accumulative	10.00	10.93
Univ Svgs Equity	5.48	5.99
Western Growth	5.63	6.15

(x) En monnaie américaine.

FONDS AMERICAINS

Titres	Off.	Dem.
Affil Fund	9.42	10.19
American Bus Shares	4.22	4.57
Boston Mund	10.01	10.94
Bullock Fund	16.14	17.69
Mass Inv Growth Stock	11.23	12.27
Wellington Fund	14.65	15.97

VOULEZ-VOUS FAIRE DE GROS REVENUS EN TOUTE SECURITE?

Etes-vous satisfait de votre présent emploi? Souhaitez-vous aller de l'avant? Si c'est le cas, pensez à entrer dans un champ d'activité rapportant de gros profits, où vous serez votre propre patron et le propriétaire privilégié d'une boutique (Magasin) de nettoyage à sec MARTINIZING. Il y a plus de 100 boutiques MARTINIZING au Canada - 2,000 à travers le monde.

Vous désirez jouir d'un bon revenu, probablement plus important que le vôtre actuellement.

Vous voulez être votre propre patron, avoir la sécurité que procure une industrie de base saine dans un champ d'activité s'agrandissant chaque année.

Une heure d'étude du MARTINIZING vous donne un bagage complet, incluant la marche à suivre, l'équipement et le programme de publicité le plus important de l'année dans l'industrie.

Aucune expérience nécessaire.

Comptant initial requis, approximativement $14,000.

Si ces conditions vous conviennent - Si vous voulez faire de gros revenus en toute sécurité - Ecrivez aujourd'hui même pour plus de détails.

Dépt 2014 - LE SOLEIL

"MARTINIZING."

UNE HEURE ASSURE le meilleur nettoyage à sec

Tendance des prix

NEW YORK — L'indice des prix de gros de 35 produits de base établi par la Presse Associée (100 en 1926) a avancé hier de 0.32 de point à 179 41.

Le dollar américain marque le pas

MONTREAL (PC) — Le dollar américain était inchangé hier à $1.07 23-32, par rapport à la monnaie canadienne.

La livre sterling a haussé de 1-8 de cent à $3.02.

NEW YORK (PC) — Le dollar canadien a gagné hier 1-64 de cent à 92 53-64 cents au regard du cours en vigueur vendredi dernier. Lundi dernier, il valait 92 7-8 cents.

La livre sterling a cédé 1-32 de cent à $2.80 11-64.

Valeurs étrangères

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne

Titres	Off.	Dem.
Australie 3½ 1966	98¼	99
Bolivie 7 p.c. 1958	17½	18½
Brésil 3⅜ p.c. 1979 (ancl.)	66	—
Brésil 3⅜ p.c. 1979 (nouv.)	95½	—
Chili 3 p.c. 1993	54	54¼
Colombie 3 p.c. 1970	87	—
Cundinamarca 3 p.c. 1978	64¼	—
Cundinamarca 6½ p.c. 1959	144	—
Italie 1 à 3 p.c. 1977	93½	—
Medellin 3 p.c. 1978	145	—
Parana 7 p.c. 1958 Stamped	54	—

Le commerce des fruits et légumes

MONTREAL (P.C.) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes par les marchands au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des produits horticoles, section de l'inspection, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Betteraves: $1.00 — $1.25 les 50 livres.

Carottes : No 1, $2.00 à $2.25 les 50 livres ; $3.00 à $3.25 les 24 cellos de 2 livres ou les 10 cellos de 5 livres.

Choux : $1.75 à $2.00 le sac de 50 livres ; rouges, $1.25 à $1.50 le cageot ; Savoie, $2.00 à $2.50 le cageot.

Navets : No 1, $2.00 le sac de 50 livres ; No 2, $1.25 le sac de 50 livres ; laves, $2.25 à $2.50 le minot.

Oignons: jaunes, $1.25 à $1.50 les 50 livres; gros, $1.75 à $2.00 les 50 livres; $0.30 à $0.35 les 10 livres ; $2.25 les 24 cellos de 2 livres.

Panais: $2.25 les 12 cellos de 24 onces ; $3.00 le minot.

Poireaux : $0.90 à $1.15 la douzaine.

Pommes : Wolf River, $1.50 le minot. McIntosh, $2.25 à $2.40 les 8 cellos de 5 livres; C $1.00 à $1.25 ; de fantaisie, $1.75 à $2.00; Russet, $4.00 à $4.50; Délicieuses, $4.00 à $4.50 le minot; Greening, $1.75 la boîte à verger; Cortland, $1.75 à $2.00.

Pommes de terre : $1.40 à $1.80 les 50 livres.

Séance terne à la Bourse de Londres

LONDRES (Reuter) — La Bourse de Londres a connu une activité au ralenti hier, et il était impossible de lui trouver une tendance définitive.

CARRIERES et PROFESSIONS

SITUATIONS D'AVENIR

QUEBEC ET LEVIS

Opportunités d'avancement illimitées et au mérite. Salaire initial intéressant, entraînement complet, boni, dépenses d'automobile, bénéfices sociaux. Travail d'inspection et d'enquêtes pour transactions d'assurance, Crédit et Sélection de Personnel. Age: 22-28, instruction minimum 12e. Bilingue. Aussi commis de bureau: 19-21 ans.

ECRIRE DEPT 2091 LE SOLEIL OU TEL.: 522-4726

REVENU de $8,000 - $9,000

pour

VENDEURS D'AUTOMOBILES

Une des plus importantes compagnies d'automobiles de Québec recherche 2 vendeurs. Expérience dans la vente d'automobiles très importante mais pas absolument indispensable. Les candidats mariés et ayant entre 28 et 45 ans auront la préférence. Automobile fournie par la compagnie - Avantages sociaux - Plan de pension, etc...

Envoyer par écrit résumé d'études et emplois antérieurs ainsi que références à:

DEPT 2092, LE SOLEIL

GERANT DE PRODUCTION

JUSQU'A $10,000

Notre client est une firme progressive exploitant plusieurs usines de fabrication de matériaux d'isolation. Il recherche un gérant d'usine pour son exploitation dans la région de Montréal. Le postulant choisi dirigera jusqu'à 100 employés, aidé de plusieurs surveillants. Les candidats doivent être bilingues et posséder un diplôme d'ingénieur ou une instruction équivalente. La connaissance du génie industriel, des relations industrielles, des techniques de fabrication, du contrôle de la production et des achats est souhaitable.

Dépenses de déménagement remboursées. Candidatures examinées avec discrétion, réponse assurée. Mentionnez le dossier EVSO 394.

Discrétion et réponse assurées.

LE CONSEIL DE PLACEMENT PROFESSIONNEL

Edifice du Square Dominion, Montréal 2. UN 6-2807

Conseillers en sélection professionnelle depuis 1927

Chef, division des programmes sociaux

$14,946 - $16,000

Direction des affaires indiennes

OTTAWA

Etre chargé d'instaurer et d'administrer divers programmes destinés aux Indiens. Ceci comprend des programmes de bien-être, des responsabilités importantes en travaux de développement communautaire et un programme d'affaires culturelles.

On demande un diplôme universitaire dans l'une des sciences sociales possédant une longue expérience pertinente de la gestion. Il devra connaître les programmes de bien-être, y compris l'administration de ces programmes, la législation qui s'y rapporte et les tendances dans ce domaine, et connaître la philosophie relative aux développements communautaires, les techniques utilisées et en établir les programmes.

On peut obtenir tout renseignement supplémentaire et des formules de demande aux principaux bureaux de poste, à tout bureau du Service national de placement, au bureau de placement d'une université et à la Commission du service civil du Canada, Ottawa 4.

Veuillez mentionner le numéro de concours 66-3500.

REPRESENTANTS DES VENTES

Situations permanentes, et à plein temps pour solliciter les membres de plusieurs associations professionnelles en rapport avec des plans d'assurance groupe établis depuis de nombreuses années. Prospects fournis. Territoires exclusifs. Publicité abondante.

BONIS DE PRODUCTION MENSUELS ET ANNUELS COMMISSIONS DE RENOUVELLEMENT GARANTIES REGIME D'ASSURANCE GROUPE.

Chaque candidat devra être



TOUS FUMENT, MAIS . . . — Le premier ministre de Grande-Bretagne, Harold Wilson, à droite, a rendu visite au président soviétique Nicolai Podgorny, à gauche, au Kremlin, ce matin. On l'a accueilli avec cette question : "Pourquoi les Anglais ont-ils tous tendance à fumer la pipe ?" Wilson avait à la main son éternelle pipe, mais Podgorny fumait la cigarette. On reconnait sur la photo (troisième à gauche) Andrei Gromyko, ministre des Affaires étrangères de Russie. Wilson est arrivé à Moscou hier pour des entretiens qui doivent durer trois jours.

(Téléphoto PA)

Rencontre Wilson-Kosygine à Moscou: aucun résultat marquant jusqu'ici

MOSCOU (UPI) — Le premier ministre de Grande-Bretagne Harold Wilson et le premier ministre d'Union Soviétique Alexei Kosygine se sont rencontrés aujourd'hui sans résultat marquant au sujet du Vietnam ou des grands problèmes entre l'Est et l'Ouest.

Wilson et Kosygine se sont rencontrés durant deux heures au Kremlin et ont passé en revue un grand nombre de problèmes internationaux, dont ceux du Vietnam, de la sécurité européenne et du désarmement.

De source autorisée, on dit que les deux parties ont rétabli leurs positions, sans aucune modification dans l'attitude de la Russie vis-à-vis les problèmes les plus importants.

Les deux chefs d'Etat se sont entendus pour ne pas perdre de temps à discuter de problèmes sur lesquels on avait peu de chances de s'entendre. Le Vietnam était au nombre de ces problèmes, a-t-on déclaré.

Kosygine a donné l'avertissement que la guerre du Vietnam pourrait s'étendre dans le sud-est asiatique.

Il a dit que "l'Union Soviétique croit que les quatre points mis de l'avant par le Nord Vietnam pour la paix fournissent la base à une solution qui serait dans l'esprit de l'accord de Genève."

Lors de la conférence du Kremlin, Wilson et Kosygine ont tous deux réaffirmé catégoriquement leurs positions respectives sur les grands problèmes de l'heure.

Plus tard, ils se sont rencontrés lors d'un dîner au Kremlin au cours duquel les deux chefs ont prononcé des discours politiques importants concernant encore une fois les problèmes controversés.

Dans le discours qu'il a prononcé alors, Kosygine a dit "Nous sommes convaincus que la seule façon de sortir de la situation périlleuse qui règne actuellement au Vietnam serait de réaliser les accords de Genève. Une base réaliste pour la solution du problème est fournie par les quatre points du gouvernement du Nord-Vietnam, et les propositions du Front national de Lébération du Sud-Vietnam (organisation politique Vietcong)."

Kosygine a demandé une action commune "pour la création d'un système sûr de sécurité européenne, qu'il est possible de créer".

Dans le discours qu'il a prononcé au cours du dîner, Wilson a demandé de discuter franchement des différences existantes au lieu d'essayer de "les cacher dans l'obscurantisme".

Il a dit qu'il ne pouvait y avoir aucune solution militaire, mais seulement une solution politique au problème du Vietnam, "dans l'intérêt des habitants du Vietnam dont les voix devraient être écoutées".

En ce qui concerne l'Europe, Wilson a dit que la Grande-Bretagne comprend l'anxiété de la Russie au sujet du réarmement de l'Allemagne de l'Ouest, et il a ajouté: "Tant que je mènerai le gouvernement, nous n'accepterons jamais qu'un doigt allemand soit posé sur la gâchette nucléaire".

Puis se tournant vers Kosygine, Wilson a conclu : "Nous sommes loyaux à nos alliés, et vous faites de même".

Ce soir, les deux hommes doivent se rencontrer à nouveau, non officiellement, lors d'une représentation de ballet. Les entretiens se poursuivront demain.

Les Etats-Unis sont toujours prêts à étudier une réforme structurale éventuelle de l'O. T. A. N.

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis sont toujours prêts à accueillir e à étudier toute proposition concrète émanant de leurs alliés sur une réforme structurale éventuelle de l'OTAN, déclare-t-on dans les milieux officiels américains à la lecture du texte de la conférence de presse du général de Gaulle dont on se plait à reconnaître le ton modéré et dans laquelle on trouve quelques indications de compréhension à l'égard des Etats-Unis.

La déclaration du président de la République française concernant l'OTAN est celle qui retient le plus l'attention de la capitale fédérale américaine. Elle indique, affirme-t-on, que la France reste décidée à mener à bien sa politique de "désengagement" de l'OTAN et de remplacement de l'intégration par des accords bilatéraux. Le fait nouveau, aux yeux des milieux informés américains, est que le général de Gaulle, en ne faisant pas pression pour accélérer l'ouverture de négociations, semble estimer que le moment n'est pas venu de gêner les Etats-Unis alors que le problème du Vietnam est au coeur même de toutes leurs préoccupations immédiates.

On a été agréablement surpris du ton modéré du président de la République française au sujet du Vietnam. La manière dont il a traité de la question, — et sans sévérité, contrairement à ce qui a été dit il y a quelques jours — rappelle ce que le général de Gaulle avait exposé au président Johnson dans sa récente lettre. Il est évident qu'en ne parlant que succinctement du Vietnam, le chef de l'Etat français a évité de s'immiscer, même involontairement, dans le "grand débat" qui est maintenant ouvert à l'échelle nationale aux Etats-Unis sur la politique américaine au Vietnam. Il a simplement et avec calme exposé à nouveau la position de la France, mais il n'a pas critiqué ouvertement Washington comme certains le craignaient. On se félicite de cette attitude compréhensive.

La France est indispensable à la survie de l'Otan (Martin)

SUDBURY, Ont. (PC) — M. Paul Martin, ministre aux Affaires extérieures a déclaré que la France est indispensable à la survie de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.

Poursuivant, le ministre a dit que le gouvernement canadien étudie actuellement un communiqué du général de Gaulle qui veut que toutes forces armées, stationnées en territoires français, tombent sous le commandement de la France si elles y demeurent après le 4 avril, 1969.

Accordant une interview après avoir inauguré une semaine de fraternité locale, M. Martin a précisé que selon l'accord du Traité, les nations membres doivent décider à cette date si elles resteront ou non dans l'Organisation.

"Il semble que le France veuille y demeurer et il reste encore des portes ouvertes à la négociation quant à cette condition."

La France est nécessaire à la survie de l'OTAN. Nous avons toujours tenté de régler les différends entre la France et les autres pays membres.

"Les raisons qui justifient l'OTAN valent autant maintenant qu'au moment de la formation de l'Organisation.

Le général de Gaulle a déjà précisé que la France ne maintiendra plus sa participation en 1969 à moins que les structures ne subissent des changements considérables.

Assises régionales des Jeunes Chambres

TROIS - PISTOLES — M. Jean-Guy Rioux, vice-président régional des Jeunes Chambres du Bas Saint-Laurent vient d'annoncer que Trois-Pistoles a été choisi pour être le site des prochaines assises régionales des Jeunes Chambres.

Le congrès aura lieu les 14 et 15 mai prochain et il réunira les représentants des Jeunes Chambres de Matane, Amqui, Mont-Joli, Rimouski, Trois-Pistoles, Cabano, Rivière-du-Loup et Val-Brillant.

La Jeune Chambre de Trois-Pistoles a tenu une réunion spéciale en vue de la préparation de ce congrès.



POUR UNE PIZZA TRES BONNE...
Appelez 522-5281
Livraison à domicile
PIZZA KING - 393 rue ST-JEAN

La Grande-Bretagne publie son livre blanc sur la Défense

LONDRES (AFP)—La Grande-Bretagne a limité à 50 le nombre des avions américains F111A dont elle a déjà commandé dix exemplaires et commandera 40 autres en avril 1967.

Le livre blanc sur la défense publié aujourd'hui, annonce en même temps que cette décision, que cette force de bombardiers supersoniques capables de voler à basse altitude sera complétée par les bombardiers anglais "V" actuellement en service, en attendant que "l'on puisse disposer de l'avion franco-britannique à géométrie variable vers le milieu de la prochaine décennie".

Le livre blanc annonce en outre plusieurs décisions extrêmement importantes qui constituent une modification fondamentale de toute la stratégie britannique:

1. Abandon graduel de l'aéronavale, la RAF devant assumer l'entière responsabilité de la force de frappe aérienne. Aucun porte-avions ne sera plus construit et c'est à partir de bases terrestres que s'effectueront toutes les opérations aériennes. En attendant cette reconversion, les porte - avions actuels resteront en sevice et de nouveaux achats d'appareils américains Phantom destinés à l'aéronavale seront effectués sur une échelle réduite.

2. Les forces britanniques seront retirées de la base d'Aden en 1968, date fixée pour l'indépendance de la fédération de l'Arabie du sud.

Les bases de Malaysia et de Singapour seront maintenues autant que le voudront les gouvernements locaux.

Des troupes importantes seront maintenues aussi à Hong Kong alors que les garnisons de Guyane britannique et de l'Afrique méridionale (Basutoland, Swasiland et Bechuanaland) seront retirées prochainement.

Bien que le Livre blanc n'en parle pas, toutes ces bases doivent, en principe, être remplacées par de nouvelles installations prévues dans les îles britanniques de l'océan Indien avec la coopération américaine.

3. Les troupes britanniques en Allemagne seront maintenues approximativement à leur niveau actuel, mais à condition que soient trouvés les moyens destinés à faire face aux dépenses en devises étrangères. Le soutien aérien classique des forces britanniques d'outre-Rhin sera renforcé au détriment de la force de frappe nucléaire britannique stationnée en Allemagne.

4. La marine, dotée de sous-marins porteurs de fusées Polaris constituera à partir de 1969-70 l'entière contribution nucléaire de la Grande-Bretagne à l'OTAN. La marine sera d'autre part dotée d'un certain nombre de navires porteurs de missiles téléguidés. Il s'agira de destroyers nouveaux, dénommés "Type 82".

5. Les estimations budgétaires de défense pour l'année 1966-67 sont fixées à $6.516 millions, soit $156 millions de plus que l'année passée. Ceci constitue cependant, en tenant compte de l'élévation des prix de revient, une réduction budgétaire de $216 millions.

Le livre Blanc souligne que "les forces dont disposera la Grande-Bretagne avec des dépenses réduites seront modernes, souples et efficaces". Nous posséderons avec nos avions et nos sous - marins Polaris une force stratégique substantielle qui nous permettra de remplir nos obligations dans le monde".

"Dans le monde actuel, poursuit le Livre Blanc, le premier objectif de nos forces armées sera de défendre la liberté du peuple britannique. La sécurité de la Grande-Bretagne dépend principalement du maintien de la paix en Europe. Pour cette raison, nous considérons que le maintien de l'Alliance atlantique est vitale".

"L'expérience des dix dernières années montre cependant que le danger d'une guerre délibérément provoquée en Europe restera mince tant que l'éventuel agresseur demeurera persuadé que son action entrainerait une riposte nucléaire".

Les Allemands avaient prévu un stratagème pour tenter de bombarder New York en 1944

WINNIPEG (PC)—Un ex-navigateur de la Luftwaffe affirme que les Allemands avaient projeté, en 1944, de bombarder la ville de New York en utilisant pour cette opération un énorme hydravion commercial sous le ventre duquel auraient été suspendus deux avions plus petits.

Dans une interview exclusive accordée au Free Press de Winnipeg, l'ancien aviateur soutient que: "le haut commandement de la Luftwaffe voulait faire croire aux Américains que les Allemands disposaient d'avions assez puissants pour traverser l'Atlantique, depuis l'Allemagne".

"On croyait dans les milieux militaires allemands qu'une attaque aussi audacieuse aurait eu pour effet de prolonger la guerre d'une autre année", d'affirmer Fritz Schneider, âgé de 44 ans, qui travaille maintenant à Winnipeg dans des ateliers de chemin de fer.

L'ancien membre de la Luftwaffe a précisé que l'opération a été abandonnée après que l'hydravion dont on devait se servir eut été détruit en avril 1944 au cours d'un bombardement américain sur l'île de Ruegen, dans la Baltique.

"J'ignore comment les Américains ont pu découvrir l'endroit où se trouvait l'hydravion. Il se peut que des pêcheurs l'aient aperçu et que l'un d'eux, qui était un agent ennemi, ait signalé sa présence.

M. Schneider a relaté que c'est au printemps de 1944 que lui-même et trois autres membres de l'aviation nazie ainsi qu'un officier, un major du nom Theodor Queens, avaient été désignés pour cette mission audacieuse.

Le plan

L'hydravion, de conception française équipé de six moteurs, devait être dépouillé de tout équipement qui n'était pas essentiel pour être chargé à pleine capacité de carburant. Au moment de décoller, deux avions plus petits seraient attachés sous son ventre, un Junkers 288 et un Messerschmitt.

Au cours de cette opération dite "Piggyback", l'avion-mère devait conduire les appareils plus petits aussi près que possible de New York puis revenir sur ses pas. Le Junkers 288 devait poursuivre l'envolée avec le Messerschmitt sur son dos. Ce dernier devait par la suite se détacher du Junkers pour effectuer sa mission de bombardement de Manhattan au grand jour.

Le pilote du bombardier, un individu qui avait vécu aux Etats-Unis et qui parlait anglais couramment, devait, une fois sa mission accomplie, tenter de sauter en lieu sûr en parachute pour ensuite "disparaître". De son côté, le pilote du Junker devait être recueilli en mer par un sous-marin allemand.

M. Schneider dit qu'il a brièvement vu le major Queens à Duesseldorf après la guerre. Il croit que le major est le seul autre membre de l'équipage qui soit encore en vie.

Attaques contre le député Berger

OTTAWA (PC) — Le député conservateur du Yukon M. Erick Nielsen a mis en doute le titre de député de M. Jean Berger (L — Montmagny - L'Islet), puisque ce dernier ne se serait pas conformé à un article de la loi électorale qui exige que le candidat dépose un rapport de ses dépenses électorales avant la mi-janvier.

Parlant sur une question de privilège, M. Nielsen a prié le président des Communes de juger si M. Berger avait droit de voter aux Communes, comme ce dernier l'a fait à trois reprises, depuis l'expiration du délai légal.

Le leader parlementaire des ministériels, M. George McIlraith a répondu que M. Berger avait déposé une requête dans une Cour du Québec la semaine dernière demandant un délai pour présenter son rapport. M. McIlraith ajouta que plus de 50 candidats conservateurs aux élections de 1963 n'ont pas remis de rapports sur leurs dépenses électorales.

M. Nielsen tenta de donner la réplique à M. McIlraith, accusant ce dernier d'avoir, peut-être involontairement, faussé l'interprétation de la loi, mais le président des Communes mit fin au débat en annonçant qu'il rendrait plus tard une décision quant au fondement de la question de privilège de M. Nielsen. M. Berger était absent de la Chambre.

Coût de l'enquête Laurendeau-Dunton

OTTAWA (PC)—Jusqu'ici, la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme a coûté la somme de $3,538,523.70.

Le secrétaire parlementaire du premier ministre, M. John Matheson, a déclaré en réponse à une question de M. Robert Coates (P.C.—Cumberland) que l'on n'avait pas encore estimé le montant global des frais de la commission.

La dernière série d'audiences publiques à Ottawa, le 12, 13 et 14 janvier 1966 a coûté $3,183.70.

LE TONNERRE DE DIEU
UN FILM DU TONNERRE

à la T.V.

MARDI

CFCM-TV — Canal 4

11.00 Mire et musique
12.00 Dessins animés
12.15 Horaire commenté
12.20 Nouvelles
12.25 Editorial
12.27 Météo
12.28 Sports
12.30 De tout, de tous
1.00 Palmarès
1.30 TV Bingo
2.01 Féminité
2.30 La sieste :
"Carrefour de la vengeance"
4.00 Capitaine Bonhomme
5.00 Télé-Popeye
5.30 Guignole et Barbarin
6.00 Télé-Québec
6.44 Nouvelles
7.00 Denis, la petite peste
7.30 Surbourn
8.30 Cré Basile
9.00 Tentez votre chance
9.30 Destination Danger
10.30 Théâtre des étoiles
11.00 Nouvelles
11.11 Editorial
11.13 Météo
11.14 Nouvelles sportives
11.25 Heure exquise :
"Coup dur chez les mous"
avec Raymond Souplex
12.43 FIN DES EMISSIONS

CKMI-TV — Canal 5

9.30 Mire et musique
9.58 Opening
10.00 Canadian Schools
10.30 Friendly Giant
10.45 Chez Hélène
11.00 Butternut Square
11.20 Accross Canada
11.50 CBC-TV News
2.30 Test patern and music
2.55 Opening
3.00 To tell the truth
3.25 Take 30
International zone
4.31 Razzle Dazzle
5.00 Cartoons
5.30 Music hop
6.00 Winter edition
6.30 After 6 :
"Carlton Brown of the F.O."
avec Peter Sellers
8.00 The Red Skelton Hour
9.00 Front Page Challenge
9.30 The Dick Van Dyke Show
10.01 News magazine
10.30 The Public Eye
11.00 CBC-TV News
11.14 Viewpoint
11.20 Late scores
11.25 FIN DES EMISSIONS

CBVT-TV — Canal 11

9.00 Mire
10.00 Mire et musique
10.58 Aujourd'hui à CBVT
11.00 Télévision scolaire :
"Géographie pour 8e année"
11.30 Long métrage :
1.00 Téléjournal
1.05 Long métrage :
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprises
5.00 Bob Morane
5.30 Ti-Jean Caribou
6.00 Hebdo-Sport
6.30 Téléjournal
6.43 Supplément régional
6.48 Rond Point
7.01 Aujourd'hui
8.00 Te Nord
8.30 Route 66
9.30 De 9 à 5
10.01 Le sel de la semaine
11.00 Téléjournal
11.19 Supplément régional
11.24 Bulletin de la météo
11.26 Nouvelles du sport
11.31 Festival du cinéma polonais :
1.00 FIN DES EMISSIONS

MERCREDI

CFCM-TV — Canal 4

11.00 Mire et musique
12.00 Dessins animés
12.15 Horaire commenté
12.20 Nouvelles — Météo
12.25 Editorial
12.27 Météo
12.28 Sports
12.30 De tout de tous
00 Palmarès
1.30 TV Bingo
2.00 Féminité
2.30 La sieste:
"Voyage interrompu"
avec Richard Todd
4.00 Capitaine Bonhomme
4.30 Télé-Popeye
5.30 Rin-Tin-Tin
6.00 Télé-Québec
6.44 Nouvelles
6.58 Editorial
7.00 Tout l'monde en place
7.30 Escouade criminelle
8.30 Soirée du hockey
10.15 A vous, . . les experts
10.30 Devinez juste
11.00 Nouvelles
11.11 Editorial
11.13 Météo
11.14 Nouvelles sportives
11.25 Heure exquise:
"Le comte de Monte Cristo"
avec Louis Jourdan et Pierre Mondy
1.03 FIN DES EMISSIONS

CKMI-TV — Canal 5

9.00 Test pattern and music
9.28 Opening
9.30 Quebec schools
10.00 Canadian schools
10.30 Friendly Giant
10.45 Chez Hélène
11.00 Butternut Square
11.20 Accross Canada
11.50 CBC-TV News
2.30 Test patern and music
2.55 Opening
3.00 To tell the truth
3.25 Take Thirty
4.00 International zone
4.31 Razzle Dazzle
5.00 Cartoons
5.30 Music hop
6.00 Provincial affairs
6.15 News and sports
6.30 Combat
7.30 Let's Sing Out
8.00 Blue Light
8.30 Festival: "The blues"
9.30 Festival: "The murderers"
11.00 CBC-TV News
11.14 Viewpoint
11.20 Late scores
11.25 Penthouse 5 :
"This side of the law"

CBVT-TV — Canal 11

9.00 Mire
10.00 Mire et musique
10.58 Aujourd'hui à CBVT
11.00 Télévision scolaire:
"Les forces de la nature"
11.30 Long métrage
1.00 Téléjournal
1.05 Long métrage
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprises
5.00 Thierry la Fronde
5.30 La vie qui bat
6.00 Jeunesse oblige:
6.30 Supplément régional
6.50 Rond Point
7.01 Aujourd'hui
8.00 Le bonheur des autres
8.30 Cinéma de Paris
10.15 Cartes sur table
10. . Les affaires de l'Etat
11.00 Téléjournal
11.19 Supplément régional
11.24 Bulletin de la météo
11.26 Nouvelles du sport
11.31 Les Incorruptibles
12.30 FIN DES EMISSIONS

HORAIRE SUJET A CHANGEMENTS

Bob Morane marabout albums illustrés





Les restes mortels de S. Exc. M. Paul Comtois sont transportés à la morgue.

Témoignages d'estime à la mémoire de Son Excellence M. Paul Comtois

La nouvelle de la fin tragique du lieutenant-gouverneur a jeté de la consternation dans tout le pays, et les messages de condoléances, dans lesquels on rend un vibrant hommage à la mémoire du premier citoyen de la province de Québec, affluent depuis hier matin.

En transmettant leurs profondes condoléances à Mme Paul Comtois et aux autres membres de la famille du regretté disparu, les citoyens les plus éminents du pays soulignent les belles qualités d'esprit et de coeur de cet homme qui était un digne représentant de la Couronne.

Tous avaient été frappés par l'honnêteté, la courtoisie, l'affabilité, la modestie et la dignité de l'honorable Paul Comtois pour qui on avait une grande admiration et beaucoup d'estime.

Ces messages de sympathie et les paroles les plus élogieuses à l'endroit de ce citoyen remarquable sont parvenus jusqu'ici du gouverneur général du Canada, M. Georges-P. Vanier, du lieutenant-gouverneur de l'Ontario, M. Earl Rowe, du premier ministre du pays, M. Lester-B. Pearson, du premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, du chef de l'opposition au Québec, M. Daniel Johnson, du chef de l'opposition conservatrice à Ottawa, M. John Diefenbaker, du premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, du chef du Nouveau parti démocratique à Ottawa, M. T. C. Douglas, du chef du Crédit social, M. Robert Thompson . . .

D'autres chefs de file des partis politiques, dont MM. Gilles Grégoire, créditiste, de Lapointe, Clément Vincent, progressiste-conservateur, de Nicolet-Yamaska, et des représentants de plusieurs institutions, telles que l'université Laval de Québec, ont fait l'éloge du lieutenant-gouverneur de la province de Québec en signalant son sens aigu du devoir et de ses responsabilités.

Le recteur de Laval, Mgr Louis-Albert Vachon, a exprimé sa douleur en disant que Laval perd un ami fidèle qui a manifesté sans cesse un grand intérêt pour son oeuvre.

L'autorité religieuse s'est jointe à ce tribut d'hommages, et les premiers témoignages de sympathie ont été rendus par Son Eminence le cardinal Maurice Roy, par Mgr Jacques Rouillard, c.s., chancelier du diocèse de Nicolet. . .

SIGNES DE DEUIL

En signe de deuil, les drapeaux sont en berne sur les édifices publics et autres, de la province de Québec et même à l'extérieur. A Toronto, les drapeaux du Canada et de l'Ontario flottaient à mi-mât, hier, sur l'immeuble de la législature ontarienne, et un porte-parole du bureau provincial a indiqué que les drapeaux seraient en berne sur tous les édifices gouvernementaux

Au palais de Justice de Québec, l'honorable juge en chef Thomas Tremblay, de la Cour des sessions de la paix, a décrété un ajournement de dix minutes, hier avant-midi.

Un autre premier ministre, M. Robert Stanfield, de la Nouvelle-Ecosse, s'est joint hier aux sommités du pays qui déploraient la mort de M. Comtois. M. Stanfield a dit être frappé par la grande tragédie de l'horreur de la mort du lieutenant-gouverneur. M. Comtois avait toujours fait preuve de sympathie et de compréhension pour l'industrie du charbon alors qu'il était ministre des Mines et des Relevés techniques, a dit le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse.

Un enquêteur spécial sur les causes du conflit de l'hôpital d'Arthabaska

Me Jean-Réal Cardin, directeur du département des relations industrielles à la Faculté des Sciences sociales de l'université Laval, a été nommé hier en qualité d'enquêteur spécial sur les causes du conflit de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

La nouvelle a été annoncée, hier soir, par le premier ministre et ministre suppléant de la Santé, M. Jean Lesage.

Rappelons qu'une entente a été signée, samedi soir, à la suite de l'intervention du négociateur du ministre de la Santé, M. Gaétan Charbonneau.

Cette entente a mis fin, dimanche matin, à une grève spontanée qui avait commencé jeudi matin, grève à laquelle la presque totalité des employés ont participé.

L'aspect rincipal de cette entente consiste justement en la nomination d'un enquêteur spécial qui devra faire rapport dans les trente jours.

L'origine du litige entre la direction de l'hôpital et les syndicats semble provenir de la série de griefs accumulés relativement à l'application des conventions collectives de travail.

M. Lesage a également annoncé la nomination d'un conciliateur spécial, Me Robert Auclair, conseiller technique au ministère du Travail.

Le mandat de Me Auclair sera de concilier tous les griefs actuellement en cours. En vertu de la même entente, tous les griefs qui ne seront pas réglés par le conciliateur spécial seront soumis pour décision finale au juge J.-Louis Péloquin, de Sherbrooke.

Paul VI renoncerait à aller en Pologne

CITE DU VATICAN (AFP)— "Le pape a renoncé à son voyage en Pologne," titre un journal romain en rendant compte du message que Paul VI a adressé aux catholiques polonais en décembre dernier et qui a été rendu public vendredi.

Dans les milieux généralement bien informés, on déclare que rien dans le message papal ne permet d'aboutir à cette conclusion. On rappelle que, lors des autres voyages du pape hors des frontières italiennes, les intentions du souverain pontife n'ont été révélées qu'au dernier moment, quand une décision avait été définitivement prise.

LES PREVOYANTS DU CANADA

AVIS public est par les présentes donné que la corporation Les Prévoyants du Canada s'adressera à la Législature, à sa présente session, pour obtenir l'adoption d'une loi spéciale pour les fins suivantes :

a) Mettre fin à l'existence corporative distincte du Fonds de Pension prévue à la cédule "A" de la loi 11 George V, chapitre 148 et amendements, pour constituer plutôt une caisse séparée dont les avoirs ne pourront servir qu'à rencontrer les obligations dudit Fonds de Pension sans toutefois affecter les droits des sociétaires actuels dudit Fonds de Pension;

b) Obtenir la confirmation de son pouvoir d'émettre des contrats variables d'annuités ou de rentes;

c) Apporter à sa charte certains autres amendements de nature administrative relativement, en particulier, à un changement possible de son siège social et à la subdivision de son capital-actions à raison de dix actions nouvelles pour une action actuelle;

d) A cette occasion, faire une refonte complète de sa charte.

Et pour autres fins connexes.

DATE à Québec, ce 18ième jour de février 1966.

PREVOST, GAGNE, FLYNN, JACQUES, LESSARD & LE MAY, Procureurs de Les Prévoyants du Canada.

REGIE DES RENTES DU QUEBEC

APPEL D'OFFRE

Des soumissions sous enveloppe cachetée, addressées à la Régie des rentes du Québec, 2475, Boulevard Laurier, Québec, seront reçues jusqu'à 11 heures de l'après-midi (H. N. E.)

Le jeudi 3 mars, 1966 pour l'impression de dépliants.

On peut obtenir les formules de soumissions en communiquant avec
Monsieur D. Gagnon
Régie des rentes du Québec
Case Postale 5200
Québec 2, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par la Régie qui ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

GILL FORTIER, C. R.
Québec, le 15 février 1966.

LE TONNERRE DE DIEU
UN DIALOGUE DU TONNERRE



Un homme exemplaire n'est plus..
l'honorable
Paul Comtois,

Lieutenant-Gouverneur
de la Province de Québec,
est mort et laisse, gravé
dans nos mémoires,
le souvenir impérissable
d'un homme juste,
sincère et loyal.

Holt Renfrew

Déclaration de l'ingénieur Gravel

Les bornes-fontaines n'étaient pas à un demi-mille de Bois de Coulonge

Par Clément TRUDEL

La ville de Sillery a déjà soumis au ministère des Travaux Publics du Québec un projet de travaux d'aqueduc à Bois-de-Coulonge et des pourparlers avaient eu lieu, qui ont mené à l'acceptation partielle du projet par la province.

C'est ce qu'a rappelé hier soir, à Sillery, l'ingénieur civil à l'emploi de la ville, M. Georges Gravel, en soulignant — tout comme l'a fait hier le ministère des Travaux Publics — qu'il est inexact de dire que les bornes-fontaines étaient à un demi-mille de Bois-de-Coulonge. Ces bouches d'eau se trouvent à quelques centaines de pieds, tout au plus, du château où logeaient le vice-roi et sa famille.

Le règlement 448, approuvé en 1961, sous l'administration du maire Gérard Guay, à Sillery, détaillait les plans d'une alimentation améliorée en eau, pour Bois-de-Coulonge; la ville y acceptait en principe de payer tous ces travaux, si le ministère s'engageait à en rembourser le coût antérieurement.

Ce règlement 448 n'a pu être utilisé, le ministère ayant modifié selon ses plans le réseau de bornes-fontaines, les raccordant à la conduite de la rue Lemoyne. Le plan original de la ville était celui d'une conduite d'aqueduc de huit pouces, d'une longueur approximative de 1400 pieds et venant de la terrasse Elisabeth pour atteindre par le nord-est les immeubles et dépendances de Bois-de-Coulonge.

M. Gravel ajoute que cette conduite additionnelle aurait peu influé sur les chances de maîtriser l'incendie d'hier, les flammes s'étant propagées à une vitesse phénoménale.

Une mise au point du sous-ministre des Travaux publics, M. René Bisson

Le sous-ministre suppléant des Travaux publics, M. René Bisson, a remis, hier après-midi, la déclaration suivante en réponse aux affirmations faites le matin même par le chef Gérard Tobin, de la ville de Sillery :

"En marge de l'incendie de Bois de Coulonge, le chef des pompiers de Sillery aurait déclaré que le travail de défense des pompiers avait été retardé par le fait que la plus proche borne-fontaine était à un demi-mille du lieu de l'incendie.

"Devant une telle déclaration, le Ministère des Travaux Publics croit devoir faire la rectification qui s'impose. En 1964, le Ministère des Travaux Publics a fait aménager une ceinture de protection contre le feu autour de la résidence et des bâtiments de Bois de Coulonge, ladite ceinture consistant en cinq bornes-fontaines sur un tuyau de 6" directement relié à l'aqueduc de Sillery, à la rue Lemoyne.

"L'inspecteur des Travaux Publics avait justement fait son inspection habituelle, vendredi le 18 février et son rapport indique qu'il avait trouvé tout en parfait état d'opération.

"Vers une heure du matin, MM. Bisson et Gauvin, sous-ministres du Ministère des Travaux Publics, étaient sur les lieux du sinistre, en consultation avec le Colonel Martin et, à leur arrivée, toutes les bornes-fontaines fonctionnaient très bien.

Remis en liberté

HULL (PC) — M. Normand Bois, le père nourricier du petit Donald Gauthier, un bambin de quatre ans, trouvé mort à neuf milles de chez lui à Aylmer le 12 février dernier, a été remis en liberté après avoir subi un interrogatoire de la Sûreté provinciale.

Le quartier général de la police provinciale à Montréal a confirmé que M. Bois avait été conduit pour interrogatoire à Montréal, mais qu'il avait été libéré le lendemain.

M. et Mme Bois avaient la garde du jeune Gauthier et de son frère Luc. C'est dans l'après-midi du 3 février que Mme Bois avait informé la police de la disparition de Donald. Au-delà de 200 personnes avaient participé aux recherches que la police et les pompiers avaient vainement effectuées pendant quatre jours pour retrouver le bambin. Il y a une semaine, trois jeunes chasseurs avaient découvert le petit corps gelé dans un sous-bois. Il y avait des traces de pas autour du cadavre. Une autopsie a révélé que l'enfant avait subi une fracture du crâne.

Le coroner de Hull, le Dr Gérald Bisson a ouvert une enquête peu de temps après la découverte du corps; mais l'enquête a été ajournée en attendant l'enquête de la police.



CONSEILLER CULTUREL — Le ministre des Affaires culturelles, Me Pierre Laporte, a annoncé aujourd'hui la nomination de M. Jean Vallerand au poste de conseiller culturel à la Délégation générale du Québec, à Paris. M. Vallerand remplace M. Robert Elie, qui revient au pays, et il occupera son poste au cours de l'été. Critique musical respecté, M. Vallerand est lui-même compositeur de nombreuses oeuvres; entre autres, "Le diable dans le beffroi", un quatuor à cordes, une sonate pour piano et violons. Depuis quelque temps, M. Vallerand s'était engagé dans la composition de musique sérielle. Il occupe présentement le poste de directeur des émissions musicales à Radio-Canada. L'été dernier, il avait prononcé la série de conférences Mac-Millan, au Conservatoire royal de musique.

PROCUREZ-VOUS VOS PLAQUES AVANT LE 28 FEVRIER



Evitez la bousculade — procurez-vous dès maintenant vos nouvelles plaques d'immatriculation 1966.

Avis important:

Afin de vous faciliter l'obtention de vos plaques, certains bureaux sont maintenant ouverts de 9 hres du matin à 9 hres du soir durant la semaine et de 9 hres du matin à 5 hres du soir le samedi.

930 chemin Ste-Foy (angle Belvédère)
2480 chemin Ste-Foy (parc Horizon)
204 est, boul. Charest (angle Caron)
Centre d'Achats La Canardière

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

A chaque heure de chaque jour, votre annonce classée rejoint des clients éventuels!

"Le Soleil", fondé en 1896, est imprimé au No 590, rue de la Couronne, à Québec, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans "Le Soleil."

En plus de ses nombreux correspondants, "Le Soleil" est abonné à La Presse Canadienne, La Presse Associée, Reuters, France-Presse et United Press International ainsi qu'aux services de Téléphoto de La Presse Canadienne et de La Presse Associée.

"Le Soleil" est membre de plusieurs associations et groupements professionnels dont les principaux sont : L'Association des Quotidiens de Langue Française (AQLF), "Canadian Daily Newspaper Publishers Association" (CDNPA), "Audit Bureau of Circulation" (ABC), Union Internationale de la Presse Catholique (UIPC), "Commonwealth Press Union" (CPU), Institut International de la Presse (IIP), "Newspaper Advertising Executives Association" (NAEA) et "Institute of Newspaper Controllers and Finance Officers" (INCFO).

La direction du journal "Le Soleil" ne peut garantir la publication d'une annonce à la date exigée par le client, mais elle s'efforce toujours de se rendre à son désir. La direction du journal "Le Soleil" n'assume aucune responsabilité des ennuis, des pertes pécuniaires ou des dommages attribuables à une erreur ou à une inexactitude dans l'illustration ou le texte d'une annonce.

Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

TARIF D'ABONNEMENT LE SOLEIL

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous : Atalante, Baie-Comeau, Beauport, Camp Valcartier, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Château d'E., Courville, Giffard, Gros Pin, Hauterive, Lac St-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules, Lévis, Lorretteville, N.-D. des Laurentides, Orsainville, Québec, Québec-Ouest, St-Romuald, Sillery, St-David, St-Emile, Ste-Foy, Village Huron, Montmorency, Région du Saguenay-Lac-St-Jean.

7c la copie (édition régulière) et 10c la copie (édition avec Perspectives), soit 45c par semaine ou $22.50 par année, payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Sept-Iles 50c par semaine sans égard au nombre de jours de publication ou $25.00 par année, payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs 25c par semaine ou $17.50 par année payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants. Le même tarif s'applique pour nos abonnés qui demeurent dans un des centres et qui préfèrent recevoir Le Soleil par la poste.

PAR LA POSTE

Dans les comtés du Québec suivants : Abitibi, Arthabaska, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Compton, Dorchester, Drummond, Frontenac, Gaspé, Kamouraska, Lac St-Jean, Laviolette, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Matane, Matapédia, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Nicolet, Portneuf, Québec, Richmond, Rimouski, Saguenay, Huerbrooke, St-Maurice, Témiscouata, Témiscamingue, Wolfe et les comtés du Nouveau-Brunswick suivants : Gloucester, Madawaska et Restigouche, 1 an, $12.00; 6 mois, $6.25; 3 mois, $3.50; 1 mois, $1.50.

AILLEURS au CANADA : 1 an, $22.00; 6 mois, $12.00; 3 mois, $6.00 1 mois, $2.00.

ETATS-UNIS et PAYS ETRANGERS, 1 an, $35.00; 6 mois, $18.00; 3 mois, $9.50; 1 mois, $3.50.

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et Saint-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée.

ANNONCES CLASSEES
Tél.: 529-9231

TARIF COMPTANT

Tarif local (ville et banlieue)
1 ins. la ligne comptée de 5 mots .30
coût minimum $1.00
Titre individuel par insertion $1.00

Tarif général (Soleil et L'Evénement)
1 ins. la ligne comptée de 5 mots .50
Minimum $1.50

Classifications : Offres d'emploi
1 ins. la ligne comptée de 5 mots .80
Minimum 1.50

Strictement payable d'avance
Avis de décès formule régulière 2.00
Services anniversaires formule régulière $1.50

Services anniversaires avec photo $15.00
Remerciements formule ordinaire $1.50
Mots additionnels $0.06
Avis dans carnet mondain $2.50
Remerciement pour faveur obtenue même tarif que les annonces classées. Minimum $1.00
La charge de service pour les numéros de dupt. ou de case requis dans les annonces $1.00

Les réponses sont envoyées à tous les mardis et jeudis de chaque semaine en ville et à l'extérieur.

Bien que tous les efforts soient faits pour livrer le plus rapidement possible à l'annonceur le courrier reçu pour une ou des annonces classées à adresse départementale, nous ne pouvons en aucune façon être tenus responsables pour la perte, l'oubli, le retard, la négligence, le dommage ou pour toute autre raison que ce soit dans ce service particulier de livraison du courrier.

Facture non payée dans les 5 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels 0.25.

Les annonces classées ordinaires devront nous parvenir avant 4 hres p.m. la veille du jour de publication. Celles qui doivent paraître le lundi, devront nous parvenir avant 4 hres le vendredi.

Les annonces classées "Semi-Display" devront nous parvenir avant 3.30 hres p.m. le jour précédent leur publication.

Aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès ou noces non responsable, n'est accepté par téléphone.

6 AGENTS

COMMERCE, commences le votre à crédit. Soyez votre propre patron. 578 ont gagné $3,000. à $5,000. en 1965. Nous vous fournissons stock à crédit. Plaisant, profitable, endossé d'un bout à l'autre du Canada. Renseignements gratuits. Ecrivez à Produits Paula, 21 St-Paul, est, Montréal ou téléphonez à Roméo Fiset, 525-9006, Québec. 246-26

COMMERCE, commencez le vôtre à crédit. Soyez votre propre patron. 578 ont gagné $3,000 à $5,000 en 1965. Nous vous fournissons stock à crédit. Plaisant, profitable, endossé d'un bout à l'autre du Canada. Renseignements gratuits. Ecrivez à Produits Paula, 21 St-Paul est, Montréal ou téléphonez à Roméo Fiset, 525-9006, Québec. 246-26

8 ANIMAUX A VENDRE

JEUNE Epagneul, Berger Allemand, Boxer, petit chien, accouplement. 842-4696. quo-2

NOUS vendons chiens de toutes races, achetons, échangeons. 663-4441. quo-4

BERGERS Allemands, Malmatien, Cockers autres races, vendons, achetons. Tél. 661-5510. quo-8

BERGERS Allemands, Boxers, Samoyeds, dressage, pension, lavages. Soir, 872-2266. quo-10

JEUNES caniches noir. Tél. 839-8155. quo-19

BOXER, 6 mois, femelle. Tél. 661-8222, le jour. quo-23

CHIEN Wemaraner, enregistré. Tél. soir, 529-7208. quo-26

CANICHE Toys, miniature, standard, enregistré. Aussi mâles pour accouplement. 842-5027. quo-22

PONEY de cirque, avec voitures d'été et hiver, selles et attelage. Tél. 623-1610. quo-24

9 ANIMAUX PERDUS

CHIENNE blanche tachée noir, Boston Bull, Plateau Duberger, Charlesbourg. Vue dernière fois, école du Plateau, mercredi après-midi, 9 février. Très impatient de retrouver. Récompense. 626-8329, 529-5581. quo-22

13 ARGENT A PRETER

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en 1ère ou 2e hypothèque par tranche de $2,000 à $20,000, au taux bancaire. Je peux vous donner une réponse le même jour. Appeler en tout temps, 661-7076. quo-21

13 ARGENT A PRETER

PRET 1ère hypothèque sur propriété résidentielle ou commerciale. Baillargeon et Carrier, notaires. Le Crédit Hypothécaire Inc., 38 Desjardins Qué. Demander André Lepage. 525-4637. quo-24

PROPRIETAIRE envisagez-vous la finition de votre sous-sol, réparations à votre propriété ou une consolidation de vos dettes? Consultez-nous pour vos première et deuxième hypothèques. Discrétion absolue. Service 48 heures Québec et Banlieue. Directement du prêteur. Les Placements Craig Limitée, 2065 Ouest, Boul. Charest, Ste-Foy, M. Hurtubise, jour, 681-0275; soir, avant 9 heures, 653-8252. quo-1

N'EMPRUNTEZ pas ailleurs, avant de nous consulter. Comparez nos conditions, notre service sur première et deuxième hypothèque. Les investissements Hypothécaires du Verger Inc., 466 de la Couronne, 529-4982. quo-12

$850,000 en première ou deuxième sur tous genres de propriétés, à partir de $1,600. et plus, 25 ans si désiré. G. Barrette, courtiers hypothécaires, conseiller licencié, 265 de la Couronne, local 401, 529-7664; soir, 683-0614. quo-2

1ère et 2e HYPOTHEQUES, Québec, Lévis, banlieue, Demers, Fortier & Demers, notaires, 41 1-2 d'Auteuil, 525-4909. quo-8

ARGENT à prêter sur 1ère hypothèque, à Québec et environs, à intérêt de 7 pour cent, payable semi annuellement avec ou sans remboursement de capital. Bernard Corriveau, notaire, 609 est, boul. Charest, Québec. Tél. 525-4781. quo-25

PRETS consentis en première et deuxième hypothèques, 7 pour cent, longue échéance dans toute la province. 525-6823. quo-14

PAR téléphone, prêts personnels consentis dans 1 heure. $50.00 à $3,000.00 sur billet sans endosseur. 529-4982. quo-16

PAR téléphone. Prêts personnels et commerciaux, $50 à $3,000 sur billet sans endosseur. Paul Michaud, 522-4517. quo-3

AVONS actuellement gros capital à investir en 1re hypothèque, taux 7 1-4 pour cent conventionnel. Aussi 2e hypothèque, confidentiel et rapide. Inspection gratuite. Société Immobilière Frontenac Inc., 1535 Garnier Québec. 681-2802, soir, 522-9620 quo-19

1ère et 2e HYPOTHEQUE, Quebec, banlieue seulement. Samson Samson, Gascon et Mercier, notaires, 970 Avenue Cartier quo-23

VOUS désirez de l'argent rapidement, jusqu'à $3,000., hypothèque personnel, I.H.D. Inc., Plante. 529-4982. quo-23

PARTICULIER

PREMIERE et deuxième hypothèque, prêts temporaires, taux raisonnable. Soir 681-4778. quo-16

PAR TELEPHONE

PREMIERE, deuxième hypothèque, prêts temporaires, taux raisonnable, consentis dans la même journée. I.H.D. Inc., 529-4982. quo-17

ETES-VOUS SURIII

DE ne pas vous tromper ? Une erreur est toujours coûteuse. Pourquoi ne pas consulter des spécialistes avant d'emprunter en 1ère ou 2e hypothèque? Nous vous garantissons les meilleures conditions. N'hésitez pas, consultez-nous immédiatement. Vous avez tout à gagner. Signalez 524-6600 Société Immobec. Soir: 683-7583. quo 4

BUDGET 1966

PRETONS 85 p.c. de la valeur, sur propriété résidentielle, à logement et commerciale. Taux bancaire, long terme consenti le même jour. Québec Finance. 529-9759. quo-14

HYPOTHEQUES

Vous désirez ce qu'il y a de mieux en première ou deuxième hypothèque ? Vous avez tout intérêt à nous consulter.

Thibeault & Associés Inc.
285, St-Joseph est, Québec
522-6464

quo-25

FAITES VOS ADIEUX A TOUTES VOS FACTURES
Vous pouvez LOUER l'argent nécessaire de CRESCENT

Réunissez toutes vos factures sous un seul et unique paiement mensuel et vous pourrez alors saluer des jours plus heureux.

Oui, vous pouvez louer de $50 ou plus, pour satisfaire à vos besoins, pour une semaine, un mois, un an ou plus longtemps.

Crescent vous offre un service prompt et courtois. Des clients ont déjà loué l'argent nécessaire en 10 minutes seulement. Comblez tous vos désirs maintenant. Appelez Crescent et louez l'argent nécessaire dès aujourd'hui.

PLAN DE LOCATION D'ARGENT CRESCENT

Vous pouvez louer	pour	et rembourser par mois
$ 52.88	12 mois	$ 5.00
$ 105.75	12 mois	$10.00
$ 210.78	20 mois	$19.00
$ 306.94	30 mois	$22.00
$ 758.89	30 mois	$72.00
$1,014.07	30 mois	$42.00
$2,034.20	36 mois	$76.00

Des montants plus élevés sont disponibles pour satisfaire à vos besoins financiers.

Les versements mensuels comprennent la somme principale et l'intérêt d'après un mode de repaiement assidu Chez Crescent, VOUS déterminez le coût. Plus vite vous rembourserez, moins vous coûte le plan.

Crescent Finance

TRANSIGEZ A LA MODERNE CHEZ CRESCENT
23, rue Albert, Bagotville, Tél. : 544-2857.
67, rue Sacre-Coeur, Alma, Tél. : 662-6405.
Place Laurier, Ste-Foy, Tél. : 653-2831.
895, rue St-Jean, Québec, Tél. : 529-8411.

quo-1

14 ARGENT DEMANDE

PLACONS votre argent à 10 pour cent par tranches $1000 et plus, dividendes payés mensuellement, capital remboursable à demande. Paul Michaud, 522-4517. quo-1

24 BICYCLETTES—MOTOCYCLETTES

BICYCLETTES neuves, modèle 1965, avec garantie, à prix réduit. Paul Turcotte, 210, 13e Rue. 524-2650. quo-17

29 BRULEURS A L'HUILE

NETTOYAGE de brûleurs, nettoyage de fournaises. Ajustement carburateur avec garantie. Huile à poêle, traitée au Kleen-Flo, huile à fournaise (service gratuit). Eug. Desroches Fils Limitée, 569 Ouest St-Vallier, 525-6946. quo-1

SPECIAL $4.50. Nettoyage de brûleurs, pots, Breeze Kemac. Réparation carburateurs pompes. Pièces assorties. Parent, 188, 3e Avenue, 524-4990. quo-2

Vos messages sont transmis quotidiennement à des milliers de personnes avec la plus grande diligence quand vous utilisez les annonces classées du Soleil.



30 BUREAUX A LOUER

435 EST Grande-Allée, près du Parlement, stationnement privé, idéal pour médecin, ingénieur ou association. M. Roy, 529-2949. quo-24

BUREAU 700 pieds carrés, en face J.-B. Laliberté, 656-6041. quo-1

748 ST-JEAN, bureaux différentes grandeurs, chauffés, éclairés. 525-5427. quo-11

BUREAUX ultra-modernes différentes grandeurs, ménage journalier, vaste stationnement privé, situés Place d'Youville, Grande-Allée, centre d'Achats Canardière et Lévis. 529-9077. quo-3

DEUX bureaux modernes, près terrain de stationnement, 853, St-Jean, 524-0918. quo-26

BUREAUX à louer, différentes grandeurs prêts à occuper, peut aussi louer édifice au complet si désiré. Chauffé, service d'ascenseur, concierge. S'adr. à 297 de la Couronne. Tél. 522-6053 ou 522-4214. quo-28

RUE St-Joseph Est, 750. Bureaux différente grandeur. Chauffé. 522-1233. quo-22

RUE St-Joseph, bureau 50 x 80, peut être divisé, bâtisse ultra moderne. Tél. 522-6458. quo-11

BUREAUX à louer modernes, épreuve du feu avec gicleur, différentes grandeurs, ménage journalier, service d'ascenseurs conciergerie permanente, stationnement privé et surveillé. Très avantageux pour représentants et agents manufacturiers. Le Centre Champlain, 265 de la Couronne, tél.: 523-1818. quo-26

RUES Dorchester, St-Roch, d'Aiguillon. Avec ou sans entreposage, libres, stationnement. Chalifoux 681-6389. quo-24

2370 PIERRE-BOUCHER, St-Pie X, 450 pieds, divisé, chauffé. 523-8625. quo-14

BUREAUX, édifice épreuve du feu, ascenseur. L. Cassulo, 1026 St-Jean. quo-4

CENTRE Industriel no 5, 1100 Vincent Massey, 2e étage, 9,000 pieds carrés, peut être subdivisé 2 grandes voûtes, vaste stationnement. 522-6866 ou 527-6616. quo-23

AVEC stationnement, 2 bureaux de 2 pièces chacun, c'est-à-dire 4 pièces, pouvant accommoder un ou deux locataires à proximité du Centre Fleur de Lys, libres immédiatement. Tél. 525-4769. quo-24

629, 3e AVENUE, bureau, différentes grandeurs, chauffé, éclairé. Tél. 525-5427 quo-4

40 DES JARDINS, près Palais de Justice, Baillargeon et Carrier, 38, Des Jardins, demander André Lepage. 525-4637. quo-21

CHARLESBOURG boulevard Henri Bourassa, site commercial, stationnement, chauffé, éclairé insonorisé, renseignements. Tél. 681-4433. quo-28

EDIFICE STE-FOY

LOCAUX à compter de $125 ou $150 par mois et plus, incluant: chauffage électrique, air climatisé, tuiles aux planchers, plafond en tuiles accoustiques, luminaire, service d'ascenseur, 51 stationnements, Route de l'Eglise, coin Quatre-Bourgeois, face à l'Hôtel de Ville, service d'autobus. Maurice Lahoud ou Charles Giroux, 681-6311. quo-4

36 CHALETS A VENDRE

LAC LONG, 7 milles St-Raymond, meublé. $4,500. Morel courtiers. 527-1732. quo-9

$3,000, CHALET neuf, Lac St-Charles, près lac, électricité, aubaine. 623-7312. quo-14

LAC BEAUPORT, résidence d'été habitable à l'année, 58,000, terrain, Société Immobilière, Québec Métropolitain, Desrochers, 529-0047. quo-23

CLUB de pêche et de chasse à vendre, 3 lacs, 1 chalet, 6 verchères de 16 pieds, 3 cabanes pour verchères, chemin d'accès, 3 milles, jeep Willis 1952, informations. 681-2553. quo-26

38 CHAMBRES ET PENSIONS

FOYER idéal pour personnes âgées. Tél. 661-7143. quo-3

PENSION Blais, chambres, pension, près Côte Palais. 1125 St-Jean, 524-0419. quo-8

ST-SAUVEUR, grande chambre, avec pension, une, deux personnes, stationnement, 524-7568. quo-10

RESIDENCE pour personnes distinguées, chambres luxueuses, pension, entretien, etc. 842-5594. quo-14

CHAMBRES modernes, une ou 2 personnes. 230, 3e Avenue, 523-6945. quo-15

JOLIES chambres et pension, près église, Université, Centre d'Achats. 527-3645. quo-23

CALIXA-LAVALLEE, chambre et pension, bon chez-soi. 681-5150. quo-22

CHAMBRE pension, jeune homme, rue Arago. Bon chez-soi. 522-8732. quo-22

GRANDE chambre, entrée seule, très propre, pour monsieur distingué, bon chez-soi, tranquillité. 525-8939. quo-28

ENSOLEILLEE, avec ou sans pension, grande fenêtre panoramique, bon chez-soi, stationnement, prix raisonnable. 683-7416. quo-22

40 CHAMBRES A LOUER

QUARTIER CHAMPLAIN

HAUTE-VILLE, chambre moderne, permis cuisine, lavabo, buanderie. 522-7505, 623-5115. quo-7

24 RUE Ste-Anne, chambres et flats à louer. quo-18

31 STE-URSULE, chambre simple, $25 par mois. Tél. 523-1469. quo-22

77 ST-LOUIS, chauffé, permis cuisine, une personne, $12. Libre. 681-0856. quo-28

CHAMBRE à louer immédiatement, 970 Est, St-Vallier. quo-25

HAUTE-VILLE, grande chambre, permis cuisine, $8, semaine. 523-3950. quo-26

QUARTIER LIMOILOU

CHAMBRES, $7., idéal, heureux sagement, téléphone, permis cuisine, 2450 Maufils. quo-14

ST-PASCAL, 2060 Champfleury, chambre-boudoir, lavabo, entrée privée. Tél. 667-2848. quo-14

2015, 1ère AVENUE, chambre ou salon-boudoir, permis de cuisine, $40 à $60 mensuellement. 661-6501. quo-14

COIN 5e Rue, 3e Avenue, pas cuisine, maison privée. 524-9289. quo-23

ST-PASCAL, 2 chambres meublées, permis cuisine, fille, couple. 525-3407. quo-25

CHAMBRE avec télévision pour monsieur. Tél. 524-4236. quo-22

ST-FRANCOIS d'Assise, chambre-boudoir, permis cuisine, lavabo, bain. 525-8945. quo-25

ST-FRANCOIS d'Assise, chambre propre, lavabo, entrée privée, permis cuisine. 523-5084. quo-24

CHAMBRES pension si désiré, bon chez-soi. Tél. 524-6940. quo-28

QUARTIER MONTCALM

ST-SACREMENT, chambre-boudoir, entrée privée, permis cuisine. Tél. 681-4290. quo-7

ST-CYRILLE, magnifique chambre-boudoir, entrée privée, lavabo, tapis. 626-3318, 524-6710. quo-23

PLAINES d'Abraham, chambre-boudoir, salle bains, entrée cuisine centrale. 523-6804. quo-24

MARGUERITE-BOURGEOIS, très belle chambre, permis cuisine, entrée privée. 683-7458. quo-19

40 CHAMBRES A LOUER

QUARTIER MONTCALM

CHAMBRES meublées, chauffées, permis cuisine, 630 Fraser 683-9555. quo-15

GRANDE chambre, meublée ou non, poêle, réfrigérateur, $9 semaine. 525-5278. quo-4

OUEST St-Cyrille, chambre avec lavabo, près autobus. Tél. 527-5686. quo-22

PRES église St-Sacrement, endroit tranquille, téléphone: 849-3404, 683-7253. quo-23

CHAMBRE-BOUDOIR, propre usage cuisine, entrée seule, Avenue Bourlamaque. 523-6271. quo-7

2 BELLES chambres, personne tranquille, travaillant préférence. 522-1794. quo-26

ST-SACREMENT, près hôpitaux, chambre-boudoir, tapis, permis cuisine. Tél. 527-4463 quo-21

QUARTIER ST-ROCH

ST-ROCH, belle grande chambre, place tranquille. Tél. 525-7345. quo-22

CHAMBRE, accès cuisine, aussi fiat, 1er étage, 350 l'Eglise. quo-22

MEUBLEE, chauffée, eau chaude, permis cuisine, 558 Est St-Vallier. 525-9948. quo-25

CHAMBRE aussi flat meublé, chauffé, poêle gaz, réfrigérateur, laveuse. 522-4137. quo-24

QUARTIER ST-SAUVEUR

CHAMBRE chauffée, meublée, entrée seule. 915 Ouest St-Vallier. 527-9124. quo-26

CHAMBRE, eau chaude, permis cuisine. S'adresser 728 St-Vallier Ouest. quo-28

CHAMBRE à louer, pour homme. 113 de l'Aviation, Tél. 527-0216. quo-24

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

AVE Turnbull, chambres avec lavabo et tapis, pour monsieur. 524-9904. quo-5

GRANDE chambre, permis cuisine, entrée seule, 830 Salaberry 523-5376. quo-22

CHAMBRES très propres, évier, permis cuisine, prix modique, 893, St-Joachim. quo-26

BELLE grande chambre, permis cuisine, chauffé, eau chaude, 565 Latourelle. quo-28

DEMOISELLES, très grandes chambres, modernes, toutes commodités, $7., $9. 527-0725. quo-21

1051 CLAIRE-FONTAINE, grande chambre-boudoir, 2 personnes, ensoleillée, téléphone. quo-24

SILLERY

BOUL. Laurier, près autobus, Université, stationnement, permis cuisine, lavabo. 527-7061. quo-1

CHAMBRE-BOUDOIR, 1, 2 personnes, réfrigérateur, stationnement, garage, chauffé, 527-2804. quo-25

GRANDE chambre, accommodation, cuisine, conviendrait 2 personnes, stationnement, Holland. 527-1902. quo-25

STE-FOY

STE-FOY, près centre d'achats, chambre simple, lavabo, permis cuisine. 653-5898. quo-18

CHAMBRE, entrée privée, lavabo, téléphone, près autobus. 653-7511. quo-26

CHAMBRE à louer, pension si désirée, bon chez-soi. 653-3192. quo-28

GRANDE chambre avec télévision, avec ou sans pension, une, deux personnes, permis cuisine si désiré, soir, après 5 heures. 656-6471. quo-23

PRES centres d'achats, entrée privée, télévision, lavabo, permis cuisine. 527-7778. quo-7

CHAMBRE à louer, 653-9010. Entre 5 et 9 heures soir. quo-24

BANLIEUE

LORETTEVILLE, près hôpital, moderne, toilette, téléphone, entrée privée, stationnement. 842-4163. quo-22

N.-D. DES LAURENTIDES, pension si désirée. Tél. 849-4844. quo-24

CHAMBRES modernes, literie fournie, tapis mur à mur, TV, douche, eau, etc., à partir de $12. par semaine. Luc Motel, 76 Côte Bédard, Notre-Dame des Laurentides. 849-8820. quo-28

53 COMMERCES A LOUER

RESTAURANT à St-Sauveur, rue Ste-Thérèse. 523-0634. quo-24

HOTEL, 53 chambres, salle à dîner, 150 personnes, 359 du Pont, Québec, 523-1832, du propriétaire. quo-28

54 COMMERCES A VENDRE

SALON coiffure, à vendre ou à louer, pour occupation immédiate, salon coiffure moderne avec ou sans accessoires, bonne clientèle, logement si désiré, 4 pièces plus salle bains, cause maladie, s'adresser, 6664 Avenue Royale, Ange-Gardien. Tél. 822-1882. quo-18

EPICERIE licenciée, St-Sauveur, revenu hebdomadaire, $3,000., bonnes conditions. Immeuble François Roy Ltée. 523-0874, 623-5609. quo-25

2 RESTAURANTS licenciés. Tél. 529-0069. quo-25

MAGNIFIQUE motel sur le Boul. Ste-Anne, 24 unités, licence, opération 12 mois, prendrait propriété à revenus en échange. Courtage Immobilier de Québec. Courtiers. (Rodrigue Blouin). 529-8456. Soir: 681-4728. quo-22

RESTAURANT, sacrifier, départ, acompte $5,000, revenu prouvé exceptionnel, propriétaire. 623-1321. quo-23

COMMERCE de sablage plancher, cause autre position. Tél. 623-4176, soir. quo-25

QUARTIER Montcalm, très grosse épicerie, boucherie, licenciée, un demi million chiffre d'affaires, très grosse clientèle établie depuis nombre d'années, opportunité rare, à vendre avec bâtisses, camions. Claude Chalifour, courtiers, 653-9011. quo-8

GROSSE épicerie, bien située, dans la ville, bonnes conditions. Demander, M. Lacombe. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. 681-6358. 62-22

TAVERNE avec bâtisses à revenus, bonnes affaires. Demander L. Couture, Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. 681-6358. 624-24

DIRECTEMENT du propriétaire, taverne, chiffre d'affaires, $500 par semaine, prix $14,000. 522-3444, 527-8102. quo-28

HAUTE-VILLE, salon de coiffure, 8 séchoirs. Théo. Genest, courtiers. 522-1533, 527-8102. quo-28

URGENT

PARKING trailer, accommodation pour 80 roulottes, piscine, restaurant, buanderie, prendrait échange propriété à revenus. Courtage Immobilier de Québec. Courtiers. (Rodrigue Blouin) 529-8456. Soir: 681-4728. quo-23
Boulanger, 529-8121. quo-22

54 COMMERCES A VENDRE

2 RESTAURANTS à vendre, cause santé. S'adresser 701 D'Aiguillon, 522-0578. quo-22

TAVERNE, 36 St-Nicolas, à vendre ou échanger, direct propriétaire. 681-2041. quo-7

EPICERIE licenciée, St-Pascal, avec logement, 4 pièces, léger acompte. Cimon courtier, 525-5169, 842-4734. quo-25

GROSSE maison, chambre toute meublée, directement du propriétaire. Tél. 524-4225. quo-23

QUEBEC, site touristique, 55 chambres meublées, vaste terrain stationnement, 41 salles bains, 70 lits, idéal pour l'Expo 67. Capital demandé $55,000. Membre Chambre Immeuble Société Immobilière Québec Métropolitain, Giguère, 529-0047. quo-22

RESTAURANT, 60 Ave Lamontagne, prix intéressant pour vente rapide, acompte à discuter, 523-3905. quo-24

TAVERNES, épiceries-boucheries, licenciées, motels, maisons revenus. Morel courtiers, 527-1732. quo-14

IMMEUBLE, chambres et pensions, 45 pièces plus locations commerciales, longs baux, revenu net assuré, $13,500., acompte $15,000. Robert Blais, 663-9140, Société d'Administration et de Fiducie, courtiers. 692-1030. quo-22

SUPER-MARCHE, excellente organisation, emplacement privilégié, affaires annuelles $235,000, prix $75,000, avec propriété à revenu. Robert Blais, 663-9140, Société d'Administration et de Fiducie, courtiers, 692-1030. quo-22

TAVERNE propriété commerciale résidentielle, revenu net $13,500, acompte $20,000 en plus accepterait propriété en échange. Robert Blais, 663-9140, Société d'Administration et de Fiducie, courtiers. 692-1030. quo-22

RESTAURANT licencié, centre de la ville, bon chiffre d'affaires, acompte $15,000. Demander, A. Girard. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. 681-6358. 62-22

MOTELS avec propriété, bien situés, prix raisonnable, bonnes conditions. Demander, M. Lacombe. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. 681-6358. 62-22

SNACK-BAR, à vendre, à Québec. Tél. 849-8007. quo-22

HOTEL situé au bord d'un lac magnifique de la Mauricie, 20 chambres, salle de danse, 11 chalets, 700 pieds de plage, toutes licences de la Régie des Alcools, grosse population. Profits nets au moins $25,000. S'adresser Maurice Faucher, courtiers en Immeubles, 1870 Lajoie, Trois-Rivières. Tél. 374-9961. quo-22

A VENDRE, restaurant avec grande salle de réception, logement, très bonnes affaires, cause maladie. S'adresser Café Régal, St-Stanislas, Co. Champlain. quo-22

RESTAURANT épicerie, comptoir-lunch, à vendre. Tél. 524-0028. quo-16

RESTAURANT licencié, bon chiffre d'affaires, bonne clientèle. Tél. 522-0641, 523-2422. quo-17

RESTAURANT vendre, S'adresser 452 Victoria, bon chiffre d'affaires, cause maladie. quo-24

RESTAURANT, Snack Bar, comptoir-lunch, dans différents endroits de la ville. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Dancause, 656-0102. quo-22

GIFFARD, épicerie boucherie, licenciée, $3,000.00 de vente hebdomadaire, logement 5 pièces. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Marcoux, 839-9165. quo-22

LIMOILOU épicerie, boucherie licenciée, vente hebdomadaire $800.00, prix très raisonnable. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Marcoux, 839-9165. quo-22

ST-ROCH, restaurant, 120 sièges, licencié, très bien situé, bon chiffre d'affaires, Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Bilodeau 653-5616. quo-22

CARTIER Champlain, maison de chambres excessivement propre, bien située, bon placement. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Bilodeau, 653-5616. quo-22

GROSSE maison de chambres, revenu net $12,500.00 acompte, $25,000.00 Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Côté. 653-4738. quo-22

HOTEL, 60 chambres, taverne, restaurant, grill, acompte $50,000.00 situé au ligne du Maine. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Lévesque, 656-9226. quo-22

SALON coiffure, 8 séchoirs, moderne, comptant $3,000., cause santé, Société Immobilière, Québec Métropolitain, Debeaumont. 529-0047. quo-23

SALON barbier, 3 chaises, $3,800, loyer $75., chauffé, petit comptant, Société Immobilière, Québec Métropolitain. 529-0047. quo-23

MAGASIN de chaussure, tout équipé, bon chiffre d'affaires, à sacrifier. Société Immobilière, Québec Métropolitain. 529-0047. quo-23

CABARET, 100 chaises à vendre ou louer, B. Bureau, courtiers 681-6862. quo-23

BOUCHERIE licenciée, Haute-ville, $3,300.00. B. Bureau, courtiers. 681-6862. quo-23

AVONS commerces à vous offrir, tabagie $6,000, restaurants de $1,500., à $25,000., épiceries $4,000. à $20,000., maison de chambres, 17 appartements $3,900., hôtel-taverne $125,000. Consulter Léo Bernier, courtiers. 523-6066. quo-28

RESTAURANT comptoir-lunch, à vendre, $11,000. S'adresser 391 Avenue Taschereau. quo-28

LIQUIDATION, ville Québec limite 15 mars, grosse boulangerie, épicerie licenciée, restaurant 9 tables, magasin confection dames, salon coiffure, garage, deux conciergeries, terre 500, Forlin, courtiers. 653-9945. quo-24

COMMERCE de fabrication d'articles en cuir, prix raisonnable. Tél. 842-7348. quo-28

RUE St-Jean, épicerie-boucherie licenciée, sacrifier, acompte $6,000. J.-A. Turmel Inc., courtiers, 529-2575. quo-28

PROPRIETE et commerce d'épicerie licencié, quartier latin. Tél. 523-7832. quo-28

FRANCHISE exclusive devant desservir 500 familles pour électriciens, plombier, épicier licencié, station de service, quincaillerie, lavomat, restaurant, salle de danse, lave-auto. Ecrire Dépt 109, Le Soleil. quo-24

HOTEL 33 chambres, salle à manger, 150 personnes, taverne, 100 personnes, le tout $25,000, compiant, balance facile, échange accepté. Tél. 523-1532, 359 du Pont, Québec. quo-28

55 COMMERCES DEMANDES

NOUS avons acheteurs sérieux pour plusieurs genres de commerce. Immeubles Belvédère Ltée, 681-6358. quo-15

VOULEZ-VOUS vendre votre commerce (Québec métropolitain), avons acheteurs intéressés avec argent, vente rapide. L. H. St, courtiers. 171 St-Jean, 529-5582 quo-25

COMMERCES demandés, Ste-Foy, St-Sacrement, tabagie, restaurant, Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, H.

63 DIVERS — A LOUER

LEA Nadeau Enr. Salon de la Mariée, robes de gala, fourrures. 2017, 1ère Avenue. 524-3724. quo-24

SORTIE bal, velours, costumes carnavalesques, sorciers, régence, mardi-gras. 523-9027. quo-23

CREATION Carmen, belles robes mariées location, vente, prix modique. 842-4620. quo-2

CAMILLIA Nadeau, robes mariée, bal, manteaux bal, vendre, louer. 653-0465. quo-2

64 DIVERS — A VENDRE

CAMION 1 tonne, Chevrolet équipé avec gratte hydraulique. Remorque Fargo avec gratte hydraulique, étagères en métal pour pièces filières. Caisses. Turmel, 1385 Dorchester, 522-2793. quo-22

ROBE mariée courte, 14 ans, couleur bleu pâle. Tél. 523-8287. quo-22

INCROYABLE, télévision $29, réfrigérateurs $34, laveuses $15, poêles $12. 522-5020. quo-4

VENEER neuf toutes sortes ou usagé. Prix incomparable. 842-1969. quo-4

FIANCES, réservez d'avance votre photographe pour votre mariage, $25. 525-5250. quo-8

POELES, réfrigérateur, laveuse, télévision, set chambre chesterfield, tables, lits. 661-7105. quo-8

NEUF, usagé, poêle, réfrigérateur, ameublement complet, prix raisonnable, garantie. Paul Robitaille, meubles, 504 Canardière, 529-9488. quo-22

REFRIGERATEURS usagés, parfaite condition, à partir $35., 464 Est, St-Vallier. quo-24

BALAYEUSES, polisseuses, toutes marques, en vente, prix très réduit. 681-7130. quo-24

TRES pressant, à sacrifier pour balance qui me reste à payer, ameublement complet, neuf, 3 pièces. M. Bergeron, 681-3603. quo-11

ASCENSEUR hydraulique, état neuf, 3 ans, 3 étages, 7 x 5, 2,500 livres, Hôpital Notre-Dame de Lourdes, St-Michel Bellechasse. 884-2811. quo-7

CALORIFERES fonte, fournaise à eau, fournaise air chaud, aubaine. 842-1969. quo-9

EXERCICE physique: santé. Vendons, louons, appareils de culture physique, nouveau gymnase Maison Welder, avec cours, courroie à massage, bicycle de culture physique, électrique, manuels, poids, haltères. Jacques Collin, 523-0712, 626-4683. quo-23

MENAGE neuf, vendrais en tout ou en partie, 3 pièces, cause départ. Soir 524-9487 - 524-5671. quo-24

NOUVEAU, pour

Vous arrivez à Québec? Vous trouverez ici un vaste choix d'appartements!

AUTOS USAGÉES

Toutes les marques
Tous les modèles

FORD 1958, 6 ordinaire, 4 portes, station, radio, $425. 683-0719. quo-17

METEOR 1960, sedan, 6 cylindres, transmission ordinaire, radio, $425. 623-9064. quo-22

D'UN particulier, Anglia de luxe, 1964, 4 pneus d'hiver, 4 pneus d'été, 17,000 milles, parfait ordre, conditions si désiré, $1,000. 527-1749. quo-22

1964 TRIUMPH décapotable, extrêmement propre, 1050 Boul. Capucins, Racine, 529-9012. quo-23

METEOR 1958, sedan, automatique, radio, parfait état, $425. 523-6352. quo-23

BARRACUDA 1965, 235 forces, tout équipé. Personnes intéressées seulement. 527-2661 quo-24

PONTIAC Parisienne 1964 hard-top, $2,-350.; Oldsmobile 1963, hard-top, $1,950.; Acadian 1963, $995.; 1963 Thunderbird, hard-top; 1964 Buick spécial; 1963 Mercury décapotable; 1959, Mercury, hard-top, 1585 Dorchester, 522-2795. quo-26

AUBAINES RENAULT

R8 1963 $950, Gordini 1963 $875, Gordini 1962 $675, Caravelle 1964 $1550. St-Pascal Autos, 1265 Canardière, 529-0628. quo-22

VAUXHALL 1961, 4 portes, très propre, 6, ordinaire, $550. 683-0719. quo-8

LARK 1959, V-8, ordinaire, neuve, radio, doit vendre $290. 529-2221. quo-23

PEUGEOT 403, 1962, reconditionnée. Tél. 653-2750, de 9 à midi. quo-23

CHEVROLET Impala 1962, décapotable, bonne occasion. Tél. 529-2267. quo-23

1962 PONTIAC, propre comme neuf, sedan, automatique, radio, pneus neufs, 38,000 milles, aubaine, $1050. 653-9608. quo-25

NASH Rambler 1954, $80. Tél. 524-7636. quo-22

ANGLIA 1961, prix $350. Tél. 522-3311. quo-22

FONTIAC 1957, sedan, radio, bon ordre, $275. Tél. 872-7917. quo-23

PONTIAC 1958, automatique, parfaite condition. Mme Roy, 681-6322. quo-24

VOLKSWAGEN 1962, de luxe, état neuf. Tél. 683-3145. quo-24

MERCURY Meteor 1964, garantie, information, 524-4103. quo-24

PARTICULIER à sacrifier, Plymouth Fury 1960, V8 automatique, radio, équipée complet, très propre, mécanique très bon ordre, $650. 525-8811, finance si désiré. quo-25

1962 COMET automatique, $41.00 mensuellement 1050 Boul. Capucins, Dubé, 529-9012. quo-28

DÉCAPOTABLE, Chevrolet, Chrysler, Ford, Triumph, 1050 Boul. Capucins, Racine, 529-9012. quo-28

1964 Volkswagen, très propre, $45.00 mensuellement, 1050 Boul. Capucins, 529-9012. quo-28

1962 BUICK équipée, extrêmement propre, 1050 Boul. Capucins, 529-9016. quo-28

LOCATION d'Automobiles et Camions neufs

à long terme (1 an ou plus)
PRIX DEFIANT toute compétition
INFORMEZ-VOUS CHEZ
JOS. LAHOUD AUTOS Ltée
34, DORCHESTER, 529-9051 quo-25

2 ACCESSOIRES D'AUTOS DE CAMIONS

CONSULTEZ AUSSI "LE GUIDE"

MAURICE Poirier, pièces neuves, usagées, 589, 1ère Avenue. 529-0661. quo-24

LUDGER Ferland Enr., parties d'automobiles neuves, usagées, vitres, 661, 1ère Avenue. Tél. 524-2920. quo-24

17 AUTOS — CAMIONS DEMANDES

ACHETONS autos, argent comptant. Turmel Automobile, 1385 Dorchester. Tél. 529-5319 quo-2

ACHETONS autos de toutes marques, argent comptant. Biron Automobile Ltée, 571 Boul. Hamel, 527-2536. quo-2

ACHETONS autos, argent comptant, Walsh Automobile, 2450, 1ère Avenue, 529-2124. quo-5

ACHETONS voitures usagées. Léo Rinfret, 210 Du Pont, 523-4708. quo-16

ACHETONS comptant tous modèles. Aussi vente, échange. Beaulé Auto, 25, 3e Avenue. quo-17

ACHETONS voitures usagées, toutes marques et modèles américains, jusqu'à 1965. Payons le meilleur prix. S'adresser 34 Dorchester, 529-9051. quo-19

HUDON AUTOS

ACHETONS comptant tous modèles, 1299 Dorchester, coin Julien. Tél. 525-4769. quo-24

Volvo démonstrateur 66

VOLVO Canadian 1965-1964, automatique, Volvo 1963 sport, Turmel Auto, 1385 Dorchester 522-2793. quo-26

DÉPART, Monarch 1957, hard-top, 2 portes, prix d'aubaine, 523-0519. quo-22

DODGE pick-up, 1-2 tonne, 1960 Fleetside 8 pieds, 837-0815. quo-23

FONTIAC 1961, Laurentien, hard-top, propre, comme neuf, radio, 37,000 milles, mécanique parfaite, $925. 653-8189. quo-22

CHEVY II 1962 station 6, ordinaire, très propre, $975. 527-5401. quo-22

CHEVROLET 1960 Bel-Air, 6 cylindres, transmission ordinaire. Tél. 837-8663. quo-22

DÉCAPOTABLE Pontiac 1963, rouge, excessivement propre, pneus neufs, $1,-750, 523-0372. quo-25

ANGLIA 1962, très propre, 25,000 milles, parfaite condition, $495. 623-7466. quo-22

M.G.B., 1965, 10,000 milles, parfait ordre, départ, 661-8076. quo-22

MERCURY Montery 1963, V-8, automatique. Tél. 828-2133. quo-22

CHEVROLET 1955, mécanique parfaite, $125. Tél. 524-2605. quo-22

FALCON 1963, automatique, comme neuf, bas millage, 2 pneus d'hiver, $1,400. Tél. 653-5901. quo-25

MEILLEURES VALEURS A PLUS BAS PRIX

1965 Pontiac Parisienne Décapotable, 2 portes, tout équipée
$3,195

1962 Cadillac, 4 portes, Hard-top, tout équipée
$2,650

1964 Oldsmobile Starfire Hard-top, équipée
$3,200

CAMIONS

1964 Chevrolet, 4 tonnes,
$2,600

1962 Chevrolet, Vannette
$1,475

Vaste choix, 1961 à 1965 réelle aubaine

Roger BARRE AUTOS et Camions

centre de l'auto et camions usagés à Québec

1095 CANARDIERE

529-3335

246-24

AUBAINE, Chrysler 1963, Windsor, 2 portes, hard-top, servo-freins, servo direction, différentiel barré, état neuf, 37,000 milles, direct propriétaire, J.-Yves Carrier, 653-3380, 653-8128. quo-22

ANGLIA Super 1500 1964, Deluxe, bleu, parfait ordre. Tél. 525-7283. quo-23

MUSTANG 1965, rouge, 11,000 milles, balance de finance $2,525. 523-0872. quo-23

CHEVROLET Chevelle Malibu, 1964, hard-top, 2 portes, 6 ordinaire, $1,675. 661-6941; soir, 663-7242. quo-23

FORD 1961, 4 portes, 6 cylindres, transmission ordinaire, propre, 661-9997. quo-17

5 CAMIONS 1965, cause maladie, tél: 681-4459. quo-26

RINFRET AUTO

1965 Bel Air, 1965 Pontiac Laurentian, 1965 Viva, 1964 Falcon, 1963 Corvair, 1962 Chevrolet Impala, 1962 Biscayne, 1962 Cadillac, 1962 Rambler, 1960 Pontiac, 1960 Corvair, 1956 Plymouth, 210 Du Pont, 523-4708. quo-25

89 HOMMES DEMANDES

VENDEUR de meubles, compétence exigée, payons salaire et commission. Foyer du Meuble Inc., 239 Ouest St-Vallier. Tél. 529-9648. quo-22

$12,000 AU candidat qualifié, dépassant 40 ans, de région de Québec. Voyage gratuit à Nassau en bord de production. Fera courts voyages auto pour visiter clients. Ecrire Vice-prés., Dépt. OE, P.O. Box 70, Station R, Toronto 17, Ontario. quo-23

MAGASIN spécialité confort du pied, demande jeune homme avec expérience dans la vente de chaussure, préférable, mais non essentielle, bonne apparence, habitué au public, de préférence bilingue, chance d'avancement, position d'avenir, pour appointement. Tél. 525-7949, M. Kelly. quo-22

$6,000 PAR ANNEE

VENDEURS demandés, automobile indispensable, Québec et région. Produits nouveaux. Aucune compétition. Pour plus de renseignements, écrire au gérant des ventes 474 Est, Des Commissaires, Québec. quo-25

FONDS MUTUELS

2 hommes de 25 ans et plus désireux de se joindre A une des maisons d'investissements les plus prospères afin de se faire une belle carrière qui vous rapportera de très gros revenus dans un travail semi-professionnel. Nous donnons un entraînement aux candidats choisis. Les appliquants doivent être dans une assez bonne position financière. S'adresser le matin entre 9 et 10 heures, A 845 St-Cyrille ouest, chambre 305 et demander M. Morin. quo-22

$90 par semaine

Salaire ou commission offert à homme possédant automobile, pour la vente d'un nouveau produit sur le marché. Aucune expérience nécessaire. Tous les prospects sont fournis par la compagnie. Les candidats devront être libres de commencer immédiatement.

Se présenter à 265 de la Couronne, local 122, à 10 hrs a.m., 2 hres p.m. précises seulement. quo-21

89 HOMMES DEMANDES

COMPAGNIE internationale a besoin de nouveaux représentants pour visiter nos clients sur rendez-vous seulement. 1- Revenu sans limite, 2- Chance d'avancement, 3- Assurance, salaire, vacances payées, 4- Pas besoin de connaître la vente, mais ça aide. 5- Travail très très facile. Pour obtenir entrevue. Tél. 523-5060 ou présentez vous à 350 Est, Boul. Charest, chambre 305 à 2 hres p.m. précises. quo-24

MESSAGER demandé pour le jour, bicycle fourni. Pharmacie Jean-Louis East, 369, 5e rue, 522-8237. quo-24

VENDEURS, possédant automobile, pour vente directe. Tél. 626-5285. quo-25

CA BOUGE

DANS une période d'essor sans pareil, nous avons besoin de quelques représentants pour satisfaire à la demande du public. Pouvons-nous vous accepter dans nos cadres? Peut-être, si vous avez de 22 à 35 ans, êtes sérieux et ambitieux avec 11e année d'instruction et de bonne apparence. Présentez-vous en personne à 350 Est Boul. Charest, Chambre 212, 10 hres a.m. précises, demandez M. André Samson ou écrire Dépt. 107 Le Soleil. quo-25

Que vous soyez agent d'assurance, vendeur, livreur ou commis de magasin, nous considérerons votre expérience, pour entrevue.

Tél.: 523-5060 quo-25

Compagnie Canadienne Française

Recherche plusieurs représentants pour travail à l'année.

* QUALIFICATIONS *
DYNAMIQUE
BELLE PERSONNALITE
APPARENCE SOIGNEE
* AVANTAGES *
AUTO FOURNIE
PROSPECTS ASSURES
TRAVAIL SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
salaire $8,000.00 A $10,000.00

S'adresser à 350 est, boul. Charest — suite 202
523-9343
RENE MOUSSEAU quo-22

89 HOMMES DEMANDES

GARÇON table avec expérience, demandé, s'adr. 2800 Boul. Laurier. quo-26

A QUI la chance? Pour vendeurs, produits, livreurs ou personne pouvant se présenter au public et qui veut améliorer sa situation. Qualifications requises : marié, avec automobile. Ecrire donnant détails Dépt 857, Le Soleil. quo-5

JEUNE homme, offre ses services le soir, travail dans une station service, 4 ans expérience ou ménage de bureaux. 525-5408. quo-28

GERANT

COMPAGNIE progressive recherche homme actif pour direction de personnel et de vente. Doit avoir instruction solide et expérience. Ouverture d'une nouvelle succursale dans la région de Québec pour la distribution à domicile de produits. Bons revenus et excellente opportunité. Envoyer curiculum vitae. Ecrire Dépt. 954 Le Soleil. quo-23

$5,000. ET PLUS

NOUS cherchons 4 messieurs sérieux, capables de discuter affaires avec le public en général. Il faut avoir entre 25 et 50 ans, une 10e année et une bonne personnalité. Les candidats sont invités à se rendre à 4 hres p.m., mardi ou mercredi, Centre d'Achats Place Laurier, suite 801. quo-22

ASSISTANT GERANT

AGE 21 à 30 ans, instruction équivalente à une 10e année, prêt à commencer immédiatement, $100 et plus par semaine. Pour entrevue, présentez-vous 350 Est Boul. Charest, Ch. 214, le matin 10 hres précises. quo-26

JEUNES HOMMES

POUR travail agréable, importante amélioration personnelle avancement dans la vie, prêts à commencer immédiatement, âgés de 22 à 26 ans. Instruction 10e année ou plus. Pour renseignements, 681-1188. quo-26

REPRESENTANT D'ASSURANCE-VIE

UN A 3 ANS d'expérience, revenu au moins $5,000 par année, bonus, références, du nouveau, proposition exceptionnelle pour l'homme choisi, ouverture de gérant. Présentez vous 350 est, boul. Charest, ch. 214, 10 hres a.m. précises. quo-26

JEUNES HOMMES 19 A 25 ANS

* Vendeurs demandés à travers la province.
* Auto fournie. Expérience non nécessaire.
* 10ème année, mise soignée, bonne présentation et personnalité.

TELEPHONEZ LE MATIN ENTRE 9 ET 11 HEURES ET L'APRES-MIDI ENTRE 1 ET 4 HEURES A
523-3023
quo-22

90 HOMMES OU FEMMES

PERSONNES compétentes, ayant expérience dans tabagie, caisse, revues, journaux, chocolat, travail de jour, de soir. Fournir détails et références, en écrivant Dépt. 103, Le Soleil. quo-22

TECHNICIENS et techniciennes diplômés, recherchés par l'Hôpital Jean-Talon de Montréal pour ses laboratoires de Biochimie et d'Hématologie. Travail de jour seulement. Adressez toute demande au Bureau du Personnel, Hôpital Jean-Talon, 1385 Est, rue Jean-Talon, Montréal. quo-22

MANUFACTURIER bas nylon a besoin vendeur, vendeuse, commission intéressante. 522-4722. quo-22

SANS CAPITAL

HOMMES ou femmes, voici un commerce que vous pouvez entreprendre entièrement à crédit. Temps plein ou partiel. Ecrivez immédiatement car seulement 3 districts vacants. Rawleigh, Dépt. B-590-CS, 4005 rue Richelieu, St-Henri, Montréal. 24-22

91 HOPITAUX — MATERNITE

HOPITAL privé, convalescents cas chroniques, assurance-hospitalisation. 2115 Richer. 681-0558. quo-2

POUR mères célibataires, service social professionnel, consultation, placement en foyer de pension ou en foyer de travail rémunéré, orientation médicale et sociale. Prendre rendez-vous avec madame Ghislaine Reid-Brochu ou ses assistantes, 43 d'Auteuil, Québec 4, C.P. 129, H.-V. Tél. 529-1751. 624-24

96 INFIRMIERES — G.-MALADES

GARDE-MALADE auxiliaire, licenciée demandée, S'adresser à Garde Vachon, 524-6033. quo-26

105 LOCAUX A LOUER

PETIT magasin, à louer, rue St-Jean, 886 St-Jean. quo-29

POUR atelier, garage ou entrepôt, 17 Ouest St-François. Informations, 524-0217. quo-1

GRAND magasin 436, 3e Avenue. S'adresser L. Cassulo, 1026 St-Jean. quo-4

RUE St-Joseph Est, 2 vitrines modernes, air conditionné, avec ameublement, soubassement fini. Jacobs Assh. 525-4507. quo-7

MAGASIN avec vitrines, 1er plancher, face à la Cie Paquet. 529-9352. quo-7

171 OUEST St-Vallier, centre affaires, 16 x 55, 1er mai. 522-4609 quo-25

LOCAL 29-A St-Stanislas, conviendrait pour tous genres d'ouvrage. S'adresser 1087 rue St-Jean ou 12 Côte du Palais. Tél. 522-0441. quo-24

629, 3e AVENUE salon coiffeur, chauffé, éclairé, eau chaude. 525-5427. quo-15

ST-ROCH, centre des affaires, face stationnement. Après 5 hres, 527-3162. quo-15

POUR tous genres de commerce, grandeur 35 x 35 avec stationnement, situé Centre Commercial St-Roch, s'adresser 297 De la Couronne, 522-6053. quo-14

CENTRE Industriel no 5, 1100 Vincent Massey, 2e étage, 9,000 pieds carrés, chauffé, peut subdivisé, ascenseurs automatiques, 2 grandes voûtes, vaste stationnement. 522-6866 ou 527-6616. quo-23

ST-VALLIER Est, 1250 pieds carrés. Tél. 692-1030. quo-22

ST-JEAN, chauffé, conviendrait commerce, bureau, studio, sous-sol, $65. 527-6525. quo-22

SILLERY, 1360 Maguire, magasin avec vitrines, rez-de-chaussée, 600 pieds carrés, plus sous-sol, chauffé, libre 1er juin. 681-4862. quo-25

CENTRE côte d'Abraham, arrêt autobus, local tous commerces, bureaux. 522-2347. quo-18

RUE ST-JEAN, rue St-Roch, 1,000 à 20,000 pieds pour bureaux, entrepôt. Eugène Chalifour, 681-6389. quo-18

CHARLESBOURG, boulevard Henri Bourassa, site commercial, chauffé, stationnement, idéal salon coiffure, petit atelier, $60. 681-4433. quo-28

MAGASIN moderne, chauffé, cave ciment, stationnement, 291 du Pont. 525-7653. quo-21

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER

NON CLASSIFIEES

3-4-5 PIECES, modernes, différents quartiers, prix modique. Tél. 525-3472. quo-10

STE-ANGELE, Fraser, St-Ollivier, Marie-Incarnation, 3, 4, 5, 6. 524-8908. quo-25

QUARTIER CHAMPLAIN

22 LAVAL, 2-3 pièces, chauffés, poêle, réfrigérateur. 626-4060, 525-0045. quo-4

RUE Ste-Anne, 2 et 3 pièces, chauffé, 1er mai. 683-0172. quo-22

RUE St-Jean, bachelors, construction nouvelle, édifice en béton, chauffés, électricité incluse, concierge, $70. 529-9077, 681-2580. quo-12

4 ET 6 PIECES, modernes, Haute-Ville, vue splendide, Cie Fiducie Prêt et Revenu, jour: 529-6821, soir: M. Pigeon, 681-8695, M. Déry, 523-7187. quo-22

RUE Sous le Fort, 2 1-2 pièces, salle de bains, chauffé, eau, libre immédiatement. $57, à $68. 692-1921, 529-5972. quo-25

3, 4, PRIX modique immédiatement, mai, 31 des Remparts. 523-2701. quo-16

3 PIECES, libre, 5 pièces, libre 1er mai, vue sur fleuve, meublés, Avenue Ste-Geneviève. 529-4351. quo-28

AUX VERCHERES

30 STE-URSULE, 2 pièces, meublé ou non, poêle, réfrigérateur, salle bains, ascenseur, concierge, stationnement épreuve du feu. Compagnie Fiducie Nord d'Amérique, 692-0873; soir, 663-6858. quo-21

89 HOMMES DEMANDES

GARÇON table avec expérience, demandé, s'adr. 2800 Boul. Laurier. quo-26

A QUI la chance? Pour vendeurs, produits, livreurs ou personne pouvant se présenter au public et qui veut améliorer sa situation. Qualifications requises : marié, avec automobile. Ecrire donnant détails Dépt 857, Le Soleil. quo-5

JEUNE homme, offre ses services le soir, travail dans une station service, 4 ans expérience ou ménage de bureaux. 525-5408. quo-28

GERANT

COMPAGNIE progressive recherche homme actif pour direction de personnel et de vente. Doit avoir instruction solide et expérience. Ouverture d'une nouvelle succursale dans la région de Québec pour la distribution à domicile de produits. Bons revenus et excellente opportunité. Envoyer curiculum vitae. Ecrire Dépt. 954 Le Soleil. quo-23

$5,000. ET PLUS

NOUS cherchons 4 messieurs sérieux, capables de discuter affaires avec le public en général. Il faut avoir entre 25 et 50 ans, une 10e année et une bonne personnalité. Les candidats sont invités à se rendre à 4 hres p.m., mardi ou mercredi, Centre d'Achats Place Laurier, suite 801. quo-22

ASSISTANT GERANT

AGE 21 à 30 ans, instruction équivalente à une 10e année, prêt à commencer immédiatement, $100 et plus par semaine. Pour entrevue, présentez-vous 350 Est Boul. Charest, Ch. 214, le matin 10 hres précises. quo-26

JEUNES HOMMES

POUR travail agréable, importante amélioration personnelle avancement dans la vie, prêts à commencer immédiatement, âgés de 22 à 26 ans. Instruction 10e année ou plus. Pour renseignements, 681-1188. quo-26

REPRESENTANT D'ASSURANCE-VIE

UN A 3 ANS d'expérience, revenu au moins $5,000 par année, bonus, références, du nouveau, proposition exceptionnelle pour l'homme choisi, ouverture de gérant. Présentez vous 350 est, boul. Charest, ch. 214, 10 hres a.m. précises. quo-26

JEUNES HOMMES 19 A 25 ANS

* Vendeurs demandés à travers la province.
* Auto fournie. Expérience non nécessaire.
* 10ème année, mise soignée, bonne présentation et personnalité.

TELEPHONEZ LE MATIN ENTRE 9 ET 11 HEURES ET L'APRES-MIDI ENTRE 1 ET 4 HEURES A
523-3023
quo-22

90 HOMMES OU FEMMES

PERSONNES compétentes, ayant expérience dans tabagie, caisse, revues, journaux, chocolat, travail de jour, de soir. Fournir détails et références, en écrivant Dépt. 103, Le Soleil. quo-22

TECHNICIENS et techniciennes diplômés, recherchés par l'Hôpital Jean-Talon de Montréal pour ses laboratoires de Biochimie et d'Hématologie. Travail de jour seulement. Adressez toute demande au Bureau du Personnel, Hôpital Jean-Talon, 1385 Est, rue Jean-Talon, Montréal. quo-22

MANUFACTURIER bas nylon a besoin vendeur, vendeuse, commission intéressante. 522-4722. quo-22

SANS CAPITAL

HOMMES ou femmes, voici un commerce que vous pouvez entreprendre entièrement à crédit. Temps plein ou partiel. Ecrivez immédiatement car seulement 3 districts vacants. Rawleigh, Dépt. B-590-CS, 4005 rue Richelieu, St-Henri, Montréal. 24-22

91 HOPITAUX — MATERNITE

HOPITAL privé, convalescents cas chroniques, assurance-hospitalisation. 2115 Richer. 681-0558. quo-2

POUR mères célibataires, service social professionnel, consultation, placement en foyer de pension ou en foyer de travail rémunéré, orientation médicale et sociale. Prendre rendez-vous avec madame Ghislaine Reid-Brochu ou ses assistantes, 43 d'Auteuil, Québec 4, C.P. 129, H.-V. Tél. 529-1751. 624-24

96 INFIRMIERES — G.-MALADES

GARDE-MALADE auxiliaire, licenciée demandée, S'adresser à Garde Vachon, 524-6033. quo-26

105 LOCAUX A LOUER

PETIT magasin, à louer, rue St-Jean, 886 St-Jean. quo-29

POUR atelier, garage ou entrepôt, 17 Ouest St-François. Informations, 524-0217. quo-1

GRAND magasin 436, 3e Avenue. S'adresser L. Cassulo, 1026 St-Jean. quo-4

RUE St-Joseph Est, 2 vitrines modernes, air conditionné, avec ameublement, soubassement fini. Jacobs Assh. 525-4507. quo-7

MAGASIN avec vitrines, 1er plancher, face à la Cie Paquet. 529-9352. quo-7

171 OUEST St-Vallier, centre affaires, 16 x 55, 1er mai. 522-4609 quo-25

LOCAL 29-A St-Stanislas, conviendrait pour tous genres d'ouvrage. S'adresser 1087 rue St-Jean ou 12 Côte du Palais. Tél. 522-0441. quo-24

629, 3e AVENUE salon coiffeur, chauffé, éclairé, eau chaude. 525-5427. quo-15

ST-ROCH, centre des affaires, face stationnement. Après 5 hres, 527-3162. quo-15

POUR tous genres de commerce, grandeur 35 x 35 avec stationnement, situé Centre Commercial St-Roch, s'adresser 297 De la Couronne, 522-6053. quo-14

CENTRE Industriel no 5, 1100 Vincent Massey, 2e étage, 9,000 pieds carrés, chauffé, peut subdivisé, ascenseurs automatiques, 2 grandes voûtes, vaste stationnement. 522-6866 ou 527-6616. quo-23

ST-VALLIER Est, 1250 pieds carrés. Tél. 692-1030. quo-22

ST-JEAN, chauffé, conviendrait commerce, bureau, studio, sous-sol, $65. 527-6525. quo-22

SILLERY, 1360 Maguire, magasin avec vitrines, rez-de-chaussée, 600 pieds carrés, plus sous-sol, chauffé, libre 1er juin. 681-4862. quo-25

CENTRE côte d'Abraham, arrêt autobus, local tous commerces, bureaux. 522-2347. quo-18

RUE ST-JEAN, rue St-Roch, 1,000 à 20,000 pieds pour bureaux, entrepôt. Eugène Chalifour, 681-6389. quo-18

CHARLESBOURG, boulevard Henri Bourassa, site commercial, chauffé, stationnement, idéal salon coiffure, petit atelier, $60. 681-4433. quo-28

MAGASIN moderne, chauffé, cave ciment, stationnement, 291 du Pont. 525-7653. quo-21

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER

NON CLASSIFIEES

3-4-5 PIECES, modernes, différents quartiers, prix modique. Tél. 525-3472. quo-10

STE-ANGELE, Fraser, St-Ollivier, Marie-Incarnation, 3, 4, 5, 6. 524-8908. quo-25

QUARTIER CHAMPLAIN

22 LAVAL, 2-3 pièces, chauffés, poêle, réfrigérateur. 626-4060, 525-0045. quo-4

RUE Ste-Anne, 2 et 3 pièces, chauffé, 1er mai. 683-0172. quo-22

RUE St-Jean, bachelors, construction nouvelle, édifice en béton, chauffés, électricité incluse, concierge, $70. 529-9077, 681-2580. quo-12

4 ET 6 PIECES, modernes, Haute-Ville, vue splendide, Cie Fiducie Prêt et Revenu, jour: 529-6821, soir: M. Pigeon, 681-8695, M. Déry, 523-7187. quo-22

RUE Sous le Fort, 2 1-2 pièces, salle de bains, chauffé, eau, libre immédiatement. $57, à $68. 692-1921, 529-5972. quo-25

3, 4, PRIX modique immédiatement, mai, 31 des Remparts. 523-2701. quo-16

3 PIECES, libre, 5 pièces, libre 1er mai, vue sur fleuve, meublés, Avenue Ste-Geneviève. 529-4351. quo-28

AUX VERCHERES

30 STE-URSULE, 2 pièces, meublé ou non, poêle, réfrigérateur, salle bains, ascenseur, concierge, stationnement épreuve du feu. Compagnie Fiducie Nord d'Amérique, 692-0873; soir, 663-6858. quo-21

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER

QUARTIER CHAMPLAIN

FLAT à louer, chauffé, eau chaude à l'année, $10 à $12 semaine. S'adresser 18 St-Pierre. quo-19

3 PIECES, chauffé, 2e étage, 5 1-2 Place Royale, 692-0295. quo-25

RUE Couillard maison neuve, 2 et 4 pièces, bain, propres, chauffés, eau chaude, poêle, réfrigérateur, Incinérateur, libre immédiatement ou mai. $66 et $80 525-9776, 522-8569. quo-25

3 ET 4 pièces, chauffés, Haute-Ville. Tél. 523-7573. quo-28

QUARTIER LIMOILOU

STE-ODILE et St-Pie X, 4 et 5 pièces neufs modernes, près église. Tél. 623-3948. quo-24

STE-ODILE, 4, modernes, cave, ventilateur, $85., $68. 529-9447 soir: 653-7458. quo-22

ST-ALBERT, 5 pièces, chauffé, propre, $85. Tél. 623-7559. quo-8

ST-PIE X, 4-5 pièces, modernes, stationnement, près autobus. Tél. 681-4229. quo-28

ST -PIE X, 4 pièces, chauffé, église, stationnement. 2130 Intendants. 832-4728. quo-28

3, 4 GRANDES pièces, entrée laveuse, sécheuse, $68, $79. 653-3412 quo-1

ST-PASCAL, 4 pièces, chauffé, 1er plancher, $83., 3 pièces non chauffé, $45., 1330 Maurice. 663-7052. quo-28

ST-PAUL Apôtre, 4 pièces, chauffé moderne, $85. 3 pièces, Des Lilas est. Tél. 661-3244. quo-28

CHAMPFLEURY, 6 pièces, stationnement storage, buanderie, $100., mars. Tél. 661-4967. quo-1

ST-FIDELE, 1600, 3e Avenue, 4 pièces, chauffé, $82. 525-9002, 522-4577. quo-10

4 GRANDES pièces, moderne, immédiatement ou 1er mai, stationnement, prix modique, 2020 Adjutor Rivard. 663-0389. quo-9

ST-PASCAL, 5 pièces, $100 par mois, libre immédiatement. 661-3583, 661-6144. quo-8

RUE des Chênes, 4e Avenue, 4 pièces, chauffé, tranquille. 626-4451. quo-8

ST-PIE X 1450, 25e Rue, 4 pièces, $77., $83. 681-1635. quo-24

9 PIECES plus salle bains, chauffé, eau chaude à l'année, libre immédiatement, s'adresser à 297 La Couronne. Tél. 522-6053. quo-14

5 GRANDES pièces, modernes, stationnement, prix modique 1975 De Grandville. 661-3353. quo-14

2170 BOUL. Ste-Anne, 5 pièces, chauffé, balcon et stationnement, 1er mai, $115. Trust Royal, 529-0174. quo-22

4 PIECES, chauffé, meublé ou non. Des Lilas, $80., $110. Champfleury $90-$125. Tél. 661-6301. quo-11

1798 RUE Desroches, 4 pièces, plus salle bains, chauffé, aucune taxe, $75. 661-8887, 529-5972. quo-22

ST-PIE X, beau 4, 1er, $80, eau chaude comprise. 661-1463. quo-22

STE-ODILE, 4 pièces, meublé $100 ou non $85, eau chaude fournie, laveuse, sécheuse. Tél. 623-2639. quo-25

ST-PIE X, 4 1-2 pièces chauffé, entrée laveuse, sécheuse, $85. 661-2983. quo-24

ST-PIE X, 1er mai 4 1-2 pièces, chauffé, très moderne, près église, école, autobus, stationnement, 2690 Bardy. S'adresser: 525-8025, 661-8127. quo-7

26e RUE et Ste-Odile, 4 pièces neufs, $85. Tél. 525-9414. quo-11

LOGEMENT, 6 pièces plus salle bains. S'adr. 476, 12e Rue. quo-23

3, 4 PIECES, ultra-moderne. 76 Est des Lilas. 681-9471. quo-5

5 PIECES, plus salle bains, très propre, chauffé, face centre d'achats Charlesbourg. 522-2471. quo-23

PAROISSE St-Paul Apôtre, 4e Avenue, maison seule, 8 pièces, $145, 3 pièces, chauffés, $65. M. Simard, 522-3921, après 7 hres. quo-22

PRES hôpital St-François d'Assise, 3 pièces, meublé si désiré. 523-2140. quo-11

LOGEMENT, 5 pièces, eau chaude, 1585 rue De Niverville. 661-8671. quo-22

ST-PASCAL 3 1-2, 4 1-2 pièces, meublés, ou non, neufs, chauffés, buanderie, stationnement, libres mai, $65, $75. 663-6496. quo-22

ST-FRANCOIS d'Assise, 4 pièces, neuf, $75 mois. Tél. 529-3481. quo-22

GRAND 4 pièces, 1er plancher, 1er avril, 2215 la Canardière coin Mgr Gosselin, $75 mois, chauffé. S'adresser appt. 2, 681-2327. quo-22

ST-PIE X, 4 pièces, chauffé, 1er, balcon, près église, collège, stationnement. Après 5 hres, 527-3162. quo-22

3-4 A PARTIR $65, chauffés, ameublement neuf désiré, stationnement, gratuit. 2315 Boul. Bourassa, 525-8343. quo-10

3, 4 GRANDES pièces, 3, meublé si désiré, 26e. 623-1608. quo-10

4 PIECES, chauffé, thermostat installation laveuse, sécheuse, mai, $80, 500, 25e Rue, appt. 6. 623-3737. quo-14

302 EST des Lilas, logement moderne, chauffé, 4 pièces, $75. quo-3

4 PIECES, chauffés, entrée laveuse, sécheuse, thermostats individuels, prélaris partout, 780, 776 Sapinière-Dorion, 3390 8e Avenue. 822-1182, jour: 523-5794. quo-16

5 PIECES, chauffé, entrée laveuse, sécheuse, thermostat individuel, prélarts partout, 2415 Alexandra, coin Mgr Gosselin, 822-1182, jour: 523-5794. quo-16

STE-ODILE, 4 pièces, 1er mars, chauffé, eau chaude comprise. 626-4569. quo-19

ST-PAUL Apôtre, 2240 l'Emérillon, logement, 4 pièces carrées, chauffé, occupation, 1er mai, $85. Information: 525-7864. quo-10

ST-PIE X, quatre pièces, chauffé, thermostat, $74, 1er mai. 523-0862. quo-3

2250 MONT THABOR, 4 pièces, moderne, chauffé, eau chaude, sortie laveuse, sécheuse, concierge. M. Roger Labbé, appt. 4. Tél. 524-7984. quo-7

ST-PASCAL, 2 logements, 4 pièces, chauffés, très propre, 1 libre, $80. 523-9578. quo-28

ST-PIE X, juillet ou après, 4 pièces, chauffé, stationnement. 663-4560. quo-11

$76, 4 IECES, repeint, thermostat, stationnement, rue des Intendants, St-Pie X. Tél. 839-7402. quo-7

4 PIECES chauffé, 27e Rue, près autobus, $85, stationnement. 525-7249. quo-1

MODERNE, chauffé, 5 pièces. Tél. 622-1530 ; soir, 681-2029. quo-7

ST-PIE X, 2175, 26e Rue, 4 pièces, chauffé, $82. 529-5156. quo-3

ST-PASCAL, 3 pièces, très propre, stationnement, bermis. Tél. 661-1163. quo-2

629, 3e AVENUE, logement 7 pièces, chauffé, $125. Tél. 525-5427. quo-4

4 PIECES moderne, thermostat, des Lilas Est, libre mai 681-9471. quo-23

ST-PAUL Apôtre, dans plain-pied, semi-sous-sol, 5 pièces, $77.50. Tél. 525-8905. quo-26

ST-PASCAL, chauffé, 4 pièces, $80., 5 pièces, $85. Tél. 681-4585. quo-28

5 GRANDES pièces, chauffé, logement neuf, 661-8401, Paul Simard. quo-28

ST-PIE X, logements carrés, 4 pièces, modernes, plus salle bains, chauffés, stationnement, 2045, 26e Rue, appt. 1, 2, 3. 661-5885. quo-28

4 PIECES, plus salle bains, chauffé, stationnement, informations, 529-7617. quo-28

ST-PIE X, 4 pièces, chauffé, $80. Tél. 661-8186. quo-28

2335 BOUL. Montmorency, occupation immédiate ou 1er mai, 3 pièces, chauffé, poêle, réfrigérateur, buanderie, stationnement, avec prise, piscine, remise, près église centre d'achats Canardière, hôpital l'Enfant-Jésus. Informations: 527-5126 ; 527-9088 ou avec concierge, M. Landry, 661-1805, Autobus No 6, Niverville. quo-28

ST-PIE X, 5 grandes pièces, 2e étage, stationnement, $105. 661-3549. quo-24

4 PIECES, chauffé, $80 mois, 198 24e Rue, appt 4. quo-28

ST-PIE X, 2508 Mauffils, 7 pièces, chauffé, libre début d'avril $125 mois, 661-7778. quo-28

2335-2345 18e RUE

OCCUPATION immédiate ou 1er mai, logements 3, 4 1-2 et 5 1-2 pièces, avec grande cuisine, chauffés, buanderie, piscine, stationnement avec prise remise, près école, église, centre d'achats La Canardière. Informations: 527-5126 ou 527-9088 ou avec concierge M. Landry, 661-1805, autobus No 6, Niverville. quo-28

2335-2345 BRUNEAU

OCCUPATION immédiate ou 1er mai, logements, 3 4 1-2, 5 1-2 pièces, avec grande cuisine, chauffés, buanderie, piscine, stationnement avec prise, remise, près école, église, centre d'achats La Canardière. Informations: 527-5126 ou 527-9088 ou avec concierge M. Landry, 661-1805, autobus, Niverville. quo-28

PLACE DES SEIGNEURS

PAS plus cher, mais tellement plus! 2 1-2, 3 1-2, 4 1-2, 5 1-2 pièces, vastes piscines, golfs miniatures, croquets, bains saunas, salles de jeux et de réceptions, tabagie, salon de coiffure, insonorisation 100 p.c. Tous les services électriques inclus dans le prix du loyer. Couillard Entreprises Inc. 626-3512, 4e Avenue. quo-9

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER

QUARTIER LIMOILOU

260 SAPINIERE-Dorion, 5 pièces, chauffé,

Vous avez un nouveau réfrigérateur? Vendez votre ancien avec une annonce classée!

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER

QUARTIER MONTCALM

AVENUE Casot, 8 pièces, chauffé, balcon, adultes, $130. Tél. 683-9691. quo-25

589 MANRÈSE, 4 pièces, chauffé, eau chaude, 1er étage. Tél. 683-9872. quo-22

1248 OUEST St-Cyrille, 5 et 6 pièces, tél: 681-5604. quo-26

545 CALIXA Lavallée, 6 pièces plus bain, chauffé, libre 1er mai, $125. par mois. 529-5972. quo-25

1010 ST-CYRILLE O., 4 pièces appt 5, salle de bains, chauffé, libre mai 1966. 529-5972. quo-25

1180A AVE Cartier, 3 pièces plus bain, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, $75. par mois, libre mai. 529-5972. quo-25

ST-SACREMENT, 3 pièces, salle bains, meublé, chauffé, éclairé. Soir 683-8793. quo-26

LOGEMENT, un salon, une chambre coucher, cuisine, une toilette seulement, non chauffé, 158 Ouest Crémazie, 6 hres à 9 hres p.m. 524-2303. quo-22

CHATEAU ST-LOUIS

125 OUEST, Grande-Allée, 3, 6 et 7 pièces, avec poêle, réfrigérateur, buanderie, ascenseurs, portier, concierge, jardin, stationnement. Immédiatement ou 1er mai. Trust Royal, 529-0171, soir: A. Ferland, 626-0790. quo-22

LE CLARIDGE

TROIS à sept pièces, poêle, réfrigérateur, portier, concierge, ascenseur, stationnement. Administration, location Georges-H. Couillard Inc., M. Bertrand 822-3631; soir, 681-1994. quo-8

QUARTIER ST-ROCH

APPARTEMENTS modernes, 1 1-2, 2 1-2, 3 1-2, meublés si désiré, chauffés, eau chaude fournie, poêle, réfrigérateur, concierge, buanderie, garage. Visite 9 a.m. à 9 p.m. 786 Boul. Charest, 523-0516 ou Montréal 331-3232. quo-1

PRÈS Gare Centrale Autobus, 1, 2 et 3 pièces, modernes, meublés. 525-9426. quo-4

4 PIÈCES, chauffé et non chauffé, 220, 1er mai. 683-0172. quo-23

5 LOGEMENTS de 2 pièces, meublés, 460 de l'Eglise. 524-8809. quo-9

3 GRANDES pièces, propre, chauffé, 1er étage. 725 la Reine. quo-13

202 ARAGO Est, 3 pièces, 1er, propre, $51, douche. 661-8228. quo-11

4 PIÈCES, plus salle bains. S'adresser 862 des Prairies. quo-22

ST-FRANCOIS, 5 grandes pièces, chauffé, $95, s'adresser 775 Est, St-Joseph. quo-16

250 SAGARD, 3 pièces, $42. 295 Laberge, 4 pièces, $50. Tél. 523-5024. quo-24

FLAT 2 pièces, meublé, réfrigérateur, bain, chauffé, 354 Des Commissaires. quo-22

RUE de la Reine, 2 pièces, neuf, plus bain, entrée seule, meublé ou non. 663-4466. quo-28

QUARTIER ST-SAUVEUR

4 PIÈCES, chauffé, salle bains, 220, 2e, $75. 254 Bayard. quo-7

524 AVE St-Sacrement, 4-5 pièces, non chauffée. 525-5427. quo-9

4 PIÈCES, chauffé, salle bains, 220, 2e, $75. 254, Bayard. quo-7

2 PIÈCES, neuf, salle bains, chauffé. 379 Montmagny, entrée privée. quo-23

3 PIÈCES, pas chauffé, occupation immédiate. 7 Ouest St-François. 522-4248. quo-16

LOGEMENT, 3 pièces, salle bains. 37 rue Churchill, 527-8720. quo-18

6 GRANDES pièces, refait à neuf, libre 1er mars. 683-3113. quo-25

2 PIÈCES, meublé, chauffé, éclairé, entrée privée, propre. 523-0634. quo-28

618, 622 ST-BONAVENTURE, 4 pièces. S'adresser 1705 la Canardière. quo-28

5 PIÈCES salle bains, chauffé, appt. 3, troisième, $65 par mois. 454 rue Richmond. Visible après 6 heures. 626-3512. quo-23

SACRE-COEUR, 2 pièces, non chauffé, entrée 220, $33 mois. 188 rue Chevrière, appt. 2. quo-24

ST-VALLIER ouest 3 pièces bien propre, bains, $45 mois. 527-8633. quo-28

LOGEMENT 3 pièces. Visible de 5 à 8 heures, 397 Ste-Agnès, Mme Cloutier, Tél. 623-7342. quo-23

6 PIÈCES, grande salle bains, eau chaude 220, $70 clair neige, vidanges, 3e étage, rue Boisseau, pas d'enfant bas âge, 4 pièces, 220, 2e étage, $45. rue Père Grenier. Tél. 523-0550. quo-22

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

3-4 MODERNES, eau chaude, prix modique. 674 St-Jean. 529-8278. quo-7

748 ST-JEAN, 7 pièces peut servir logement, bureau. $175. 525-8427. quo-22

PRÈS Parlement, 4 pièces, chauffé, plus salle bains, moderne. 522-7871. quo-22

674 TURNBULL, semi-meublé ou non, 3e, adultes, mai. 525-9895. quo-22

SILLERY

LE SILLERY PLAZA

Vous offre des suites de 1, 2 et 3 chambres à coucher. Une seule visite vous convaincra qu'une vie luxueuse à son meilleur vous attend. Les entrées somptueuses, suites spacieuses, vue magnifique sur le St-Laurent, et commodités qui sont sans égal dans la Vieille Capitale.

Bureau de location sur les lieux, 681-3023
Montreal Trust, 529-8841

STE-FOY

3-4-5 GRANDES pièces, luxueux, meublés désiré, stationnement gratuit, prix modique. 746 Myrand, 681-4298. quo-4

LOGEMENT dans maison jumelée, neuf, Ave Duchesneau, Ave Bar-Le-Duc, Carré Rochon, Bois Vincennes, Wilfrid Légaré Inc., Informations: Roger Lacroix, 653-3183, 681-1237. quo-9

DÉBUT Ste-Foy, proximité autobus Québec, 5 grandes pièces, fermées, construction récente, moderne, thermostat, stationnement avec prise. 776 Emile-Côté, 2030 Richer, 681-2197 ou 683-0428. quo-1

AVE Mgr Grandin, grand 6 pièces, aussi 2 1-2 pièces, thermostat individuel, stationnement gratuit, prise courant, près école, autobus, centres d'achats. 626-5153, J.-C. Lafrance. quo-1

PLACE Philippe, coin Riener, 5 grandes pièces, moderne, 1er plancher. 681-6526. quo-8

4, PRÈS centre d'achats, Université, meublé si désiré, mai. 683-1042. quo-2

4 PIÈCES, meublé, ou non, stationnement, concierge. Tél. 653-7356. quo-1

APPARTEMENT chauffé, meublé, boudoir, chambre, cuisinette, salle bains. 683-0986, 683-8943. quo-2

4 et 5 PIÈCES, neufs, chauffés, stationnement, centres d'Achats. 653-0830. quo-9

LOGEMENTS en construction, duplex 5 1-2 pièces, salon avec tapis, $130 par mois. 683-7847. quo-22

LE LONGCHAMPS, 3, 4, 5 pièces, avec poêle, réfrigérateur. 681-8820. quo-25

3186 NEILSON, mai, 3 1-2, $90, 4 1-2, $100., neufs, stationnement. 653-8963. quo-3

LE CAVELIER, 4 pièces, tapis, tuiles fournies, demi-sous-sol, $80, stationnement compris. Tél. 653-8807. quo-11

LUXUEUX 3, 4, 5 grandes pièces, tapis, poêle, réfrigérateur, prix modique, 928, Place Beloeil. 653-4451. quo-14

5 PIÈCES, chauffé, salle bains. 2967 Chemin Ste-Foy, 653-3004. quo-15

4, 5 et 6 PIÈCES, libres mai. S'adresser, 656-1223, 656-8200. quo-9

LE VIMY

CHEMIN Ste-Foy, en face du Collège Bellevue, 3, 4, 5, 1 1-2 pièces, insonorisation, ascenseurs, garages intérieur et extérieur. Wilfrid Légaré Inc., Roger Lacroix 653-3183 ou 681-1237. quo-9

APPTS MONTCALM

4 1-2 PIÈCES, poêle, réfrigérateur, eau chaude, service concierge incinérateur, sécheuse, laveuse au sous-sol, peinture neuve. 527-7608. quo-25

3025 BOUL. NEILSON

OCCUPATION immédiate ou 1er mai, logement 2, 3, 4, 5 pièces, chauffés, thermostat individuel, grands balcons avant et arrière, remises, stationnement avec prises, grand jardin clôturé, près école, église, terrain de jeux, Centre d'Achats et autobus à 7 coins de rues. Informations, 653-7279, soir: 683-4171 ou 656-6237. quo-16

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

ST-JEAN, flat moderne, meublé, douche, entrée privée, buanderie 525-8278, 623-5115 quo-22

POUR 1er mai, 564 Bon-Pasteur, 2 logements, 5 pièces, chauffés, eau chaude, 220. 683-7742. quo-23

RUE St-Gabriel, 1 1-2 pièce, ultra-moderne concierge, buanderie, incinérateur, électricité incluse, stationnement, $75. Tél. 529-9077. quo-11

2 1-2 PIÈCES, non meublé, chauffé, éclairé, 1er mars. 154 Richelieu. quo-28

ST-GABRIEL, 3 pièces, $65. Tél. 692-1030. quo-22

RUE Lavigueur 2 et 3 pièces chauffés, eau chaude domestique fournie, service de concierge. 653-0602. quo-23

4 1-2 PIÈCES, chauffé, eau chaude fournie, mai, prix raisonnable. 623-1366. quo-18

LOCKWELL, 4 pièces, balcon, occupation immédiate, adultes, $92. 525-9895. quo-22

4 PIÈCES, pas bain, entrée 220, mars, $45. 539 d'Aiguillon. quo-22

SUTHERLAND, 3 pièces, non chauffé, très propre, stationnement, $45., libre immédiatement. 525-9776, 522-8569. quo-26

AVENUE Turnbull, 3 pièces, bain, chauffé, poêle réfrigérateur, personne seule, $65, mai, 525-9776, 522-8569. quo-25

AVE Turnbull, 2 pièces, bain, propre, chauffé, eau chaude, incinérateur, poêle, laveuse automatique, $60 et $65, libre immédiatement ou mai. 525-9776, 522-8569. quo-25

718 ST-OLIVIER 3e, 6 pièces $60. plus vidanges, soir, 524-3280. quo-26

805 TURNBULL 1 pièce, salle de bains, chauffé, aucune taxe, libre le 1er mai, $50. et $55. Tél: 524-9470, 529-5972. quo-25

760 ST-PATRICE, 4 pièces, 875 St-Simon, 2e étage, 3 pièces. S'adresser 1705 la Canardière. quo-28

LOGEMENT, 3 pièces, non chauffé, 385 rue Latourelle. Tél. 522-8565. quo-24

768 RUE St-Jean, appt 1, chambre très propre, personne distinguée. quo-7

ST-JEAN 5 grandes pièces, chauffé, 2e, salle bains, libre. 527-6523. quo-24

LE SEJOUR

315 RUE St-Jean, 370, rue Lockwell, appartements 1 1-2 - 2 1-2 pièces, $80.00 et plus; comprenant électricité, réfrigérateur, cuisinière, eau chaude, enlèvement des vidanges et neige. Meublés si désiré. Visibles tous les jours, midi à 9 heures p.m. Tél. 524-1836, Le Séjour. 1245-28

CHARLESBOURG

4 PIÈCES, très moderne, cave, buanderie, $80, $85. 4185, 3e Avenue Ouest, appt. 2, St-Rodrigue, quo-25

ST-RODRIGUE, 3, 4 pièces, chauffé, $55 à $80. 623-1931. quo-11

1 1-2 PIÈCES $69 par mois, meublé. Tél: 626-2783. quo-14

MAGNIFIQUE 4 pièces, chauffé, compartiment cave, stationnement, libre mai. 626-1311. quo-14

ST-RODRIGUE, 3, 4 pièces, chauffés, meublés ou non, eau chaude fournie, libre 1er mai. 623-1561. quo-15

7865 EST, 3e Avenue, 4 pièces, $85, 5 pièces $90, stationnement. Jour, 681-0276. quo-22

LOGEMENT 6 pièces, chauffé, moderne, eau chaude. 623-7837. quo-24

ST-RODRIGUE, 4 pièces, salle bains, 220, 2e étage, $57., 623-1919. quo-23

150, 73e RUE Ouest, Charlesbourg, 3 et 5 pièces, bains, chauffés, libres, 1er mai $75. et $92. Tél: 623-2880, 529-5972. quo-25

4 PIÈCES, moderne, salle bains, chauffé, eau chaude, stationnement, $90., meublé, $115., libre. 626-3685, 842-2784. quo-24

LOGEMENT, 5 pièces, chauffé, 2e étage. Tél. 626-1425. quo-24

ST-RODRIGUE, 5 pièces, neuf, chauffé, soir: 626-5756. quo-28

SILLERY

5 PIÈCES, chauffé, 3e étage, très propre, 1311 Charles. 527-1742. quo-28

1298 CHANOINE Morel, 3 1-2 pièces, salle bains, chauffé, eau chaude, poêle électrique, réfrigérateur, $75. 527-3108. quo-9

LUXUEUX, 2, 3, 4, grandes pièces, meublé désiré, vue fleuve, près centres d'achats, stationnement. 527-1993. quo-12

5 1-2 PIÈCES moderne, chauffé, entrée laveuse, sécheuse 527-2877. quo-8

3 PIÈCES, meublé ou non. Tél. 527-8068. quo-22

PARC Falaise, un 4 pièces, $80, un 3 pièces $70, stationnement thermostat individuel, 527-1108. quo-25

1280 SARAH, appt. 1, 3 pièces, salle bains, chauffé, moderne, thermostat, près autobus, 1er mai, $65. 529-9261, soir 681-6759. quo-17

SILLERY, 4 pièces, chauffé, très propre, balcon, 1350 William, 527-4958. quo-4

5 PIÈCES, eau chaude, coin Maguire, chemin St-Louis, 683-7176. quo-26

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER

STE-FOY

2900 LE PINGUET, près église, 5 pièces, chauffé, 653-3965, 527-1869. quo-23

4 PIÈCES chauffé, très propre, stationnement 1er mai. 653-0447. quo-24

4 PIÈCES, 3015 Boul. Neilson, Appt 8. Tél. 653-7013. quo-24

6 PIÈCES, 3e étage, chauffé, installation laveuse et sécheuse, stationnement, thermostat individuel, libre immédiatement, $110 par mois. 656-1736. quo-24

4, NEUF, chauffé, près école, église, centres d'achats, mai. 653-5378. quo-26

3066 LECHASSEUR, Ste-Foy, 4 pièces, 683-8375, libre 1er mai. quo-25

4 PIÈCES, dans maison 3 logements, laveuse, sécheuse, thermostat, stationnement, rue St-Castin. 653-1782. quo-18

BEAU 4 pièces, chauffé, 220, 1er étage, balcons, stationnement, 653-2212. quo-22

739, AVE Myrand, 4-5 pièces, salle de bains, chauffé, aucune taxe, libre le 1er mai, $75. $85. 681-9797, 529-5972. quo-25

2089 CHEMIN Ste-Foy, 7 pièces plus bain, libre mai, $130. par mois. 529-5972. quo-25

770 MYRAND-NORD, 4, 5 pièces, chauffés, modernes. 527-5443. quo-28

ST-THOMAS d'Aquin, 5 1-2 pièces, chauffé, poêle, réfrigérateur, mai. Tél. 527-5353. quo-24

783 DE LONGPRÉ, 4 pièces, chauffé, stationnement. Tél. 681-7002. quo-28

RUE LEchasseur, logements neufs, 3-4-5 pièces avec piscine et stationnement. 653-4774. quo-21

RUE Lechasseur, 5 1-2 et 2 1-2 pièces, chauffé, neuf, meublé ou non, libre immédiatement. 527-3430, 653-8585. quo-18

BANLIEUE

BEAUPORT, flats 3 pièces, 2 1-2 pièces, meublés, piscine intérieure, Ave. Royale, informations 661-1888 ou 661-3714. quo-1

LES SAULES, logement neuf, 4 pièces, chauffé. Tél. 872-2875, 683-8507. quo-22

BEAUPORT, plusieurs logements, 3 à 6 pièces. Tél. 663-3016. quo-4

GIFFARD, 2495 Evangéline, 4 pièces, 1er étage, $80., mois. 661-1635. quo-24

GIFFARD, 9 pièces, neuf, 4 chambres, 2 salles bains, salle dîner, dînette, salon, $150, libre 1er mai. Tél. 661-4340. quo-3

VILLE Duberger, 4 pièces, chauffé, neuf, stationnement, libre immédiatement ou désiré. Visibles tous les jours, midi à 9 heures p.m. Tél. 524-1836, Le Séjour. 1245-28

CHARLESBOURG

4 PIÈCES, très moderne, cave, buanderie, $80, $85. 4185, 3e Avenue Ouest, appt. 2, St-Rodrigue, quo-25

ST-RODRIGUE, 3, 4 pièces, chauffé, $55 à $80. 623-1931. quo-11

1 1-2 PIÈCES $69 par mois, meublé. Tél: 626-2783. quo-14

MAGNIFIQUE 4 pièces, chauffé, compartiment cave, stationnement, libre mai. 626-1311. quo-14

ST-RODRIGUE, 3, 4 pièces, chauffés, meublés ou non, eau chaude fournie, libre 1er mai. 623-1561. quo-15

7865 EST, 3e Avenue, 4 pièces, $85, 5 pièces $90, stationnement. Jour, 681-0276. quo-22

LOGEMENT 6 pièces, chauffé, moderne, eau chaude. 623-7837. quo-24

ST-RODRIGUE, 4 pièces, salle bains, 220, 2e étage, $57., 623-1919. quo-23

150, 73e RUE Ouest, Charlesbourg, 3 et 5 pièces, bains, chauffés, libres, 1er mai $75. et $92. Tél: 623-2880, 529-5972. quo-25

4 PIÈCES, moderne, salle bains, chauffé, eau chaude, stationnement, $90., meublé, $115., libre. 626-3685, 842-2784. quo-24

LOGEMENT, 5 pièces, chauffé, 2e étage. Tél. 626-1425. quo-24

ST-RODRIGUE, 5 pièces, neuf, chauffé, soir: 626-5756. quo-28

SILLERY

5 PIÈCES, chauffé, 3e étage, très propre, 1311 Charles. 527-1742. quo-28

1298 CHANOINE Morel, 3 1-2 pièces, salle bains, chauffé, eau chaude, poêle électrique, réfrigérateur, $75. 527-3108. quo-9

LUXUEUX, 2, 3, 4, grandes pièces, meublé désiré, vue fleuve, près centres d'achats, stationnement. 527-1993. quo-12

5 1-2 PIÈCES moderne, chauffé, entrée laveuse, sécheuse 527-2877. quo-8

3 PIÈCES, meublé ou non. Tél. 527-8068. quo-22

PARC Falaise, un 4 pièces, $80, un 3 pièces $70, stationnement thermostat individuel, 527-1108. quo-25

1280 SARAH, appt. 1, 3 pièces, salle bains, chauffé, moderne, thermostat, près autobus, 1er mai, $65. 529-9261, soir 681-6759. quo-17

SILLERY, 4 pièces, chauffé, très propre, balcon, 1350 William, 527-4958. quo-4

5 PIÈCES, eau chaude, coin Maguire, chemin St-Louis, 683-7176. quo-26

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER

STE-FOY

2900 LE PINGUET, près église, 5 pièces, chauffé, 653-3965, 527-1869. quo-23

4 PIÈCES chauffé, très propre, stationnement 1er mai. 653-0447. quo-24

4 PIÈCES, 3015 Boul. Neilson, Appt 8. Tél. 653-7013. quo-24

6 PIÈCES, 3e étage, chauffé, installation laveuse et sécheuse, stationnement, thermostat individuel, libre immédiatement, $110 par mois. 656-1736. quo-24

4, NEUF, chauffé, près école, église, centres d'achats, mai. 653-5378. quo-26

3066 LECHASSEUR, Ste-Foy, 4 pièces, 683-8375, libre 1er mai. quo-25

4 PIÈCES, dans maison 3 logements, laveuse, sécheuse, thermostat, stationnement, rue St-Castin. 653-1782. quo-18

BEAU 4 pièces, chauffé, 220, 1er étage, balcons, stationnement, 653-2212. quo-22

739, AVE Myrand, 4-5 pièces, salle de bains, chauffé, aucune taxe, libre le 1er mai, $75. $85. 681-9797, 529-5972. quo-25

2089 CHEMIN Ste-Foy, 7 pièces plus bain, libre mai, $130. par mois. 529-5972. quo-25

770 MYRAND-NORD, 4, 5 pièces, chauffés, modernes. 527-5443. quo-28

ST-THOMAS d'Aquin, 5 1-2 pièces, chauffé, poêle, réfrigérateur, mai. Tél. 527-5353. quo-24

783 DE LONGPRÉ, 4 pièces, chauffé, stationnement. Tél. 681-7002. quo-28

RUE LEchasseur, logements neufs, 3-4-5 pièces avec piscine et stationnement. 653-4774. quo-21

RUE Lechasseur, 5 1-2 et 2 1-2 pièces, chauffé, neuf, meublé ou non, libre immédiatement. 527-3430, 653-8585. quo-18

BANLIEUE

BEAUPORT, flats 3 pièces, 2 1-2 pièces, meublés, piscine intérieure, Ave. Royale, informations 661-1888 ou 661-3714. quo-1

LES SAULES, logement neuf, 4 pièces, chauffé. Tél. 872-2875, 683-8507. quo-22

BEAUPORT, plusieurs logements, 3 à 6 pièces. Tél. 663-3016. quo-4

GIFFARD, 2495 Evangéline, 4 pièces, 1er étage, $80., mois. 661-1635. quo-24

GIFFARD, 9 pièces, neuf, 4 chambres, 2 salles bains, salle dîner, dînette, salon, $150, libre 1er mai. Tél. 661-4340. quo-3

VILLE Duberger, 4 pièces, chauffé, neuf, stationnement, libre immédiatement ou désiré. Visibles tous les jours, midi à 9 heures p.m. Tél. 524-1836, Le Séjour. 1245-28

CHARLESBOURG

4 PIÈCES, très moderne, cave, buanderie, $80, $85. 4185, 3e Avenue Ouest, appt. 2, St-Rodrigue, quo-25

ST-RODRIGUE, 3, 4 pièces, chauffé, $55 à $80. 623-1931. quo-11

1 1-2 PIÈCES $69 par mois, meublé. Tél: 626-2783. quo-14

MAGNIFIQUE 4 pièces, chauffé, compartiment cave, stationnement, libre mai. 626-1311. quo-14

ST-RODRIGUE, 3, 4 pièces, chauffés, meublés ou non, eau chaude fournie, libre 1er mai. 623-1561. quo-15

7865 EST, 3e Avenue, 4 pièces, $85, 5 pièces $90, stationnement. Jour, 681-0276. quo-22

LOGEMENT 6 pièces, chauffé, moderne, eau chaude. 623-7837. quo-24

ST-RODRIGUE, 4 pièces, salle bains, 220, 2e étage, $57., 623-1919. quo-23

150, 73e RUE Ouest, Charlesbourg, 3 et 5 pièces, bains, chauffés, libres, 1er mai $75. et $92. Tél: 623-2880, 529-5972. quo-25

4 PIÈCES, moderne, salle bains, chauffé, eau chaude, stationnement, $90., meublé, $115., libre. 626-3685, 842-2784. quo-24

LOGEMENT, 5 pièces, chauffé, 2e étage. Tél. 626-1425. quo-24

ST-RODRIGUE, 5 pièces, neuf, chauffé, soir: 626-5756. quo-28

SILLERY

5 PIÈCES, chauffé, 3e étage, très propre, 1311 Charles. 527-1742. quo-28

1298 CHANOINE Morel, 3 1-2 pièces, salle bains, chauffé, eau chaude, poêle électrique, réfrigérateur, $75. 527-3108. quo-9

LUXUEUX, 2, 3, 4, grandes pièces, meublé désiré, vue fleuve, près centres d'achats, stationnement. 527-1993. quo-12

5 1-2 PIÈCES moderne, chauffé, entrée laveuse, sécheuse 527-2877. quo-8

3 PIÈCES, meublé ou non. Tél. 527-8068. quo-22

PARC Falaise, un 4 pièces, $80, un 3 pièces $70, stationnement thermostat individuel, 527-1108. quo-25

1280 SARAH, appt. 1, 3 pièces, salle bains, chauffé, moderne, thermostat, près autobus, 1er mai, $65. 529-9261, soir 681-6759. quo-17

SILLERY, 4 pièces, chauffé, très propre, balcon, 1350 William, 527-4958. quo-4

5 PIÈCES, eau chaude, coin Maguire, chemin St-Louis, 683-7176. quo-26

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER

STE-FOY

4 PIÈCES, moderne, chauffé, entrée sécheuse, thermostat, stationnement, mai. 623-1306. quo-14

5 PIÈCES, construction neuve, thermostat, stationnement avec prise, conciergerie, remise. 2077 Chapdelaine, 681-9555. quo-22

1299 AVE Lorraine, arrière motel L'Aristocrate, deux 5 pièces, 2 chambres à coucher cuisine, dînette, salon, dispositif pour laveuse, sécheuse, thermostat individuel, stationnement, un 6 pièces, 3 chambres coucher, foyer naturel, location 15 avril. 656-6386. quo-15

4 ET 6 PIÈCES, très luxueux, quantité limitée, Cie Fiducie Prêt et Revenus, jour: 529-6821, soir: M. Pigeon, 681-8695, M. Déry, 523-7187. quo-22

LUXUEUX, 3, 4, 5, grandes pièces, désiré meublés, stationnement, prix modique, 910 Place Beloeil. 653-1940. quo-15

ST-THOMAS d'Aquin, rue Paradis, 4 pièces, chauffé, 2e, $90. 527-5896. quo-15

DOMAINE de la Lorraine, 3465 rue Montpetit, 3, 4, 5 grandes pièces, foyer intérieur, salle jeux. 527-1687 ou 681-9061. quo-24

4 PIÈCES, chauffé, moderne, libre 1er mars. Tél. 653-9822. quo-23

2900 LE PINGUET, près église, 5 pièces, chauffé 653-3965, 527-1869. quo-23

ST-THOMAS d'Aquin, rue Pierre Maufay, 4 pièces plus chambre bain, chauffé, thermostat, pour mai. 683-4780. quo-16

726 MYRAND, 4 pièces, chauffé, libre 1er mai, $80. mois, s'adresser appt. 2, Tél. 681-1686. quo-21

TRIPLEX

1er ETAGE, 7 pièces, empreinant 4 chambres, 2 salles bains, cuisine, salon, salle jeux, 2e étage, 4 1-2, 3 1-2 pièces, plus salle jeux. Inf. jour, 653-5291: soir, 683-0084. quo-1

GRAND 5 1/2 PIECES

SUPERBE logement moderne, construction récente, grande cave, connections laveuse, sécheuse, tranquille, stationnement, $120., libre 1er mai 872 Place Beloeil. 653-1046. quo-1

"MA RESIDENCE"

RUE Le Chasseur St-Louis de France, logements 2 1-2 - 3 1-2 - 4 - 4 1-2 et 5 pièces, meublés ou non, piscine intérieure, salle jeux, salle réception stationnement, construction neuve, 656-0638 soir 683-4034 quo-25

APPTS DE L'ELYSEE

LOGEMENTS ultra-moderne, 3 1-2 pièces, $100, 5 1-2 pièces, $145 et plus, ascenseurs, terrasse, piscine, garage à 925 Myrand, 525-3427, 683-7474. quo-4

JARDINS DES SEIGNEURS

3, 5, 1-2, 1 1-2, PISCINE, tennis, parc boisé, salles jeux et réceptions, tabagie, salon coiffure, bains Sauna, stationnement intérieur extérieur service conciergerie. Couillard Ent. Inc., 1186 La Vigerie. 653-8291. quo-11

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER

MEUBLES

LIMOILOU, 3 grandes pièces, meublé, chauffé, éclairé. 523-9350. quo-22

2 PIÈCES, meublé, chauffé, eau chaude. 172 Avenue Lamontagne. 524-3656. quo-23

2 PIÈCES, meublé, St-Pascal, très propre, 1er plancher, libre. 661-3193. quo-23

SILLERY, 1 1-2 pièce, $90., 3, $110., 4, $125., ameublements neufs, près Centre d'Achats, Ste-Foy. 527-1993. quo-23

ST-PASCAL, 2 pièces plus salle bains, meublé, chauffé, éclairé. 663-4514. quo-23

2060 CHAMPFLEURY, 1-2 et 3 pièces, meublés. 667-2848. quo-14

2, 3, 4, 5 PIÈCES modernes, entièrement meublés, libres 1er mai, Cie Fiducie Prêt et Revenu, jour: 523-6821, soir: M. Pigeon, 681-8695, M. Déry, 522-7187. quo-22

2 PIÈCES, ensoleillé, eau chaude, meublé, chauffé, $15. 2040 Bardy. quo-22

2 PIÈCES, chauffé, éclairé, réfrigérateur. S'adr. 1740 Bardy, 529-9221. quo-22

ST-ALBERT le Grand, 2 1-2, $85, 3 1-2, $95., 2665 ave Bergemont, stationnement, libres immédiatement, 626-2261, 626-2673. quo-22

740 STE-CLAIRE, 3 pièces, meublé, chauffé, éclairé. 525-8767. quo-23

BELVEDERE, 1 1-2 pièce, spacieuse, cuisine, chauffé, 2 personnes. 681-6968, 527-2143. quo-24

384 LOCKWELL, 1 1-2 pièce, chauffé, éclairé, meublé, libre. $66. 661-8313. quo-24

PAROISSE St-Joseph, près centre industriel, 1 pièce, meublé, entrée seule, chauffé, éclairé, douche, réfrigérateur, endroit tranquille convenable, personne ou couple, libre. 523-2592. quo-24

ST-SACREMENT, près hôpital, 3 pièces, neuf, 1er plancher, meublé. 681-8271. quo-24

PRÈS Parlement, 1 pièce meublée, poêle, réfrigérateur, 1 personne. 529-2745 ou 523-3830. quo-24

3e AVENUE, 2 1-2 pièces, TV, radio, 522-8676, soir, 522-3322. quo-17

2015, 1ère Avenue, 3 pièces meublées, mai, $85. 661-6301. quo-11

RUE St-Gabriel 1 1-2, 2 1-2, 3 pièces meublées, ultra moderne, concierge, buanderie, incinérateur, électricité incluse, stationnement, $85., $105. 529-9077. quo-11

GIFFARD, près hôpital St-Michel, 1 1-2 pièce, chauffé, éclairé. 661-3001. quo-22

GIFFARD, 2495 Evangéline, 1 1-2 pièce, meublé, chauffé, éclairé, $70., mois. 661-1635. quo-24

ST-THOMAS d'Aquin, 3 1-2 pièces, meublé en neuf, commodités. 681-0409. quo-22

ST-PASCAL, 3 pièces, meublé, demi-sous-sol, $15 semaine. 661-1495. quo-17

RUE St-Jean St-Eustache, 1 1-2 à 4 pièces, plus salle bains, meublé, confortable, $15 à $25 semaine. Tél. midi, soir, 527-9642. quo-2

STE-FOY, 3156 Neilson, mai, 2 1-2, $85., 3 1-2, $95., neufs. 653-8963. quo-3

2 PIÈCES, entrée seule, $85, libre avant mai si désiré. 288 des Frênes Ouest. 623-0459. quo-1

COTE d'Abraham, 3-4 pièces, meublés ou non, chauffés. 525-5427. quo-9

925 MYRAND, appartements de l'Elysée, 3 1-2, 5 1-2, 6 1-2 pièces, meublés ou non. 525-5427. quo-9

QUEBEC-OUEST, flat neuf, moderne, meublé, neuf, plus salle bains céramique, entrées seules, stationnement. 523-9081. quo-23

HAUTE-VILLE, 2 pièces, meublé, poêle, réfrigérateur. 865 Candiac. 523-8042. quo-23

ST-MALO, flat, 2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude. 522-5709. quo-16

APPARTEMENTS meublés, 1 1-2 pièce, février, 2 1-2 pièces, 1er mai, 524-2358, 527-1860, 1077, rue St-Jean. quo-23

2 1-2, meublé et 2 logements 5 pièces, non meublés. 623-4103. quo-23

ST-PASCAL, 1252, 18e Rue, appartement meublé, 2 1-2 pièces, eau chaude, électricité fournie, 1er, 2e, 3e étage, 523-6794 ou 522-1182. quo-16

ST-RODRIGUE, 2 1-2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre. $85. 623-1931. quo-12

RUE St-Jean, bacheiors, construction nouvelle, meublés, électricité incluse, concierge, $80. 529-9077, 681-2580. quo-12

ST-ALBERT, 2 1-2 pièces, meublé, neuf, insonorisé, près autobus, stationnement 523-0874. quo-18

8 COLLINS, 2 pièces, meublé, eau chaude fournie, ascenseur, conciergerie. S'adresser sur les lieux. quo-25

ST-PASCAL, 2 pièces, meublé, permis cuisine, filles, couple. 525-5407. quo-25

LUXUEUX appartement dans banlieue, meublé, chauffé, buanderie, $60 mois. 822-2022. quo-25

STE-FOY, 1 1-2 pièce, meublé, stationnement, près magasin, autobus. 653-5869, 653-8203. quo-22

FLAT chauffé, éclairé, meublé télévision, toilette privée, entrée seule, 299 Aqueduc, libre 4 mars. 623-4138. quo-22

BOULEVARD St-Cyrille, près Belvédère, 3 pièces, meublé, chauffé. S'adresser Société Fiducie du Québec, 42 rue Ste-Anne. 529-0557. quo-23

2 1-2 PIÈCES, meublé, près Centre Laurier, libre immédiatement. 656-6112, 653-3142. quo-26

3 PIÈCES, meublé, chauffé, eau chaude, douche, 330, 21e Rue. quo-25

2 PIÈCES, meublé, chauffé, réfrigérateur, entrée seule, 610 d'Aiguillon. 522-8581. quo-26

JACQUES - CARTIER, 2 1-2 pièces, chauffé, meublé, bain, entrée privée. 527-2703. quo-23

FLAT et chambre, 505 du Roi. Tél. 661-3958. quo-26

FLAT neuf, moderne, entrée seule, St-Paul Apôtre, près hôpitaux. 200, 23e Rue, 523-4734, 522-3082. quo-21

NEUVILLE, près Plage Légaré, 5 pièces. Tél. 663-3812. quo-24

RUE St-Louis, 1, 1 1-2 pièces, $10 et plus. Tél. 529-0404. quo-26

ST-PASCAL, rue Maufils, 4 pièces, meublé, état neuf, libre. 681-8271. quo-28

108 LOGEMENTS-APPARTEMENTS DEMANDES

COUPLE sans enfants, demande 4 pièces, St-Esprit, St-Fidèle, 626-0254. quo-26

109 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A PARTAGER

LOGEMENT à partager, 1 couple, nourri, $18 semaine. Tél. 842-1547. quo-19

110 MACHINERIES A VENDRE

SOUFFLEUR Sicard B.M., moteur International, s'installe sur payloader. 822-0571. quo-17

ATTENTION, corroyeur, 8 pouces, moteur 1-2, Shaper Mortaiseur, sacrifier. 623-2526. quo-22

GRADEUR et bulldozer B-4 Caterpillar, tél: 681-4459. quo-26

SOUFFLEUR à neige Sicard, modèle senior, 7 tonnes, actionné par moteur "Buda 8", modèle 1125. Camion Tracteur Autocar 1960, 10 roues. Float Gardner, 40 tonnes. 523-4167. quo-25

MOULIN à scie, toutes les machineries de marque Forano à l'état de neuf, à vendre, ensemble ou séparément. Ludovic Boisvert, Ste-Croix de Lotbinière. Tél. 628-3363. quo-24

111 MACHINERIES DEMANDEES

ON demande à acheter moulage à meule de pierre, pas de Omexa, ni de Forano, 2052 Chemin St-Louis, Sillery. 527-5501. quo-23

120 MAISONS A LOUER

MAISON jumelée, neuve à louer à Ste-Foy, près école Université. Centres d'Achats Avenue Duchesneau, Carré Rochon, $160, chauffée, eau chaude comprise. (Wilfrid Légaré Inc. Informations: Roger Lacroix, 653-3183, 681-1237. quo-9

MAISONS neuves, à louer à Ste-Foy, rue De Noue, Jeanne Leber, Bois de Vincennes, $165., chauffées. L'Habitation Familiale. Informations Roger Lacroix. 653-3183 681-1237. quo-16

MAISON seule, St-Gérard, fermier, 8 pièces terrain, $80. 527-8325. quo-22

FLAIN-PIED, 5 pièces, bain. Notre-Dame de Lorette, 872-2006. quo-24

MAISON "bungalow", sous-sol fini, 8 appartements, système chauffage, moderne, libre 1er mai, $135. par mois. Tél. 849-8620, 76 Côte Bédard, Notre-Dame des Laurentides. quo-28

Vos messages sont transmis quotidiennement des milliers de personnes avec la plus grande diligence quand vous utilisez les annonces classées du Soleil.

121 MAISONS A VENDRE

NON CLASSIFIEES

Maisons seules

MAISONS neuves, 5 pièces, $90 par mois, capital, intér

Vous avez des instruments de musique à vendre ? Une annonce classée résout votre problème !

121 MAISONS A VENDRE
STE-FOY
Maisons seules

RESIDENTIEL, 6 grandes pièces, style colonial, 640 du Louvre. 653-2608. quo-11

DIRECTEMENT propriétaire aux Champs Laval, rue Beauge, maison 6 à 10 pièces, avec ou sans foyer, salle manger, abri d'auto, fini extérieur pierre ou brique, de $16,000 à $26,000 au choix. Ouvert pour visiter en tout temps. Emile Giguère, 653-3516. quo-3

3358 Lambert Closse, 9 pièces, Claude Chalifour, courtiers, 653-9011, 653-2118. quo-22

RUE Dijon, 7 pièces, salle de jeux, terrain boisé, près école, conditions faciles. 653-7077, 653-1009 quo-23

MAGNIFIQUE vue sur le fleuve, terrain 23,000 pieds carrés, avec maison, possibilité d'une autre construction sans modification, 4037 Chemin St-Louis. **Ecrire Case Postale 1666, Québec.** quo-3

CLAIRMONT, acompte $2,000, split-level 7 pièces, Jacqueline Fleury, 523-0206. **Georges Paquet, Enr. courtiers.** quo-11

RUE du Coteau, 5 pièces, plus sous-sol fini, magnifique bungalow, $16,500 comptant, discutable, possession 1er mai, J.-A. Vachon, courtiers. 653-7956. quo-16

ST-THOMAS d'Aquin, cottage 6 pièces, garage, aubaine Morel courtiers. 527-1732. quo-9

PARC Bellevue, Chemin Ste-Foy voisin Château Bonne-Entente, entrée par Boulevard Pie XII, 12 maisons modèles à visiter. Wilfrid Légaré Inc., informations Roger Lacroix bureau des ventes, 3470 Chemin Ste-Foy 653-3183, 681-1237. quo-24

STE-FOY, bungalow, style ranch, 6 1-2 pièces, 4 chambres, 1 pièce au sous-sol, direct propriétaire, cause transfert. 653-5598 quo-22

$12,200 Ave Desrosiers bungalow, six pièces, en brique, Jacqueline Fleury 623-0206, Georges Paquet Enr. Courtiers. quo-25

AVENUE Moreau-Nord, près Académie de Québec, Université, maisons neuves, 1 et 1-2 étages, aussi plusieurs terrains, constructions à votre choix. Wilfrid Légaré Inc. Roger Lacroix, 653-3183 681-1237 quo-1

AVONS plusieurs maisons tous secteurs, libre mai, conditions avantageuses Climon courtier, 325-8169 842-4734 quo-25

CHAMPS Laval, rue Dalquier direct du propriétaire Tél 653-9704 quo-2

5 PIECES plus dineue, pierre, brique, abri d'auto. Centre Ste-Foy, $16,000., acompte à discuter 656-0228 quo-2

STE GENEVIEVE plain-pied, 7 pièces, de luxe, $25,000. Marcel Morel, courtiers. M.L.S. 527-1732. quo-8

NELLIGAN, très joli 6 pièces, sous-sol fini, Mme Beaumont, 656-0090. Georges Paquet Enr. courtiers. quo-11

PLACE Général Vanier et Bois de Vincennes, près école et centre d'achats, plain-pied et 1 1-2 étage, 6 et 7 pièces, différents styles, conditions faciles. Robar Construction, 681-9155, 653-1009, 653-4041. quo-3

2607 MONT-JOLI, 10 pièces, Claude Chalifour, courtiers 653-9011, 656-1595. quo-22

STYLE CANADIEN

PARC des Hospitalières, cottage 7 pièces en brique $28,000.00, terrain 90x120. Mme Denis Lachance 681-4043 Davis-Morin, courtiers quo-23

PARC BRIANT

PLAIN-pied 8 pièces, 1 1-2 salle bains, propreté immaculée, près écoles françaises, anglaises, $19,000. Mme Garneau 681-6992, Davis-Morin, courtiers. quo-23

ST-LOUIS DE FRANCE

ROUVILLE, luxueux 8 pièces, 4 chambres, 2 foyers naturels, garage double, extérieur brique romaine, terrain paysagé, Jean De Rico, Montreal Trust, courtiers, 681-6526. quo-22

Bois de Vincennes
MAISONS SEULES OU JUMELEES
17 MODELES DIFFERENTS

PRETS A 6¼% | **LEGER DEPOT**

Demander M. R. Gosselin, 653-7261 - 527-3090 ou M. R. Lacroix, 653-3183

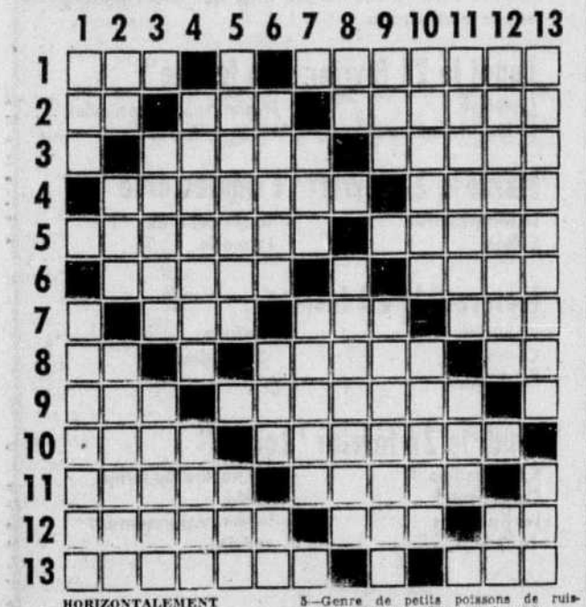
AUSSI TERRAINS pour motels, magasins en gros, maisons à revenus - édifices à bureaux, CARREFOUR BOULEVARD DUPLESSIS et BOULEVARD DES 4 BOURGEOIS, AU CENTRE DE STE-FOY.

L'HABITATION FAMILIALE DE QUEBEC
Entrepreneurs généraux
2835, CHEMIN GOMIN — Tél. 653-4021
24-24

27 MAISONS NEUVES

à Sainte-Foy, $16,000 et plus
Parc Bellevue, chemin Ste-Foy
Ave Moreau près de l'Académie,
Bois de Vincennes,
Ave Gaspareau,
Informations : Roger Lacroix, 653-3183 — 681-1237.
Bureau des Ventes : 3470 Chemin Ste-Foy.
WILFRID LEGARE INC.
Constructeur au service du public depuis 37 ans.
quo-23

MOTS CROISÉS du Soleil



HORIZONTALEMENT

1—Matière visqueuse et tenace — Remis à neuf.
2—Adv. de lieu — Figure héraldique en forme de T. — S'écarter de sa direction.
3—Riv. de France — Bouquet de fleur chez les Orientaux.
4—Qui tient de la fièvre — Gamin de Paris.
5—Marrube noir — Dire deux messes le même jour.
6—Philosophe historien et critique fr. — Prénom fém.
7—Poss. — Bouffon des princes — Préjudice.
8—Avant-midi — Inférieure — Note de mus.
9—Petit rongeur — A Rome, prêtresse de Vesta.
10—Qui a rapport à l'anus — Meuble formé de tablettes placées par étages.
11—Numéroter, chiffrer — Haut.
12—Poisson servant à peupler les rivières — Epoque — Marque le dégoût.
13—Longue lance particulière aux armées macédoniennes — Effet comique jouant la surprise.

VERTICALEMENT

1—Artiste dramatique fr. — Cap. du Vénézuéla.
2—Parcours des yeux — Plat personnages — Grisette espagnole.
3—Général autrichien — Manier doucement.
4—Plate-forme constituant le plancher d'un pont — Fils de Jacob.
5—Genre de petits poissons de ruisseaux (pl) — Thymus de veau.
6—Accord, harmonie — Large ouverte — Notre-Seigneur.
7—Dans gelé — Déploiement de luxe.
8—Edouard — Qui concerne les postes.
9—Poss. — Celle qui utilise une chose.
10—Auteur satirique italien — Ecolier.
11—Poème dans lequel le même vers est répété à la fin de chaque strophe — Epoque.
12—Etonneras — Note de mus.
13—Reine légendaire de Babylonie — Type individu.

(Solution du dernier problème)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1	P	R	E	M	A	T	U	R	E	■	O	S	T
2	R	E	V	E	N	A	N	T	■	O	T	E	R
3	E	P	A	R	■	L	E	■	C	R	A	N	E
4	■	U	L	I	T	E	■	O	R	A	G	E	S
5	N	■	U	S	E	■	G	R	E	L	E	■	A
6	I	S	E	E	■	C	O	N	T	E	■	A	I
7	S	I	S	■	B	O	U	E	E	■	I	L	L
8	C	R	■	R	A	D	E	R	■	G	R	I	L
9	O	■	C	A	D	E	T	■	P	R	O	E	■
10	S	E	R	T	I	R	■	M	A	I	N	E	■
11	T	L	I	E	N	■	M	I	■	V	I	L	E
12	T	A	E	L	■	A	I	N	■	E	S	A	U
13	E	M	S	■	C	A	R	E	S	S	A	N	T

22—2—66

121 MAISONS A VENDRE
STE-FOY
Maisons seules

SPLIT-LEVEL 3154 Chambord, $3,000 Claude Chalifour, courtiers, 653-9011, 656-1595. quo-22

3480 TRIANON, 8 pièces, Claude Chalifour, courtiers, 653-9011, 656-1595. quo-22

3001 DE BOULOGNE, maison 8 pièces, coin de rue, terrain gazonné, 4 chambres à coucher, salle jeux, 1 1-2 salle bains, salle diner, tapis mur à mur, près école, $18,500. 653-9635. quo-23

PAROISSE St-Mathieu, plain-pied, 6 pièces, dont 4 chambres, $16,500. Chemin St-Louis bungalow 9 pièces, tapis, tentures, garages. Jean Chevrier, 623-3002, Société d'Administration et de Fiducie, courtiers, 692-1030. quo-22

RUE DES Mélèzes, grand 5 pièces, 3 chambres, pierre, brique, stucco, abri d'auto très bonne construction, possession immédiate, demander Raymond Moreau Trust Royal courtiers. 529-0171, soir 653-4759. quo-22

IL FAUT vendre d'ici une semaine, maison 6 pièces, cause départ, prix et conditions au choix de l'acheteur, 525-6823. Imm. Grande Allée Inc. quo-22

SI VOUS êtes intéressé à une jolie maison pour l'endroit et qualité, bonnes conditions. Appeler 525-6823. Immeuble Grande Allée Inc. quo-22

PRES Centre Jato, style canadien, magnifique terrassement et gros érables. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Michel Germain. 656-6232. quo-22

STYLE canadien, comme neuf, 6 pièces plus 1 sous-sol. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Perreault. Soir, 623-5108. quo-22

PARC HORIZON, luxueux plain-pied, pierre, plâtre, garage, grand terrain, libre 1er mai. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Lacroix. 523-2019. quo-22

PRES CENTRE d'achats Laurier, 7 pièces, 4 chambres, abri d'auto, Cartier Immeubles courtiers, Jalbert, 527-6760. quo-22

ST-LOUIS France, 7 pièces, 4 chambres, conditions très faciles, Cartier Immeuble, courtiers, 681-6389, Doré. 681-8540. quo-22

BUNGALOW, 5 pièces, propre, bien situé, prix $12,200.00, léger acompte. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Morand 653-3337. quo-22

6 PIECES, grand terrain, acompte $1,500.00 balance de prix de vente. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Beaumont, 653-4728. quo-22

PARC St-Louis, bungalow avec garage, 4 chambres, terrain paysagé. Monique Lessard 527-8253, Davis-Morin, courtiers. quo-23

BUNGALOW pierre, 6 pièces foyer, 3 salles bains, abri d'auto double. Mme Lionel Bouvrette 527-0860, Davis-Morin, courtiers. quo-23

DESIREZ-vous un bungalow 5 pièces, bien situé, $15,500., paiement $197. capital, intérêt, taxes. Appelez Aimé Turgeon 527-1257, Davis-Morin, courtiers. quo-23

AVEC foyer, 6 grandes pièces, plain-pied brique 45x36, terrain boisé, seulement $18,000.00. Mme Garneau 681-6992, Davis-Morin, courtiers. quo-23

9 PIECES, foyer, abri-auto, terrasse, libre immédiatement, Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Beaumont, 653-4728. quo-23

853 ROUGEMONT, grand 7 pièces, propre plus salle familiale, abri d'auto, $26,000, Jack Ouellet 527-1706, 529-0171, Royal Trust, courtiers. quo-23

121 MAISONS A VENDRE
STE-FOY
Maisons seules

BOIS de Vincennes, rue Gaspareau, rue Portneuf, rue Boisverdure, maisons neuves 6 et 7 pièces, $17,400 à $19,900, près des écoles, centres d'achats. Wilfrid Légaré Inc. informations, Roger Lacroix, bureau des ventes 3470 Chemin Ste-Foy, 653-3183, 681-1237 quo-9

RUE Pontiac, 7 pièces, acompte $2,000 Tél. 656-6507 quo-22

3e AVENUE Est, près 80e Rue, 5 pièces, 3 chambres, terrain 75 x 193, abri d'auto, garage d'hiver (toile), prix $15,300. Royal Trust courtiers, demander André Thibault, 529-0171; soir, 623-2436. quo-24

BUNGALOW, 40 x 25, 5 pièces, paroisse Ste-Geneviève, terrain 90 x 92 direct propriétaire, transfert, $15,700. 653-4221. quo-7

PORT-ROYAL, style canadien, 8 pièces, 2 salles bains, neuve, ultra-moderne. M.L.S. 1356, Jerry St-Arnault, courtiers, 522-4732. quo-24

TRIPOLI, bungalow brique, 4 chambres coucher, terrain magnifique, seulement $17,000. Jerry St-Arnault, courtiers, 522-4732. quo-24

CONFORTABLE bungalow de 6 pièces, salle de jeux, tapis, garage, 3 chambres au sous-sol, financement facile. Courtage Immobilier de Québec, Courtiers (Mme Lemieux), 681-7042, 623-23

AUBAINE, $25,500, style canadien, 2 étages, 8 pièces, garage, 681-8072. quo-24

MAISON seule, 6 pièces, 4 chambres à coucher, sous-sol fini, cause transfert. Informations R. Fournier ou Jules Delisle, 656-6031. quo-28

BUNGALOW, directement du propriétaire, 4 chambres coucher, sous-sol fini, grand terrain boisé. 653-3627. quo-28

STE-FOY, Magnifique bungalow, près Université Laval. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Morand, 653-3337. quo-22

JOLI bungalow, 4 chambres, près école, église, prix $16,600.00, acompte $1,500.00 Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Morand, 653-3337. quo-23

BANLIEUE
Maisons à revenus

DIRECT propriétaire, 2 logements, 3, 4 1-2, 5 pièces, chauffé, 661-3200 quo-23

SAULES, 7 revenus, construction neuve, rapporte $7,740. Bon placement I.H.D. Inc., Plante. 529-4982. quo-23

AUBAINE à Château-Richer, maison deux logements, près d'une rivière, beau site, très grand terrain, cause de départ. Pour informations, 824-4868. quo-22

GIFFARD, maison 2 logements 6 pièces, non chauffée, acompte $2,000, balance bonnes conditions. Compagnie Fiducie Nord-Amérique, 692-0673 ou 663-6958. quo-25

ORSAINVILLE, véritable aubaine, vente pour montant, évaluation municipale $12,500, propriété 2 logements. Photo M.L.S. Société d'Administration et de Fiducie, courtiers, 692-1030. quo-22

GIFFARD, maison à revenu, Boulevard Ste-Anne, brique et gyproc. Joseph Lapointe, 663-3261, Société d'Administration et de Fiducie, courtiers, 692-1030. quo-22

BEAUPORT, 2 logements 5 pièces, grand terrain brique américaine, acompte minimum Trust Royal courtiers, demander Paul-Eugène Couët, 529-0171, soir, 681-8607. quo-22

VILLE de Duberger, propriété neuve, 2 logements, de 3 pièces et 1 de 6 pièces, accepterais échange. Demander M. Lacombe, Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 62-22

LOGEMENTS chauffées, 254 Coin Prunes et Beaucage, Québec-Ouest. 12-1

ORSAINVILLE, 2 logements, 6 et 4, chauffés, acompte $5,000. J.-A. Turmel Inc., courtiers, 529-2575. quo-28

QUEBEC-OUEST, 3 logements, 4 et 7 pièces. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Perreault, soir, 623-5108. quo-24

ORSAINVILLE, Première Avenue, grand terrain avec 8 chalets, partie meublée, piscine, idéal colonie vacances. J.-A. Turmel Inc., courtiers, 529-2575. quo-28

QUEBEC-OUEST, rue Bernatchez, 2 logements, 5-4 pièces $15,000. Théo. Genest, courtiers. 522-1533, 527-8102. quo-28

BEAUPORT, règlement de faillite, maison 2 logements, 5 pièces. Théo. Genest, courtiers. 522-1533, 527-8102. quo-28

Maisons seules

NEUFCHATEL, 5 grandes pièces, salle bains, chauffage air chaud, salle jeux, entrée laveuse, sécheuse, tuile partout, construction 10 ans, $8,500. Tél. 525-5439 ou 529-1942. quo-22

DUBERGER, plain-pied, pierre et brique, abri auto, acompte $1,500. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Lacroix 523-2019. quo-22

MAISON, 5 pièces, Ave Royale, Courville, près des Chutes. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Boudreau, 529-8121. quo-24

REPRISE de finance, à partir de $550 d'acompte, mensualité $90. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Rhéaume, 653-0457. quo-24

ANCIENNE-LORETTE, 5 pièces, chauffé, moderne, brique, acompte $3,500. J.-A. Turmel Inc., courtiers, 529-2575. quo-28

BEAUPORT, occasion 7 pièces, salle jeux, chauffé, brique, $11,900. J.-A. Turmel Inc., courtiers, 529-2575. quo-28

ORSAINVILLE, aubaine, propriétaire, 5 pièces, façade pierre blanche, $12,800. 623-9031. quo-26

GIFFARD, maison de 9 pièces très grande, nombreuses commodités, carport, terrain paysagé et clôturé, très belle vue sur Québec. Courtage Immobilier de Québec. Courtiers. (André Ouellet) 529-8456. Soir: 681-9066. quo-22

VILLE Les Saules, 5 pièces, chauffage à l'huile, garage, terrain 90 x 75, près église, prix $9,000, acompte $1,500 J.-E. Lamothe, courtiers, 842-3615. quo-24

MAISONS neuves à $15,000 et $16,000, conditions faciles d'achat et reprises la S.C.H.L., de $11,500 à $12,800. Courtage Immobilier de Québec. Courtiers. (André Ouellet), 529-8456; soir, 681-9066. quo-22

BEAUPORT, plain-pied, 6 pièces, chauffage eau chaude, pierre et brique. Joseph Lapointe, 663-3261, Société d'Administration et de Fiducie, courtiers, 692-1030. quo-22

GIFFARD, Avenue Drouin, bungalow 5 pièces, brique carport, $16,500. Aussi St-Narcisse, bungalow 5 pièces, plus revenu $55., brique. Photo M.L.S. Jean Chevrier, 623-3002, Société d'Administration et de Fiducie, courtiers. 692-1030. quo-22

COTE de Beaupré, 5 pièces, terrain 140 x 200, Société Immobilière Québec Métropolitain. 529-0047, 663-4722. quo-23

MAISON jumelée, 6 pièces, acompte $400.00 mensualité $98.00. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Rhéaume. 653-0457. quo-22

DUBERGER, 6 pièces, échange possible. B. Bureau, courtiers, 681-6862. quo-22

MAISON seule 5 pièces, acompte $600.00, $100.00 par mois. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Rhéaume, 653-0457. quo-22

L'ANGE-GARDIEN, luxueuse propriété, extérieur briques américaines, 8 pièces, salle familiale avec bar, multiples commodités. Courtage Immobilier de Québec, Courtiers. (Rodrigue Blouin) 529-8456; soir, 661-4728 623-23

ORSAINVILLE, occasion 5 pièces, très moderne, carport, acompte $1,000. J.-A. Turmel Inc., courtiers, 529-2575. quo-28

CAUSE TRANSFERT

BEAUPORT, rue Dumoncelle, 6 pièces, abri d'auto, brique, plâtre 2 salles bains, chauffage eau chaude, grand terrain gazonné, $23,000, $1,700 comptant. Guy Dumas, courtiers. 661-5764. quo-14

NEUFCHATEL

POUR 1er mai 1966, 4 nouvelles maisons, comme acompte bon fédéral $500 Si vous faites la peinture $500 balance comme loyer. Pour s'y rendre passer Hydro-Québec par Boul. Bastien, suivez la flèche bleue. Bacque Construction, demander P.-H. Hudon. 842-1533. quo-22

$18,000

LAC Beauport, cottage 6 pièces, 1 1-2 salle bains, foyer, construction 1963. Toute offre raisonnable sera considérée. Monique Lessard 527-8253, Davis-Morin, courtiers. MLS quo-22

REPRISE

POURQUOI attendre, nous avons en main plusieurs reprises de la centrale hypothèque, à vendre au prix d'aubaine, acompte minime. Informations Royal Trust, courtiers, demander Robert Blais, 529-0171, soir 656-1524. quo-24

121 MAISONS A VENDRE
BANLIEUE
Maisons seules

MAISON 5 1-2 pièces, livraison immédiate, ou sur demande, aucun comptant requis, remboursement $89. par mois, taxes incluses. Inf. bur. 842-7862, rés. 626-0089. quo-10

VILLE Duberger, directement du propriétaire, 6 pièces. Tél. 683-8620. quo-25

POUR balance d'hypothèque, 6 pièces, neuf. S'adresser 10 Avenue Lamontagne. quo-28

LAURENTIDES, domaine, maison 2 logements, aubaine, $12,800. Morel, courtier 527-1732. quo-12

LOCATAIRE ? ? ? Maison 5-6 pièces, bonl fédéral, ristourne provinciale, intérêt 6 1-4 pour cent, léger comptant. Bur. 681-7694; rés. 626-4508. quo-16

CHATEAU-D'EAU, magnifique maison à vendre, règlement de succession, 12 pièces, très moderne, terrain paysagé 100 x 200, près golf, possession immédiate, toute offre raisonnable considérée. 656-1575. Visible sur rendez-vous. quo-23

ANCIENNE-LORETTE, maison neuve, brique, 6 pièces. Tél. 872-2582 quo-23

VILLE Duberger, bungalow, 29 x 45, 5 grandes pièces, très propre terrain 100 x 100, direct propriétaire, aubaine. 681-8096. quo-24

BUNGALOW 5 1-2 pièces, avec moitié pierre façade, termes $90 mois, capital, intérêt, taxes. 842-3583, 842-1647. quo-7

RIVE SUD
Maisons à revenus

AUBAINE, maison 2 logements, avec grand terrain. Informations 837-7458. quo-14

3 MAISONS neuves, 2 maisons revenus, aubaine. Jouhannet, 656-1595 Claude Chalifour, courtiers, 656-9011. quo-22

Maisons seules

MAISON seule, 7 pièces, 2 salles bains, vue fleuve. 837-4866. quo-28

ST-ROMUALD, rue Bellevue, résidence 5 pièces, garage, vue sur le fleuve, acompte $5,000.00 Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Gosselin, 837-6000. quo-22

LAUZON, reprise de finance, bungalow, 6 pièces, grand terrain, acompte $650.00. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Gosselin, 837-6000. quo-22

ST-DAVID, bungalow, 6 pièces, garage, construction pierre, acompte $1,500. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Gosselin, 837-6000. quo-24

122 MAISONS DEMANDEES

ETES-VOUS intéressé à vendre votre propriété ou votre commerce? G. Barrette, courtiers hypothécaires, conseiller licencié. 529-7664; soir, 683-0614. quo-11

DESIREZ-VOUS vendre, acheter une propriété, commerce etc. Consulter I.H.D. Inc., Plante. 529-4982. quo-23

NOUS avons plusieurs acheteurs pour propriété de 2, 4, 6, 8, 12 logements avec ou comptant. Immeubles Belvédère Ltée. 681-6358. quo-15

VOULEZ-VOUS vendre votre propriété (Québec métropolitain), avons acheteurs intéressés avec argent, vente rapide. L. Hunt, courtiers. 171 St-Jean. 529-5382. quo-23

HAUTE-VILLE. Particulier, acheterait 3 logements 7-10 pièces. 522-5394. quo-24

J'AI acheteur sérieux, maison seule ou revenu, commerce, terre, terrain. J.-E. Lamothe, courtiers. 842-3615. quo-28

VENDRE C'EST SIMPLE

ON TELEPHONE Trust Royal courtiers. On demande Paul-Eugène Couët, 529-0171, soir fin semaine, 681-8607. quo-22

N'Y PENSEZ PLUS

VOUS voulez vendre votre résidence, Haute-ville, Ste-Foy, Sillery. Appelez Jack Ouellet, 527-1706 Royal Trust, courtiers. quo-23

ROYAL TRUST

VOUS voulez vendre votre propriété, dans Sillery ou Ste-Foy, consultez André Thibault, pour un service prompt et courtois. Jour, 529-0171; soir, 623-2436. quo-24

127 MARCHANDISE - NOUVEAUTES

MARCHANDS, colporteurs portez attention. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour hommes, dames et enfants. Aussi marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. Montreal Jobbing Limitée, 857-859 Est St-Joseph, Québec, P.Q quo-25

129 MATERIAUX de construction

ATTENTION, centre matériaux usagés le plus complet de la région de Québec, aussi matériaux neufs de toutes sortes à prix d'aubaine. Tél. 842-1969. quo-4

133 OBJETS PERDUS - TROUVES

PORTEFEUILLE contenant forte somme d'argent, perdu Ville les Saules ou Neufchâtel, récompense promise. S'adresser à 527-0555 ou 527-2367. quo-24

138 PENSIONS POUR ENFANTS

POUPONNIERE, bébés 0 à 6 mois, infirmière licenciée. Tél. 656-1651. quo-28

PRENDRAIS bébé, enfant pension, fille-mère, autre, toute âge. 842-5055. quo-3

FOYER des Petits Enr. garderie jour 5 à 6 enfants jusqu'à 6 ans, pension si désiré, surveillance médicale. Réservation. 681-7591. quo-5

POUPONNIERE strictement privée, bébés naissants à 6 mois. Tél. 623-3971. quo-28

PRENDRAIT enfants en pension, nouveaux-nés, à 5 ans. 527-6585. quo-22

PENSION pour bébés naissants à 2 ans, 7 ans d'expérience, logé, nourri, habillé. 626-0056. quo-16

PRENDRAIS enfant en pension jour, semaine, mois. Tél. Tél. 661-1591. quo-28

139 PERSONNELS

ALCOOLIQUES anonymes. Ecrivez Secrétaire, Case Postale, 1861 Québec. Tél. 524-6108. quo-24

MEGGEZONES soulagent la toux et le mal de gorge provoqué par le rhume. Ce réputé et efficace remède anglais aide à libérer la poitrine, la gorge et la tête. $0.69 à toutes les pharmacies. 2-22

144 PIANOS — ORGUES

ORGUE 1965, 2 claviers, $600. Tél. 681-9252. quo-24

150 PROPRIETES COMMERCIALES

RUE St-Joseph Est, centre des affaires, magasin et sept flats. Bon revenu. Jacobe Assh. 525-4307. quo-7

153 RADIOS — TELEVISEURS

VOIR AUSSI RUBRIQUES 63-64
CONSULTEZ AUSSI "LE GUIDE"
DIVERS A LOUER DIVERS A VENDRE

21ZP4B spécial, Marconi, $14.70, garantie un an. 540 Abraham 524-4484 quo-25

A LOUER, télévisions. Argent donné réduit si désireux acheter 529-3522. quo-1

LOCATION, réparation télévisions. Coulombe T.V. Service, 2116 Lemieux, 683-3971. quo-3

TELEVISION tourne-disques, louer hôpital, maisons privées, vente, échange. Jacques Bédard, 261 Chênes Est. 623-0704. quo-12

AUBAINE T.V. $20 à $125, reconditionnées à neuf, garantie écrite. 522-6082. quo-16

TELEVISIONS reconditionnées, garantie écrite. De $29 à $69. Finançons nous-mêmes. 430 Ouest St-Vallier. 529-3522. quo-8

PLUSIEURS télévisions reconditionnées, table console, $25. à $35. Tél. 529-3830. quo-24

155 ROULOTTES

TENTES roulottes, Nomad, 3 dans 1, bateau, remorque, tente. Robert Haché, 64 Colombière Ouest, 623-5158. quo-14

Vos messages sont transmis quotidiennement à des milliers de personnes avec la plus grande diligence quand vous utilisez les annonces classées du Soleil.

158 SERVICE DOMESTIQUE

VOIR AUSSI RUBRIQUES
72 FEMMES, FILLES DEMANDEES
73 FEMMES, FILLES DESIRENT EMPLOI

BONNE demandée, ouvrage général, aimant enfant (2), avec expérience, références, 19 ans et plus, près Centre d'achats Ste-Foy, 527-5604. quo-22

SILLERY, 3 enfants, appareils électriques, chambre et toilette personnelle, télévision, $25. Tél. 527-4602. quo-24

STE-FOY, fille demandée, bon salaire, chambre seule, appareils électriques. 683-0791. quo-23

JEUNE fille, avec bonnes références, pour travail général, maison chambre seule, appareils électriques. Ste-Foy. 656-0619. quo-22

POUR Sillery, aide familiale, pas moins de 20 ans, sachant un peu cuisiner, salaire suivant expérience. 1410 Oak, 681-2480. quo-25

PERSONNE sérieuse demandée pour famille de 4, dont 2 enfants 12 et 15 ans, travail de maison et préparation des repas, chambre seule, pas de gros travaux, bon salaire références exigées. Paul-E. Lachance, 2387 Noury, Sillery Québec. 527-3302. quo-22

BONNE, expérience et références exigées, Ste-Foy. 527-5604. quo-24

BONNE d'expérience demandée, travail à l'année. Tél. 661-6592. quo-10

FILLE-MERE ou autre, soirée, fin semaine libres. Tél. 525-9193. quo-22

BONNE pour ouvrage général, 25 ans et plus, coucher ici, références. Tél. 523-5050. quo-24

FILLE demandée, pour ouvrage général, 2 enfants, dans Sillery. 681-5416. quo-22

BONNE demandée, références exigées. Tél. 683-4595. quo-28

FILLE sérieuse, général, 2 enfants, chambre seule, télévision, bon salaire. 1328 St-Cyrille, appt. 13. 527-7834. quo-28

STE-FOY, femme ou fille, ouvrage général maison. 681-3294. quo-24

JEUNE fille travail général, famille 4 enfants d'âge scolaire, bon salaire, 522-2533, 390 Ave Laurier. quo-28

162 TERRAINS A VENDRE

ST-EMILE, rue Latond, 30 terrains, aqueduc, égout, termes faciles 623-0711. quo-24

CHARLESBOURG, près église, école, vue et entourage magnifiques. Tél 626-5155. quo-25

TERRAINS boisés, différentes grandeurs, Place Général Vanier Robar Construction inc 623-1792, 653-4041. quo-3

LORETTEVILLE, différents secteurs, différentes grandeurs, prix raisonnable. 872-2582. quo-22

AVE Plante, 2 terrains 25 x 100, près église, aubaine. 661-4062. quo-16

TERRAIN commercial et maisons appartements, faisant trois rues, 20,000 pieds, près Boulevard Laurentien, 76e Rue Ouest Charlesbourg, face à la ville, direct propriétaire. Tél. 623-9550. quo-4

RUE Chapdelaine, Ste-Foy, face au 2015, terrain 75 x 210, Roger Lacroix, 653-3183 ou 681-1237. quo-9

2 TERRAINS vendre, séparément ou ensemble, 66e rue ouest, Charlesbourg, 5,000 pieds chacun 522-7935. quo-11

STE-FOY, de la Louisianne, près église, école, magasins 653-2586. quo-14

RIVE-SUD, près Pont Québec, 1-100 terrains, propriétaire. 832-4170. quo-4

NEUFCHATEL, près église, école, vue magnifique, 70 x 100. 527-7413, 681-7972. quo-23

CHARLESBOURG, St-Jérôme, 6e Avenue Est, près 68e Rue Est, grand terrain 10,400 pieds carrés, rue asphaltée, $0.28 pour cent, conditions faciles. 527-3554. quo-23

JARDINS Laurentiens, Charlesbourg, terrain 70 x 90, rue asphaltée, près école, église, magnifique vue sur tout Québec, $2,900. S'adresser à 8440 Chamberry, 527-3554 ou 623-2049. quo-25

NEUFCHATEL, près église St-André, site exceptionnel, vue sur tout Québec, magnifique terrain, prix $1,800., conditions faciles. 842-1620 ou 681-7972. quo-23

TERRAIN commercial, 176,000 pds carrés, sur route Trans-Canadienne à Montmagny. Ecrire Dept 105 Le Soleil. quo-25

VERITABLE aubaine, qui conviendrait pour vétéran, terrain 25,000 pieds, Société Immobilière Québec Métropolitain, Desrochers, 529-0047. quo-23

ANCIENNE Lorette, 950,000 de terrain, partie de la façade sur la route 2, prix très raisonnable. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Bilodeau, 683-5610. quo-22

CHARLESBOURG, près église, école, terrain pour maison seule ou à logements. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Côté, 653-4738. quo-22

BOUL. HAMEL O., terrain commercial, 300,000 pieds, à sacrifier. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Michel Germain, 656-6232. quo-22

STE-FOY, terrain à vendre, directement propriétaire, coin Ottawa, $0.60 le pied. M. Perri soir 529-0369. quo-26

CHARLESBOURG, terrain commercial, et deux logements près église et école. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Boudreau 529-8121. quo-23

TERRAIN 60 x 80, coin 61e Rue Est et 6e Avenue Est, Charlesbourg, $3,200. 524-4827. quo-1

LIMITES de ville, abord nouveau boulevard Montmorency et d'Estimauville, grand terrain en partie ou en entier, 5 maisons rapportant grosse somme par mois, excellente occasion à un prix convenable, cause maladie. Laurent Dupuis, 1605 D'Estimauville, 663-6292. quo-21

TERRAIN 55 x 100, 51e rue Ouest, Charlesbourg $2,500. Tél. 525-5865. quo-28

165 TERRES A VENDRE

LORETTEVILLE, façade rivière St-Charles, 10 arpents boisés, prix et conditions avantageux. 653-9361; soir 527-6490. quo-1

TEWKESBURY, terre complète 257 arpents, grande maison, 8 pièces, lac artificiel, coupe de bois, acompte $15,000.00. Courtage Immobilier Yves Germain Ltée, Phil. Marcoux 938-9165. quo-23

POUR prompt règlement, terre avec maison 2 logements, chauffée, rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette, acompte $10,000. M. Ouellet, courtiers, 524-8122. 246-26

ARRIERE de l'Aéroport, belle vue sur la ville de Québec, terre boisée, 112 x 25 arpents, prix $1,500. 626-0813. quo-28

166 TERRES DEMANDEES

ACHETERAIS terre boisée ou autre. Tél. 626-0813. quo-14

ACHETERAIS terre à développement, donnerais bloc à logements en acompte 623-1792, 653-4041. quo-28

ACHETERAIS terre 10 x 15 milles de Québec, argent comptant, 527-9745; soir, 872-9402. quo-28

BATEAU (75 PIEDS)

2 MOTEURS Diesels, prêt à naviguer. Tél. 523-4708. quo-10

Garçonnet tué par une auto

Un garçon de 10 ans a perdu la vie à Sainte-Rose-du Dégelis, en fin de semaine. Guy Moreau, fils de Raymond, a été heurté par l'auto de M. Emile Mercier, de Sainte-Rose.

La tragédie est survenue vers 7 h 45, samedi soir. La victime poussait une brouette dans laquelle se trouvait l'un de ses frères. Ce dernier est dans un état grave à l'hôpital. Guy Moreau a été heurté dans le dos et sa mort a été instantanée.

Le poste de la P.P. de Notre - Dame - du - Lac, comté de Témiscouata, a ouvert l'enquête pour le coroner, le Dr Charles Lainé, de Sainte-Rose.

DEVANT LE TRIBUNAL

Par André BELLEMARE

L'enquête préliminaire de G. Cadrin : témoin déclaré hostile au tribunal

Le juge Albert Dumontier a accédé à la demande de Me Anatole Corriveau, procureur de la Couronne, hier en déclarant hostile au tribunal l'un de ses témoins.

Cet incident s'est produit au cours de l'enquête préliminaire que subit l'homme d'affaires québécois Gaston Cadrin en rapport avec la tentative de mettre le feu à la "Champlain Fottwear Inc", sa propriété de Saint-Emile, le 5 mai 1964, dont la valeur assurée était alors de $400,000.

Le témoin en question est Marc-André Dubois, 36 ans, le concierge du 198 Christophe-Colomb, à Québec, qui était camionneur à l'emploi de cette compagnie, en mai 1964. Dubois est le présumé complice de Cadrin, 48 ans, du 2064 boulevard Laurier; tous deux sont accusés d'avoir conspiré ensemble pour mettre le feu et d'avoir tenté de mettre le feu à la "Champlain Fottwear Inc."

"EN FOLIE" . . .

Me Corriveau a voulu faire déclarer Dubois témoin hostile parce que ses déclarations d'hier ne concordaient pas avec le témoignage qu'il rendit, le 20 janvier 1965, devant le Commissariat des Incendies du Québec.

A ce moment-

Conserver les forêts et la faune, un devoir pour les générations à venir (l'hon. Alphonse Couturier)



ENCORE HEUREUX A CENT ANS — Pour la deuxième fois en moins de cinq mois, les autorités municipales et toute la population de Beauceville s'apprêtent à célébrer le centième anniversaire de naissance d'un concitoyen. Le six octobre dernier, il s'agissait de M. Jean Gilbert (au centre de la vignette), tandis que le 26 février ce sera M. Philias Bernard (à droite) qui franchira honorablement l'étape de la centaine. La photographie avait été prise à la fête de l'automne dernier où les maires des deux villes-soeurs, MM. Jacques Renault et Armand Berberi, affichaient eux aussi un fier sourire.

RIVIERE-DU-LOUP — Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, l'honorable Alphonse Couturier a déclaré qu'il est extrêmement important pour les générations à venir de conserver les richesses naturelles que sont les forêts et la faune pour que les jeunes puissent jouir de ces bienfaits, souvent oubliés dans le passé.

Parlant au banquet de clôture du deuxième congrès de l'association de Chasse et Pêche du Mont Bleu, de Rivière-du-Loup, le ministre du Tourisme a affirmé que cette association était en train de développer dans la région, un esprit sportif qui donnera aux jeunes "l'impression que l'on fait quelque chose pour eux".

L'honorable Couturier a beaucoup insisté sur l'importance de la conservation de la faune et des richesses naturelles pour l'avenir. "La Providence, dit-il, nous a donné des forêts, des lacs et des rivières qu'il faut savoir utiliser. Il faut montrer aux jeunes la nécessité de conserver ces richesses dont ils bénéficieront dans l'avenir".

TRAVAUX D'HIVER

Prenant aussi la parole, le maire de Rivière-du-Loup, M. Rosaire Gendron a parlé des travaux d'hiver dont il s'inquiète du "procès" que l'on en fait actuellement. Les propos de M. Gendron cadraient avec l'action de l'association de Chasse et Pêche dont plusieurs réalisations ont été faites sous l'empire du programme des Travaux d'hiver par l'entremise des municipalités.

"Les travaux d'hiver, dit M. Gendron, ont servi à établir la péréquation des revenus des plus riches redistribués chez les pauvres. Ils ont permis aux municipalités de réaliser des équipements communautaires indispensables et d'aider plusieurs municipalités à réaliser des objectifs qu'elles n'auraient pas atteints autrement".

En somme, selon le maire de Rivière-du-Loup, les travaux de chômage ont permis aux petites municipalités de participer à l'expansion générale du pays. M. Gendron a admis que la formule pourrait être améliorée et il a invité les municipalités à utiliser le mieux possible, ces deniers mis à leur disposition.

L'ILE AUX LIEVRES

RIVIERE-DU-LOUP — L'Association de Chasse et Pêche du Mont Bleu, de Rivière-du-Loup fait actuellement des démarches pour acquérir l'île aux Lièvres, en face de Rivière-du-Loup, pour en faire une réserve de chasse et un parc pour les touristes.

C'est ce qu'a révélé le président de l'organisme, M. Jean Bourdeau, au cours du deuxième congrès de l'association, tenu à Rivière-du-Loup, dimanche. Selon M. Bourdeau, l'île d'environ sept milles de longueur pourrait devenir un véritable paradis pour les chasseurs. La végétation se prête admirablement bien à la vie du chevreuil.

L'île pourrait être aussi aménagée en parc touristique. On y trouve à l'intérieur, deux lacs qui pourraient être ensemencés pour la pêche. Le projet d'aménagement de cette bande de terre ayant plus d'un mille de largeur à certains endroits, sera étudié par l'Association de Chasse et Pêche durant les prochains mois. L'île appartient présentement à M. Michel Castonguay.

AUTRE PROJET

L'organisme a également l'intention d'organiser un camp pour les jeunes à Saint-Modeste, où l'association développe une station piscicole. M. Bourdeau a précisé que le camp serait pour les jeunes de 4 à 12 ans et pourrait avoir un caractère provincial. Cette entreprise serait réalisée en collaboration avec le Foyer-Patro de Rivière-du-Loup.

Ces deux projets s'ajoutent à l'action déjà passablement étendue de l'association. L'élevage de la truite, l'ensemencement des lacs, l'aménagement des rivières pour le saumon, la protection de la faune, l'aménagement de parcs touristiques dans les municipalités sont autant de domaines où l'association agit par son dynamique président, M. Jean Bourdeau, qui a su mener à bien tous les projets entrepris jusqu'à maintenant.

La station piscicole de Saint-Modeste réalisée en collaboration avec la municipalité de Saint-Modeste, prend de l'expansion d'année en année. En plus de fournir la truite pour les lacs de la région, cette installation est devenue la base d'un vaste développement touristique à Saint-Modeste. On y aménagera un parc à roulottes et d'autres accommodations pour accueillir les visiteurs.

ASSURANCE

RIVIERE - DU - LOUP — L'Association de Chasse et Pêche du Mont Bleu de Rivière - du - Loup, demandera au gouvernement provincial d'émettre une police d'assurance avec l'émission des permis que moyennant une prime de $1 le détenteur d'un permis de chasse serait protégé pour la somme de $10,000. Cette police serait jointe automatiquement au permis. Actuellement il n'existe aucune protection pour les victimes d'accident de chasse.

L'organisme demande également qu'un système de vérification des infractions soit établi pour exercer un meilleur contrôle. On demande de diviser la province en région où les permis et les infractions seraient contrôlés à l'intérieur de la région. Présentement la vérification des infractions relève uniquement de Québec. Selon l'association, le contrôle serait beaucoup plus efficace s'il existait un contrôle régional.

Cette recommandation a été faite dans le but de diminuer le braconnage.

M. P. Bernard, de Beauceville, célèbre son 100e anniversaire de naissance

Par Gilles PEPIN

BEAUCEVILLE — L'atmosphère de la Beauce est sûrement propice à la longévité, celle de Beauceville tout au moins. Dans cette ville, située au coeur de la vallée de la Chaudière, les autorités municipales et toute la population s'apprêtent à célébrer le centième anniversaire de naissance d'un concitoyen.

Le prochain centenaire à être célébré sera celui de M. Philias Bernard, le 26 février Le 6 octobre dernier, M. Bernard assistait à une fête semblable dont l'hôte était son collègue, M. Jean Gilbert, décédé il y a à peine quelques jours.

Le conseil municipal de Beauceville, comme il l'avait fait pour M. Jean Gilbert, vient d'accepter une résolution par laquelle il proclame M. Philias Bernard citoyen honoraire de cette ville. Le jubilaire est fier de cet événement et se glorifie de jouir encore d'une très bonne santé.

Plein de joie de vivre, ce centenaire se souvient du bon pain d'avoine qu'on fabriquait quand il était jeune; c'est un peu la cause de sa longévité, pense le vieux Beauceron. Malgré son âge, il se glorifie de n'avoir eu besoin d'aucun médicament ni d'aucune consultation médicale.

Avec son entrain coutumier, M. Philias Bernard entretient toujours sa maison, son parterre et il enlève lui-même la neige sur le toit de sa demeure. Il suit encore sa messe sans lunettes et il prend une part active à toutes les fêtes auxquelles il est invité. Aussi, le jour de son centenaire, on l'entendra sans doute chanter et on le verra encore danser une bonne gigue simple.

Le jubilaire est cependant le seul survivant d'une famille de dix enfants. Né le 23 février 1866, de Olivier Bernard et de Anastasie Poulin, il eut en effet huit frères et une soeur qui sont tous décédés. Il s'engagea, vers l'âge de 14 ans, à la construction du chemin de fer à Jackman; pour se rendre à son travail, il devait marcher durant deux jours pour recevoir une rémunération de $13 par mois. Lorsqu'il n'avait pas d'ouvrage comme bûcheron, il aidait son père à l'entretien de la ferme.

A l'âge de 23 ans, Philias Bernard épousa Elise Lessard qui décéda quelques années plus tard. En secondes noces, il épousa en 1898, Virginie Jolicoeur qui décéda 14 mois plus tard. Le 4 juillet 1900, M. Bernard épousa en troisièmes noces dame Léonie Grondin que la mort ravit en 1934.

De ses trois mariages naquirent cinq enfants qui sont tous vivants. Ce sont: Albertine, ou Mme Emile Rodrigue, de Beauceville; Joséphine, ou Mme Joseph Jacques, de Saint-Joseph; William, Joseph et Athanase, demeurant tous trois à Beauceville.

Cinq générations sont issues de la famille du jubilaire; la deuxième comprenant ses cinq enfants, la troisième, 25 petits-enfants, la quatrième, 135 arrière petits-enfants et la cinquième, 25 arrière-arrière petits enfants.

En somme, voilà une famille bien vivante; et ce n'est pas tout, M. Philias Bernard a aussi servi de témoin à quatre de ses enfants qui ont célébré leurs noces d'or.

En 1889, lors de son premier mariage, M. Bernard achetait la ferme de son beau-père, M. Georges Lessard. Après avoir défriché et travaillé cette terre pendant une cinquantaine d'années, M. Bernard acheta une maison qui lui coûta alors $950. Il habite encore dans cette demeure située à Beauceville-Ouest, municipalité qu'il a vu s'agrandir et devenir une des villes importantes de la Beauce.

Deux noyades près de Squatteck

Une auto a plongé dans une rivière à six milles du village de Squatteck, comté de Témiscouata, et ses deux occupants se sont noyés. Les deux victimes sont identifiées comme étant MM. Paul-Emile Lévesque, de Rimouski, et Joseph Lepage, de Lac-des-Aigles.

L'accident serait survenu avant 7h. Les montres des deux victimes sont arrêtées à 6h40. Mais ce n'est que trois heures plus tard que le véhicule contenant encore les victimes a pu être repêché. Les cadavres sont à la morgue Lévesque, de Cabano, où le Dr C. Lalné tiendra son enquête de coroner.

La tragédie s'est déroulée à l'entrée d'un pont marqué d'une courbe prononcée. L'auto qui se dirigeait vers le Lac-des-Aigles a passé droit dans la courbe. Elle a capoté hors du chemin et elle est tombée sur la glace qui a cédé sous son poids. Elle a disparu sous huit pieds d'eau.

Le sergent Charron, du poste de la P.P. de Notre-Dame-du-Lac, a dépêché sur les lieux les agents Dumont et Métivier. c'est après plusieurs tentatives qu'une remorqueuse est parvenue à hisser l'auto sur l'escarpement qui borde la rivière en question.

Paquet

Assistez à notre
REVUE DE MODES
printanières 1966
au Théâtre CAPITOL
les 1, 2 et 3 mars
(le 1er mars en soirée seul.)
matinée 2h 30 soirée 8h 30
prix des billets: 1.25 - 1.00 - .75.
Tous les billets sont actuellement en vente a notre magasin a notre kiosque situe a l'etage de la mode (2e)
AUCUNE RESERVATION PAR TELEPHONE
Seules les commandes avec mandat poste sont acceptees et remplies immediatement

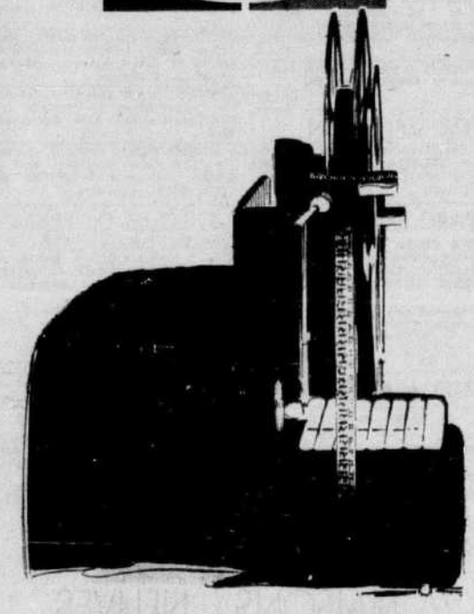
LA COMPAGNIE PAQUET INC. QUEBEC
Ci-inclus un mandat-poste au montant de $.....pour les billets suivants:

	Mardi 1 mars soirée seulement	Mercredi matinée	Mercredi soirée	Jeudi matinée	Jeudi soirée
1.25	.....	.....	.....	.....	.....
1.00	.....	.....	.....	.....	.....
.75	.....	.....	.....	.....	.....

Nom .....
Adresse .....
Ville .....Tél .....

ANGLAIS
EN 3 MOIS
AUDIO-VOCAL
Le seul laboratoire fournissant une enregistreuse pour pratique à domicile.
785 de SALABERRY
ch. 206
ANCIENNEMENT 20 ST-JEAN
522-6624
NOM .....
.....
ADRESSE .....
.....
VILLE .....
TEL.: .....

Paquet



SEMAINE du FILM
chez Paquet
du 21 au 26 février incl.
l'après-midi: 2h.30 à 3h.30 et 4h. à 5h.
les jeudi et vendredi soir: 7h.30 à 8h.30
à notre salle de spectacle - 3e étage.
ADMISSION GRATUITE

Cette semaine du film chez Paquet est en coopération avec le Centre d'enseignement Audio-Visuel et l'O.N.F. Voici la cédule des films qui seront présentés aux jours suivants:

Lundi le 21 février "La femme"
Caroline
La beauté même
Fabienne sans son Jules
Perce on the rocks

Mardi le 22 février "L'adolescente"
Le temps perdu
Sylvie
La fin des étés
Le merle

Mercredi le 23 février
60 cycles
Corral
Paul Anka
Voisins
23 Skidoo

Jeudi le 24 février "Loisirs"
5,000 milles
Corps agiles
Les éperlans
Le Yukon
Au hasard du temps
Le ski
le soir: visionnement spécial

Vendredi le 25 février
l'après-midi:
Perce on the rocks
Jardins sauvages
Matin sur la Lièvre
Sailing
Mouvement du ciel
le soir:
Rallye des neiges
60 cycles
La lutte
Curling quand tu nous tiens
Le ski

Samedi le 26 février "Enfants"
Raton de cale
La course
Hold-up au Far West
Ti-Jean s'en va-t-aux chantiers
Voisins
Le merle

Salle de spectacle - 3e étage - admission gratuite.

SAF
SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE
EXÉCUTEURS TESTAMENTAIRES ET FIDUCIAIRES

EXTRAIT DU 63e RAPPORT ANNUEL

	1965	1964
REVENUS	2,068,695.—	1,872,466.—
PROFIT NET	471,024.—	435,385.—
GAIN PAR ACTION	1.57	1.45
DIVIDENDES	315,000.—	300,000.—
EXCÉDENT	156,024.—	135,385.—
CAPITAL & SURPLUS	4,342,354.—	4,236,330.—
DÉPÔTS	36,895,300.—	32,531,604.—
SUCCESSIONS, FIDUCIES, ETC.	372,661,938.—	344,867,454.—
ACTIF TOTAL	414,647,435.—	382,262,759.—

Une copie du rapport annuel vous sera envoyée sur demande.

MONTRÉAL • QUÉBEC • CHICOUTIMI
TROIS-RIVIÈRES • ROUYN • OTTAWA • WINNIPEG
RÉGINA • EDMONTON • VANCOUVER

Président du Conseil et de la Société:
Hon. J. A. Brillant, C.B.E., C.L.
Premier Vice-Président:
Arthur Simard, C.R.
Vice-Présidents:
Jacques Brillant, B.A., L.S.P.S.
Hébert Chrétien, B.A.I.L. L.
Hon. Paul-Henri Bouffard, C.R., Sénateur
Président du Comité Exécutif - Montréal
Arthur Simard, C.R.
Président de Comité Exécutif - Québec
Hon. P.-H. Bouffard, C.R., Sénateur
Administrateurs:
Hon. Edouard Asselin, C.R., C.L.
Roland Bock
Pierre Paul Daigle
Henri de Cazes
Paul Desrochers, B.A., D.S.F.
Daniel O'Connell Doheny, C.R.
Col. Hon. Raoul D. Grothé, C.L.
Raymond Lavoie
Bernard Lechartier, O.L.H.
Hon. Gérald Martineau, C.L.
Claude Pratte, B.A., LL.L.
Jacques St-Aubin
Léon Simard
Lavery Sirois, notaire
Directeur Général:
Hébert Chrétien, B.A., LL.L.
Directeurs Généraux Adjoints:
Henri de Cazes - Québec
Jacques St-Aubin - Montréal
Trésorier:
A. Côté, B.A., L.S.C., Adm. P.
Secrétaire:
J. R. Picotte
Secrétaire Adjoint:
R. Massicotte, notaire
Vérificateur-Interne:
R. Portugais



Il n'existe pas de moyen de transport plus agréable que les trains du CN. Vous voyagez dans un fauteuil moelleux, à dossier inclinable. Vous mangez dans l'ambiance d'un grand restaurant (le repas est inclus dans le prix du billet de voiture-lits ou de voiture-salon). Vous pouvez dormir dans un lit douillet. Et vous voyagez à bon compte, surtout les jours de tarif Rouge. Demandez un exemplaire du calendrier des tarifs Rouge, Blanc et Bleu: il vous indique les jours où vous pouvez voyager à meilleur compte. Consultez l'agent de voyage accrédité par le CN ou le bureau des ventes du CN.

Exemples d'aubaines du tarif Rouge (en voiture-coach)

de Lévis à:			
Halifax	$12.50	Montréal	$ 3.80
Moncton	$10.00	Ottawa	$ 6.30
		Vancouver	$46.00

CN

Aucune opposition entre le Sud-Vietnam et les Etats-Unis sur la politique intérieure

SAIGON (AFP) — Le général Ky a déclaré au cours d'une conférence de presse tenue hier à Saigon qu'il n'y avait pas d'opposition entre le Sud-Vietnam et les Etats-Unis sur les questions intérieures et, notamment à propos du "Fulro, mouvement séparatiste des montagnards des hauts plateaux. "Ces dissidents ne sont soutenus que par certains colonialistes français et par les Cambodgiens. Les Etats-Unis ne les soutiennent pas du tout.

Ils reconnaissent et soutiennent notre souveraineté sur toutes les questions intérieures, notamment sur les problèmes des montagnards et les groupes locaux de forces spéciales.

Ces forces spéciales, qui groupent des populations locales, surtout montagnardes, sont en grande partie, encore aujourd'hui encadrées par des officiers américains. Le général Ky a déclaré qu'ils seraient progressivement remplacés par des militaires sud-vietnamiens.

Le projet de constitution sud-vietnamienne qui sera élaboré par le conseil consultatif qui vient d'être créé sera soumis à un référendum populaire avant d'être promulgué, a affirmé le général Ky, qui a précisé que le but de son gouvernement était toujours de tenir des élections législatives dans le courant de l'année, 1967, mais qu'il fallait, d'ici là, réorganiser les partis politiques. Ces derniers, a-t-il dit, sont au nombre de 60 environ et beaucoup n'ont que très peu d'adhérents.

Lorsque ces élections générales seront organisées, je ne poserai pas ma candidature car je ne suis pas un politique. Je n'aime pas la politique," a déclaré le général Ky.

L'aide américaine au Sud-Vietnam, a dit d'autre part le premier ministre, ne signifie pas la fin de notre politique d'austérité économique. "L'austérité est nécessaire en temps de guerre", a-t-il ajouté.

LE FNL

Prié de commenter les déclarations du sénateur Robert Kennedy suivant lesquelles le FNL devrait jouer un rôle dans la politique sud - vietnamienne, le général Ky a déclaré:

"A partir de maintenant ne parlons plus, si vous voulez bien, du Front national de libération. Ce Front de libération ne libère personne. Il est dominé à cent pour cent par le communisme. C'est un front pour le communisme international. L'an dernier, il a tué 11,000 de nos soldats et 20,000 innocents.

Canadien mis au courant d'un plan d'attaque américain contre la Chine

TORONTO (PC) — M. John Powell, qui a travaillé pendant un an pour le gouvernement canadien au Vietnam, déclare avoir été mis au courant d'un plan d'attaque contre la Chine avec l'usage de bombes dévastatrices.

M. Powell a été commis au bureau du ministère canadien des Affaires extérieures au Vietnam de juin 1964 à juin 1965. Samedi, il a affirmé que les mêmes préparatifs lui avaient été dévoilés par deux sources différentes. Il a refusé de divulguer ces sources.

En fin de semaine huit groupements pacifistes avaient convoqué une conférence sur le rôle du Canada au Vietnam. M. Powell a précisé que l'attaque américaine viendrait de la Thaïlande et de Formose et que les Etats - Unis se proposaient de bombarder les installations nucléaires chinoises.

Il a ajouté que la première étape de ce projet était déjà accomplie, comme lui avaient prédit ses informateurs: des ingénieurs et des troupes sud-coréennes ont été envoyées au Sud-Vietnam.

DES HYPOCRITES

De plus, un ancien membre de la commission internationale de controle, M. H. H. Campbell a accusé les Etats-Unis d'encourager les tueries criminelles et les tortures au Vietnam. Il a ajouté que le gouvernement américain agissait en hypocrite et mentait ouvertement.

M. Campbell a noté que les Etats - Unis se trouvaient dans une mauvaise situation au Vietnam, parce qu'ils ont appuyé l'ancien régime colonial français et le régime de Ngo Dinh Diem.

Il a reconnu que le retrait soudain et complet des forces américaines ne serait pas une solution présentement, parce qu'alors le Vietcong répandra le sang partout pour prendre le pouvoir.

NOUVELLE C.I.C.

Il a tout de même ajouté que le Nord et le Sud-Vietnam devaient être réunifiés. Une commission internationale de contrôle, ayant beaucoup plus de pouvoir que celle existant actuellement, devrait avoir la charge de surveiller et de gouverner le pays durant une période indéterminée, jusqu'à des élections.

M. Campbell a indiqué que le Canada pouvait jouer un rôle important dans cette guerre.

M. Powell a lui aussi fait mention des atrocités commises par les troupes alliées au Sud-Vietnam; il n'a pas indiqué quelles troupes particulières se rendaient coupables de tels actes. Mais selon lui, des prisonniers vietcongs sont cloués par les mains à des branches d'arbres tandis que d'autres sont simplement jetés vers le sol du haut des airs.

A la mémoire de



L'HONORABLE PAUL COMTOIS,

Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

Sa vie, politique et privée, fut toujours un exemple de dévouement et d'abnégation. Tous, nous déplorons sa disparition.

LA COMPAGNIE PAQUET INC.

M. Raymond Gaboury

Monsieur Raymond Gaboury, employé civil au Ministère du Revenu, époux de dame Pauline Rochon, est décédé le 21 février à l'âge de 50 ans. Monsieur Gaboury demeurait au 166, des Franciscains, Québec.

Outre son épouse, Monsieur Gaboury laisse dans le deuil son fils, Claude Gaboury; sa mère, Mme Cléophas Gaboury (Marie-Anne Huot); ses beaux-parents: M. et Mme Roméo Rochon (Virginie Saint-Pierre); ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs: Mlle Marcelle Gaboury, M. et Mme Roland Lessard (Lucille Gaboury), M. et Mme Marcel Rochon (Claire Desjardins), M. et Mme Jacques Godin (Thérèse Rochon), M. et Mme Jean-Paul Rochon (Marguerite Villeneuve), M. et Mme Jean-Louis Rochon (Rita Grégoire), ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46 ouest rue Saint-Cyrille. Le service sera chanté jeudi en l'église Notre-Dame du Chemin et l'inhumation suivra au cimetière Belmont.

Mme Paul-Henri Lafleur

Dame Gilberte Seers, épouse de Monsieur Paul-Henri Lafleur, employé civil, est décédée le 21 février, à l'âge de 53 ans. Madame Lafleur demeurait au 97, avenue Ruel, Villeneuve.

Outre son époux, Madame Lafleur laisse dans le deuil ses fils, Robert et Michel Lafleur; son frère, ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs: M. et Mme Gaston Seers, M. et Mme J.P.E. Gagnon, M. et Mme Marcel Fortin, M. Bruno Lafleur, M. et Mme Simon Lafleur.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1720 de la Canardière. Le service sera chanté jeudi en l'église Saint-Thomas de Villeneuve.

Mme A. Côté

Mme André Côté, née Yvonne Fournier, décédée le 3 février à l'âge de 63 ans et 9 mois.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses fils et brus, MM. et Mmes Roger Côté, de Borden, Ont; René, de Rimouski; ses filles et gendres: M. et Mmes Fernand Goupil (Simone) de Manic 5; Denis Landry (Huguette) de Montréal; Yvon Landry (Monique) de Sept-Iles; ses frères et soeurs Emile, de Sacré-Coeur; Oscar, de Price; Albert, de Montréal; Alexandre, de Québec; Mme J.-Albert Desrosiers (Blanche) de Mont-Joli; Mme Albert Robitaille (Jeanne) de Saint-Romuald; ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Arthur Côté de Montréal; Albert Côté, de Les Boules; Ernest Côté, de Saint-Octave; Auguste Côté, de Val-Brillant; Léo Côté, de Bic; Alphonse Côté, de Chandler; Alphonse St-Amand, de Val-Brillant; Narcisse Lévesque, de Montréal et Mlle Laure Côté de Montréal.

Les funérailles ont eu lieu à Price, le 7 février.

M. J.-Armand Labrecque

M. J.-Armand Labrecque, époux de dame Thérèse Poulin, est décédé à Québec, à l'âge de 63 ans et deux mois. Il demeurait au 1475, Languedoc.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Laurent Labrecque (Normande Cloutier), M. et Mme Paul-H. Dubois (Jeannine Labrecque), M. et Mme Albert Dupéré (Nicole Labrecque); ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme veuve Emile Labrecque (Imelda Bissonnette), Mme veuve Bernardin Labrecque (Jeanne Paquet), M. et Mme Henri Poulin (Madeleine Falardeau), M. et Mme Charles-D. Lavoie (Yvette Poulin), M. et Mme Charles-E. Poulin (Thérèse Babin), M. et Mme David Morissette (Rita Poulin), M. et Mme Paul-E. Poulin (Antoinette Morissette), M. et Mme André Bélanger (Françoise Poulin).

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire J. Bouchard & Fils, au 1290, 1ère Avenue. Les funérailles auront lieu vendredi en l'église de Saint-Zéphirin de Stadacona et l'inhumation au cimetière Saint-Charles.

Mme Odilon Fortin

SAINT-COME — Dame Elise Gagnon, épouse de M. Odilon Fortin, est décédée le 21 février à l'hôpital Notre-Dame, de Saint-Georges de Beauce, à l'âge de 72 ans et 11 mois. Elle demeurait à Saint-Côme, comté de Beauce.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: MM. et Mmes Léo Fortin (Rachelle Bergeron) et Eugène Fortin (Françoise Lamontagne), de Saint-Côme; M. et Mme Armand Fortin (Marie-Blanche Rancourt), de Saint-Georges-Ouest; le R.F. François Fortin, rédemptoriste, de Sainte - Anne - de - Beaupré; M. et Mme Raymond Fortin (Marielle Plante), de Saint-Prosper; Mlle Gertrude Fortin, de Québec; M. et Mme Phil Cant (Juliette Fortin), de Virton, Belgique; M. et Mme Yves Fortin (Eva-Rose Paquet), de Saint-Côme; M. et Mme Clément Fortin (Laurence Rodrigue), de Rochester, N.Y.; M. et Mme André Fortin (Lise Drouin), de Beauport, ainsi que dix petits-enfants; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Joseph Gagnon, de Saint-Côme; M. et Mme Gaudiase Pageau, de Saint-Georges; Mlle Anna Gagnon, de Saint-Côme; Mlle Céline Fortin, de Saint-Georges, et Soeur Saint-Servile, de Saint-Ferdinand.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Morrissette & Frères, de Saint-Côme. Les funérailles auront lieu vendredi, en l'église de Saint-Côme, et l'inhumation se fera au cimetière paroissial.

M. U. Bernier

M. Ulric Bernier, époux de dame Germaine Nadeau, est décédé à Bienville, le 20 février, à l'âge de 60 ans et 5 mois. Il demeurait au 40, rue St-Dominique, Bienville.



Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Roland Bernier (France Beaudoin), de Bienville, M. et Mme René Bernier (Rita Leclerc), de Lévis, M. et Mme Ulric Bernier fils (Marielle Blanchet), de Lauzon, MM. Jean-Claude et Jean-Guy Bernier, de Bienville, M. et Mme Vital Després (Jeannine Bernier), de Lévis, M. et Mme Edouard Barbeau (Thérèse Bernier), de Lauzon, Mlles Fernande, Aline, Lisette et Danielle Bernier, de Bienville; son frère, sa soeur, ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Emile Bernier, de Lévis, Mme Albert Bonneau, de St-Albert-le-Grand, Québec, Mme Ovila Bernier, de Lévis, M. et Mme Henri Dumont, de Lévis, M. et Mme Henri Nadeau, de Lauzon, M. et Mme Alfred Nadeau, de Lévis, M. et Mme Wilfrid Nadeau, de Lévis; M. et Mme Henri Nadeau, de Lauzon, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu jeudi. Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 9 rue Commerciale, Lévis, pour l'église de Bienville, et de là au cimetière paroissial.

M. Joseph Fortin

M. Joseph Fortin, époux de feu Anna Boutet, est décédé le 21 février, à Québec, à l'âge de 83 ans et 7 mois. Il demeurait au Repos Sainte - Claire.

Il laisse dans le deuil ses fils et belles - filles: M. et Mme Adrien Fortin (Lauretta Bilodeau), M. et Mme Lucien Fortin (Thérèse Champagne); sa fille adoptive, Mme Delphis Parent (Juliette Barbeau), et son fils adoptif, M. Antoine Barbeau, ainsi que quatre petits - enfants; sa belle - soeur, Mlle Alphéda Boutet.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Sylvio Marceau, Inc., 270, Marie - de - l'Incarnation. Les funérailles auront lieu mercredi, en l'église de Saint - Malo, et l'inhumation au cimetière Saint - Charles.

Par respect pour la mémoire de

M. ARMAND DROUIN

président de la maison

DROUIN & DROUIN LTEE

2490, 1ère Avenue

notre bureau sera fermé jusqu'à 1h. p.m. mercredi, jour des funérailles



L'hon. Paul Comtois

L'honorable Paul Comtois, lieutenant - gouverneur de la province de Québec, époux de



dame Irène Gill, est décédé le 21 février à l'âge de 70 ans et 6 mois.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, son gendre et ses belles-filles: M. et Mme Jean-Louis Gratton (Odette), de Saint-Lambert; M. et Mme Pierre Comtois (Pauline Migneault), de Sherbrooke; M. et Mme Yves Comtois (Rita Boudreault), de Sherbrooke; Mlle Mireille Comtois, M. et Mme Jean Comtois (Louise Proulx), de Québec; son frère, sa soeur et ses belles-soeurs: Dr et Mme Max Comtois, de Longueuil; Mlle Madeleine Comtois, Mme Honorius Fortier (Evangéline Gill), de Saint-Hyacinthe.

Les restes mortels sont exposés en la salle du Conseil législatif de l'hôtel du gouvernement provincial.

Un premier service sera chanté jeudi, en la Basilique Notre-Dame de Québec.

Un second service sera chanté en l'église de Pierreville, comté de Yamaska, avant l'inhumation au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Germain Lépine, Ltée, de Québec.

Sur l'Agora

La Fondation Ford a accordé $1 million à l'Ecole américaine d'études classiques pour aider celle-ci dans les fouilles de l'Agora d'Athènes. L'école fouille à cet endroit depuis 1931.

Décès

BEGIN — A Lorettieville, le 21 février 1966, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Charles - Eugène Bégin, ex - agent de la Prudentielle d'Amérique, époux de dame Marie - Ange Richard, demeurant à 13, rue Giroux.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Antonio Falardeau, 30, rue Saint - Joseph, à 9.45 heures, pour l'église de Lorettville et de là au cimetière paroissial.

BERNIER — A Bienville, le 20 février 1966, à l'âge de 60 ans et 5 mois, est décédé M. Ulric Bernier époux de dame Germaine Nadeau, demeurant à 40, rue Saint-Dominique, Bienville.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 9, rue Commerciale, à 8.45 heures, pour l'église de Bienville et de là au cimetière paroissial.

BOULIANNE — A Québec, le 20 février 1966, à l'âge de 47 ans et 8 mois, est décédé subitement M. Luc Boulianne, opérateur, époux de dame Gertrude Bernier, demeurant à 318, Bibeau.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 février à 9 heures.
Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 324, 5e Rue, à 8.45 heures, pour l'église Saint - Zéphirin de Stadacona et de là au cimetière Saint - Charles.
Le trajet se fera en automobile.

COMTOIS — A Sillery, le 21 février 1966, à l'âge de 70 ans et 6 mois, est décédé l'Honorable Paul Comtois, Lieutenant - Gouverneur de la Province de Québec, époux de dame Irène Gill.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures, en la Basilique Notre - Dame de Québec.
L'inhumation se fera au cimetière de Pierreville, comté de Yamaska, où un second service sera chanté vers 3 heures.
Il est présentement exposé à la salle du Conseil Législatif de l'Hôtel du Gouvernement.

COTE — A Québec, le 20 février 1966, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Victor Côté, époux de dame Yvonne Blais, demeurant à 173 de l'Armée.
Les funérailles auront lieu jeudi le 24 à 9 heures.
Départ des foyers funéraires Sylvio Marceau Inc. No 270 rue Marie de l'Incarnation à 8h.45 pour l'église Notre-Dame de Pitié et de là au cimetière St-Charles.

DUMONT — A Québec, le 22 février 1966, à l'âge de 72 ans 2 mois, est décédée Dame Ernestine Bouchard épouse de feu M. Arthur Dumont demeurant 1737 de Léry autrefois de Cabano.
Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.
Départ du foyer funéraire J. Bouchard et Fils Ltée, No 1740 Avenue Bardy angle Canardière à 8h.50 pour l'église St-Pascal Maiserets et de là au cimetière St-Charles.

DROUIN — A Québec, le 19 février 1966, à l'âge de 68 ans et 2 mois, est décédé M. Armand Drouin, président de Drouin & Drouin Ltée, époux de dame Auxilia Lapointe demeurant à 1765, rue Roberval.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 février, à 9.15 heures.
Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures, pour l'église Saint - François d'Assise et de là au cimetière Saint - Charles.

FORTIN — A Québec, le 21 février 1966, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Joseph Fortin, époux de feu Dame Anna Boutet.
Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., au no 270 Marie de l'Incarnation à 8.45 hres pour l'église St-Malo et de là au cimetière St-Charles.

FORTIN — A l'hôpital l'Enfant-Jésus, le 22 février 1966, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Charles Fortin, époux de Dame Marie-Anne Gauthier, demeurant au 143 1-2 Ave Ruel.
Les funérailles auront lieu vendredi à 10 heures.
Départ du salon funéraire F.-X. Bouchard Enr., au no 4100 Boul. Ste-Anne à 9.45 hres pour l'église de St-Grégoire et de là au cimetière paroissial.

FORTIN — A l'hôpital Notre - Dame de Saint - Georges de Beauce, le 21 février 1966, à l'âge de 72 ans et 11 mois, est décédée dame Elise Gagnon, épouse de M. Odilon Fortin, demeurant à Saint - Côme de Beauce.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Morissette & Frère, de Saint - Côme de Beauce, à 9.30 heures pour l'église de Saint - Côme de Beauce et de là au cimetière paroissial.

GABOURY — A Québec, le 21 février 1966, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Raymond Gaboury employé civil au ministère du Revenu, époux de Dame Pauline Rochon, demeurant au 166 Des Franciscains, appt. 2.
Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier au no 46 Ouest St-Cyrille à 8.45 hres pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Belmont.
Le trajet se fera en automobile.

GAUVIN — A Québec, le 20 février 1966, à l'âge de 69 ans est décédé M. Emile Gauvin époux de dame Malvina Boiteau, demeurant à 801, 8e Avenue.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.
Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 318, Chemin de la Canardière, à 9.45 heures, pour l'église de Bienville et de là au cimetière paroissial.

GIGUERE — A Québec, le 19 février 1966, à l'âge de 79 ans est décédé M. Henri Giguère, époux de feu dame Georgianna Beaupré, demeurant à 365, Des Sables.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue, à 8.45 heures, pour l'église Saint - Charles de Limoilou et de là au cimetière Saint - Charles.
Le trajet se fera en automobile.

LABRECQUE — A Québec, le 21 février 1966, à l'âge de 63 ans et 2 mois, est décédé M. J. - Armand Labrecque, chauffeur pour la compagnie de taxis 525 - 5191, époux de dame Thérèse Poulin, demeurant à 1475, avenue Languedoc.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9.30 heures.
Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 9.20 heures, pour l'église Saint - Zéphirin de Stadacona et de là au cimetière Saint - Charles.
Le trajet se fera en automobile.

LACROIX — A l'Hôpital Ste-Monique Les Saules, le 20 février 1966, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédée Dame Alice Ouellet, épouse de Joseph-Laurént Lacroix, demeurant au 1001, 4e Avenue, Charny.
Les funérailles auront lieu mercredi à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Ltée au no 821, 10e Rue à 9.45 hres pour l'église de Charny et de là au cimetière paroissial.

LAFLEUR — A Québec, le 21 février 1966, à l'âge de 53 ans, est décédée dame Gilberte Seers, épouse de M. Paul - Henri Lafleur, employé civil, demeurant à 97, avenue Ruel, Villeneuve.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 24 février, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1720, Chemin de la Canardière, à 9.40 heures, pour l'église Saint - Thomas - de - Villeneuve.
Le lieu de l'inhumation sera annoncé plus tard.
Le trajet se fera en automobile.

LAFRANCE — A Québec, le 20 février 1966, à l'âge de 80 ans et 6 mois, est décédé M. Joseph Lafrance, époux de feu dame Emilia Laplerre, demeurant à 1451, boulevard Père Lelièvre.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.
Départ du salon mortuaire Sylvio Marceau Inc., 594, 2e Avenue, à 9.45 heures, pour l'église Saint - Roch et de là au cimetière Saint - Charles.

LANGLOIS — A Québec, le 21 février 1966, à l'âge de 85 ans et 5 mois, est décédé M. Joseph Langlois, époux de Dame Marie Bussières, demeurant autrefois au 94 rue St-Augustin, Breakeyville.
Les funérailles auront lieu vendredi à 9.30 heures.
Départ des salons funéraires Claude Marcoux Ltée au no 821, 10e Rue, Charny à 9.15 hres pour l'église de Breakeyville et de là au cimetière paroissial.

LAVOIE — A Québec, le 22 février 1966, à l'âge de 65 ans et 11 mois, est décédé M. Léonce Lavoie, rentier, époux de Dame Blanche Marois, demeurant au 260 Ouest, 45e Rue.
Les funérailles auront lieu samedi 26 février, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée au no 990, 1ère Avenue à 8.45 hres pour l'église St-Rodrigue et de là au cimetière St-Charles.
Le trajet se fera en automobile.

LEMIEUX — A Québec, le 20 février 1966, à l'âge de 71 ans et 10 mois, est décédé M. J. - Hervé Lemieux, ex - employé du C.N.R., époux de dame Augustine Dussault, demeurant à 2671, De la Ronde.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 février, à 10 heures.
Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1740, avenue Bardy, angle Canardière, à 9.45 heures, pour l'église Saint - Pie X et de là au cimetière Saint - Charles.
Le trajet se fera en automobile.

LINTEAU — Le 21 février 1966, à l'âge de 55 ans, est décédé subitement M. André Linteau, époux de dame Gisèle Vézina demeurant au 1085 Marguerite-Bourgeoys.
Les funérailles auront lieu vendredi le 25 à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils Ltée, No 975 Marguerite-Bourgeoys, à 8h.45, pour l'église St-Charles Garnier et de là au cimetière Belmont.

MARTIN — A l'hôpital Notre - Dame-de-Fatima, le 20 février 1966, à l'âge de 42 ans et 3 mois, est décédé M. Maurice Martin, époux de dame Huguette Tourchet.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 3 heures.
Départ de la résidence funéraire Georges Martin, à 2.45 heures, pour la cathédrale de La Pocatière et de là au cimetière paroissial.

NAUD — A Saint - Alban, comté de Portneuf, le 19 février 1966, à l'âge de 80 ans et 6 mois, est décédé M. Onésime Naud, époux de feu dame Adrienne Chantal.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 11 heures.
Départ de la résidence funéraire C. Légaré & Fils, rue Principale, à 10.45 heures, pour l'église de Saint - Alban et de là au cimetière paroissial.

NOEL — Au Foyer Bon Accueil de Saint - Romuald, le 19 février 1966, à l'âge de 73 ans, est décédé M. C. - Ernest Noël, époux de feu dame Aline Bousquet.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 9, rue Commerciale, à 9.45 heures, pour l'église de Bienville et de là au cimetière paroissial.

PAGE — A Québec, le 21 février 1966, à l'âge de 85 ans et 7 mois, est décédé M. Zénon Pagé, époux en premières noces de feu dame Gracia Cantin et en secondes noces de feu dame Maria Plamondon.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.
Départ du salon mortuaire Raoul Alain, rue Saint - Joseph, Saint - Raymond, à 9.45 heures, pour l'église de Saint - Raymond et de là au cimetière paroissial.

ROY — A l'hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic, le 20 février 1966, à l'âge de 83 ans et 4 mois, est décédé M. Omer Roy, époux de feu Dame Sara Breton.
Les funérailles auront lieu mercredi le 23 février à 10.30 heures.
La dépouille mortelle repose au salon funéraire de Jacques & Frère, de Lac-Mégantic, pour l'église de Ste-Agnès du Lac-Mégantic et de là au cimetière paroissial.

TAYLOR — A Québec, le 19 février 1966, est décédé M. James Taylor demeurant au 3241, chemin Ste-Foy, ex-employé du département des Finances provincial.
Les funérailles auront lieu mercredi à 2.30 heures, au salon Rickaby au no 707 St-Jean et de là au cimetière Mount Hermon.

TRAVERSY — A Québec, le 20 février 1966, à l'âge de 72 ans et 8 mois, est décédé M. Roch Traversy, époux de fee dame Lucia Légaré, demeurant à 452, Saint - Sauveur.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.
Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 535, avenue des Oblats, angle Saint - Luc, à 8.45 heures, pour l'église Saint - Joseph et de là au cimetière Saint - Charles.

VEZINA — A Lévis, le 19 février 1966, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Euthrope Vézina, époux de feu dame Maria Guay, demeurant à 9, rue Sainte - Catherine, Lauzon.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Gauthier Ltée, 239, rue Saint - Joseph, à 9.45 heures, pour l'église Saint - Joseph et de là au cimetière paroissial.

Service anniversaire

TREMBLAY — Vendredi, le 25 février, à 8 heures, en l'église de Saint - Fidèle, sera chanté le service anniversaire de M. Joseph - Emile Tremblay, fils de M. François - Xavier Tremblay et de dame Marie - Anne Perron.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Depuis qu'il dirige le ministère de la Défense, M. Paul Hellyer a fait une économie de près de 100 millions de dollars par an

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Défense, M. Paul Hellyer, a déclaré aux Communes en soirée hier qu'il avait réduit de $143,000,000 le budget de ce ministère depuis deux ans qu'il le dirige. Si on considère l'augmentation du coût du matériel et les hausses de traitement au personnel tant civil que militaire, dit-il, cela fait une économie de près de 100 millions par année.

M. Hellyer a finalement répondu aux critiques de députés conservateurs qui ont attaqué la politique de défense du gouvernement toute la journée, en ce troisième jour de débat sur les crédits du ministère de la Défense nationale.

Les principales critiques de l'opposition ont porté sur le bas moral des troupes, l'achat d'équipement cher et peu efficace, tel l'avion CF-5, le bonus de $200 versé aux militaires qui renouvellent leur engagement avec le ministère, les dépenses inconsidérées du ministère, l'intégration des trois armes.

M. Hellyer fit d'abord remarquer que le budget de son département ne totalise que 18 pour cent du budget total du gouvernement, en comparaison avec le 24 pour cent qu'il était en 1954.

M. Hellyer accusa ensuite les conservateurs d'avoir eux-mêmes acheté des instruments de défense qu'ils qualifient d'inadéquats aujourd'hui, comme les Bomarc, les Voodoo, les Honest John.

Plusieurs députés conservateurs avaient promis au ministre tout au long du débat de retarder l'adoption des crédits tant que le ministre ne daignerait pas apporter une réponse à leurs critiques. M. Roger Regimbald (PC—Deux Montagnes) accusa même le ministre d'arrogance parce que M. Hellyer semblait écouter distraitement les doléances de l'opposition.

Le ministre a rejeté les critiques concernant le CF-5 qu'il a qualifié d'appareil excellent pour l'usage qu'en veut faire l'armée canadienne. Quant au bas pourcentage de recrutement, il s'explique par l'expansion de l'économie canadienne et le fait que les jeunes fréquentent les institutions scolaires plus longtemps. Le ministre ajouta que les Canadiens français pourront désormais joindre les rangs des forces armées, à cause de l'amélioration qu'on envisage sur le plan linguistique.

Le moral est excellent dans les troupes, l'intégration des trois armes a été bien reçue par le personnel militaire, comme le demontre le vote militaire du 8 novembre dernier, dit-il, et la politique de défense du gouvernement est bien accueillie non seulement ici mais dans le monde, déclara le ministre, aux applaudissements des ministériels.

Le critique conservateur de la Défense, M. Gordon Churchill, s'empressa de donner la réplique à M. Hellyer en l'accusant de servir sa propre propagande sans se soucier du bien-être des troupes et de l'efficacité de sa politique.

"Le Canada a le plus médiocre ministre de la Défense de son histoire" déclara le député, accusant le ministre d'être vantard et suffisant. Selon M. Churchill, si les militaires favorisent le parti libéral, c'est à cause d'une propagande à cette fin dans les forces armées. M. Hellyer répliqua à ce sujet qu'il est d'avis que le vote militaire ne devrait pas être dépouillé séparément.

M. Churchill a expliqué le bas niveau d'enrôlement au désordre qui régnerait dans l'armée et au bas moral des officiers dont la carrière a été bousculée par l'intégration des trois armes.

D'autres députés conservateurs avaient formulé des critiques contre la politique appliquée par le ministre.

PRIME

M. Ed Schryer (PC—Springfield) a critiqué la récente décision d'accorder une prime aux militaires qui décident de renouveler leur engagement dans les forces armées pour une période de cinq ans.

Le député a aussi accusé le ministre, M. Paul Hellyer, d'avoir annoncé des économies importantes dans les dépenses de son ministère, dans le but d'améliorer l'armement; les dépenses en armement ont diminué, dit-il, et notre force défensive n'est nullement meilleure.

M. Patrick Nowlan (PC—Digby-Annapolis) a déclaré pour sa part que les $200 de prime étaient insuffisants et versés au mauvais moment. Il a accusé le ministre d'avoir négligé le moral des troupes. "L'insécurité et la frustration à la suite de l'intégration des trois armes est la cause de la désaffection des hommes de troupes", dit-il.

M. Jack Horner (PC—Acadia) s'est inquiété pour sa part de la manière dont le gouvernement dépense les fonds publics. Le gouvernement a obligé 500 pilotes à prendre leur retraite, dit-il, après avoir dépensé $175,000,000 pour leur entraînement; maintenant le ministre de la Défense annonce un programme de prime de l'ordre de $65,000,000 pour les inviter à réintégrer l'armée.

On entreprendra un échange massif d'étudiants pour unir le Canada

VANCOUVER (PC) — Un échange massif d'étudiants entre les universités du Québec et celles de l'Ouest du pays cimenterait la Confédération canadienne, a déclaré dimanche M. Lorne Gales, directeur exécutif de la Société des Anciens de McGill, présentement en tournée au Canada et aux Etats-Unis.

"Les Canadiens de l'Ouest font preuve de très peu de compréhension et de connaissance à l'endroit du Québec, a déclaré M. Gales, lors d'une interview, mais ils témoignent par contre d'un extraordinaire intérêt." La seule façon, a-t-il dit, de remédier à cet état de chose est de permettre aux Canadiens "de se visiter à travers le pays et un échange massif d'étudiants entraînerait une véritable compréhension mutuelle."

Il a ajouté que le Québec demeure très insatisfait de la place qui lui est faite dans la Confédération. "Je crois, dit-il, que le reste du Canada devra faire plus que sa part pour arriver à comprendre les Québécois."

M. René Lévesque a-t-il demandé un transfert de juridiction d'Ottawa à Québec, pour les allocations?

M. Pearson répondra plus tard

OTTAWA (PC) — Le leader parlementaire du Ralliement des créditistes, M. Gilles Grégoire, a demandé hier au premier ministre s'il avait reçu, ou si son gouvernement avait reçu de M. René Lévesque, ministre de la Famille et du Bien-être social du Québec, une demande visant le transfert de juridiction d'Ottawa à Québec en ce qui touche les allocations familiales.

M. Pearson a répondu que la question s'adressait à tous les membres de son cabinet et qu'il devrait les consulter avant de donner une réponse.

La question a donc été inscrite au feuilleton et M. Pearson y répondra plus tard.

SALON DE COIFFURE

demande coiffeur ou coiffeuse avec clientèle à St-Roch.
Excellentes conditions de travail. Salaire et commission.
ECRIRE A DEPT 2088 LE SOLEIL

Paquet

ST-ROCH — PLACE LAURIER

Semaine des produits Curity

A St-Roch et Place Laurier.

En spécial



Une douzaine

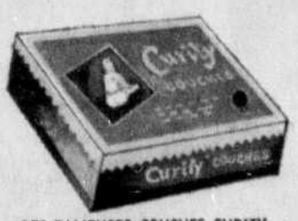
3.66

deux pour 7.

COUCHES CURITY

Irrégulières possédant les mêmes caractéristiques mais légers défauts n'affectant en rien la durée de celles-ci.

Paquet, salon Bambino, 2e étage.
L'A.B.C. à Place Laurier.



LES FAMEUSES COUCHES CURITY

Faciles à laver, douces et absorbantes et si résistantes. L'usure est minime. Confectionnées première qualité dans un tissu doux et absorbant. N'irritent pas la peau fine de bébé. Dimensions 21 x 40".

4.77 Une douzaine



DOUBLURES DE COUCHES CURITY

jeter après usage. Protègent vos couches et sont médicamentées. Gardent vos couches plus propres. 144 pour **1.49**



NOUVEAU BIBERON CURITY

à tétine à ailerons. Adaptée à la forme de la bouche de bébé. Permet d'avaler moins d'air. 4 et 8 onces. **.49**



COUCHES EXTENSIBLES

Curity

sans couture, extra douces et absorbantes. N'irritent pas la peau délicate de bébé. 12 pour **5.19**



COUCHES DE NUIT CURITY

épaisses et ultra-douces, elles en valent deux sans aucun changement toute la nuit. 2 couches pour **1.79**

COMMANDEZ PAR LA POSTE OU PAR TELEPHONE.
529-4501 St- Roch — 653-8711 Place Laurier

LA CIE PAQUET INC.,
Veuillez me faire parvenir les produits Curity suivants:
545 est, rue St-Joseph, Québec

Quant.	Description	Prix
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
	(Plus la taxe de vente s.v.p.)	

Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Tél.: .....
Entrée ..... Comptant ..... C.O.D. .....

Paquet



WHITE CROSS,
l'uniforme moderne
pour la femme de carrière

Toutes les femmes de carrière dont la profession exige le port de l'uniforme blanc seront ravies des uniformes WHITE CROSS. Leurs coupes récentes vous assurent une élégance de bon goût et de dernier cri. et leur beauté est durable. Faciles d'entretien, lavables et séchant rapidement. Voici donc cinq modèles récents illustrés pour vous tenir à l'avant-garde du progrès et de la mode. Idéal pour l'infirmière, la technicienne de laboratoire, la serveuse, la cuisinière ou pour la maîtresse de maison.

a)	En coton, blanc, T526	11.99
	Et tailles 5 à 17 seulement. En térylène blanc, 7526	14.99
b)	En coton blanc seulement. 6 à 18 ans. 4530	11.99
	En térylène blanc. 7530	14.99
c)	En coton blanc. Tailles 6 à 18 ans. T520	12.99
	En térylène blanc. Mêmes tailles.	14.99
d)	En coton blanc seulement. 6 à 18 ans. 4509	10.99
	En térylène blanc. Mêmes tailles. 7509	13.99
e)	En coton blanc, 5 à 17 ans. T525	10.99
	En térylène blanc. Mêmes tailles. 7525	13.99

Paquet, lingerie, 2e étage.

AUSSI EN VENTE A PLACE LAURIER.

Heures d'affaires: A St-Roch: Tous les jours de 9h. à 5h.30 p.m., excepté les jeudis et vendredis soir jusqu'à 9h.30 p.m.
A Place Laurier: Tous les jours de 9h.30 à 5h.30 p.m., excepté les mardis, jeudis et vendredis soir jusqu'à 9h.30 p.m.